« Initiatives » pages I à XX

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14673 – 6 F

MERCREDI 1er AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Brésil : les enjeux d'un remaniement

LA démission collective, lundi 30 mars, du gouvernement brésilien, a, dans un premier temps, pris tout le monde par surprise. Mais, rassurés après que les ministres démissionnaires eurent d'emblée proclamé leur « loyauté » à l'égard du président Collor de Mello et leur intention de lui faciliter la tâche, les observateurs n'ont pas tardé à y voir une habile manœuvre d'un président tout juste arrivé à mi-mandat.

En effet, six des douze ministres du cabinet furent rapidement confirmés. En tête, figure M. Marcilio Marques Moreira, l'artisan d'une nouvelle politique économique qui a commencé à porter ses fruits, quoique les succès enregistrés semblent encore fragiles. Le président Collor a clairement signifié aux investisseurs toujours hésitants qu'il ne fallait pas craindre en ce domaine de nouveau revirement. Au contraire, la politique libérale d'ouverture et de modernisation sans précédent du Brésil reste prioritaire. Les Bourses de Sao-Paulo et de Rio-de-Janeiro ne s'y sont pas trompées, clôturant lundi leur séance en hausse.

POUR renforcer son crédit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, à un moment où seulement un quart de l'électorat déclare approuver sa politique, le chef de l'Etat avait besoin de renouveler une équipe dont l'image s'était bien ternie. A l'étalage de graves mésententes au sein du gouvernement – ou entre ministres et hauts fonctionnaires – se sont ajoutés plusieurs scandales, que la presse n'a cessé d'alimenter.

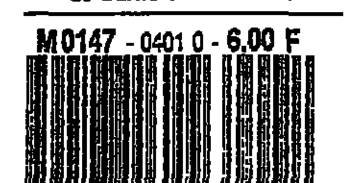
Même si le départ, en janvier, des deux ministres les plus attaqués et les poursuites intentées ensuite contre eux ont paru apaiser les critiques, le chef de l'Etat n'a pas manqué de réaffirmer son intention – peu manifeste jusque-là – de combattre la corruption *d'une main de fer*, conformément à ses promesses électorales. Le remaniement du gouvernement – où six postes restent à pourvoir – devrait aussi être l'occasion pour M. Fernando Collor de Mello de tenter de dégager la majorité parlementaire qui continue à lui faire défaut.

LES consultations commencées avec les gouverneurs des principaux Etats et avec les dirigeants des grands partis, pourraient permettre, si elles sont fructueuses, de faire entrer au gouvernement certains mouvements politiques de centre gauche, jusqu'à maintenant réticents à l'égard d'une équipe qu'ils jugent trop hétéroclite et partiellement corrompue.

Une autre occasion s'offrira de rechercher les nouvelles bases d'un consensus. En effet, un référendum, prévu pour dans un an exactement, portera sur l'adoption d'une nouvelle règle du jeu politique. Le président souhaite remplacer le système présidentiel en vigueur par un régime parlementaire. Ses vains efforts, dans le cadre de l'actuelle Constitution, pour réformer le régime de retraite ou pou r modifier la répartition des pouvoirs fiscaux entre Brasilia et les vingt-sept Etats ou territoires de cet immense pays l'ont convaincu qu'un changement radical était nécessaire. Et ce changement requiert « l'union de toutes les forces de la nation », qu'il ne cesse d'appeler de ses vœux.

Lire page 4 l'article de DENIS HAUTIN-GUIRAUT

M 0147 - 0401 0 - 6,00 F



Alors qu'une représentante des Verts a été élue à la présidence du Nord-Pas-de-Calais

Un changement de gouvernement est au centre des consultations de M. François Mitterrand

M. Mitterrand a poursuivi ses consultations, mardi 31 mars, sur la formation d'un nouveau gouvernement. Le remplacement de Mme Cresson à l'hôtel Matignon était considéré comme acquis, mais le premier ministre, reçu à l'Elysée en fin de matinée, a maintenu un déplacement prévu l'après-midi en Allemagne. Dans le Nord-Pas-de-Calais, c'est une élue des Verts, soutenue par le PS, qui a accédé à la présidence du conseil régional.





Désespérément tranquille

par Alain Rollat

Fidèle à sa légende, celle des jours heureux, M. Mitterrand se veut encore force tranquille. Désespérément tranquille. Comme chaque lundi matin, il est allé jouer au golf. Histoire de montrer qu'il faudrait beaucoup plus qu'un tremblement de terre électoral pour empêcher le président de la République de prendre le temps de la réflexion. Puis, l'après-midi, après s'être entretenu pendant une demi-heure avec le premier ministre, Mme Cresson, et avant de recevoir à l'Elysée le président du Conseil constitutionnel, M. Badinter – sans qu'on sache très bien si cette audience était liée à la préparation d'un éventuel changement de gouvernement ou à la perspective *du débat national sur la ratification* des accords de Maastricht et sur les réformes constitutionnelles qu'ils impliquent, – il s'est fait accompagner par le ministre de la culture, M. Lang, au Salon de Mars pour visiter la quatrième édition de cette manifestation rassemblant galeristes et antiquaires.

Lire la suite page 13

Les Verts à l'épreuve

par Jean-Louis Saux

C'est une femme, comme les Verts en avaient présentées, au nom de la parité, à la tête de plusieurs régions. C'est le plus jeune des présidents de conseil régional. C'est surtout un « citoyen lambda » qui, pour la première fois, vient d'être élu pour gérer l'une des plus importantes régions françaises. Les Verts du Nord-Pas-de-Calais, qui, au premier rang de leurs propositions, souhaitaient *« rénover la démocratie »*, ont réussi au-delà de toutes leurs espérances. Voilà déjà une bonne quinzaine d'années qu'ils ont appris à ferrailler avec les potentats socialistes du Nord. Déjà, aux élections municipales de 1977, les listes des écologistes et de l'extrême gauche avaient recueilli près de 13 % des suffrages à Lille. Le maire de la métropole du Nord, M. Mauroy, avait alors pensé les contenir en consacrant à une cinquantaine d'associations une Maison de la nature et de l'environnement.

Lire la suite page 11 et nos informations sur l'élection des présidents de régions pages 11 à 13

Russie : les difficultés de M. Boris Eltsine

Alors que le traité de la Fédération de Russie était signé, non sans difficulté, mardi 31 mars à Moscou, la politique économique et le style de direction du gouvernement russe suscitaient un mécontentement croissant dans de larges secteurs de la population, et M. Boris Eltsine devra sans doute faire face à une fronde de nombreux parlementaires lors du Congrès des députés de Russie, le 6 avril.

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE

Carrefour du développement aux assises

Partie civile, M. Christian Nucci s'est livré, devant la cour d'assises de Paris, à un véritable plaidoyer pour se présenter en victime. S'estimant *« trahi »* par son chef de cabinet, M. Yves Challer, l'ancien ministre de la coopération a donné l'image d'un homme brisé.

Lire page 14 les articles de MAURICE PEYROT

Cinq Oscars pour « le Silence des agneaux »

Le Silence des agneaux a été le grand triomphateur de la soixante-quatrième cérémonie des Oscars, qui s'est déroulée lundi 30 mars à Los Angeles. Le film de Jonathan Demme a reçu les cinq principales récompenses.

Lire page 18 et page 29 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

ESPACE EUROPÉEN

Les élections en Italie

Remise en cause des partis traditionnels et de la toute-puissance de la Démocratie chrétienne, montée des « Ligues » populistes, notamment en Lombardie, interrogations sur la crise et la réforme de l'Etat, le difficile héritage du PCI... « Espace européen » consacre aujourd'hui trois pages aux débats qui précèdent les élections législatives des 5 et 6 avril en Italie.

SCIENCES ◇ MÉDECINE

La guerre des centres de transfusion sanguine

L'inspection des finances demande le regroupement de l'activité de fractionnement du sang.

■ La riche moisson archéologique de Sainte-Barbe, avec la mise au jour de deux nécropoles antiques et d'un quartier médiéval. ■ Retour à la Lune? ■ Petite histoire des fruits et des légumes.

INITIATIVES

Esprit d'entreprise

Selon les métiers et les entreprises, y compris d'un même secteur d'activité, les cultures changent. Elles sont modelées par l'histoire d'une collectivité de travail et s'appuient sur des valeurs implicites. Mémoire ou esprit d'entreprise ont pourtant peu de chose à voir avec le projet d'entreprise, outil à la mode pour la gestion des ressources humaines.

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 30

Les cent jours de M. Boutros-Ghali

« On attend trop de l'ONU sans lui donner de moyens », nous déclare le secrétaire général

A la veille de la date marquant ses cent jours à la tête du secrétariat général de l'ONU, M. Boutros-Ghali a dressé pour « le Monde » un premier bilan. Il insiste notamment sur l'urgence de résoudre les difficultés financières de l'Organisation ainsi que sur son souhait de développer l'action humanitaire en liaison avec les organisations non gouvernementales.

NEW-YORK
Nations unies
de nos correspondants

« Après trois mois au secrétariat général, où situez-vous les points forts et les faiblesses de l'ONU?

– Le principal point fort, c'est la confiance des Etats dans cette institution. La confirmation m'en a été donnée tant à l'occasion des visites que m'ont faites les ministres des affaires étrangères des nouvelles Républiques que par les demandes formulées par des responsables africains ou asiatiques de recevoir des observateurs pour les élections ou des médiateurs dans les conflits.

» D'autre part, les membres permanents m'ont tous fait savoir qu'ils voulaient non seulement m'aider dans ma mission, mais aider surtout le système des Nations unies.

Propos recueillis par AFSANÉ BASSIR POUR et SERGE MARTI

Lire la suite page 4

Les Vikings débarquent

Le Grand Palais accueille une exposition montée grâce à la collaboration d'une douzaine de pays

par Emmanuel de Roux

Amarré près du pont de la Concorde, un bateau se balance sur la Seine. Les curieux qui se souviennent de la tapisserie de Bayeux, des images de leurs livres d'histoire ou du film dont Kirk Douglas était le héros – *les Vikings*, de Richard Fleischer – ne peuvent se tromper : l'esquif, avec sa tête de dragon en proue, sa rangée de boucliers sur les plats-bords, ne peut être qu'un drakkar. Plus de onze cents ans après leur première apparition devant l'île de la Cité, les « hommes du Nord » sont de retour. Animés cette fois des intentions les plus pacifiques : le navire, venu de Roskilde (Danemark) – par la route, – est là pour promouvoir les multiples expositions qui se tiennent à Rouen, à Caen et à Paris. A commencer par celle du Grand Palais.

« La plus grande exposition jamais consacrée à cette civilisation méconnue, affirme Jean-Pierre Mohen, son commissaire français. *Nous avons reçu des pièces de tous les pays scandinaves, d'Allemagne et d'Angleterre, mais aussi de Finlande, d'Islande, du Groenland, des pays baltes, d'Ukraine, de Russie et même du Canada : quelques objets modestes témoignent du passage des compagnons d'Erik le Rouge sur le continent américain, quatre siècles avant Christophe Colomb. »*

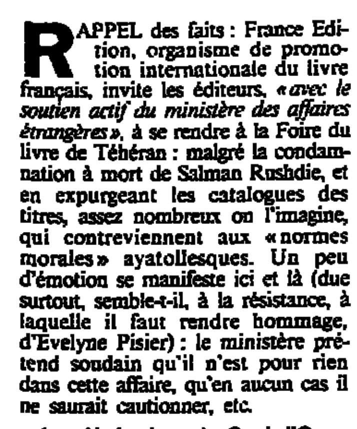
« Nous avons voulu présenter, précise Jean-Pierre Mohen, *non seulement l'art de vivre des Vikings, des échantillons de leur production artistique, mais aussi signaler les influences réciproques dont se sont nourries pendant quatre siècles l'Europe septentrionale, l'Europe occidentale et l'Europe orientale. En privilégiant les œuvres d'art puisque l'esthétique est le révélateur sensible d'une civilisation. »*

Lire la suite page 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 480 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE



Politique

La diplomatie des faux pas

par Olivier Rolin

RAPPEL des faits : France Edition, organisme de promotion internationale du livre français, invite les éditeurs, *« avec le soutien actif du ministère des affaires étrangères »*, à se rendre à la Foire du livre de Téhéran : malgré la condamnation à mort de Salman Rushdie, et en expurgeant les catalogues des titres, assez nombreux on l'imagine, qui contreviennent aux « normes morales » ayatollesques. Un peu d'émotion se manifeste ici et là (due surtout, semble-t-il, à la résistance, à laquelle il faut rendre hommage, d'Evelyne Pisier) : le ministère prétend soudain qu'il n'est pour rien dans cette affaire, qu'en aucun cas il ne saurait cautionner, etc.

Les dénégations du Quai d'Orsay ne trompent personne (elles doivent bien amuser M. François Scheer). Elles sont, comme d'habitude, de pitoyables mensonges. Il y a quelque chose de puéril dans la compulsion de nos diplomates à se jeter sempiternellement dans les mêmes manquements, qu'à défaut d'intelligence un soupçon, un souvenir de vertu républicaine leur feraient éviter ; à ne pas imaginer un instant que leurs bêtises pourraient se retourner contre eux ; puis, pris sur le fait, à nier effrontément, à prétendre que, la confiture répandue par terre, là, c'est le chat qui l'a fait tomber. On ne parlait plus de l'affaire Habbache, les marmots gourmés du Quai d'Orsay se sentaient un peu tranquilles de nouveau, on ne les observait plus, ils pouvaient retourner jouer au jeu qui plus que tout autre est leur passion, faire ami-ami par-dessus les cadavres avec M. Rafsandjani : et patatras, voici encore de la vaisselle brisée. Pas de chance, vraiment.

Dans un Etat qui compte autant de marquis des Droits de l'homme (M. Roland Dumas en tête) que celui du roi haïtien Christophe avait de ducs de Limonade ou de comtes de Canne à sucre, cette irrésistible et répétitive inclination pour des dictateurs terroristes pourrait surprendre. L'Iran, surtout, l'Iran des pendaisons, des flagellations, des enlèvements d'otages, l'Iran « pragmatique » des opposants assassinés, des écrivains condamnés à mort, est suprêmement alléchant : quoi qu'il advienne, quelques avanies qu'ils subissent, nos messieurs du Quai y retournent, comme les mouches au miel – pour être poli. On pourrait s'en étonner, oui, mais on n'est plus si naïfs, depuis longtemps. Ce qui étonne, désormais, ce n'est plus le cynisme, c'est le mélange catastrophique (et qui, appliqué à d'autres objets, pourrait être comique), du cynisme, de l'imprévoyance et de l'irresponsabilité. Tout cela en plus dans les décors et les manières majestueux de la Carrière : quelque chose comme les *Pieds Nickelés joués dans* la langue de Racine sur la scène du Français.

Trafiquants de lettres

A ce stade, on ne voit plus d'autre solution que celle que je me permets de suggérer ici : puisque le ministère des affaires étrangères, abonné absent de tous les grands débats mondiaux, n'est plus guère qu'une solennelle et coûteuse machine à produire des bévues, des embrouillaminis, des pataquès, des vantardises, des gags déshonorants, supprimons-le : cela fera des économies budgétaires, un pas décisif sera accompli vers l'unification européenne, et on pourra installer dans ses (magnifiques) locaux une annexe du Musée d'Orsay.

Reste le problème des éditeurs : plusieurs dizaines, dit-on, auraient accueilli avec bienveillance l'invitation qui leur était faite d'aller exposer leurs livres là où la peine capitale a été prononcée contre la liberté d'écrire. Plusieurs dizaines auraient envisagé (envisagent toujours ?) d'épurer leur catalogue des titres, publiés sans doute par mégarde, qui offensent la conception qu'on se forme de l'esprit chez les cagots sanglants de Téhéran. Après tout, l'édition française avait pris l'initiative de l'autocensure, dès les premiers jours de l'Occupation (convention du 28 septembre 1940) : une liste Otto de plus, où est le problème ?

La France est éternelle, l'édition en a vu d'autres. Ces trafiquants de lettres, inutile de leur rappeler des notions morales dépassées et déplacées, inutile d'invoquer auprès d'eux le courage des cinquante intellectuels iraniens qui viennent de signer un texte de soutien à Rushdie, l'appel qui le conclut : *« Toute tolérance envers le déni systématique des droits de l'homme en Iran ne pourra qu'encourager l'exportation des méthodes terroristes et liberticides de la République islamique »*. Mais les rappeler à la prudence, peut-être cela peut-il les faire réfléchir ? Attention, messieurs : imaginez que l'employé que vous avez chargé de la révision du catalogue ait eu une négligence… une ignorance (on ne peut pas tout lire) … ait oublié un auteur licencieux…, athée… juif ! Tête de vos hôtes ! Vous voilà frais ! Ils ne plaisantent pas, vous savez, là-bas. Et ce n'est pas le ministère des affaires étrangères qui vous défendra…

En fin de compte, il y a les auteurs : quoi qu'on en ait, ils sont encore à l'origine de tout ce business. A eux de dire s'ils produisent une marchandise comme les autres, un tout petit poste dans le commerce extérieur, à eux de voir s'ils ont envie d'être vendus dans ces conditions. S'ils se sentent une certaine solidarité, ne serait-ce que de type corporatiste, avec un homme, l'un des leurs, qui depuis trois ans vit retiré du monde pour échapper à la mort, qu'ils interrogent leurs éditeurs : vous y allez, vous, à Téhéran ? Et qu'ils en tirent les conséquences.

▶ **Olivier Rolin est écrivain.**

Conscience tranquille

par Max Gallo

ASSEZ ! Quel citoyen qui a le souci premier des intérêts du pays, du fonctionnement digne et efficace de la République, quel homme de gauche fidèle à ses valeurs n'est pas tenté de crier son inquiétude, son amertume, voire sa honte, son dégoût et sa colère ? Et cependant certains – tels MM. Soisson et Rausch – ont, comme ils disent joliment, *« la conscience tranquille »*.

Assez ! Car, au-delà des habiles calculs – faire exploser et battre la droite républicaine en utilisant le Front national pour la compromettre ou l'éliminer : saluons l'élection de MM. Soisson et Rausch, majorité présidentielle – et de ce que sans doute on nous prépare – une proportionnelle masquée, – c'est toute une conception de la politique qui se dévoile : conquérir le pouvoir à n'importe quel prix (le discours marxisant du programme commun) et le garder par n'importe quel moyen (avec l'appoint direct ou indirect des voix du Front national).

Cette conception machiavélique fait de la possession du pouvoir et de sa jouissance le seul ressort de la politique. Tout doit être subordonné à ce but. Le reste est bavardage, on peut jouer avec les mots et l'espoir des hommes. Parler à la fois du vote des immigrés et du seuil de tolérance, des droits de l'homme et des charters, condamner l'argent gagné en dormant et vanter les politiques boursières. Qu'importe puisque le pouvoir est à ce prix. *« J'ai la conscience tranquille. »*

Pour une nouvelle donne

La gauche, la République, sont aux antipodes de ce pessimisme cynique, de cette solitude souveraine qui implique le mépris des autres.

Car un temps cela marche. Les citoyens sont naïfs. Ils croient aux *mots. Ils veulent espérer. Ils se laissent* convaincre par les bonnes raisons qu'on leur donne. Mais tout à coup le charme cesse. Le roi est nu. Nous y sommes.

Chacun a découvert la duperie, le faux-semblant, à son moment. Les uns en 1983, les autres à propos de l'école ; certains ont été réveillés par les scandales ou les coups de clairon de la guerre du Golfe, d'autres ont percé le mirage en parcourant les friches industrielles et en subissant les 18 % de chômeurs, ou en voyant flotter le drapeau de la gauche sur le yacht de M. Tapie, etc. Pour d'autres, ça n'a été que la boursouflure, la morgue, l'autosatisfaction de tel ou tel « camarade », l'hypocrisie à propos de l'affaire Habache, des chantiers de La Ciotat ou de La Cinq. Ou bien – et pour finir – la *« conscience tranquille »* de M. Soisson, grand apôtre de la France unie et ministre modèle.

Assez !

Est-ce que cela peut durer encore trois ans comme le prévoit le calendrier politique ? Oui, bien sûr. Il faut respecter les échéances. On n'a même pas parlé des élections au conseil des ministres qui a suivi le 22 mars. On peut demain, grâce à une réforme du mode de scrutin, obtenir une Assemblée nationale qui ressemblera à l'assemblée régionale de Bourgogne ou de Lorraine, et l'on trouvera toujours un M. Soisson pour présider un gouvernement. La Constitution sera respectée. *Et le* pouvoir conservé.

Mais qu'en sera-t-il de la France ? Des valeurs républicaines ? De la gauche ? Quelles solutions de fond ces gouvernements-là (de 1992 à 1995) pourront-ils apporter aux problèmes majeurs qui se posent au pays à cette croisée de son histoire ? Europe, chômage, école, défense, ville, santé, retraites, etc.

On dit déjà, à l'étranger, que la France est affaiblie. Qu'en sera-t-il demain ? Quelles cartes allons-nous perdre ? Et sans doute grâce à toutes les consciences tranquilles de ce pays le Front national aura-t-il encore progressé ?

Il faut, et vite, une nouvelle donne. Et un changement de gouvernement n'y suffira pas. Chacun sait bien que l'élection présidentielle commande tout. Pourquoi le chef de l'Etat, conscient de la crise politique, n'engagerait-il pas avec tous les groupes républicains une concertation sur une réforme constitutionnelle et législative permettant, devant le pays, un débat clair. La gauche battue ? Qui sait ? Mais au moins la vérité des choix. Et l'intérêt du pays passe d'abord.

Utopique d'espérer cela ? Sans doute. Quand on a le pouvoir, on le garde jusqu'au bout, n'est-ce-pas ? Car le temps passe. La crise politique et les indignations s'apaisent. Chacun calcule son intérêt et rentre dans le rang. Et M. Soisson reste président. Soit. Mais il est une gauche républicaine qui a toujours eu une conception plus exigeante de la politique. De Jaurès à Mendès France. Refondons-là. C'est l'intérêt du pays. Et une question de conscience.

▶ **Max Gallo est écrivain, ancien ministre.**

Société

La démagogie et la dérision

par Jean-Marie Domenach

LE nihilisme n'est pas le culte du néant, mais la haine du sens, étendue à tous ceux pour qui la vie a un sens qui mérite qu'on se dévoue et éventuellement qu'on se sacrifie pour lui. Tout ce qui porte la marque d'une conviction et d'une espérance est aujourd'hui livré à la dérision. Le malheureux déteste ceux qui sont heureux ; le pervers, ceux qui sont moraux ; l'impuissant, ceux qui réalisent. Cette haine produit de la littérature, ou, du moins, ce que les coteries littéraires proclament tel. On devient un grand écrivain à peu de frais : il suffit de déshabiller un grand homme, vivant ou disparu, et de se moquer de ceux qui crurent en son enseignement. Saprophytes qui se nourrissent de ce qui vit pour propager la mort.

Un coup d'œil à la vitrine des libraires : à côté d'admirables et consciencieux travaux de spécialistes, on ne trouve presque plus d'œuvres de création, mais prolifère ce qu'on ose encore appeler roman : mignardises érotiques, autobiographies déguisées, reportages indélicats… La fiction exige une vigueur qui semble nous avoir quittés. Le ragot et la calomnie prospèrent, que relayent des médias assoiffés. Balzac disait que le journaliste était à l'écrivain ce que la prostituée est à l'honnête femme. La proposition tend à s'inverser.

Il y a une trentaine d'années que le *mal a commencé*, lorsqu'est parvenue à l'âge adulte une génération qui n'avait pas connu le désastre de 1940. Au lieu de s'interroger sur ses causes et sur les raisons pour lesquelles tant de Français étaient restés à l'écart du combat pour la liberté, de soit-disant historiens des idées ont entamé une campagne d'épuration contre les survivants. Certes, il est naturel et salubre que chaque génération intellectuelle se détache des précédentes et les critique. Mais l'âpreté, la légèreté et parfois l'infamie de ces règlements de compte sentaient la vengeance, la hargne, le dépit d'être né trop tard pour avoir affronté les racistes et les colonialistes.

L'envie grandit sur les lignes de la démocratie, car l'égalité est difficilement supportable par tous ceux qui se croient dignes d'appartenir à l'élite. On se cherche alors des rivaux parmi les morts et le dénigrement des hommes supérieurs console les médiocres. *« Combien de poux faut-il pour manger un lion ? »* Victor Hugo a renoncé à les compter. Mais les lions n'ont pas à s'inquiéter : tôt ou tard, la mode les recycle, leurs œuvres et leur pensée ressuscitent. La gravité de l'infection présente ne tient pas au mal qu'elle fait à quelques-uns mais à la déchéance qu'elle signale et aux dégâts qu'elle cause à la cité.

Nihilisme vulgaire

Le nihilisme – non pas celui de Nietzsche, mais le nihilisme vulgaire – mine les bases de la démocratie et prépare la voie aux régimes terroristes, comme l'enseigne la préhistoire du nazisme. Déniant toute vérité, bafouant tout honneur et toute institution, le nihilisme détruit ce qui pourrait, le moment venu, résister à la violence : la conscience de la dignité humaine, la bonne foi et la foi tout court, la responsabilité pour sa communauté, enfin l'espérance d'une vie meilleure et d'une société généreuse. Les coups portés au *spirituel*, à la patrie, au sacré, avilissent ceux qui les portent, davantage que ceux à qui ils sont portés, et la démagogie de la dérision enfonce peu à peu un peuple dans le dégoût de lui-même.

Le réflexe de défense, nous l'avons déjà sous les yeux : c'est le retour au « fondamental », l'apologie de l'identité et de la pureté raciale, car aucun peuple ne saurait supporter indéfiniment de vivre dans le saccage de ce qui a fait sa culture et sa grandeur. La haine de soi, il la projette sur les autres, et c'est ainsi – l'histoire des années 20 et 30 en témoigne – que, de la dérision des valeurs, on passe à l'exaltation de l'ordre, puis à la barbarie. *La dénégation du sens*, l'atonie de la création, la colonisation de l'imaginaire témoignent d'une corruption beaucoup plus grave que celle qui a atteint la politique. A vrai dire, les deux maladies n'en font qu'une, car, à quoi bon voter, à quoi bon se mobiliser contre Le Pen s'il est indécent de croire en quoi que ce soit et en qui que ce soit, et si personne ne croit plus en rien, à commencer par ceux qui nous ont donné à croire qu'ils allaient changer la vie.

Le barrage des grands principes

De braves jeunes gens, et d'autres qui le sont moins, voudraient nous amener à l'assaut des nouveaux fascistes. Ils rêvent de recommencer la guerre d'Espagne et la Résistance. Mais le passé ne se rejoue qu'en comédie. Ce n'est pas le fascisme qu'il faut combattre, mais sa source intellectuelle : le nihilisme qui accompagne, pour son malheur, l'esprit européen dans son interminable effort pour instituer la personne humaine. Injurier Le Pen et ses électeurs est stupide.

Dresser contre la dérision le barrage des grands principes et des souverainetés nationales est dangereux. Ce que nous avons à penser et à faire n'est pas derrière nous, mais devant nous : rendre à une nation déchue la conscience de sa vigueur, lui proposer quelques sommets, lui lancer quelques défis, et d'abord celui de l'Europe : la chance que nous avons d'inventer un modèle politique que nous puissions proposer au monde comme modèle de civilisation.

□ **Précision.** – Après la parution, dans « le Monde Education-Campus » du 30 janvier, d'un article intitulé « Le fief lyonnais en veilleuse », le fils d'Henri Frenay nous prie d'apporter les précisions suivantes. Les statuts de l'Association pluriculturelle Henri-Frenay, dont se sont réclamés des étudiants d'extrême droite affiliés au Cercle national des étudiants de Lyon (CNEL) n'ayant pas été déposés, cette association ne peut prétendre à une existence légale. Par ailleurs, M. Frenay s'élève contre tout rapprochement entre la personne de son père et le CNEL, qui a indûment souhaité s'en attribuer le nom.

BONHEURS

Sa part au rêve

par Albert Memmi

LORSQUE Theodor Herzl, le visionnaire de l'Etat juif, s'adressa au sultan ottoman dont la Palestine était une possession, il essuya un refus. La Grande-Bretagne, qui voulait alors peupler sa colonie ougandaise, lui proposa ce pays. Herzl, qui avait la tête politique, accepta.

Mais lorsqu'il présenta cette seconde solution à ses camarades, beaucoup se roulèrent dans la poussière en s'arrachant les poils de la barbe : comment pouvait-il faillir à l'antique serment *« Si je t'oublie, ô Jérusalem, que ma main droite se dessèche ! »* ?

Effaré, Herzl revint au projet initial. Ce faisant il engageait dans le drame le destin du futur Etat : quatre guerres et un terrorisme endémique ; l'hostilité viscérale de tout le monde arabe et une survie en permanence menacée.

Les peuples, comme les individus, ont besoin de rêves. Cette vie complémentaire les dédommage de l'autre, rarement satisfaisante. Nos personnalités sont faites aussi de ces constructions exaltantes ou consolantes. Mais si les mythes nous aident à vivre, ils risquent aussi de nous leurrer sur la réalité.

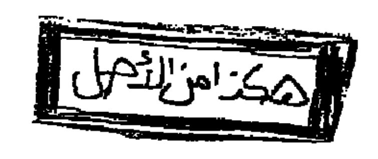
Voulant rebâtir leur être collectif, ces militants juifs n'ont pas su renoncer à la proximité du désert de Judée, au mur des Lamentations, lequel est coincé entre des ruines turques et la mosquée d'Omar. L'essentiel était-il de procurer un refuge à leur peuple ou de restaurer le temple de Salomon ? Fallait-il, pour récupérer ces prestigieux symboles, mettre en péril toute l'entreprise ?

En proie à des problèmes cruciaux de démographie, de croissance et de conversion culturelle, les Arabes n'ont-ils pas mieux à faire que de se battre, au nom de leur gloire passée, pour la moindre parcelle de territoires immenses conquis au huitième siècle ? Le mythe de la grande nation arabe mérite-t-il qu'ils y engloutissent leurs énergies, leur argent et leurs chances de progrès ?

Nous ne dissiperons jamais complètement toutes ces nuées qui flottent sur nos vies. Valéry raconte ses difficultés matinales à sortir des vapeurs de la nuit. L'homme est un producteur obstiné de rêve autant que de travail. Nous devons cependant apprendre à nous diriger dans nos brumes. Les grands inventeurs sont d'abord des traqueurs de mythes ; on aide aussi son peuple en exorcisant ses fantômes.

Les Indiens d'Amérique du Nord continuent de vouloir mourir pour récupérer la *Terre sacrée* donnée aux ancêtres par les dieux. Que font d'autre, sous nos yeux, tant de peuples moins archaïques ? Est-il certain que les dieux nous ont confié de telles missions, exigent de nous de tels sacrifices ?

Jung cite, trop complaisamment, les Indiens Pueblos qui croyaient pouvoir agir sur le soleil ; heureusement, ils savaient aussi labourer et semer, sinon ils auraient disparu.



RUSSIE : la prochaine réunion du Congrès des députés

M. Boris Eltsine se prépare à faire face à une fronde parlementaire

La signature d'un traité de la Fédération de Russie, qui a eu lieu mardi 31 mars, doit être suivie quelques jours plus tard par l'ouverture d'un Congrès des députés de Russie qui sera l'occasion pour les élus d'exprimer un mécontentement tous azimuts.

MOSCOU

de notre correspondant

Le gouvernement de Boris Eltsine entre dans une zone de turbulences, le monde politique moscovite s'agite et les spéculations vont bon train : chacun fourbit ses armes pour la grande «bataille» dont l'enjeu essentiel paraît être l'actuelle politique économique de la Russie. Mais qui, l'expérience le prouve, pourrait tout aussi bien se résumer à peu de choses, à savoir une mêlée confuse sur fond de rivalités personnelles.

Deux échéances majeures attendent l'exécutif et les élus : la signature du traité de la Fédération de Russie, annoncée pour le mardi 31 mars, et l'ouverture, le 6 avril, du Congrès des députés de Russie, dont la tâche première sera de se pencher sur le projet de nouvelle Constitution. Les deux sont liées, puisque le nouveau traité sera le fondement de la Constitution. Il ne s'agit de rien de moins que d'empêcher l'éclatement, ou plutôt l'effilochage de la Russie, et donc d'essayer de satisfaire les exigences des pouvoirs locaux et des nationalités, en particulier dans les Républiques autonomes, qui refusent désormais d'accepter la férule du «centre» moscovite. Deux de ces vingt Républiques sont particulièrement récalcitrantes : celle des Tchétchènes (dans le Caucase), et celle des Tatars de Kazan, qui, forts du succès du récent référendum sur la «souveraineté» du Tatarstan, ont annoncé leur refus de signer le traité. Leur «mauvais exemple» risque d'être suivi par d'autres. La Bachkirie vient à son tour d'annoncer qu'elle ne signerait pas et la Iakoutie pose ses conditions.

Le pire n'est pas sûr pour autant, et la signature de traités bilatéraux entre certaines des Républiques qui se veulent désormais *«souveraines»* et la Russie pourrait être une solution de remplacement. Un tel traité est actuellement négocié avec le Tatarstan, mais l'affaire est d'autant moins simple que les dirigeants tatars eux-mêmes ne semblent pas très bien savoir jusqu'où ils veulent aller, et que bon nombre de députés de Russie refusent pour leur part d'entériner les résultats d'un référendum dont ils avaient par avance récusé la légalité.

Des traces de «stalino-brejnévisme»

Le débat sur la Constitution n'est pas beaucoup plus clair. Le projet théoriquement «officiel», du moins celui qui a été préparé par la commission constitutionnelle, est l'objet de très sévères critiques. Au nom du Mouvement des réformes démocratiques, M. Anatoli Sobtchak discerne de fortes traces de *«stalino-brejnévisme»* dans un texte qu'il juge exagérément *«déclaratif»*, étendu à des domaines qui, selon lui, dépassent le cadre dévolu à la Constitution d'une démocratie à l'occidentale, et pas assez net, par contre, sur un sujet aussi essentiel que la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

Le maire de Saint-Pétersbourg, qui est juriste – et qui par ailleurs pense et dit beaucoup de mal de l'actuelle équipe gouvernementale, – a proposé un contre-projet, et évoque déjà la possibilité de convoquer une Assemblée constituante. De son côté, le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, souhaiterait que la Constitution interdise expressément au président d'exercer, comme il le fait actuellement, les fonctions de chef du gouvernement.

Et, pour tout simplifier, M. Boris Eltsine lui-même a fait connaître son peu d'enthousiasme pour un projet pourtant élaboré sous son patronage, mais qu'il juge d'inspiration *«socialiste»*. En prenant ainsi à l'avance ses distances, le président russe veut apparemment se laisser la possibilité d'apparaître comme un arbitre, après que les différentes parties se seront affrontées. On lui prête même l'intention de garder en réserve l'organisation d'un référendum constitutionnel, et donc d'en appeler au peuple pour mieux s'imposer aux élus, au cas où ces derniers se montreraient trop récalcitrants.

En toute hypothèse, M. Eltsine doit se préparer à faire face à une fronde parlementaire. Au-delà des passes d'armes attendues sur la Constitution, c'est la manière dont le gouvernement conduit (ou ne conduit pas) l'économie qui va se trouver dans la ligne de mire. Certes, les émeutes annoncées n'ont toujours pas éclaté, le printemps a succédé à l'hiver, et M. Egor Gaidar, le ministre de l'économie, passe son temps à répéter, tout en transpirant à grosses gouttes sous le feu des critiques, que tout ne va pas si mal. Mais le mécontentement, et même le désespoir, reste profond dans de larges secteurs de la population, humiliés par l'effondrement de leur pouvoir d'achat et offensés par le triomphe des nouveaux riches.

Les reproches des économistes

Les économistes écartés de l'équipe actuellement au pouvoir tirent à boulets rouges sur une politique qui a fait un dogme de l'équilibre budgétaire, maintenu pendant les deux premiers mois en dépit de rentrées d'argent très inférieures aux prévisions, mais qui serait en train d'asphyxier des secteurs entiers de la vie du pays. Dès à présent, le gouvernement est contraint de relâcher, plus ou moins discrètement, les rênes, et il a retardé d'au moins un mois la libération des prix de l'énergie, qui, selon certains, aurait porté le coup de grâce à une activité économique déjà en très forte contraction.

Mais il en faudrait beaucoup plus pour satisfaire tous ceux qui, pour des raisons n'ayant souvent rien à voir avec la politique économique, ne supportent pas le style de direction de l'équipe actuelle, et en particulier celui du premier vice-premier ministre Guennadi Bourboulis, un homme qui ne cache guère son appétit de pouvoir et auquel beaucoup ne pardonnent pas son passé de professeur de philosophie marxiste. A tout cela s'ajoutent les reproches habituels concernant une lutte insuffisante contre la corruption qui sévit un peu partout, la lenteur des privatisations, le maintien de trop nombreux représentants de l'ancienne nomenklatura, et plus largement la pagaille générale. Les porte-parole de toutes sortes de mouvements politiques, y compris ceux qui se disent favorables aux réformes économiques, enjoignent M. Eltsine de jeter du lest, de sacrifier certains ministres ou conseillers, y compris M. Bourboulis et M. Gaidar.

Mais le président russe, qui a multiplié ces derniers temps les rencontres avec les organisations politiques, répète à l'envi qu'il *«défendra»* ce gouvernement dont il est d'ailleurs le chef et, provisoirement, le ministre de la défense. En attendant, M. Eltsine, qui depuis l'automne ne cesse de réclamer la constitution d'un *«bloc»* parlementaire de soutien au président, a esquissé une stratégie de contournement : la convocation d'une *«Assemblée des citoyens de la Fédération de Russie»*, qui, si tout se passe comme prévu et si l'organisation est à la hauteur des intentions, devrait apporter un soutien démonstratif à la politique et plus encore à la personne du président.

«Nous avons gagné toutes nos batailles grâce au soutien de la base», vient de rappeler M. Eltsine, et il est clair que cette Assemblée *ad hoc* est précisément appelée a représenter la «base». A l'origine, elle devait se tenir à la veille de l'ouverture du Congrès des députés, et qui plus est au Kremlin. C'était tout de même un peu gros, et le président du Parlement, M. Khasboulatov, a piqué une colère contre ce qui lui apparaissait comme un défi ouvert à l'autorité des élus légitimes. Il a obtenu satisfaction partielle, puisque l'Assemblée se tiendra en fin de compte dans une vaste salle de cinéma au nom prédestiné : Rossia.

JAN KRAUZE

□ **GÉORGIE : les partisans de M. Gamsakhourdia envisagent une marche sur Tbilissi.** – Les partisans du président géorgien déchu Zviad Gamsakhourdia ont opposé une fin de non-recevoir au gouvernement de Tbilissi, qui leur avait ordonné de déposer les armes avant lundi 30 mars à minuit. Ils ont même déclaré qu'ils marcheraient, mardi 31 mars, sur la capitale géorgienne. – *(Reuter.)*

ROUMANIE : l'avenir du Front de salut national

Les partisans de M. Iliescu pourraient créer un parti dissident

Au lendemain de la troisième convention nationale du Front de salut national roumain (FSN, au pouvoir depuis décembre 1989), qui s'était soldée par une victoire de M. Petre Roman *(le Monde* du 31 mars), plusieurs centaines de membres du Front, partisans du président Ion Iliescu, se sont réunis, lundi 30 mars, à Bucarest, dans l'intention de créer un autre parti. Celui-ci devrait porter le nom de «FSN-22 décembre», en référence à la première apparition au grand jour de ce mouvement, en 1989. Lundi également, une dizaine de sénateurs et de députés ont annoncé leur décision de quitter les groupes parlementaires du FSN. Deux députés et deux sénateurs ont même démissionné de ce parti. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : le scandale des livraisons d'armes à la Turquie

Le ministre de la défense a démissionné

Le ministre allemand de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, a démissionné mardi après-midi 31 mars, en raison du scandale politique créé par la livraison à la Turquie de chars d'occasion, en dépit de l'interdiction du Bundestag.

Agé de soixante-trois ans et ministre des finances de 1982 à 1989, M. Stoltenber avait été ces derniers mois très critiqué pour la gestion de son ministère. La presse, notamment, avait révélé que quinze chars Leopard I d'occasion avaient été livrés récemment à Ankara. Bonn avait décidé de suspendre son aide militaire à ce pays en raison de la «brutalité» de la répression exercée par les forces armées turques contre les rebelles kurdes dans le Sud-Est anatolien.

Lundi, dans une conférence de presse, M. Stoltenberg, qui a longtemps été considéré comme un «dauphin» du chancelier Kohl, avait revendiqué la *«responsabilité politique»* de l'affaire tout en refusant de démissionner. Il avait annoncé la mise à la retraite d'office de M. Wolfgang Ruppelt, soixante ans, responsable de la division armement du ministère.

Le Parti social-démocrate (SPD) avait alors immédiatement renouvelé sa demande d'une démission de M. Stoltenberg. L'affaire tombe à point nommé pour le SPD puisque M. Ottfried Hennig, qui était le secrétaire d'Etat de M. Stoltenberg, est la tête de liste des chrétiens-démocrates (CDU) de M. Kohl dans l'élection régionale du Schleswig-Holstein, dimanche 5 avril, où il affronte le président du SPD, M. Björn Engholm, ministre-président sortant. – *(AFP.)*

ESPAGNE : poursuite des opérations policières contre l'ETA militaire

Le gouvernement n'exclut pas une riposte des séparatistes basques

Les polices française et espagnole ont procédé, lundi 30 mars, à des interpellations directement liées à celles réalisées la veille à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), qui avaient permis l'arrestation des dirigeants présumés de l'organisation séparatiste ETA militaire (*le Monde* du 31 mars). Quatre Français sympathisants présumés de l'ETA ont ainsi été interpellés dans les Pyrénées-Atlantiques par les enquêteurs français, tandis que cinq personnes soupçonnées d'appartenir à un commando de Biscaye (province nord de l'Espagne) étaient arrêtées près de Bilbao par leurs homologues espagnols.

***«En trois ans, tous les membres du comité exécutif [de l'ETA] ont été arrêtés»*, a souligné le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, en précisant que vingt-trois membres ou sympathisants de l'ETA avaient été interpellés en France depuis le début de l'année. Quinze se trouvent aujourd'hui sous écrou extraditionnel.**

MADRID

de notre correspondant

Les autorités espagnoles se gardent bien de tout triomphalisme après les arrestations, dimanche 29 mars, à Bidart, de trois hauts responsables de l'ETA militaire. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, s'est refusé à toute satisfaction *«précipitée»*, n'excluant pas que *«ceux qui ne savent pas faire autre chose que tuer n'allaient pas recommencer»*. Le ministre de l'intérieur, M. José Luis Corcuera, a été de son côté parfaitement clair : *«Il faut être préparé à souffrir.»*

On s'attend donc, au sein du gouvernement socialiste, à une riposte du bras armé de l'organisation séparatiste basque. Le dispositif de sécurité pour l'exposition universelle de Séville et les Jeux olympiques de Barcelone sera non seulement maintenu mais renforcé. Le ministre de la défense, M. Julian Garcia Vargas, a évoqué *«la possible réaction désespérée»* de l'ETA.

«Une direction toujours régénérée»

Pas question de baisser la garde, d'autant que ces interpellations ont été accueillies avec colère au Pays basque. Des incidents se sont produits dans plusieurs localités, notamment à San-Sebastian et à Ordizia, pays natal de Franscisco Mugica Garmendia, dit «Artapalo», le chef présumé de la branche militaire de l'organisation séparatiste. Des groupes de jeunes manifestants ont réclamé la libération des leaders emprisonnés.

Dans un communiqué, la coalition Herri Batasuna, l'aile légale de l'ETA, s'est empressée de faire remarquer que *«la direction du mouvement s'est toujours régénérée»*. De nouveaux noms sont d'ailleurs cités pour remplacer les hommes qui sont tombés : Miguel Angel Apalategui, par exemple, dit «Apala», considéré comme le probable successeur ; Faustino Villanueva, «Txapu», bras droit présumé de «Artapalo», pourrait également être un possible candidat à la direction du mouvement. *«Il est naïf de pouvoir penser que l'ETA n'avait pas prévu ce qui s'est passé à Bidart»*, a souligné le porte-parole de Herri Batasuna, M. Jon Isigoras. *«La situation est la même maintenant qu'il y a quinze jours»*, a-t-il ajouté.

«Que personne ne se fasse d'illusions. Avec ces détentions, les soldes de janvier ne vont pas commencer», a précisé le dirigeant nationaliste, qui a critiqué l'attitude du gouvernement français et réclamé une nouvelle fois le dialogue avec Madrid afin de trouver une solution politique.

En signe de protestation contre les autorités françaises, les conseillers municipaux de Herri Batasuna à la municipalité de San-Sebastian ont annoncé un boycottage du départ du Tour de France qui doit avoir lieu dans la localité basque. *Jarrai*, l'organisation de la jeunesse de Herri Batasuna, a critiqué l'Etat français qui est passé du rang de *«collaborateur de la répression à celui de responsable direct»*, tandis que KAS, branche dure de Herri Batasuna, a appelé à *«une réponse frappante»*.

Au sein de l'opposition, comme dans la plupart des partis politiques, des voix commencent à s'élever pour que les dirigeants de l'ETA soient jugés en Espagne et que les procédures d'extradition soient diligentées. Le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a demandé la constitution de *«dossiers sérieux avec des preuves qui servent de base à la justice française pour pouvoir prendre des décisions»*.

Avant toute chose, les trois leaders «etarras» devront répondre des méfaits commis en France, mais pourront-ils également être interrogés par des magistrats espagnols ? Trois juges chargés du terrorisme ont demandé à se rendre en France pour poser des questions aux dirigeants arrêtés.

MICHEL BOLE-RICHARD

□ **Rectificatif.** – Une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible une phrase du bulletin de l'étranger du *«Monde»* du 31 mars (page une). Il fallait lire, au troisième paragraphe : «... il n'est pas exagéré d'affirmer que la base sociale des poseurs de bombes ou des auteurs d'exécutions sommaires est pratiquement inexistante».

□ **POLOGNE : le groupe parlementaire des femmes mobilisé contre la loi anti-avortement.** – Les femmes parlementaires de gauche ont proposé, lundi 30 mars, l'organisation d'un référendum sur l'avortement, afin de contrecarrer le projet de loi réprimant sévèrement l'interruption volontaire de grossesse, déposé la semaine dernière par des députés de l'Union chrétienne nationale (ZChN, droite), un des partis de la coalition gouvernementale. – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : M. Mikis Théodorakis quitte le gouvernement.** – Le porte-parole du gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis a annoncé, lundi 30 mars, la démission de M. Mikis Théodorakis, ministre sans portefeuille. Le compositeur a déclaré vouloir se consacrer entièrement à sa musique. Député communiste de 1981 à 1986, il avait été réélu sous l'étiquette du Parti conservateur (Nouvelle Démocratie). – *(AFP.)*

□ **SERBIE : élections locales avant l'été.** – Le Parti socialiste de Serbie (PSS, ex-communiste, au pouvoir), a annoncé lors d'une conférence de presse, lundi 30 mars à Belgrade, la tenue d'élections locales et *«fort probablement»* d'élections «fédérales» de la *«nouvelle Yougoslavie»* avant l'été, a indiqué l'agence Tanjug. M. Skundric, secrétaire général du PSS, a toutefois écarté la possibilité d'un référendum en Serbie sur le nouvel Etat «yougoslave» que cette République veut former avec le Monténégro. *«Cette consultation n'est pas nécessaire*, a-t-il déclaré, *car une grande majorité des citoyens de la Serbie ne s'est jamais prononcée en faveur de la sécession»*. – *(AFP.)*

□ **La Macédoine et la Croatie établissent des relations diplomatiques.** – La Macédoine et la Croatie ont établi officiellement des relations diplomatiques, lundi 30 mars à Skoplje, capitale de la Macédoine. Les deux Républiques vont développer des relations respectant les principes de la Charte des Nations unies, des documents de la CSCE (Charte de Paris), selon l'agence Tanjug. La Croatie est la deuxième ex-République yougoslave à établir des relations diplomatiques avec la Macédoine. La Slovénie – reconnue par la CEE – l'avait déjà fait, le 17 mars dernier. – *(AFP.)*

□ **Dix-neuf Albanais de souche du Kosovo inculpés pour «activités ennemies».** – Dix-neuf Albanais de souche du Kosovo ont été inculpés pour *«activités ennemies»* et pour avoir formé une organisation illégale, Le Front national albanais, par le procureur de Pec (ville du Kosovo située à 300 kilomètres au sud-est de Belgrade), a annoncé, lundi 30 mars, l'agence Tanjug. Selon l'acte d'accusation, les dix-neuf personnes ont formé leur organisation en 1991 dans le but d'obtenir par les armes la sécession du Kosovo de la Serbie. Elles auraient également tenté de transformer les cellules du Front national albanais en formations armées et contacté des experts militaires yougoslaves et étrangers. Les Albanais du Kosovo représentent 90 % des quelque deux millions d'habitants de cette province de la Serbie reprise en main par Belgrade. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : la campagne électorale des travaillistes

M. Neil Kinnock modèle de pondération

Dans sa campagne en vue des élections générales du 9 avril, le Parti travailliste et son dirigeant, M. Neil Kinnock, tentent avant tout de rassurer les électeurs. Si ceux-ci leur font en majorité confiance, dans les domaines de l'éducation et de la santé, ils restent sceptiques quant à leur capacité à gérer l'économie.

BIRMINGHAM

de notre envoyé spécial

M. Neil Kinnock, longtemps critiqué pour sa verbosité, une certaine emphase de style et de comportement, un rire trop systématique, est devenu un modèle de pondération. Cette transformation, qui vise à promouvoir l'image d'un homme d'Etat, se traduit même sur le plan vestimentaire : costume croisé bleu marine, cravate discrètement rayée sur chemise blanche, bref l'«uniforme» rassurant des banquiers de la City. Avec moi, semble dire le «nouveau Kinnock», vos intérêts seront bien défendus !

Contrairement aux conservateurs, qui veulent, avant tout, promouvoir l'image d'un homme, M. John Major, les travaillistes proposent une *«équipe»* de gouvernement, au sein de laquelle le «leader» ne joue, au fond, que le rôle de chef d'orchestre. Ce choix est largement dicté par la cote de popularité personnelle de M. Kinnock, qui reste négative malgré tous ses efforts. L'accent est donc mis sur les propositions «modérées» du budget de M. John Smith, le chancelier de l'Echiquier du «cabinet fantôme», et sur un slogan : *«Il est temps de changer.»*

Ce dernier argument porte. D'abord parce que, pour de nombreux Britanniques, il serait tout simplement *«fair»* que le Labour puisse, à son tour, gouverner. Le bilan de treize années de politique conservatrice provoque, d'autre part, des sentiments pour le moins mitigés. Enfin, les différences entre les deux principaux partis se sont estompées. Le principal succès de M. Kinnock est d'avoir réussi à imposer peu à peu l'idée que donner le pouvoir aux travaillistes ne présente plus beaucoup de «risques» pour la Grande-Bretagne.

M. Major s'efforce donc de détruire cette image «raisonnable» du Parti travailliste. A Birmingham, où, comme M. Kinnock, il s'est rendu, lundi 30 mars, le premier ministre a insisté sur ce thème : *«Ne croyez pas une seconde que cela n'a pas d'importance de savoir qui gagnera.»* Parlant du *«cauchemar»* que représenterait l'arrivée de M. Kinnock au 10, Downing Street et du *«semi-socialisme»* du Labour, il s'est efforcé de convaincre les militants conservateurs qu'ils n'ont pas à se sentir *«coupables»* de défendre les valeurs incarnées par les Tories.

Ce discours est le fruit d'une nouvelle stratégie. M. Major a été sensible aux critiques émises par plusieurs «barons» du parti, inquiets de voir le débat politique dominé par une polémique stérile avec les travaillistes. Il s'agit désormais de présenter une image positive du bilan de M. Major, de mobiliser l'électorat traditionnel du Parti conservateur et surtout de convaincre les quelque onze millions d'électeurs qui, selon les sondages, n'ont pas encore fait leur choix.

Le premier ministre n'a pas réussi jusqu'à présent à traduire de façon simple cette *«vision pour la Grande-Bretagne»*, qui est le slogan essentiel de la campagne de son parti. M. Major a parfaitement identifié le problème qui se pose aux conservateurs – *«les gens ne veulent pas voter travailliste mais ils veulent savoir pourquoi ils devraient voter pour nous»*, – mais, curieusement, il ne trouve pas les bons arguments pour y répondre.

Les travaillistes, de leur côté, sont conscients que leur image dans l'opinion reste contrastée. Si on leur fait confiance pour mener une meilleure politique dans les domaines de l'éducation et de la santé, ils sont victimes de leur réputation en ce qui concerne l'économie. Deux tiers des Britanniques, selon les sondages, continuent ainsi à penser qu'ils paieront davantage d'impôts avec un gouvernement travailliste.

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

Première visite officielle du président polonais à Bonn

M. Walesa entend développer la normalisation des relations entre la Pologne et l'Allemagne

Arrivé dimanche 29 mars à Bonn pour la première visite officielle d'un chef d'Etat polonais depuis la deuxième guerre mondiale, M. Lech Walesa a assisté, lundi, à une séance extraordinaire de la commission des affaires étrangères du Bundestag. Après des entretiens politiques avec le chancelier Kohl et les principaux dirigeants politiques allemands, il se rendra mercredi et jeudi en Bavière, dans le Brandebourg et à Berlin, avant de terminer son séjour dans la ville frontière de Francfort-sur-Oder.

BERLIN

de notre correspondant

Le soin apporté à la visite de Walesa témoigne de l'importance que l'on accorde, à Bonn comme à Varsovie, aux nouvelles relations germano-polonaises. Moins d'un an après la signature (en juin 1991) du « traité de bon voisinage et de coopération amicale » entre la Pologne démocratisée et l'Allemagne réunifiée, l'éclatement de l'URSS rend plus pressante encore une normalisation.

En novembre dernier, la campagne électorale pour les premières élections législatives libres en Pologne avait montré combien reste vive, dans une large partie de l'opinion publique polonaise, la crainte d'une Allemagne trop puissante. M. Walesa lui-même ne passe pas pour un tendre à l'égard des allemands. Son franc-parler a parfois suscité des grincements de dents chez ces derniers, qui avaient accueilli avec une certaine appréhension son élection malgré l'aura que lui vaut ses titres de résistant au régime communiste.

« Chez nous on ne coupe pas les langues »

Dans les interviews qu'il a accordées avant de venir à Bonn, le président polonais a encore prouvé qu'il n'avait rien perdu de cette « franchise ». Interrogé sur la solidité du processus de démocratisation en Pologne, il a sèchement répliqué que la Pologne n'avait rien à envier à Allemagne. *« Je prends tous les paris que la Pologne est significativement plus stable que l'ancienne Allemagne de l'Est, et à tous les points de vue : chez nous on ne coupe pas les langues... »* Allusion à un grave incident qui a scandalisé la Pologne : un ressortissant polonais a été attaqué, il y a quelques semaines, en plein centre de Berlin, par des skins qui lui ont coupé, au couteau, un morceau de langue. Depuis l'ouverture de la frontière entre les deux pays, nombre de Polonais ont été victimes d'agressions plus ou moins graves sur les routes et dans les villes de l'est de l'Allemagne.

Ces incidents, dont le président Richard von Weizsacker a reconnu qu'ils ne servaient pas la cause de l'Allemagne, n'ont pas empêché les dirigeants de Bonn et de Varsovie de mettre les bouchées doubles pour surmonter les difficultés et bâtir des relations d'un type nouveau, depuis la signature du traité. Le modèle est celui de la réconciliation franco-allemande, et le président allemand a souligné, avant la visite, l'intérêt qu'il portait aux efforts des ministres des affaires étrangères de Pologne, de France et d'Allemagne pour travailler ensemble dans une perspective européenne.

Si la Pologne peut éviter, par ce biais, un tête-à-tête exclusif qui l'effraie un peu, elle a un besoin essentiel de l'Allemagne pour son développement économique, mais aussi pour sa sécurité. L'arrivée du président Walesa en Allemagne a été précédée, la semaine dernière, d'un voyage en Pologne du ministre de la défense allemand, M. Gerhard Stoltenberg, accompagné d'officiers supérieurs de la Bundeswehr : une première depuis la guerre. Les Polonais, qui n'ont pas vu d'un bon œil l'association des Républiques de l'ex-URSS au conseil de l'OTAN, sont impatients de resserrer leurs liens avec cette organisation et de rejoindre l'Union de l'Europe occidentale. Dans l'immédiat, ils attendent des Allemands – qui se font tirer l'oreille – de pouvoir disposer d'une partie des stocks militaires de l'ancienne RDA.

« De bonnes affaires »

Sur le plan économique, l'Allemagne est le principal créancier et le plus important fournisseur d'aide à la Pologne. Les échanges avec l'Allemagne représentent 52 % de ceux que les Polonais ont avec l'ensemble de la Communauté européenne. A Varsovie, on se plaint cependant que les investissements allemands se font attendre. Les autorités des deux pays multiplient les initiatives pour développer la coopération entre les régions frontalières. D'importants projets pour améliorer les infrastructures de part et d'autre de la frontière ont été déjà décidés, et les Polonais s'efforcent même d'amadouer la minorité allemande de Silésie pour manifester leur bonne volonté.

Les investisseurs privés allemands sont assez réticents, s'inquiétant de l'instabilité de la situation politique en Pologne et de la persistance d'obstacles juridiques, notamment pour l'accès à la propriété. Le président Walesa est là pour rassurer. Il a indiqué dans ses récentes interviews que la législation serait bientôt modifiée et a affirmé que la Pologne pouvait être une excellente tête de pont vers les marchés plus à l'Est. Avec ironie, il a déclaré : *« Je vais démontrer qu'on peut faire de bonnes affaires en Pologne et d'encore meilleures sur le territoire de l'ancienne URSS, par exemple à Königsberg. Mais le chemin passe par la Pologne. »* Enclave russe entre les Pays baltes et la Pologne, Kaliningrad (Königsberg) était la capitale, mythique pour les Allemands, de l'ancienne Prusse-Orientale.

HENRI DE BRESSON

□ **Plus de 100 000 Polonais autorisés à travailler en Allemagne en 1992.** – Les autorités allemandes ont donné leur accord pour augmenter le contingent de travailleurs polonais autorisés à travailler officiellement en Allemagne cette année. Cité par l'agence polonaise PAP, le président de l'Institut fédéral du travail allemand, M. Heinrich Franke, qui séjourne actuellement en Pologne, a indiqué que 116 000 Polonais pourront se rendre en RFA en 1992 (contre 98 000 l'année dernière) pour y travailler. – *(AFP.)*

Les cent jours de M. Boutros-Ghali

Suite de la première page

L'autre point positif, à mon point de vue, est la réforme structurelle à laquelle j'ai procédé. Ce n'est qu'un premier pas en attendant de nouvelles réformes qui viseront, par exemple, à réorganiser la coopération avec les agences spécialisées. C'est un monde de baronnies où, comme au Moyen Age, les barons sont parfois plus puissants que le roi...

» Le principal problème est financier. Nous passons notre vie à quémander. Par exemple, les puissances européennes sont intéressées à la création d'un poste de coordinateur de l'aide humanitaire assorti de la création d'un fonds renouvelable de 50 millions de dollars, ce qui est un petit chiffre. Je ne voulais pas créer ce poste avant d'avoir recueilli au moins 40 millions. Eh bien ! il m'a fallu déployer d'énormes efforts, y compris auprès de chefs d'Etat, pour atteindre au bout de trois mois le chiffre de 30 à 35 millions de dollars. On peut imaginer l'ampleur de la tâche quand il s'agit d'envoyer 14 000 « casques bleus » en Yougoslavie. La seule arme dont je dispose, c'est la persuasion.

– Certains critiquent les décisions que vous avez prises à propos du département de développement économique. Ils craignent qu'à terme les fonctions économiques de l'ONU ne soient plus ou moins abandonnées au Fonds monétaire international ou à la Banque mondiale.

– J'ai effectivement décidé de regrouper les activités économiques de l'ONU et de supprimer le poste



de directeur général au développement et à la coopération économiques, mais, contrairement à ce qui a été dit, j'ai soumis cette décision à l'Assemblée générale. Mon intention est au contraire de veiller davantage aux problèmes économiques et sociaux. Dans cet esprit, je veux renforcer la coopération avec les agences spécialisées, du type Banque mondiale.

» Je souhaite également travailler davantage avec les structures régionales, comme nous l'avons fait en Yougoslavie où la Communauté s'occupe des questions politiques et l'ONU du respect du cessez-le-feu, ou encore en Somalie où les instances régionales participent à la délégation envoyée sur place par les Nations unies.

» Enfin, je veux travailler plus étroitement avec les organisations non gouvernementales qui gèrent un budget humanitaire de près de 3 milliards de dollars. Je peux leur offrir le cadre de l'ONU et servir de *clearing house*, de centre coordonnateur de la distribution de l'aide humanitaire. J'ai rencontré ces organisations à Genève et je les ai reçues ici.

– Certains vous reprochent aussi d'avoir négligé la France dans la distribution des postes-clés et d'avoir favorisé des personnalités proches des milieux conservateurs américains. Qu'en pensez-vous ?

– Au contraire, la France dispose désormais de deux postes importants, celui de M. Antoine Blanca, directeur général des Nations unies à Genève, et celui de Mme Françoise Cestac, sous-secrétaire général chargé des services de conférence à New-York. Pour les Etats-Unis, j'ai nommé M. Dick Thornburgh, l'ancien ministre de la justice, au poste de secrétaire général adjoint pour l'administration et la gestion. Son rôle se limite à ces deux questions. Cette nomination devrait faciliter les réformes administratives à l'ONU et nos relations avec les Etats-Unis.

– Comment entrevoyez-vous le rôle futur de l'ONU ?

– Cela dépendra des Etats, pas seulement des membres permanents du Conseil mais aussi de ceux qui, comme par le passé la Yougoslavie au titre des non-alignés ou Cuba à un autre titre, ont joué un rôle important dans l'histoire des Nations unies. Cela dépendra aussi de la volonté de certains d'être plus influents sur la scène politique internationale : je pense au Japon.

» J'ai pour ma part la faculté de dialoguer avec les puissances, mais, en dernière analyse, la volonté politique dépend d'elles seules. De même, je ne peux régler un conflit s'il n'existe pas une volonté politique des deux parties de le régler. On attend tout à coup beaucoup trop de l'ONU sans lui en donner les moyens.

Diplomatie préventive

– Le fait d'être issu du monde arabe rend-il plus difficile votre tâche de secrétaire général ?

– Pour moi, non. Cela peut donner lieu à quelques illusions du côté de certains Etats arabes, ou à de fausses interprétations, mais, pour moi, cela ne pose aucun problème

– Y a-t-il des conflits qui vous préoccupent plus que d'autres ? On peut s'interroger, par exemple, sur le fait d'envoyer 14 000 « casques bleus » en Yougoslavie et une « équipe technique » de quarante personnes en Somalie où l'on déplore près de 20 000 morts.

– Nous appliquons à la Somalie le même traitement qu'à la Yougoslavie, c'est-à-dire qu'il nous faut l'accord des parties pour envoyer des forces de paix. Nous n'en sommes pas là en Somalie. Nous n'avons pas les moyens d'imposer la paix. Mais nous sommes prêts à envoyer dans ce pays autant de « casques bleus » qu'il faudra.

– Quel est votre avis sur le droit à l'ingérence humanitaire ?

– Un bon secrétaire général n'a pas d'opinion sur ce sujet... En revanche, je peux, en invoquant l'article 99, attirer l'attention du Conseil sur une situation particulière qui se dégrade.

– Où en est le rapport que vous avez demandé à M. Petrovsky sur la diplomatie préventive ?

– L'ancien vice-ministre soviétique des affaires étrangères est chargé de tirer des enseignements des conflits survenus ces quarante-cinq dernières années. Ces conflits ont surgi surtout dans le tiers monde et sont étroitement liés à des problèmes de pauvreté, de sous-développement, dans des Etats qui souvent n'étaient pas encore devenus des nations. A la suite de ce rapport, je proposerai des mesures concrètes . Seront-elles acceptées ? C'est une autre question.

– Vous avez pris à bras-le-corps tous les dossiers de l'ONU. Un seul mandat vous suffira-t-il pour les régler ?

– Un seul mandat de cinq ans doit permettre de remettre la machine en ordre avant de la confier à mon successeur. De toute façon, je suis protégé par mon âge. Et ne j'ai pas l'intention de passer le reste de ma vie dans cette maison. »

Propos recueillis par AFSANE BASSIR POUR et SERGE MARTI

AMÉRIQUES

HAÏTI : six mois après le putsch militaire

Le « gouvernement provisoire » n'entend pas lâcher les rênes du pouvoir

Six mois après le coup d'Etat qui a renversé le président Jean-Bertrand Aristide, les autorités installées par les militaires sont moins disposées que jamais à abandonner le pouvoir en dépit des pressions de la communauté internationale. Par ailleurs, tandis que les Etats-Unis continuent de rapatrier à Port-au-Prince les Haïtiens auxquels ils refusent l'asile, un premier groupe de 226 réfugiés haïtiens, sur les 1 400 actuellement à Cuba, devait partir lundi 30 mars vers leur pays, malgré le refus des autorités haïtiennes de les recevoir.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Après le « président provisoire » Joseph Nérette, la Cour de cassation a qualifié d'inconstitutionnel l'accord pour un règlement négocié de la crise signé voici plus d'un mois à Washington sous les auspices de l'Organisation des Etats américains (OEA). Peu après l'arrêt de la Cour, dont plusieurs membres ont été nommés après le coup d'Etat, le gouvernement a annoncé que les parlementaires qui ne respecteraient pas cette décision commettraient un *« grave crime de rébellion »*.

Le juridisme dont les putschistes habillent leurs actes depuis le coup d'Etat ne trompe personne. Les autorités se maintiennent grâce à la répression, l'intimidation et la corruption. Lorsque, le 18 mars dernier, l'Assemblée nationale s'est réunie pour ratifier l'accord de Washington, plusieurs parlementaires ont été agressés par des civils armés. Selon des témoignages concordants, d'autres ont reçu d'importantes sommes d'argent pour s'opposer à la solution négociée, qui prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale dirigé par l'ancien responsable communiste René Théodore et le retour, à terme, du président Aristide.

Plusieurs formations politiques, dont le Bloc socialiste, et le Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), qui avaient appuyé la candidature du Père Aristide, ainsi que M. Max Bourjolly, un adjoint du premier ministre pressenti, M. Théodore, ont vivement dénoncé l'arrêt de la Cour de cassation et appelé le gouvernement provisoire à se démettre. Les organisations d'industriels et de commerçants, qui ont pris position au cours des dernières semaines en faveur d'un règlement négocié, s'opposent de plus en plus ouvertement au pouvoir actuel. Selon plusieurs sources, un mot d'ordre de grève générale pourrait être lancé dans les prochains jours.

Grave revers pour l'OEA

Le blocage des négociations a pour conséquence immédiate le maintien des sanctions contre Haïti. Même s'il est loin d'être étanche, notamment le long de la frontière avec la république Dominicaine voisine, l'embargo frappe de plus en plus sévèrement la population et les entreprises, dont les stocks sont au plus bas. Les militaires, la poignée d'affairistes et de politiciens corrompus qui se sont emparés du pouvoir, n'ont au contraire pas à se plaindre des sanctions commerciales. Selon un diplomate américain, le trafic de drogue, qui avait été combattu avec succès sous la brève présidence du Père Aristide, a repris de plus belle depuis le coup d'Etat. Les personnages haut placés du régime se répartissent les bénéfices de la contrebande qui s'est substituée au commerce frappé d'embargo.

L'enlisement de la crise haïtienne est un grave revers pour l'OEA. L'organisation interaméricaine, qui consacre le plus clair de son énergie à la République caraïbe, a été ouvertement défiée il y a cinq jours par les putschistes. Après que son secrétaire général, le Brésilien Joao Baena Soares, eut appelé les parlementaires haïtiens à ratifier sans tarder l'accord de Washington, le gouvernement provisoire a lancé une mise en garde *« aux diplomates étrangers »*, leur demandant de ne pas chercher à *« changer le cours de l'histoire haïtienne »*. *« Les signaux contradictoires envoyés par les Etats-Unis depuis le début de la crise ont facilité la tâche des putschistes : tout en appelant au retour à l'ordre constitutionnel, ils ont assoupli l'embargo et refusent d'admettre que le vrai problème est celui de l'armée »*, affirme un journaliste haïtien.

De son exil itinérant, le Père Aristide continue de se déclarer confiant quant aux résultats des pressions internationales. Lors d'une récente visite à Porto-Rico, il a de nouveau exclu la voie de la résistance armée. M. Gérard Pierre-Charles, qui fut l'un des principaux conseillers du jeune président, considère de son côté que les pressions extérieures ne suffiront pas : « *Sur le terrain*, affirme-t-il, *les gens pensent de plus en plus que* [le président Aristide] *ne reviendra pas sans mobilisation populaire.* »

JEAN-MICHEL CAROIT

BRÉSIL : pour le remanier après deux ans de mandat

Le président Collor de Mello a obtenu la démission collective de son cabinet

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Les ministres et secrétaires d'Etat du gouvernement brésilien ont présenté, lundi 30 mars, leur démission collective au président Fernando Collor de Mello. Dans une lettre rendue publique par le secrétaire général de la présidence, M. Marcos Coimbra, ils estiment *« qu'à l'issue de deux années de mandat (...) le moment paraissait venu de permettre* [au président] *de réévaluer la composition de son cabinet »*. La lettre précise que les signataires ont en tête, *« non seulement le succès personnel* [du chef de l'Etat], *mais aussi les intérêts supérieurs du pays »*.

A l'issue de cette annonce faite lors de la réunion matinale du gouvernement à Brasilia, le président a confirmé six ministres dans leur fonction. Outre les titulaires des trois portefeuilles militaires (marine, armée et aéronautique), le ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, de l'éducation, M. José Goldemberg, et de la santé, M. Adib Jatene, conservent leurs postes. En fin de soirée, lundi, aucune autre nomination n'avait été entérinée pour les six ministères restants, ni pour les vingt-quatre secrétariats d'Etat.

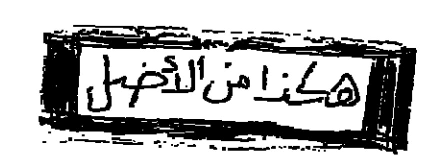
Un nombre croissant de scandales

Après de multiples remaniements, dont le plus important avait eu lieu en mai dernier lors du remplacement de l'équipe économique jusque-là dirigée par Mme Zelia Cardoso de Mello, la démission collective des membres du gouvernement était inattendue. Le gouverneur de Rio-de-Janeiro, M. Leonel Brizola, qui entretient de bonnes relations avec M. Collor, s'est lui aussi déclaré *« surpris »*. Dans l'entourage présidentiel, on précisait avec insistance que cette mesure avait été suscitée par le ministre de la justice, M. Jarbas Passarinho, vraisemblablement avec l'accord du président. M. Passarinho a confirmé son départ définitif, principalement pour cause de mésentente avec plusieurs secrétaires d'Etat ou hauts fonctionnaires.

Cette démission intervient à un moment où l'équipe au pouvoir remporte quelques succès, principalement dans le domaine économique. La signature d'un accord avec le FMI, puis avec le Club de Paris, sur le rééchelonnement d'une dette extérieure de 120 milliards de dollars, a contribué à un début de retour de la confiance des investisseurs. La baisse du taux d'inflation depuis deux mois, qui se situe tout de même autour de 20 % par mois, constitue un autre signe encourageant. Pour la première fois depuis de nombreuses années, plusieurs prix de produits ou de services ont baissé ces dernières semaines.

L'équipe gouvernementale sortante était cependant confrontée à un nombre croissant de scandales, réels ou supposés. Deux anciens ministres faisaient déjà l'objet d'une enquête judiciaire (*le Monde* daté 29 et 30 mars 1992). D'autres hauts responsables de l'Etat étaient sous le coup de dénonciations, comme le directeur de la police fédérale, M. Romeu Tuma. Le chef de l'Etat n'avait pas caché, à plusieurs reprises ces dernières semaines, son agacement devant la multiplication de ces rumeurs. Enfin, une mésentente certaine régnait entre plusieurs secrétaires d'Etat et leurs ministres de tutelle.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT



ASIE

INDE : un rapport embarrassant pour la « plus grande démocratie du monde »

Amnesty International dénonce l'usage routinier de la torture par la police

« Inde : torture, viols et morts en détention. » Tel est le titre d'un rapport publié, mercredi 25 mars, par Amnesty International. Selon l'organisation humanitaire, les graves manquements en matière de droits de l'homme qu'elle rapporte ont pu prendre toute leur ampleur du fait, notamment, *« que les policiers savent qu'ils ne risquent pratiquement pas d'avoir à rendre compte de leurs actes devant la justice, même s'ils tuent les victimes et que la vérité est mise à jour »*.

« Les gouvernements qui se sont succédé ont toujours formellement nié l'existence de la torture et n'ont rien fait pour mettre un terme à cette pratique. » Selon Amnesty, *« les responsables de la police vont souvent jusqu'à encourager le recours à la torture »* ; les plaintes *« ne font que rarement l'objet d'enquêtes indépendantes et* (...) *l'obligation légale d'ouvrir une information judiciaire sur les cas de mort en détention n'est pratiquement jamais respectée. Les investigations sont souvent entravées par la police, qui falsifie les procès-verbaux. »*

« La torture est répandue et quotidienne (...) *Des centaines, voire des milliers de personnes sont mortes »* des suites de mauvais traitements. L'objectif des policiers est certes d'obtenir des aveux ; mais, souvent, des proches de personnes interpellées sont eux aussi maltraités afin qu'ils fournissent des informations sur des suspects. Appliquée dans les affaires de droit commun, la torture est aussi pratiquée à l'encontre de militants politiques. Coups, chocs électriques, mutilations sont les sévices les plus pratiqués. Mais *« le viol est une des formes courantes de la torture »*.

Aucun des vingt-cinq Etats de la fédération n'est innocent de ces violations des droits de l'homme, indique Amnesty. Mais elles sont plus fréquentes dans les zones où ont lieu des *« opérations anti-insurrectionnelles »* en réponse aux actions – elles-mêmes souvent fort violentes – de groupes militant pour l'indépendance ou l'autonomie : Cachemire, Pendjab, Assam, Etats du Nord-Est. Des textes légaux visant à *« la prévention des activités terroristes et déstabilisatrices »* y justifient des arrestations prolongées et un élargissement de la définition des délits. Et aussi un usage très répandu de la torture, il est vrai plus souvent dénoncé du fait de son caractère politique.

Les « intouchables », citoyens à risque

Mais le rapport met en avant que, dans l'ordinaire des cas, *« presque toutes les victimes de mort en garde à vue appartiennent aux couches défavorisées de la société »*. Les *dalits* (littéralement : *« opprimés »*, connus à l'étranger sous l'appellation d'*« intouchables »*), risquent plus que les autres Indiens de mourir en détention, et ce alors que la Constitution leur reconnaît une protection particulière ! Parmi les catégories à risque figurent également les *adivasis* (aborigènes), appartenant à des tribus elles aussi protégées.

La torture est alors un procédé d'intimidation envers des hommes (et tout autant, voire plus encore, des femmes) qui *« participent à une résistance à l'exploitation économique dont ils sont victimes »*. Enfin, *« des informations faisant état de la mort de musulmans en garde à vue continuent à parvenir »* à Amnesty ; s'agissant de la principale minorité religieuse du pays, avec 115 millions de membres, il y a là une donnée qui devrait préoccuper les autorités.

L'Inde est fière d'être, avec ses 845 millions d'habitants, *« la plus grande démocratie du monde »*. Le rapport d'Amnesty, il est vrai, ne rapporte guère de faits non encore publiés par une presse vigoureuse et vigilante sur le sujet des droits de l'homme. Mais le gouvernement manifeste une grande intolérance envers toute critique. Il *« prétend que son système judiciaire, sa presse libre et les organisations de défense des libertés publiques suffisent à empêcher des violations des droits de l'homme »*. Estimant, d'évidence, qu'il n'en est rien, Amnesty formule *in fine* dix recommandations *« pour lutter contre la torture »*.

□ **Démission du ministre des affaires étrangères.** – Le ministre des affaires étrangères indien, M. Madhavsinh Solanki, a démissionné de ses fonctions, a annoncé mardi 31 mars l'agence de presse indienne PTI. Cette démission serait en rapport avec le scandale des pots-de-vin versés à des officiels par le fabricant d'armes suédois Bofors sous le gouvernement de Rajiv Gandhi, assassiné en mai 1991. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CAMBODGE : conférence sur la reconstruction fin juin à Tokyo.** – La conférence sur la reconstruction du Cambodge aura lieu les 22 et 23 juin à Tokyo, a annoncé mardi 31 mars le ministère japonais des affaires étrangères à l'issue d'une réunion préparatoire. Trente-deux pays y participeront, ainsi que la Communauté européenne et huit organisations internationales. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : remaniement ministériel.** – Le président sud-coréen Roh-Tae-woo a, lundi 30 mars, remanié le gouvernement après l'échec de son parti, le parti libéral démocrate, aux législatives du 24 mars : le PLD avait manqué d'un siège la majorité absolue. Le chef de l'Etat a désigné de nouveaux titulaires pour les ministères de l'intérieur, de l'agriculture et des transports. – *(AFP. UPI.)*

□ **PHILIPPINES : retrait d'un candidat à l'élection présidentielle.** – Le sénateur Joseph Estrada, l'un des huit candidats encore en lice pour l'élection présidentielle du 11 mai, a annoncé son retrait le lundi 30 mars. Ancienne vedette de cinéma très populaire aux Philippines, M. Estrada sera candidat à la vice-présidence sur le « ticket » de M. Eduardo Cojuangco, ami, confident et partenaire en affaires de l'ex-dictateur Ferdinando Marcos. – *(AFP. UPI.)*

Afghanistan : le nouveau « grand jeu »

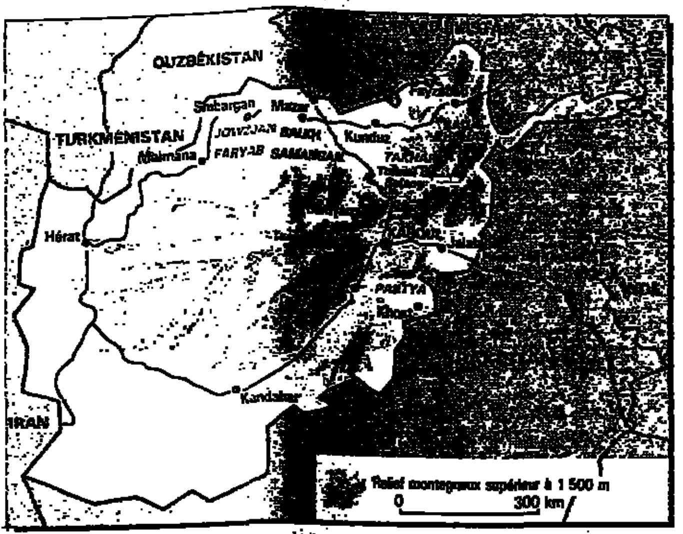
Les pays voisins suivent avec intérêt la poussée des ethnies du Nord contre les Pashtouns de Kaboul

Il existe, bien entendu, un lien entre le très net affaiblissement, ces derniers jours, du président Najibullah et les troubles qui agitent depuis janvier le nord de l'Afghanistan. La « prise en main », les 18 et 19 mars, par des forces composites (miliciens et moudjahidins) en négociations serrées, de la deuxième ville du pays, Mazar-i-Sharif, n'en a été que le moment le plus spectaculaire.

Mais ce lien est complexe. Que les partisans du chef de l'Etat lui fassent grief d'avoir mal géré la situation est certain, mais il y a plus : c'est de l'intérieur du régime que des opposants, un groupe souvent qualifié de « démocrate » par les milieux diplomatiques, défient désormais le « maître de Kaboul ». Ces personnalités jugent que le président est aujourd'hui un obstacle, le principal peut-être, à un règlement politique rapide, dans ce pays en guerre depuis bientôt quatorze ans. Ces opposants estiment aussi que la domination, depuis près de deux cent cinquante ans, de l'ethnie pashtoune sur l'Afghanistan ne peut se perpétuer.

Plusieurs de ces personnalités – comme M. Farid Mazdak, secrétaire à l'organisation du parti Watan (ex-communiste) – sont des Tadjiks, appartenant, donc, à une communauté du Nord. Le mouvement d'insubordination de milices naguère progouvernementales, ouzbèkes d'abord puis également ismaïliennes, n'est pas sans lien avec cette opposition : il la protège d'une réaction de M. Najibullah et, en retour, le soulèvement des provinces septentrionales a ainsi trouvé sa « couverture » politique.

Il existe donc une logique dans les événements d'apparence incohérente de ces dernières semaines : elle réside en une « montée » du Nord face à Kaboul, siège du pouvoir des Pashtouns, méridionaux. Cette croissance du poids des populations septentrionales a des raisons objectives. Celle qui est le plus souvent mise en avant est que, face à l'invasion soviétique, des communautés ethniques souvent tenues en lisière, voire méprisées, se sont comportées au feu avec une vaillance au moins égale à celle des Pashtouns, dont les qualités guerrières avaient jadis fondé la domination.



La montée des Tadjiks

Une autre explication, peu avancée tant elle est explosive, est que les Pashtouns ont cessé d'être une communauté dont le poids écrase les autres. Des 3,2 millions de réfugiés vivant encore au Pakistan, plus de 90 %, en effet, selon des constats convergents, sont des Pashtouns. Même si la démographie est une donnée pipée en Afghanistan, comme souvent dans le tiers-monde, un tel déplacement de populations ne peut qu'être lourd de conséquences. A en croire un *« pré-recensement »* de 1978, et en tenant compte des conséquences d'une guerre meurtrière, le pays compte au plus quinze millions d'habitants.

La proportion de Pashtouns, telle qu'elle est admise par les spécialistes reconnus, comme par exemple Louis Dupree, est de 40 %, ce qui ferait aujourd'hui six millions. S'il est vrai que trois millions d'entre eux sont au Pakistan, il en reste trois millions au pays – soit à peu près autant que de Tadjiks, pour ne rien dire des Ouzbeks (un million), des Turkmènes... C'est dire que le Nord, dont les populations ont « préféré » la migration interne à l'exil, est aujourd'hui démographiquement dominant. Cette situation se reflète à Kaboul même, où les Tadjiks sont certainement la première ethnie.

Une autre raison explique la « montée en puissance » du Nord : l'évolution des circuits économiques du fait de la guerre. Le courant commercial historiquement prépondérant, reliant le Pakistan à Kaboul, est interrompu depuis des années, même si ce manque à gagner est en partie compensé par une intense contrebande.

En revanche, l'invasion soviétique de 1979 a notamment eu pour effet de créer un continuum économique avec l'URSS – que prolonge, aujourd'hui, la contiguïté avec les nouvelles Républiques d'Asie centrale – qui a bénéficié d'abord aux provinces septentrionales. C'est ainsi que la ville-frontière de Hayratan, face à Termez, sur l'Amou-Daria, est devenu un grand bazar achalandé et grouillant d'activités. Mazar-i-Sharif, dont la population a quadruplé – pas seulement en raison de déplacements forcés de population – est aujourd'hui sans conteste la deuxième ville du pays.

Iran, Pakistan : le revirement

On peut, enfin, noter que le poids croissant pris par les milices du Nord a, lui aussi, sa logique. Pour mener à bien sa politique de « réconciliation nationale », dont il attendait qu'elle redore une image ternie par sa collaboration avec le KGB au début des années 80, le président Najibullah a quasiment immobilisé ses forces armées (pashtounes) dans la défensive. Pour les offensives qu'il devait parfois mener, ou pour garder des points stratégiques tel que le tunnel du Salang, il s'est confié à ce fer de lance qu'étaient devenus les *Jowzjanis* de l'Ouzbek Rashid Dostom ou les Ismaïliens de Said Nadeiri, originaires de la basse vallée du Bamyan.

Les pays voisins ne sont évidemment pas les derniers à s'être aperçus de ce basculement. Le Pakistan, qui a lui aussi ses populations pashtouns, et qui, pendant des lustres, a appuyé sans réserve les moudjahidins les plus fondamentalistes (tous pashtouns) contre le pouvoir pashtoun de Kaboul, s'est récemment converti à l'idée d'un règlement politique. Or celui-ci suppose que, d'une manière ou d'une autre, les frères en ethnie, ennemis jurés de naguère, ouvrent le « dialogue ».

Quant à l'Iran, qui appuyait Kaboul jusqu'à une date récente, il attaque désormais vivement M. Najibullah, et a sans doute appuyé les forces composites qui ont évincé, à Mazar-i-Sharif et dans plusieurs provinces du nord (Faryab, Jowzjan, Balkh et, pour partie au moins, Samangan et Kunduz), les généraux et gouverneurs pashtouns. Ces faits suggèrent que Téhéran – qui a déjà acquis un poids prépondérant dans le centre du pays où les Hazaras chiites sont constitués désormais en un imprenable bastion – n'a pas renoncé à jouer sa partie dans un « grand jeu » bien prêt d'être relancé si les Afghans ne font pas taire leurs querelles ethniques.

JEAN-PIERRE CLERC

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

L'opposition a remporté les deux tiers des sièges au Parlement

Le Parti démocratique a remporté, dimanche 29 mars, les 11 sièges qui étaient encore en jeu au second tour des élections législatives albanaises et consolidé ainsi sa victoire du premier tour, selon les résultats officiels publiés lundi. Ces sièges étaient à pourvoir dans des fiefs de l'ancien Parti du travail (communiste), qui avait monopolisé le pouvoir pendant plus de quarante ans. Les démocrates, qui avaient été battus par les communistes lors des premières législatives pluralistes en mars 1991, avaient recueilli au premier tour plus de 62 % des voix contre 25 % aux socialistes (ex-communistes).

Si, avec un total de 92 sièges sur 140, le Parti démocratique rate d'un siège la majorité des deux tiers à la nouvelle Assemblée, il pourra aisément atteindre celle-ci en s'alliant avec les sociaux-démocrates (7 sièges) et les républicains (1 siège). Les socialistes auront 38 députés, et un parti représentant la minorité grecque, établie dans l'extrême Sud, 2. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Le chef de l'armée de terre a démissionné

Le commandant des forces terrestres algériennes, le général Mohammed Lamari, a été mis à la retraite et remplacé par le commandant de la deuxième région militaire, le général Khelifa Rahim, a annoncé lundi 30 mars le quotidien *El-Djazaïr el-Youm*. Considéré comme un *« anti-islamiste dur »* dans les milieux militaires, le général Lamari aurait remis sa démission après l'annonce de la libération d'islamistes arrêtés depuis l'instauration de l'état d'urgence.

Les autorités ont annoncé la libération d'un nombre indéterminé de détenus à l'occasion des fêtes marquant la fin du Ramadan, le 4 avril. Cent cinquante détenus libérés du centre d'internement de Reggane, à 1 600 kilomètres au sud d'Alger, sont arrivés dimanche à l'aéroport militaire de Boufarik, à proximité d'Alger, a indiqué *El-Djazaïr El-Youm*. Plusieurs groupes ont pu quitter les centres d'Ouargla et d'In-Salah, selon des témoignages concordants. Jusqu'à présent, aucune libération n'a été annoncée de source officielle.

Dans un rapport préliminaire publié vendredi, Amnesty International s'est inquiétée des violations des droits de l'homme en Algérie, et notamment des arrestations *« arbitraires »* et des mauvais traitements infligés aux prisonniers dans les camps d'internement. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS

Le milliardaire Ross Perot confirme ses ambitions présidentielles

Envisageant de se présenter comme candidat indépendant à l'élection présidentielle de novembre prochain, le milliardaire texan Ross Perot a confirmé ses ambitions, lundi 30 mars, en désignant son colistier pour la vice-présidence : le vice-amiral James Stockdale, ancien héros de la guerre du Vietnam. Agé de soixante et un ans, M. Perot a annoncé il y a trois semaines qu'il était prêt à se lancer dans la course à la Maison Blanche, si ses partisans parvenaient à recueillir suffisamment de signatures pour inscrire son nom dans les cinquante Etats américains. Ancien élève de l'Académie navale américaine, le milliardaire est notamment connu pour avoir fait libérer deux de ses employés retenus en otage en Iran en 1979. Son message populiste s'appuie sur la dénonciation de la classe politique, accusée de ne rien comprendre aux problèmes économiques du pays. – *(AFP.)*

IRAN

Protestation contre l'absence de l'opposition aux élections

Le Mouvement de libération de l'Iran (MLI), fondé en 1961 par M. Mehdi Bazargan, qui fut le premier premier ministre de la République islamique, a déploré l'absence de l'opposition aux élections législatives du 10 avril. Dans un communiqué rendu public lundi 30 mars à Téhéran, le MLI, qui n'est pas autorisé à avoir des activités publiques, affirme que *« dans de telles conditions, les élections ne peuvent être libres »* et seront le *« monopole du pouvoir en place »*.

Indiquant que ses *« démarches auprès des autorités pour demander sa participation aux élections »* n'ont pas abouti, le MLI affirme qu'ainsi *« les centres de décisions avaient démontré qu'ils n'étaient pas prêts à se soumettre à la Constitution et ne comprenaient pas la gravité de la crise que connaît actuellement le pays. « Ce qui s'est passé en URSS, en Algérie avec le Front de libération nationale ou encore au Nicaragua, prouve clairement qu'aucun régime n'a passé de pacte éternel avec le peuple »*, ajoute le communiqué.

□ **Arrestation d'un ressortissant suisse.** – Le parquet militaire de Téhéran a annoncé, lundi 30 mars, l'arrestation d'un ressortissant suisse, M. Hans Buebler, accusé de *« relations illégales avec certains membres du personnel des forces armées iraniennes »*. Le Département fédéral (ministère) des affaires étrangères de la Confédération helvétique a confirmé lundi à Berne l'arrestation de M. Buebler. Il a affirmé n'avoir aucune raison de soupçonner qu'il y ait *« un lien quelconque »* entre cette disparition et la tension actuelle dans les relations helvéto-iraniennes due à la détention en Suisse d'un Iranien dont la France a demandé l'extradition dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien, Chapour Bakhtiar. – *(AFP.)*

LIBYE

Des étrangers empêchés de quitter le pays

Les autorités britanniques ont affirmé mardi que la Libye avait empêché, au cours des derniers jours, un certain nombre d'étrangers de quitter le pays, en leur refusant l'obtention de visas de sortie. La semaine dernière, les autorités libyennes avaient laissé entendre, qu'au cas où le Conseil de sécurité imposerait à leur pays un embargo aérien, elles pourraient répliquer en décidant la fermeture des frontières maritimes et terrestres, ce qui empêcherait ainsi les étrangers de quitter la Libye. Plusieurs pays occidentaux avaient auparavant conseillé à leurs ressortissants résidant en Libye de partir.

D'autre part, le Conseil de sécurité a reporté de vingt-quatre heures, lundi 30 mars, sa décision sur l'établissement d'un embargo aérien et militaire contre la Libye, pour des raisons à la fois diplomatiques et religieuses.

« Des chefs d'Etat arabes importants nous ont demandé de retarder de vingt-quatre heures notre décision », a déclaré l'ambassadeur américain à l'ONU, M. Thomas Pickering, alors que son collègue vénézuélien, M. Diego Arria, président en exercice du Conseil, a mis en avant des motifs religieux, la journée de lundi, vingt-septième jour du ramadan, marquant la *« nuit de la révélation »*, au cours de laquelle le Prophète a reçu la révélation du Coran.

Malgré les toutes dernières propositions libyennes, transmises à la Ligue arabe, des sanctions semblent inévitables. Ces propositions consistent à ce que les deux suspects se mettent à la disposition de l'organisation panarabe, en attendant une décision de la Cour internationale de justice saisie par la Libye. – *(AFP, Reuter.)*

MADAGASCAR

Un dirigeant de l'opposition a échappé à un attentat

M. Albert Zafy, président de la Haute autorité de l'Etat, première institution de la période de transition à Madagascar, a échappé à un attentat, lundi 30 mars, à Tananarive *(nos dernières éditions du 31 mars)*. Un camion de la voirie, chargé de quatre fûts d'essence et de plusieurs bouteilles de gaz, a explosé à proximité de son domicile.

Depuis l'ouverture, le 22 mars, du Forum national, dont les travaux doivent aboutir à la mise en place d'une nouvelle Constitution, les incidents se multiplient entre les Forces vives – le mouvement d'opposition qui a mobilisé la population contre le régime du président Didier Ratsiraka l'an dernier – et les partisans du chef de l'Etat. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Echec d'une marche pour l'indépendance du Cachemire

La deuxième marche pour l'indépendance du Cachemire, convoquée pour le lundi 30 mars par le JKLF (Front de libération du Jammu-Cachemire), est loin d'avoir eu l'ampleur de la précédente, organisée le 12 février, qui avait réuni des dizaines de milliers de participants.

Seuls cinq des quelques centaines de sympathisants du JKLF qui avaient décidé de braver les forces de l'ordre d'Islamabad sont parvenus, selon des sources proches des indépendantistes cachemiris, à passer de la partie pakistanaise à la partie indienne du territoire disputée depuis 45 ans entre les deux pays du sous-continent. New-Delhi, qui avait promis de tirer sur quiconque franchirait la ligne de cessez-le-feu, n'a fait aucun commentaire.

Coté indien, deux mille personnes ont manifesté à Srinagar, la capitale du Cachemire. Le chef du JKLF, M. Javed Mir, avait décidé *in extremis* d'annuler la marche « symétrique » de ses partisans vers la partie pakistanaise. Cette décision est survenue après que les autorités d'Islamabad, soucieuses d'éviter tout nouvel affrontement avec l'Inde, eurent arrêté, le 25 mars, M. Amanullah Khan, leader du mouvement installé à Rawalpindi (Pakistan), ainsi que son état-major. Islamabad avait durement réprimé la marche du 12 février, provoquant la mort de 16 personnes. – *(AFP, UPI.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : visite officielle du ministre ivoirien des affaires étrangères.** – M. Amara Essy, ministre ivoirien des affaires étrangères, est arrivé, lundi 30 mars, en Afrique du Sud, pour une visite officielle, la première d'un ministre d'Afrique noire dans ce pays. De nombreuses missions ivoiriennes, y compris ministérielles, se sont rendues en Afrique du Sud au cours des dernières années, mais ce voyage est le premier à être annoncé publiquement. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : Washington demande des explications sur les disparitions au sein de l'UNITA.** – Le département d'Etat a annoncé, lundi 30 mars à Washington, que M. James Baker a demandé par écrit à M. Jonas Savimbi, chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), des explications sur la disparition de dirigeants de son mouvement. Selon des dissidents de l'UNITA et un dirigeant socialiste portugais, deux représentants du mouvement auraient été exécutés en août dernier (*le Monde* du 28 mars). – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : nouveaux assassinats pour prélèvements d'organes.** – La police colombienne a découvert, à la faculté de médecine de l'université de Barranquilla, port de la côte caraïbe, deux nouveaux corps d'indigents, assassinés pour tirer profit de la vente de leurs organes, a-t-on appris lundi 30 mars. Au total, les restes de vingt-trois personnes ont été découverts dans cette faculté depuis le 1er mars. Seize personnes ont été arrêtées dans cette affaire, dont des vigiles de l'université accusés d'avoir touché jusqu'à l'équivalent de 1 100 francs pour accomplir leur sinistre besogne. – *(AP.)*

□ **DJIBOUTI : l'armée française renforce sa présence dans le Sud.** – Un escadron blindé de l'armée de terre française a été envoyé vers la région de Yoboki, dans le district de Dikhil (sud-ouest du pays), afin de *« veiller au maintien du cessez-le-feu »*, a indiqué, samedi 28 mars, à Djibouti, le directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay, M. Paul Dijoud. La veille, les rebelles du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) avaient annoncé la suspension du cessez-le-feu (qu'ils avaient décrété unilatéralement, le 28 février) et demandé aux forces françaises de se retirer. M. Dijoud a précisé qu'il allait rencontrer les responsables du FRUD, pour faire le point avec eux et avancer dans la recherche d'une *« solution raisonnable »*. – *(AFP.)*

□ **HONGRIE : décès de la veuve de Janos Kadar.** – Maria Kadar, veuve de l'ancien numéro un hongrois, Janos Kadar, est décédée, lundi 30 mars à Budapest, à l'âge de quatre-vingts ans. Ancien fonctionnaire du Parti communiste, elle avait abandonné ses responsabilités après la mort de son mari, le 16 juillet 1989. Janos Kadar demeura pendant trente-deux ans à la tête du Parti communiste. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : libération du pacifiste Abie Nathan.** – Accusé d'avoir violé la loi en rencontrant M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, M. Abie Nathan, le célèbre militant pacifiste israélien, a été libéré lundi 30 mars. Le président Chaïm Herzog a réduit à six mois (déjà accomplis) la peine de dix-huit mois de prison à laquelle il avait été condamné. M. Nathan a déclaré qu'il se soumettrait pendant les trois prochains mois à la loi qui interdit tout contact avec une organisation « terroriste », mais il a estimé que cette législation sera modifiée après les élections du 23 juin. – *(AFP.)*

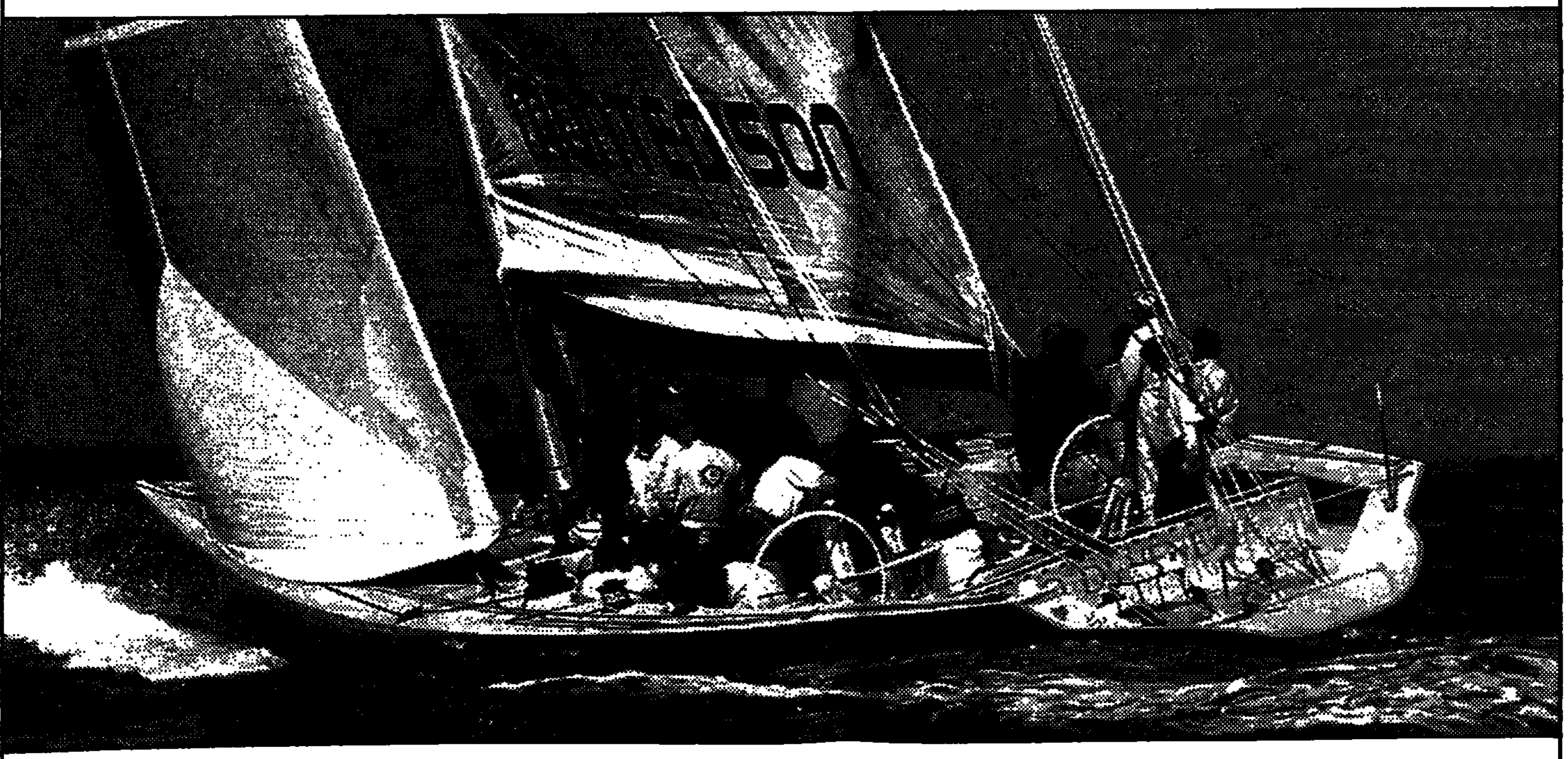
□ **MAROC : cinq athlètes ont fait défection aux Etats-Unis.** – Cinq athlètes marocains ont fait défection aux Etats-Unis après avoir participé au championnat du monde de cross-country à Boston, le 21 mars, a rapporté lundi 30 mars la presse marocaine. Les sportifs ont disparu peu avant l'embarquement, après avoir reçu leurs passeports, selon une source proche de la Fédération royale marocaine d'athlétisme. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : le ministre des finances a été remercié.** – Le président Yoweri Museveni a procédé, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 mars, à un remaniement ministériel, marqué notamment par l'éviction du ministre des finances, M. Chrispas Kiyonga. Ce dernier est remplacé par M. Mayanja Nkanji, ancien ministre du plan, qui dirigera désormais un ministère résultant de la fusion des précédents ministères des finances, du plan et du développement économique. – *(AFP.)*

□ **SOUDAN : le CICR menacé d'expulsion.** – Dans un communiqué rendu public samedi 28 mars, le gouvernement soudanais a accusé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) d'apporter une assistance aux *« rebelles »* sudistes de l'APLS (Armée populaire de libération du Soudan) et a menacé d'expulser les délégués de l'organisation si celle-ci *« ne régularise pas sa situation »*. Le CICR, qui vient en aide aux victimes de la guerre et de la famine, tente actuellement d'obtenir de plus amples informations de la part du gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SURINAM : prochain retour des réfugiés en Guyane.** – Les réfugiés du Surinam, installés depuis 1986 en Guyane française, pourront retourner dans leur pays à partir du 2 avril, a annoncé lundi 30 mars le sous-préfet de Guyane à Saint-Laurent-du-Maroni. Le transfert de ces réfugiés (près de six mille), selon un plan élaboré par les autorités françaises avec le Surinam et l'ONU, devrait durer six mois. Ces personnes avaient fui l'est du Surinam en proie à la guérilla et avaient jusqu'ici refusé de rentrer chez elles par crainte de représailles. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : le gouvernement est prêt à « coopérer » avec Amnesty International.** – Le gouvernement tunisien s'est dit, samedi 28 mars, prêt à *« coopérer »* avec Amnesty International, pour examiner les allégations de violations des droits de l'homme, dont l'organisation avait fait publiquement état, début mars. Reconnaissant que *« certains abus ont été commis »*, le gouvernement affirme qu'*« il n'existe pas de prisonniers de conscience en Tunisie et que nul n'est arrêté s'il n'a pas commis de crime ou n'y a pas participé »*. – *(AFP.)*



Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les Ligues, ferments de la réforme

Régionalistes, poujadistes, voire racistes, les Ligues ont bouleversé la vie politique. Quel que soit leur score, elles auront poussé les grands partis à se remettre en question

Les électeurs italiens sont appelés à renouveler la Chambre des députés et le Sénat, le dimanche 5 et le lundi 6 avril. La représentation proportionnelle favorisera une fois encore les partis traditionnels, qui ont la haute main sur l'établissement des listes, et le gouvernement qui en sortira ne devrait pas être très différent de ceux qui l'ont précédé, avec une domination de la démocratie chrétienne, ce « parti de la majorité relative », comme c'est le cas depuis les débuts de la Première République.

Pourtant, ce scrutin est marqué par plusieurs inconnues : où vont aller les voix du Parti communiste, qui représentait encore, il y a quelques années, un quart de l'électorat ? Dans quelle mesure se porteront-elles sur son avatar, le Parti de la gauche démocratique (PDS) ? Les catholiques continueront-ils, suivant en cela l'appel de leurs évêques, à donner leurs suffrages aux démocrates chrétiens, malgré l'effondrement du communisme ?

D'autres éléments perturbateurs sont venus troubler le jeu : le président de la République lui-même, Francesco Cossiga, appelle de ses vœux une Deuxième République ; dans le Nord, les ligues régionalistes revendiquent une autonomie pour se séparer du « Sud maffieux » que combat aussi l'ancien maire de Palerme, Orlando, tandis que l'Alliance référendaire, qui revendique des adeptes dans tous les partis, prône une réforme de l'Etat, l'adoption du scrutin majoritaire, la rupture avec le clientélisme, bref une modernisation de la société italienne qui lui permette de ne pas rater son entrée dans l'Europe de l'union politique et monétaire.

Les élections du 5 avril seront-elles une étape décisive vers le renouveau, ou la répétition d'un scénario trop connu ?

D. V.

MILAN

de notre envoyée spéciale

SUR le tract figurent une paire de ciseaux stylisée et un simple slogan : *« Séparez-vous de l'Italie des voleurs. »* Derrière, en quelques phrases, tout le programme : pour une Lombardie européenne et libre, une Europe régionale, une fiscalité juste où les ressources restent là où elles sont produites ; et contre la mafia politique et criminelle, l'émigration sauvage, l'école coloniale gérée par Rome...

Un aide-mémoire, plus qu'un tract, comme le refrain de ces chansons trop connues que l'on reprend en cœur dès les premiers mots. Qui ne les connaît ici à Bergame, à Brescia, à Milan ? Dans cette *« Padania »*, la République du Nord qui existera un jour peut-être si celui que l'on appelle le «Sénateur», le chef mythique de la Ligue nord-Ligue lombarde, Umberto Bossi, dont la photo fétiche figure à côté de celle du candidat local à la Chambre, tient son pari. Et pour cette première grande bataille électorale des législatives du 5 avril, après l'engagement décisif de novembre dernier où elle était arrivée en tête devant les grands partis à l'élection communale de Brescia, la Ligue caracole encore très haut dans les sondages : de 20 % à 30 % dans le Nord, plus de 10 % de moyenne nationale. Le « Sénateur » qui aime les comparaisons viriles et imagées, peut bien continuer à dire de sa voix rauque qui travaille si bien les foules : *« La Lega ce l'ha duro ! »* (« La Ligue bande encore »).


LUIGI BALDELLI/CONTRASTO

« Roma la ladrona »

Au commencement, en 1979, il y avait Bossi, un malaise grandissant et beaucoup de folklore. Fantasque, désordonné mais convaincu, Bossi, ce fils de travailleur qui, outre des études scientifiques poussées, a fait un peu tous les métiers, de la blanchisserie à la chanson, pour aider sa famille, venait de découvrir Bruno Salvadori, chef de l'Union valdotaine mais surtout fédéraliste convaincu. La Ligue lombarde naîtra officiellement en avril 1984 ; en 1987, elle n'est plus seulement ces quelques inscriptions sur les murs des cités du Nord, dénonçant *« Roma, la ladrona »* et auxquelles personne ne prête vraiment attention, Bossi est entré au Sénat. Un tout petit loup dans une trop grasse bergerie.

Mais pour l'instant Rome se gausse de ce sénateur débraillé à la fois féroce et candide, au physique d'étudiant attardé qui fume cigarette sur cigarette, en s'époumonant comme un gosse mal élevé contre *« la canaille démo-chrétienne et son chef De Mita qui est laid, même la nuit »* ; ou encore La Malfa, le chef des républicains, rebaptisé « la Mafia » tandis que Craxi, le socialiste, devient « Crassi ». Ses saillies ne suscitent qu'un haussement d'épaules, ses troupes, une bande de jeunes déguisés en arbalétriers moyenâgeux, un sourire de dérision, on les surnomme les *« balubas »*.

En juin 1991, c'est l'apothéose : à Pontida, au cours d'une espèce de kermesse médiévale, Bossi annonce la future naissance de la « République du Nord » (Piémont, Lombardie, Vénétie, Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane), sa capitale sera Mantoue, son symbole, l'épée d'Alberto da Giussano, le héros lombard du XIIe siècle qui se battait contre l'empereur et dont le Risorgimento avait déjà fait le symbole de la liberté communale. Enfin, cri de ralliement, bien sûr : sus à Rome et à la partitocratie : *« Tous à la mer ! »*

La réaction, cette fois, ne se fait pas attendre : *« République d'opérette »*, *« Penseur de Pizzeria »*, commentent les journaux. Les Lombards se battront sans la presse, car la lutte est désormais engagée. Et l'épée de la Ligue tape dur sur le « bouclier » démo-chrétien. Avec la perspective de l'Europe communautaire qui oblige à mettre les comptes à plat, le déficit public qui s'accroît, les immigrés aux frontières, et surtout quarante-cinq ans d'immobilisme et de prise en charge du *« Sud mafieux »* par le *« Nord qui travaille »*, la Ligue marque des points. Elle chevauche un mouvement de protestation toujours plus bouillonnant et diffus mais qui la porte aussi toujours plus loin, jusqu'aux 24,4 % du score inattendu de Brescia.

Qu'elle le veuille ou non, la Ligue est devenue un parti, un essaim de partis, qu'il n'est pas facile de gérer, de contrôler. D'autant que les coups pleuvent, et certains sont assez bas. Populisme ? Poujadisme ? Régionalisme xénophobe ? Voici le temps des analyses, et des catégories. La ligue inquiète, mais qu'est-ce que c'est ? Ecoutons Renato Mannheimer, sociologue de Milan et l'un des premiers auteurs sur le sujet : *« Pour adhérer à la Ligue, c'est facile : pas besoin d'adhérer à un programme, ce sont juste des slogans, des lieux communs. Elle ne veut pas vraiment gouverner, à Milan les conseillers municipaux liguistes n'ont jamais fait de proposition spectaculaire à ma connaissance. Mais, paradoxalement, la Ligue a réussi à créer un sentiment « d'appartenance » et c'est surtout cela son succès. Dans le nord de l'Italie, jusqu'à ces dernières années, il y a toujours eu des espèces de sous-cultures politiques auxquelles les gens s'identifiaient : une sous-culture catholique en Vénétie, « rouge » en Emilie-Romagne, etc. Avec l'érosion des partis traditionnels, tout cela a disparu, les gens se sentent dépossédés d'une partie de leur identité. La Ligue recrée ce « cercle » affectif et culturel, d'autant qu'elle emploie un langage assez grossier, un langage de bistrot proche de la rue, et non le langage du « palais », celui d'une classe politique définitivement coupée de sa base... »*

Un succès qu'il faut bien assumer. Obligé de se frotter au système qu'il veut détruire, Bossi, qui porte à présent cravate et participe à des débats télévisés, a publié une autobiographie : *Vent du nord*. Le mythe a perdu son mystère, désormais classé en librairie. Epuisé par la concurrence, qui du « pacte référendaire » au Parti républicain s'en prend aussi à la « partitocratie », le chef des Lombards se laisse aller à des accès d'autorité. A des excès de fatigue aussi ; en décembre une alerte cardiaque le contraint à se ménager, l'éternel étudiant a tout de même cinquante ans. La Ligue apeurée attend le retour de son guide, sans lui, venu incarner ses idées, que serait-elle ?

Le temps des scissions

Dans ce bouillonnement de contestation, quelles sont au juste ses idées : l'heure cette fois est à l'introspection. Mais y a-t-il une seule vérité à la Ligue ?. Premières querelles, premières scissions. Trois des principaux lieutenants de Bossi s'en vont à l'automne fonder une Ligue rivale. Le «Sénatur» ne décolère pas contre les *« traîtres qui faisaient le complexe de l'« auto blu »* (la voiture de fonction) *et se sont laissé acheter »*. Il y voit la main des socialistes, dont il convoite une partie de l'électorat, ou, pourquoi pas, celle de la CIA, car le chef de la Ligue n'en fait pas mystère, il se sent menacé. *« Je dérange trop, on en veut à ma vie »*, confie-t-il à plusieurs reprises.

Dans son bureau milanais, le conseiller Prosperini, un des «traîtres» (*« un abruti raciste »*, dira Bossi), en tout cas une montagne humaine au franc-parler, s'explique : *« Je suis rentré à la Ligue lombarde car j'étais amoureux de ce mot, et surtout j'en avais assez de payer des impôts pour récupérer en échange des services merdiques. Devant Bossi, tout le monde tremble, il n'y avait que moi qui parlais, les autres me disaient : tu es notre Eltsine, car moi au moins, contrairement à lui, je veux mettre en pratique nos idées. »* Un Eltsine qui parle en dialecte allemand avec des amis aux positions bien arrêtées : *« Les gens du Sud ont des caractères génétiques bien différents, sans compter la mentalité bourbonique qui privilégie l'Etat*, commentait l'un d'eux. *Ce sont des dolichocéphales levantins, nous ici sommes des brachycéphales alpins. Vous voyez bien la différence. »* Question de sensibilité.

Justement. A Cene, près de Bergame, l'unique petite commune d'Italie gérée depuis deux ans par la Ligue, et observée au microscope par les analystes politiques depuis le début de la campagne, le conseil municipal en a assez de cette étiquette de « raciste » qu'on veut lui adjoindre. Réunis dans le bar «Cobas», le café de l'adjoint au maire, plusieurs, des purs qui reversent leur émoluments au profit d'enfants malades, nous ont confié leur désillusion : *« Pourquoi tant d'acharnement contre nous ? Nous avons ici des Marocains et des Sénégalais, il y en a même un dans la Ligue et ça n'a jamais posé problème ! Notre problème, c'est de résoudre les difficultés de la vallée, c'est tout. En deux ans, nous nous sommes efforcés de savoir où allaient les fonds publics et d'établir, pour la première fois peut-être, un peu de transparence à la mairie... Rien de spectaculaire. On ne peut réformer Rome à nous seuls. »*

Même amertume au petit local de la Ligue, dans le cœur de Brescia, la ville symbole de l'avancée lombarde. *« Nous avons refusé de manger les spaghettis dans le plat commun, ou, si vous préférez, nous avons refusé d'aller à la soupe. Résultat nous avons perdu la mairie »*, dit avec fatalisme le *capogruppe* Tabladini. Il n'est pas facile de se frotter au pouvoir de Rome, et après son score éclatant en novembre, en quelques semaines, la Ligue s'est tout bonnement fait évincer de la direction de la municipalité. Pour compenser les voix qui manquaient, démocratie chrétienne en tête, les grands partis, vexés, n'ont eu qu'à imaginer une combinaison légèrement plus compliquée. *« Nous recommencerons et cette fois sera la bonne »*, conclut, dans un sourire têtu, Roberta Pizzicara, celle que la presse n'appelait plus que *« la Pizzicara »*, la jeune prof de trente-sept ans qui devrait être aujourd'hui Mme le maire : *« Je suis peut-être une néophyte en politique, mais même s'ils se moquent de nous à Rome, la Ligue aura suffisamment fait bouger les choses pour qu'on ne puisse revenir en arrière. » « Le temps ne travaille pas pour Bossi »*, disait encore Renato Mannheimer, mais le « vent du nord » suffit peut-être à attiser les réformes ? Pourquoi pas.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une vraie crise, enfin !

par Sergio Romano

L'ITALIE en crise est le titre d'une tragi-comédie qui se joue depuis plus de vingt ans sur la scène transalpine et qui a cessé depuis longtemps d'intéresser les lecteurs de la presse européenne. Les complots et les intrigues se ressemblent comme deux gouttes d'eau, les acteurs sont toujours les mêmes, et l'action dément une règle célèbre de la dramaturgie selon Tchekhov : l'auteur ne doit pas suspendre un fusil au mur dès le premier acte de sa pièce s'il ne veut pas que l'on tire avant la fin du troisième. En Italie, les fusils partent souvent, surtout en Sicile, en Calabre et en Campanie, mais les personnages blessés ou tués – l'Etat, la justice, la conscience morale, l'ordre public – se relèvent dans les coulisses et réapparaissent sur la scène à l'acte suivant, comme si l'arme avait été chargée à blanc.

La Quatrième République

Menacée et condamnée à mort dès les grandes crises sociales des années 70, la Première République est toujours vivante. Réunis à son chevet, les partis qui la gouvernent soutiennent qu'elle n'est qu'un malade imaginaire. La Démocratie chrétienne, au pouvoir de manière ininterrompue depuis 1944, est convaincue que les élections du 5 avril ne l'empêcheront pas de continuer à gouverner le pays, avec quelques variations de cap et quelques mises à jour, pour les cinquante prochaines années. Je pense que les médecins se trompent et que l'Italie est beaucoup plus malade qu'ils le croient. Ses maux, sont depuis vingt ans et à plus grande échelle, ceux de la France à la veille du retour de de Gaulle : gouvernements de coalition, instabilité ministérielle, « trafics d'influence », faiblesse des institutions. Mais deux facteurs qui ont précipité la crise politico-constitutionnelle de la Quatrième République et facilité l'avènement de la Cinquième sont absents dans le cas italien. Nous n'avons pas de guerre d'Algérie, et nous n'avons pas de grand personnage historique auquel le pays pourrait confier son salut. Quand l'Italie fut menacée par le terrorisme à la fin des années 70 et au début des années 80, le Parti communiste est venu en aide à la Démocratie chrétienne et éleva avec elle une sorte de mur de caoutchouc contre lequel rebondirent pendant quatre ans les attentats des Brigades rouges et des autres groupuscules de gauche et de droite qui voulaient porter un coup « au cœur de l'Etat ».

Une fois surmontée la menace terroriste, le pays a traversé pendant une bonne partie des années 80 une longue phase de développement économique. Mais la prospérité de ces années a aggravé, plutôt que soigné les maux de l'Italie. La richesse accumulée par une industrie particulièrement souple et florissante n'a pas été utilisée pour résorber le déficit public et moderniser les grandes infrastructures, mais pour permettre aux partis politiques de mieux contrôler la société italienne. L'argent gagné a été dépensé, surtout au Sud, pour payer des retraites, des emplois improductifs, des financements privilégiés et des travaux publics d'une utilité économique douteuse. En a tiré profit une large couche parasitaire, qui garantit aux candidats les voix des électeurs. En a tiré profit, dans quelques régions méridionales, la criminalité organisée, qui reverse aux partis sous forme de suffrages l'argent des appels d'offres publics et des financements de complaisance.

Paradoxalement, les années où l'Italie a fait preuve d'une grande vitalité sont celles pendant lesquelles les services essentiels d'un Etat moderne – transports, télécommunications, santé, efficacité de l'appareil d'Etat – se sont gravement détériorés et pendant lesquelles la dette publique a augmenté jusqu'à représenter environ 10 % du PIB. L'Italie est aujourd'hui plus vieille, plus négligée et plus laide qu'elle ne l'était avant son dernier miracle économique.

De ce colossal gaspillage des ressources nationales souffrent avant tout les régions les plus productives du centre et du nord de l'Italie. Ainsi sont nés au Nord, vers la fin de la précédente décennie, de nouveaux mouvements politiques – les ligues – qui demandent l'autonomie de leurs régions et vont jusqu'à proposer la transformation de l'Etat unitaire en Etat fédéral ou confédéral. Une fracture entre le Nord et le Sud s'esquisse ainsi au début des années 90, qui met en péril l'unité nationale. Privée d'une guerre d'Algérie et d'un général de Gaulle, la Première République pourrait continuer à décliner doucement encore longtemps. Mais ces derniers temps, deux événements ont brusquement accéléré sa crise : la mort du Parti communiste et le sommet de Maastricht.

Deux guerres électorales

La mort du PCI a rendu théoriquement disponible 25 % de l'électorat et a ouvert une course à la succession dans laquelle les anciens communistes courent dans deux formations, fruits de la scission de leur vieux parti : le PDS (Parti démocratique de la gauche) et Refondation communiste. L'Italie politique est ainsi le théâtre de deux guerres électorales : une guerre à l'intérieur de la citadelle entre les partis politiques pour la répartition du patrimoine communiste, et une guerre sur les murs de la forteresse contre l'assaut de la part des Ligues.

Le sommet de Maastricht, plus récemment, a fixé les critères auxquels les pays de la Communauté devront se conformer pour pouvoir adhérer, en 1996 ou 1999, à l'Europe économique et monétaire. L'Italie, en particulier, devra diminuer de moitié son taux d'inflation et réduire des deux tiers le déficit public. Il faudra que la « partitocratie » italienne cesse de s'alimenter aux frais de la communauté nationale et que de nouvelles règles politiques et constitutionnelles, parmi lesquelles en premier lieu la réforme électorale, réduisent de manière drastique son pouvoir. Il est improbable que les « souverains » acceptent d'abdiquer spontanément, mais le vote du 5 avril pourrait faire trembler leur trône. Le résultat des élections sera d'autant plus efficace que le Parlement qui en sortira sera incapable de trouver une majorité quelconque et que les partis seront obligés d'affronter, après un salutaire examen de conscience, une nouvelle échéance électorale. Ce sera « la guerre d'Algérie » de la Première République italienne.

En indiquant les facteurs de la crise, je n'ai pas évoqué le rôle déstabilisateur que le chef de l'Etat a joué, avec ses interventions provocatrices, au cours des deux dernières années. Mais Francesco Cossiga n'est pas le responsable de la crise. Il n'est que l'aiguille du sismographe. Avec sa « guérilla » politico-constitutionnelle contre les partis et contre les institutions dont ils se servaient pour consolider leur pouvoir, Cossiga a déchiré le voile qui cachait pudiquement les vices du système politique. En chinois, on pourrait affirmer qu'il s'est servi de la présidence de la République pour bombarder l'état-major depuis les murs du Quirinal ; en français, qu'il a joué à la fois le rôle de Coty et de de Gaulle.

▶ Ancien ambassadeur, Sergio Romano écrit pour plusieurs journaux et périodiques italiens.

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

Gianfranco Miglio, l'idéologue des Ligues

« Nous ne sommes pas Le Pen ! »

COME

de notre envoyée spéciale

UN petit air de ressemblance avec Revel, une estime réciproque avec Duverger et une admiration non cachée pour Napoléon, du moins le Napoléon de la « *République cisalpine* », naturellement : dans le confort cossu de sa propriété, perchée sur les hauteurs qui dominent le lac de Côme, le professeur Gianfranco Miglio, spécialiste renommé de sciences politiques de l'université catholique de Milan, cultive, à soixante-quatorze ans, son jardin avec sérénité. Lui qui, dès 1964, écrivait un article remarqué sur la faillite de l'Etat en Italie voit aujourd'hui ses idées servir de bannière à la Ligue lombarde. Et tandis que les fantassins de la Ligue se battent dans les plaines, sous l'autorité du turbulent sénateur Bossi, pour lequel il a « *beaucoup d'affection* », le professeur, lui-même candidat au Sénat, peut s'accorder le temps de penser : « *Je suis le cerveau de la Ligue* », dit-il avec simplicité.

Descendant d'une lignée de notaires dont on retrouve la trace depuis le XIIIe siècle près de Côme, Gianfranco Miglio se veut avant tout « *lombard* », c'est-à-dire « *parmi les plus européens des Italiens* ». « *On parle des grandes familles romaines, napolitaines, etc., mais jamais lombardes*, dit-il. *L'esprit lombard, c'est un esprit citadin, mercantile et voyageur, celui de la constellation des grandes cités du Nord. Notre idée de l'Italie, c'est plus un fédéralisme à la Carlo Cattaneo qu'un nationalisme à la Mazzini. Les plus nationalistes, on les trouve au sud, là où la Démocratie chrétienne va marquer des points, là aussi où les systèmes politiques anesthésient les consciences sous les faveurs. Cette élection, ce sera le Nord contre le Sud.* »

Une République du Nord

Et voilà le grand mot lâché : le « Sud ». Ce Sud que « *le Nord aide depuis quarante ans sans résultat* » et dont M. Miglio ne veut plus s'embarrasser dans le futur découpage en trois parties du pays (Nord, Centre, Sud), seul capable à ses yeux de s'insérer dans une « *Europe des régions* » : « *Nous voulons que les régions se regroupent en macro-régions. Par exemple, le Tyrol, le Trentin et le Haut-Adige. Il existe déjà une association « Alpe-Adria » qui englobe Trieste; nous, ici, nous avons des rapports avec les cantons helvétiques. Après tout, Napoléon, après sa victoire glorieuse contre les Autrichiens, avait déjà jeté les bases de la constitution d'une République du Nord...* »

L'autre grand ennemi, c'est Rome : « *Rome, le véritable nid de la Mafia, où se sont incrustées l'inefficacité et la corruption.* » Rome, la quintessence du système que la Ligue veut combattre : « *Un système dans lequel le gouvernement ne gouverne plus, les dépenses publiques servent aux partis, la DC, le PSI, mais aussi l'ancien PCI pour entretenir leur clientèle. Le résultat, c'est que la classe politique actuelle ne peut rien changer sans se condamner elle-même au suicide, tandis que dans le Sud la Mafia a pris tout simplement la place de l'Etat. De plus, s'est créée toute une bureaucratie, énorme et pesante. Les postiers, les petits enseignants sont calabrais ou siciliens, et le Nord a l'impression d'être gouverné par un peuple étranger, qui lui inculque des valeurs étrangères.* »

Alors raciste, la Ligue? « *Bossi et moi-même, nous ne sommes pas Le Pen !* », s'insurge le professeur. « *Et puis surtout, l'Italie n'est pas la France. Chez vous, il y a régulièrement des explosions de chauvinisme; chez nous, le racisme est un phénomène superficiel en dépit de quelques épisodes négatifs comme l'exode récent des Albanais refoulés chez eux. Mussolini se mettait suffisamment en colère à l'époque lorsque les Allemands se plaignaient du peu d'empressement des Italiens à pourchasser les juifs.* »

Quant au risque de dérapage à droite, M. Miglio entend préciser : « *Il est vrai que la Ligue s'articule autour d'un « bloc social » qui va du paysan illettré au professeur d'université, et que c'est précisément un « bloc social » qui a autrefois porté les fascistes au pouvoir, mais la comparaison s'arrête là. Eux voulaient un Etat fort, ce que veut aussi Le Pen. Nous, nous voulons une fédération.* » La Ligue, de mouvement de protestation diffus, s'est insensiblement transformée en parti et n'en prône pas moins un certain « ordre » : « *Nous voulons, c'est clair, un retour à la légalité et la restauration des fonctions de la magistrature. Enfin, ce n'est pas outrancier de vouloir aussi que la permissivité s'arrête et que si l'on a commis un crime on aille en prison.* »

« La pointe de diamant de la contestation »

Changer le système, soit. Mais ces idées ne sont-elles pas déjà revendiquées par tous ces mouvements « transversaux » qui de la « Rete » au pacte référendaire de Mario Segni veulent faire passer de vraies réformes? « *Nous avons des points communs*, reconnaît Gianfranco Miglio, *mais nous sommes plus agressifs, nous sommes la pointe de diamant de la contestation.* » Une armée forte de 200 000 inscrits et de « *dizaines de milliers d'autres sympathisants.* »

Alors pourquoi ne se manifestent-ils pas ouvertement, y compris ces fameux hommes d'affaires qui, dit-on, soutiennent la Ligue dans l'ombre? « *Tout simplement car c'est encore trop dangereux de se déclarer, le système en place serait prompt à s'en débarrasser. Nous fonctionnons dans le secret comme les anciens Carbonari*, dit-il en riant, *mais à l'inverse, pas question de l'unité italienne !* » Et si la Ligue n'a pas encore de dirigeants ni de vrais hommes d'Etat à proposer – Bossi et Miglio exceptés – ce n'est pas non plus un problème : « *Nous n'aurons qu'à désigner des hommes politiques à qui nous ferons confiance, en leur décernant un label de la Ligue, une espèce d'étiquette « pure laine » pour la classe politique.* »

Entre Miglio, l'érudit, l'idéologue transfuge de la DC dès la fin des années 50 après avoir milité dans un groupe de résistance catholique, et Umberto Bossi, le battant, le « petit caporal » adulé de la Ligue, on dit parfois aussi que le dialogue n'est pas facile. L'un sait ce qu'il veut, l'autre peut-être pas. Le professeur dément énergiquement : « *Nous n'avons qu'un objectif commun, gagner soixante à cent parlementaires, que nous prendrons sans doute aux communistes et aux socialistes. Ce sera notre première bataille : entrer dans le nouveau Parlement, car ce sera nécessairement un Parlement constituant. Ensuite, nous irons à la conquête du pouvoir local, et notre future République du Nord, la « Padania », existera dans les faits. Il n'y aura plus qu'à lui donner une Constitution.* » Et le professeur, un peu Clausewitz [?] aussi à ses heures, de rêver : « *Notre* [?] *bataille décisive, nous la livrerons en 1995, pour les municipales et les régionales. Ce sera l'Austerlitz de la Ligue...* »

M.-C. D.

L'Alliance référendaire veut transformer l'Etat

nous déclare Mario Segni (DC)



Député de la Démocratie chrétienne (DC), avocat, professeur et âgé de cinquante-deux ans, Mario Segni, fils d'un ancien président de la République italienne, est le promoteur de ce que certains appellent « l'hérésie référendaire » *et d'autres* « le parti qui n'existe pas ». *Objectif : promouvoir des référendums pour changer le système à la proportionnelle qui divise et affaiblit les gouvernements en Italie depuis quarante-cinq ans. Mais que veut exactement cette coalition hétéroclite qui recrute dans tous les partis et dit n'en vouloir former aucun ? Mario Segni s'en est expliqué au* Monde.

« Ce pacte est né du mouvement pour le référendum. C'est une initiative qui s'est développée ces deux dernières années en Italie, et dont le but est très précis : la transformation de l'Etat italien, et d'abord celle de la loi électorale pour passer de la proportionnelle à un système majoritaire ou, selon l'expression de Duverger, d'une démocratie indirecte « médiate » à une démocratie immédiate. Ce qui confère à l'électeur le pouvoir de faire un véritable choix. Celui qui gagne doit être capable de gouverner pour quatre ou cinq ans. La faiblesse et l'instabilité de nos gouvernements, liés à la « partitocratie », les ont empêchés d'affronter les défis du pays, notamment le déficit public et la criminalité. C'est aussi pour cette raison que nous préconisons l'élection directe des maires ainsi qu'un scrutin uninominal majoritaire pour élire les parlementaires. Cette démarche a réussi à rassembler un certain nombre de personnes très différentes autour d'un objectif clairement défini : du PDS, à gauche, à la Démocratie chrétienne, avec des libéraux, des républicains, des radicaux ou Orlando, de la « Rete ».

» En juin dernier par exemple, à l'occasion du référendum (sur la simplification du scrutin préférentiel), se sont retrouvés autour du « oui » des responsables du patronat, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du monde agricole et une bonne partie des syndicalistes. Ils ont été rejoints par des intellectuels et les représentants les plus divers du monde culturel. Et nous avons gagné. En somme, ce n'est pas seulement un agrégat d'hommes politiques d'horizons différents, mais plutôt un grand sursaut de la société civile que nous avons déclenché.

« Changer la classe dirigeante »

– *Est-ce un simple lobby pour les réformes ou, comme on le dit déjà, un véritable parti transversal? La démarche est ambiguë.*

– Un lobby, non, c'est plutôt pour les entreprises. Nous ne voulons pas non plus créer un parti unique ni constituer un gouvernement. Cette force, nous l'appellons Alliance référendaire, elle est constituée par des fractions de partis très différents. Il s'agit de regrouper des forces qui peuvent lancer la réforme électorale. Dès qu'elle sera accomplie, chacun rentrera chez soi. Il n'y a rien d'ambigu dans notre démarche, c'est la plus claire qui soit. Notre idée est que chacun travaille dans son propre parti. Je l'ai dit aux dirigeants de mon parti : si nous sommes démocrates chrétiens, nous le resterons, mais nous ne respecterons pas la discipline du parti si elle ne va pas dans le sens des réformes.

» En ce qui me concerne, si la DC n'avait pas accepté cette attitude, je l'aurais quittée et nous aurions formé nos propres listes. Nous savons à présent que la DC parviendra à devenir un parti moderne et réformiste seulement si nous réussissons à changer la classe dirigeante. Après tout, avant nous, il y avait eu les Comités de libération nationale. Pour lutter contre les Allemands était née une organisation qui rassemblait tous les antifascistes italiens avec des démocrates chrétiens, des communistes, des libéraux, etc. Leur objectif commun était de créer la République italienne. »

Propos recueillis par MARC CRÉPIN et MARIE-CLAUDE DECAMPS

REVUE DE PRESSE

Cadavres exquis

Depuis que le « plan de déstabilisation de la Mafia » s'est révélé être de la « *pure camelote* », selon l'expression de M. Giulio Andreotti, la presse européenne a un peu perdu de son intérêt pour les élections italiennes des 5 et 6 avril. Eugenio Scalfari affirme dans *la Repubblica* que « *l'invention* » de ce plan terroriste, « *par la Démocratie chrétienne* », avait un but clair : « *Restituer au parti de la majorité relative sa fonction de digue contre toutes les menaces.* » Vues d'Allemagne, les tentacules, même imaginaires, de la pieuvre collent toujours au pays : *Der Spiegel* consacre un grand dossier au « *Mafia-Land italien* », récapitulant, photos à l'appui, les « *cadavres exquis* » laissés par Cosa Nostra.

La presse britannique (et française) s'amuse de ce que beaucoup d'Italiens veulent exécuter le mode de scrutin proportionnel quand, à Paris et à Londres, ses avocats se multiplient. « *Alors que pour le parti* [libéral-démocrate] *de Paddy Ashdown la représentation proportionnelle est un article de foi, à Rome une campagne veut y mettre fin* », écrit le *Times*. « *Plus de 450 candidats*, explique le journal londonien, *appartenant à des partis de tout le spectre politique ont conclu un pacte (...) pour obtenir un référendum sur l'abolition de la représentation proportionnelle.* » Un lecteur italien écrit dans *The Independent* : « *En tant que libéral italien, je ne peux pas comprendre comment votre parti libéral-démocrate peut utiliser le mot « libéral ». Leur combat pour la proportionnelle est pathétique. Regardez ce qui se passe dans mon pays (...). Un autre exemple de l'échec de la proportionnelle est apparu la semaine dernière lors des élections locales en France.* »

Le « nous ou le chaos » des campagnes électorales démocrate-chrétienne et socialiste ne résoud pas, estime la *Repubblica*, « *les quatre problèmes qui minent la vie italienne : l'état des finances et des services publics, la criminalité, l'ingérence des partis dans l'administration et l'économie* ».

Mauvais chiffres bannis

Méchamment, le quotidien néerlandais *NRC Handelsblad* remarque que, « *avant d'être informés sur l'état des finances publiques, les Italiens devront encore patienter quelques semaines* » car, « *en cette période électorale, les mauvais chiffres sont bannis* ». L'artifice ne sera peut-être pas suffisant.

Les résultats des élections régionales en France (jugés par l'ensemble de la presse européenne comme une « humiliation » pour le PS), « *regardés de près en Italie, pourraient donner un encouragement supplémentaire au vote de protestation* », écrit le *Financial Times*. « *Le ras-le-bol des Italiens face au monde politique*, note *le Soir* de Bruxelles, *n'a peut-être jamais été aussi exacerbé.* » Le « FT » s'inquiète des conséquences européennes d'une victoire du « *parti qui n'existe pas* » (selon l'expression de la *Repubblica*) : « *Ces élections montreront si Rome peut fournir un gouvernement suffisamment uni et motivé pour amener le pays (...) dans la CEE* », s'inquiète le journal. Les hommes politiques italiens pourraient bien trouver au fond des urnes des bulletins de vote en forme de « cadavres exquis » dont ils devront décoder le sens.

J.-B. N.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
PRINTED IN FRANCE
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ESPACE EUROPÉEN

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

Le difficile héritage du Parti communiste

Le nouveau PDS se présente comme la force centrale de la gauche mais ne prétend plus être l'« alter ego » de la démocratie chrétienne

PIAZZA Maggiore, la grand-place historique de Bologne se remplit peu à peu. Il fait froid, mais comme d'habitude en fin d'après-midi on y parle politique. Des petits groupes se forment, les vieux militants se retrouvent, le temps d'un commentaire désabusé sur les résultats des communistes aux élections régionales en France, et puis l'on passe aux choses sérieuses.

Depuis le camion qui sert de studio à Italia-Radio, la radio du PDS (l'ex-PCI) un débat s'instaure. En moins d'une heure, tous les thèmes de la campagne sont abordés, y compris ce leitmotiv lancinant, celui du «changement» qui resurgit lorsqu'un vieux communiste annonce, haut et clair, son intention de voter pour Rifondazione comunista, le carré des derniers nostalgiques du PCI. Une tendance marginale pourtant à Bologne, qui fut si longtemps «Bologne la Rouge». *«Ici le PDS est né pratiquement en 1945, quand nous avons commencé à gouverner la municipalité,* affirme Renzo Imbeni, le maire PDS de la ville. *Le PCI était devenu un carcan trop étroit, le terme même «communiste» était devenu un poids.»* La preuve en est l'écrasante majorité (85 %) de «oui» au changement enregistrée à Bologne, lors du congrès régional qui s'était tenu juste après la proposition de transformation du parti faite par son secrétaire, Achille Occhetto. Proposition lancée au lendemain de l'effondrement du mur de Berlin, à Bologne, cela va de soi.

La tentation socialiste

Sans trop de heurts, l'ancien fief du PCI est aujourd'hui devenu le berceau du PDS : 300 000 inscrits, soit un tiers des forces du nouveau parti. Ce qui localement devrait se traduire par un résultat aux élections, d'environ 40 % des voix, soit à peu près le score habituel de l'ancien PCI. On ne peut en dire autant du reste du pays. Déjà, dans la circonscription nord de l'Emilie-Romagne, les ligues autonomistes pourraient consolider leur petite percée réalisée lors des élections administratives de 1990. Ailleurs, on prévoit presque partout une chute inéluctable. Dans ce scrutin, le PDS joue sa crédibilité et sa place de premier parti de gauche : que restera-t-il des 24 % de l'électorat de l'ex-PCI? *«Rien n'est encore joué,* observe Davide Visani, un des stratèges du parti. *Ces derniers mois on a assisté à une inversion de tendance, à un regain de confiance de la part des militants.»*

Il est vrai, le PDS revient de très loin : après deux années de «congrès permanent», il a été attaqué de tous côtés. Les socialistes, entre autres, voyaient déjà l'occasion de le phagocyter en lançant l'année dernière l'opération de séduction «unité socialiste». Certains au PDS, notamment dans le courant «réformateur», n'ont pas résisté et sont passés, comme l'actuel maire de Milan, Giampiero Borghini, avec armes et bagages au PSI. Le parti a repris toutefois espoir lors de la victoire des «oui» au référendum du 9 juin dernier sur la première des réformes électorales (il s'agissait de réduire le système des préférences sur les bulletins de vote). Une des premières batailles dans laquelle le tout nouveau PDS venait de s'engager.

Une grande coalition ?

Plus récemment – ironie de la situation – ce sont ses prises de position contre le PSI de Bettino Craxi, le seul parti avec lequel il serait susceptible de former une alliance, alternative possible à la Démocratie chrétienne, qui semblent avoir donné un regain d'assurance à un PDS encore très déstabilisé. Il est vrai que M. Craxi lui-même n'avait pas donné suite quelque temps auparavant aux timides travaux d'approche du PDS, dont un fort courant s'était montré tenté tout d'abord par une alliance avec les socialistes.

A l'automne, dans un climat d'œcuménisme bon enfant, certains dirigeants se laissaient aller à noter, comme Piero Fassino, le responsable des affaires internationales, qu'*«avec le PSI il n'y a plus de différence idéologique, seulement des divergences de vues sur certains dossiers».* De son côté, Umberto Ranieri, un des plus hauts cadres de la direction, nous confiait : *«La transformation du parti a été possible car le PCI n'était pas seulement la «succursale» italienne du communisme, le changement était survenu il y a longtemps déjà. L'unité des forces socialistes dans notre pays est une voie obligée pour créer l'alternance. Il faut relancer le socialisme libéral.»*

En trois mois, le ton n'est déjà plus le même. Désormais, le mot d'ordre est de tenter d'obliger les socialistes à faire une autre politique, à «se blanchir», pour ne plus être, comme nous le dira le numéro deux du PDS, Massimo d'Alema, *«l'alibi de gauche du gouvernement». «Les conditions ont changé en Europe, nous aussi nous avons changé, au tour des autres, en premier lieu des socialistes,* dit encore M. Visani. *Cette transformation passe nécessairement par les réformes institutionnelles, à commencer par une nouvelle loi électorale.»*

Le PDS a ainsi adhéré massivement au «pacte référendaire», un accord souscrit par des centaines de candidats de différents horizons politiques pour se battre, même contre les mots d'ordre de leurs propres partis, et changer enfin les règles du jeu. L'objectif principal est de passer à un système majoritaire, avec un collège uninominal, afin que le vote des électeurs puisse avoir un effet direct sur la composition du gouvernement, et que celui-ci cesse d'être le résultat d'un accord entre partis au lendemain des élections. *«Chez nous les électeurs vont se retrouver devant plus d'une vingtaine de listes, mais ils ne savent pas quel gouvernement finira par sortir des urnes. En Grande-Bretagne, au contraire, on sait quel résultat, quel gouvernement va produire le vote»,* explique Augusto Barbera, un des promoteurs du pacte et candidat pour le PDS à Bologne.

Dans cette perspective, irait-on, comme l'idée en a été avancée récemment, jusqu'à la formation, après le scrutin, d'un *«governissimo»,* une grande coalition entre la DC, le PSI et le PDS pour lancer les réformes? Cette éventualité paraît difficilement acceptable à Achille Occhetto : *«Nous ne pensons absolument pas à une réédition des gouvernements de «compromis historique» des années 70. Cela reviendrait en ce moment à renforcer la légitimité du système en place représenté par la DC. A l'époque, lorsque le PCI avait participé à ce genre de coalition, il avait commis une erreur.»*

La voie à suivre serait donc de rassembler au Parlement une grande force de gauche, capable d'assumer le rôle d'une véritable opposition. Une force également capable, dans le cas où la coalition sortante ne retrouverait pas sa majorité, d'être en position dominante pour négocier au coup par coup certaines réformes.

Pour cela le PDS doit se battre sur un double front. Il lui faut faire face d'abord à Rifondazione comunista (5 % des intentions de vote) qui lui dispute l'héritage du PCI. L'autre danger étant celui de la «dispersion à gauche» que risque d'entraîner la montée des «verts» et de la «Rete», le nouveau mouvement anti-Mafia créé par l'ancien maire de Palerme, Leoluca Orlando.

Quelle identité ?

La compétition dans une élection dominée par le rejet des partis traditionnels est de plus en plus sévère. Les cartes au «centre» ne sont pas moins brouillées, avec notamment le jeu un peu ambigu du Parti républicain sorti de la coalition, il y a quelques mois. Enfin, pour compliquer encore le tout, les Ligues semblent avoir cristallisé une bonne partie des forces de contestation. Pour son premier test sérieux, aux élections de Brescia en novembre, le PDS, bien que nouvellement créé, s'était vu renvoyé dos à dos avec les grands partis traditionnels par ceux qui justement dénoncent la «partitocratie».

A l'évidence, un des problèmes majeurs du PDS, qui jusqu'à aujourd'hui n'a pas encore dominé son débat interne, reste celui de son «identification». Massimo d'Alema a beau expliquer que le parti *«sortant de sa tradition étatiste et industrialiste s'est ouvert à de nouvelles valeurs, prenant en compte, par exemple, les propositions des écologistes, et celles des femmes»,* le PDS a du mal à se distinguer du lot. Tout le monde chasse sur les mêmes terrains. *«Les ligues ne veulent pas vraiment changer les choses, elles ont trop besoin du système actuel. Ce sont les parasites d'un grand corps en putréfaction,* nous a expliqué Walter Veltroni, l'une des étoiles montantes du parti. *Le PDS, lui, représente un futur qui tire aussi sa force de ses vieilles racines. La chute du mur de Berlin, ce n'était pas une fin, mais le prologue en fait d'un grand mouvement de gauche sans idéologie. La fin du communisme, en un sens, a rendu plus «clairs» et plus «propres» les combats sociaux qui restent les nôtres. L'écueil cependant, c'est qu'en Italie l'opposition n'a jamais pris l'habitude de construire vraiment quelque chose. C'est cela qui est nouveau, les programmes sont devenus plus importants que les hommes charismatiques...»*

En attendant, comme pour remonter le moral des troupes, au moment où les sondages accordent au parti entre 14 % et 18 % des intentions de vote, l'expert en prévisions électorales du PDS, Stefano Draghi, qui se vantait d'avoir jadis annoncé sans tricher ses futurs revers à Berlinguer, vient de faire miroiter un miraculeux score de 19,5 % auquel bien peu semblent croire.

SALVATORE ALOÏSE
et MARIE-CLAUDE DECAMPS

La campagne de... pub de Benetton

ROME

Correspondance

La photographie est belle... en fond, une vue panoramique qui représente un parc avec un jardin. Sur la pelouse égayée de bosquets, on distingue des dizaines d'invités, les hommes en frac, les femmes en robe d'été, une coupe à la main... Sans doute une réception, ou un mariage. Tout n'est qu'aisance, bonheur et élégance.

Au premier plan : cinq personnages. Cinq sourires qui trahissent une évidente parenté. Au-dessus de chacun, un prénom... Carlo, Mamma Rosa, Giuliana et Gilberto. En revanche, au centre, le cheveu discrètement argenté – *«vous le reconnaissez?»* ... – une main affectueuse posée sur l'épaule de la mamma, l'autre sur l'épaule de sa sœur, c'est Luciano.

Aucun slogan électoral sur ce tract du candidat au Sénat du Parti républicain italien (PRI). Sous la photo, seulement une calligraphie géante de «BENETTON» et au-dessus cette simple légende : *«Nous, nous avons toujours cru en Luciano».* Le message adressé aux électeurs est clair : l'union, la famille, une certaine aptitude pour le bonheur; voilà comment nous avons réussi!

Nouveau coup publicitaire ou engagement politique loyal? Imprévisible Benetton : le seul candidat à faire campagne avec une photo des siens.

L'histoire de cette vocation électorale, pleine de fraîcheur à cinquante-six ans, commence pour Luciano avec des voyages... de préférence hors d'Italie. D'ailleurs, à la Villa Minelli près de Trévise, dans ce superbe domaine du dix-septième siècle qui abrite le siège social de «Benetton Sisley O12», on le cherche toujours quelque part dans le monde. *«Luciano? Il est parti vendredi pour l'Amérique du Sud... Attendez. Non. Il était hier à Mexico et aujourd'hui il se trouve au Moyen-Orient»,* souffle une secrétaire.

Criminalité, gaspillage corruption

A l'origine, il y avait eu cet entretien anodin de Luciano avec le supplément économique du *Corriere della Sera* en janvier. Il y affirmait avoir choisi définitivement de voter pour le Parti républicain. A force de courir la planète, Luciano juge que l'image de l'Italie s'est extrêmement détériorée. Il révèle alors son diagnostic : les trois maladies qui frappent le pays sont la criminalité, le gaspillage et la corruption. Et il souffre, lui le globe-trotter du prêt-à-porter décontracté, de cette détestable réputation.

Il aime aussi prendre l'exemple des disparitions de poids lourds. Dans la péninsule, chaque année on en vole 6 500 contre 300 en Allemagne et 200 en France. C'est un risque majeur pour les Européens qui veulent commercer avec l'Italie. Et chez Benetton, on a choisi, pour cette raison, de ne livrer en Sicile que par bateau, à partir de Gênes... Une pierre dans le jardin de son principal adversaire dans la course au Sénat, le ministre des transports démocrate-chrétien Carlo Bernini. Sans parler de ces autres ministres qui confondent l'administration de l'Etat et leur propre patrimoine. Autant de motifs pour Luciano de faire acte de candidature lorsqu'il constate l'incapacité du monde politique actuel à se renouveler, malgré le discrédit des idéologies.

Pari sur l'honnêteté

Lorsqu'il l'a appris, le secrétaire du Parti républicain, Georgio La Malfa, n'a pas hésité une seconde. Il lui fallait Benetton avec lui, d'autant plus que le PRI avait décidé de présenter 50 % de candidats non politiques sur ses listes. L'affaire fut donc conclue prestement.

Pourquoi le PRI? D'abord et surtout parce que, parti centriste, il venait de passer dans l'opposition après des dizaines d'années d'appartenance à la coalition gouvernementale dominée par les démocrates-chrétiens et les socialistes. C'était le 12 avril 1991. La Malfa, avec son parler vrai, frustré de perdre un ministère au nom d'un montage compliqué imposé par la proportionnelle, avait claqué la porte et refusé d'entrer dans le septième gouvernement Andreotti. Depuis, les sondages promettent au petit PRI, qui récoltait bon an mal an 4 % des suffrages, de doubler son score. A l'intention de ses concitoyens qui semblent vouloir se détourner des grands partis traditionnels et de leur discours périmé, La Malfa a fait imprimer sur ses affiches ce simple slogan : *«Je veux unir l'Italie honnête et la faire vaincre».* De quoi séduire Luciano Benetton, qui venait lui-même de séduire Georgio La Malfa.

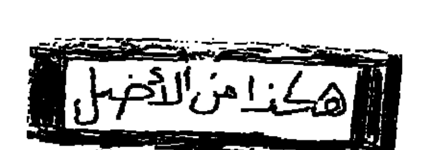
Dès lors il convenait, pour le plus célèbre des Benetton, de trouver le moyen d'être omniprésent pour mener campagne, lui l'éternel absent. Qu'à cela ne tienne! Le Parti républicain n'avait plus qu'à le laisser faire. Il venait de trouver un maître en matière de communication. Le vieux complice et employé favori des Benetton, Oliviero Toscani, allait passer à l'action. Le plus innovateur des photographes publicitaires, l'auteur du baiser d'un prêtre à une religieuse en cornette, des premiers instants d'un nouveau-né, du dernier souffle d'un malade du sida, l'homme que les mafieux siciliens poursuivent en justice pour avoir exploité l'image du cadavre d'un parrain baignant dans son sang, a donc tourné un film à la gloire du candidat au Sénat, diffusé sur les antennes des télévisions locales. Il l'a fait à partir d'un scénario simple et suggestif, comme ces campagnes de publicité qui choquent : pendant quinze secondes défile une myriade de visages d'enfants de toutes les races et de toutes les couleurs, qui rient et que vient coiffer le sourire, en gros plan, de Luciano. Evidemment, dans la circonscription de Trévise-Castelfranco, chacun le reconnaît, à la seconde même où apparaît l'appel à voter républicain, et donc Benetton.

Faute de pouvoir lui faire serrer autant de mains qu'il le faudrait, l'équipe Benetton a encore pensé distribuer à tous des tee-shirts imprimés à l'effigie de Luciano. On a aussi imaginé, à défaut de meetings, d'organiser une grande fête gratuite à l'avant-veille du scrutin. Benetton régalera l'assemblée. Et puis, lorsque par chance, entre deux escales, le candidat apparaît, Walter Pinarello, le secrétaire provincial du parti, l'emmène rendre visite aux ouvriers de ses propres usines ou d'autres entreprises voisines... Ce qui, tout compte fait, devrait apporter un nombre de voix suffisant pour faire élire un candidat.

Un vocabulaire de chef d'entreprise

Le chef charismatique du groupe de Trévise n'a rien négligé. Pour le grand public sa seule image et sa notoriété devraient attirer un grand nombre de suffrages. Mais reste encore à convaincre les cadres et à chasser sur les terres de la démocratie-chrétienne qui, il y a cinq ans, avait récolté 44 % de voix dans la région. C'est la mission de Gilberto, l'administrateur délégué et véritable responsable financier de la maison, l'homme que toute l'Italie des affaires connaît. C'est lui qui a rédigé le manifeste électoral de son frère Luciano. Il y parle de politique mais utilise un vocabulaire de chef d'entreprise : innovation, créativité, développement des capacités professionnelles. C'est aussi lui qui ne manque jamais de faire savoir que Benetton, depuis sa création en 1968, a ouvert un magasin par jour dans le monde, que le chiffre d'affaires de plus de dix milliards de francs a encore progressé de 20 % l'an dernier et que les Benetton prévoient de le doubler avant trois ans. C'est aussi un argument électoral dans une Italie où la dette publique dépasse la valeur d'une année entière de production.

MARC CRÉPIN



L'élection des présidents des conseils régionaux

NORD-PAS-DE-CALAIS

M. Delebarre apporte les voix de la gauche à Mme Blandin (Verts)

Il a fallu quelque treize heures de débats et tractations en tout genre, émaillées de coups de théâtre et de suspensions de séance, pour que les cent treize conseillers régionaux du Nord-Pas-de-Calais réussissent à élire un président, une présidente en l'occurrence, écologiste. Ce résultat a été obtenu vers 3 h 30 du matin, quand Mme Marie-Christine Blandin, tête de la liste des Verts dans le Pas-de-Calais, soutenue par M. Michel Delebarre (PS) et par le PCF, a été proclamée élue par le doyen de l'assemblée, M. Maurice Schumann, sénateur (RPR) du Nord.

LILLE

de notre correspondant

L'élection inattendue de Mme Blandin à la présidence de la région Nord-Pas-de-Calais, dans la nuit du 30 au 31 mars, marque l'échec de la tentative de conquête du conseil régional menée par M. Jean-Louis Borloo, le maire de Valenciennes, avec le soutien de M. Brice Lalonde. Elle ne peut masquer – bien au contraire – le sérieux revers enregistré par le Parti socialiste dans l'un de ses fiefs traditionnels, où, en l'espace de deux jours, il a perdu la majorité au conseil général du département et la présidence du conseil régional, à laquelle M. Michel Delebarre a dû, finalement, renoncer.

« Vous verrez, nous allons réussir ici, dans cette région, la recomposition du paysage politique », avait prédit M. Borloo, à l'automne dernier, en se lançant dans la campagne des régionales dans le Nord. Effectivement la recomposition semble avancer à grande vitesse dans la région, mais elle se fait, pour le moment tout au moins, sans le maire de Valenciennes. Illustration de cette recomposition accélérée, le troisième tour du scrutin à l'élection du président du conseil régional : les Verts ont bien maintenu, comme ils l'avaient annoncé, leur candidat mais il n'y avait plus les candidatures ni de M. Delebarre, le ministre de la ville, ni de M. Borloo, ceux qui étaient apparus comme devant être les deux «challengers» du dernier tour.

Le premier tour avait permis à chacune des composantes de l'assemblée de faire un «tour de piste» : M. Ivan Renar, sénateur communiste, obtenait les quinze voix du PCF, M. Delebarre les vingt-sept voix socialistes, M. Jacques Legendre, le maire (RPR) de Cambrai, les vingt-sept voix UDF-RPR ; le maire de Valenciennes emportait, lui, les treize voix de «Borloo 59-62» ; M. Carl Lang, les quinze voix du Front national, M. Didier Frémaux (Chasse, pêche, nature, traditions) les deux voix des «chasseurs» ; Mme Blandin, enfin, les huit voix des Verts, auxquelles s'étaient ralliées les six de Génération Ecologie.

Les forces étaient en place pour le second tour. Génération Ecologie, suivant les consignes données par son président, M. Lalonde, ministre de l'environnement, indiquait alors qu'elle porterait ses voix sur M. Borloo. Le Front national allait, de son côté, commencer à tenter de brouiller les cartes en annonçant qu'il apporterait ses voix au candidat RPR-UDF. M. Legendre refusait immédiatement ce renfort et indiquait qu'il défalquerait de son score les voix d'extrême droite. M. Lang, chef des lepénistes au conseil régional, maintenait sa position. *« Nous allons vous sauver contre vous-même ! »* lançait-il à M. Legendre.

La déconvenue de M. Borloo

En fait, le Front national allait compliquer un peu plus la donne en répartissant ses votes sur les candidatures de MM. Legendre et Borloo. Le candidat CPNT retrouvait ses deux voix du premier tour, M. Delebarre ses vingt-sept voix du PS, et M. Renar ses quinze voix du PCF. M. Legendre totalisait pour sa part trente-neuf suffrages : les vingt-sept RPR-UDF, plus douze voix du Front national. M. Borloo obtenait vingt-deux voix : les treize du premier tour, six de Génération Ecologie et trois voix émanant du Front national. Mme Blandin ne pouvait plus récolter que les huit voix des Verts.

C'est alors qu'on entrait véritablement dans les grandes manœuvres, le «théâtre d'ombres» dénoncé par l'un des orateurs de la soirée. Dans un premier temps les communistes se ralliaient, *« sans illusion »*, à la candidature de M. Delebarre, *« pour faire barrage à la droite et à l'extrême droite »*. Cette nouvelle donne, à gauche, conduisait immédiatement M. Legendre à retirer sa propre candidature pour soutenir celle de M. Borloo. *« Les électeurs nous ont adressé un message*, expliquait-il, *ils ne veulent plus de la gestion socialiste. C'est donc pour nous un devoir prioritaire de proposer une nouvelle majorité régionale de changement. J'ai demandé à M. Borloo d'examiner avec nous cette possibilité. »* Dans ce cas de figure, en dehors des voix du Front national, le maire de Valenciennes pouvait espérer quarante-six suffrages, et M. Delebarre, quarante-deux, les Verts et les «chasseurs» neutralisant les leurs par le maintien de leurs candidats.

Les socialistes réclamaient alors une énième suspension de séance pour un nouveau coup de théâtre. Vers 0 h 30, M. Delebarre annonçait qu'il retirait sa candidature et que les vingt-sept élus du PS porteraient leurs suffrages sur la candidate des Verts, les communistes faisant de même. Devant ce qu'il qualifiait de *« mascarade »* M. Borloo *retirait sa candidature et* annonçait que ses amis ne participeraient pas au vote. Dès lors, M. Legendre se trouvait dans l'obligation de reposer sa propre candidature.

Le vote allait conduire au résultat final : deux voix pour les «chasseurs», quarante-deux voix pour M. Legendre (correspondant vraisemblablement à celles du RPR-UDF et du FN), cinquante-deux pour Mme Blandin.

Il manquait à cette dernière quatre voix pour faire le plein des votes annoncés : les huit Verts et les six Génération Ecologie, lesquels effectuaient une nouvelle volte-face pour être associés à ce nouvel accord. Quatre élus qui n'ont pas apprécié cette recomposition à grande vitesse.

Il faut dire qu'il apparaît plutôt insolite de voir une assemblée de cent treize personnes présidée par une élue issue d'un groupe ne comptant pas plus de huit membres. C'était dans la nuit le prix à payer à gauche pour ne pas totalement «perdre le Nord».

JEAN-RENÉ LORE

Ecolo avant tout

M. Guy Hascoët, tête de la liste des Verts dans le Nord, conseiller municipal et élu à la Communauté urbaine de Lille, avait du mal à contenir sa jubilation, mardi 31 mars vers 4 heures du matin, dans les couloirs de la préfecture. Avec ses amis écologistes du Nord et du Pas-de-Calais, il avait réussi à imposer à deux «monstres» de la scène politique régionale, le Parti socialiste et le Parti communiste, de voter pour leur candidate.

C'est donc une femme qui présidera la région Nord-Pas-de-Calais, la première en France. C'est, surtout, une militante écologiste. *« Je préfère,* assure Mme Marie-Christine Blandin, *une région «verte» à une «région présidée par une femme».* Jeune et souriante, la nouvelle présidente de la région est née à Roubaix le 22 septembre 1952. Mère de deux garçons de quatorze et dix-sept ans, elle enseigne les sciences naturelles en collège à Saint-Pol-sur-Ternoise, dans le Pas-de-Calais. Tiers-mondiste, membre de Greenpeace, elle a rejoint les écologistes en 1985. Elle conduisait la liste des Verts dans le Pas-de-Calais, où elle a obtenu 6,9 % des suffrages. Elle était également présente aux élections cantonales à Montreuil-sur-Mer, mais elle n'y a pas atteint 4 % des voix.

***« Nous avons l'intention de réaliser ce qu'ont souhaité les électeurs, un changement dans la vie de tous les jours, et nous voulons montrer aussi que la proportionnelle, c'est viable. »* La nouvelle présidente entend jouer la transparence à *la région et élargir la majorité à « toutes les composantes démocratiques »*. Elle s'est prononcée, conformément au programme des Verts, pour une présidence tournante. Interrogée sur ses compétences en matière de budget et de gestion, elle renvoie au « bilan » socialiste de trois millions de chômeurs et au fait que la ville de Lens, par exemple, est quasiment privée de réserves d'eau potable, pour souligner que la compétence n'est pas toujours où l'on croit.**

Inscrivant parmi ses priorités l'emploi, elle estime que trois *« champs »* de recherche d'emplois sont possibles dans la *région : la maîtrise de l'énergie*, la valorisation des déchets, la requalification des friches et des paysages. C'est pour elle, d'ailleurs, tout un symbole que le Nord-Pas-de-Calais, *« où le sol a été complètement exploité pendant des siècles »*, soit la première région à se doter d'un « patron » Vert. La nouvelle présidente a convoqué l'assemblée pour le 6 avril.

J.-R. L.

Priorité à l'« éco-développement »

Sur le plan économique et social, les Verts se réclament d'un *« éco-développement » fondé sur la primauté* de la personne humaine et le respect de la nature, qui se traduirait notamment par *« la maîtrise de la production d'objets, de la consommation d'énergie et de la réalisation d'infrastructures, responsables de la dégradation massive de notre environnement »*. A ce titre, ils dénoncent les *« lobbys du bitume »* et l' *« absurde dévotion à la route »* et réclament un moratoire sur le projet de doublement de l'autoroute A1 et l'abandon du projet d'autoroute A16 (Amiens-Boulogne) au profit du doublement de la route nationale 1. Ils se déclarent, en revanche, favorables, sous certaines réserves, au TGV – ce qui n'est pas le cas de tous les Verts en France, – au développement du réseau ferroviaire régional et au rééquilibrage, en faveur du rail, des *transports de marchandises.*

Dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, les Verts se prononcent pour le développement des réseaux de chaleur, la valorisation des énergies renouvelables (avec, par exemple, la construction en six ans de quarante éoliennes de 500 kilowatts), la promotion des transports alternatifs à l'automobile, tels que les voiturettes électriques dans le centre des villes ou les bus hydroglisseurs qui pourraient être mis en service sur certains canaux.

Enfin, sur le plan international, les Verts souhaitent que 1 % du budget régional soit consacré à des actions de coopération dans une ou deux régions du tiers-monde.

Le « sacrifice » du ministre de la Ville

Le Parti socialiste était encore sous le choc de la veille : la perte du département du Nord aux élections cantonales. Allait-il laisser la droite lui ravir aussi la région ? *« Mathématiquement, nous étions battus*, explique dans les couloirs un élu socialiste. *Si la droite prenait le pouvoir, elle allait nous laminer pendant deux ans et, alors, c'en serait fini de la gauche dans le Nord pour vingt ans. »* Devant ce constat, l'hypothèse de se rallier à la candidate des Verts a fait son chemin. C'est M. Delebarre lui-même qui a défendu ce choix devant le groupe communiste. Pour qui connaît le ministre de la Ville, dont l'objectif de toujours était d'accéder aux commandes de la région, le sacrifice est lourd. *« J'ai tout fait pour la mise en place de cette région*, explique-t-il en aparté. *Depuis des années, je rêve de la présidence du Nord-Pas-de-Calais, mais que valait-il mieux choisir : construire cette région ou penser à l'avenir de Michel Delebarre ? »*

« Nous assistions à une volonté de recomposition qui, en réalité, se bornait purement et simplement à conforter les formations politiques de droite et à opérer une véritable « OPA ». Le Nord-Pas-de-Calais est une région dont l'histoire est ancrée à gauche. Elle doit savoir conduire sa recomposition, dans le respect de son passé et en s'ouvrant à des forces nouvelles. Le Nord-Pas-de-Calais sera la première région à être présidée par une femme, mais ce sera aussi, autour de Mme Blandin, une véritable majorité de changement et de progrès qui s'établira ce soir et se renforcera, je l'espère, dans l'avenir. »

Les « gesticulations » de M. Lalonde

Répondant aux accusations de *« manœuvres politiciennes »* formulées notamment par M. Borloo, M. Delebarre a ajouté : *« Quand toutes les droites se réunissent pour soutenir la candidature de M. Borloo, ce serait de la recomposition politique, et quand les deux forces PS et PCF proposent de rejoindre la candidate des Verts, ce serait de la magouille politique ! »* Le maire de Dunkerque n'a *« pas apprécié du tout les gesticulations de M. Brice Lalonde »*, qui, selon lui, *« n'avaient qu'un seul objectif : faire perdre cette région au Parti socialiste »*. Il assure qu'il en tirera les conséquences.

Le ministre de la Ville regrettera sans doute plus que jamais que ses «amis» socialistes du Pas-de-Calais et le président du conseil sortant, M. Noël Josèphe, ne lui aient pas permis d'accéder, à mi-parcours du mandat précédent, comme il était prévu, à la présidence de la région, qui lui aurait peut-être permis de la conserver cette fois-ci. *« M. Delebarre ne sera jamais président de la région »*, prédisait M. Borloo pendant la campagne. Le maire de Dunkerque ne le sera pas, tout au moins pour l'instant, mais il n'a pas voulu que la droite, qui avait *« plié »* un moment, elle aussi, devant la détermination du maire de Valenciennes à se maintenir dans la course, s'en empare.

Le ministre de la Ville a préféré jouer la carte de la *« majorité de progrès »* qu'il préconisait depuis huit jours (PCF, PS, Verts, Génération Ecologie), même si ce n'est plus tout à fait lui qui tient la partition. Il lui restera à rendre crédible cet attelage aux yeux du monde politique, mais, aussi, économique et social. S'engageant sur la voie de la recomposition (*« Cette région ne sera plus jamais gouvernée comme avant ; il faut que nous apprenions à travailler et à vivre ensemble. Nous avons à faire une révolution culturelle »*), il en paie le prix fort, mais mise sur l'avenir d'une gauche «recomposée», à laquelle il aura ouvert la voie.

J.-R. L.

A l'épreuve

Suite de la première page

Ce fut, en fait, une sorte de camp de base pour toutes les luttes concernant le droit des femmes, l'insoumission, l'énergie nucléaire, les radios libres, les voies rapides urbaines ou la défense du Larzac. *« Nous sommes d'une génération qui n'a eu pour socle, depuis l'adolescence, que l'écologie politique »*, se souvient l'un des anciens animateurs de cette Maison, M. Guy Hascoët, conseiller municipal délégué dans la municipalité de M. Mauroy depuis 1989 et conseiller régional depuis le 22 mars.

Lors de la campagne pour les élections régionales, la plus coûteuse que les Verts aient menée sur l'ensemble du territoire, les écologistes du Nord-Pas-de-Calais avaient scrupuleusement respecté les orientations définies par leur mouvement lors de l'assemblée générale de Saint-Brieuc : pas de compromis avec les autres forces politiques sans un accord programmatique, dont l'aspect le plus spectaculaire était le renversement des priorités en matière de transports.

Or, quelques jours avant le scrutin, alors que les Verts souhaitaient secrètement collaborer avec les socialistes à la région, ils ne rencontraient qu'indifférence ou mépris de la part du PS. *« On ne discute qu'avec les gens qui existent »*, s'entendaient-ils ainsi répondre de la part de l'un des principaux responsables de l'importante fédération du Pas-de-Calais.

« La mariée est trop belle... »

Vainqueurs de la partie de bras de fer engagée de longue date avec les socialistes, sans s'être compromis – à la différence des amis de M. Brice Lalonde – avec les tentatives de « recomposition » menées par le maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, les Verts du Nord-Pas-de-Calais, au premier rang desquels Mme Marie-Christine Blandin, se trouvent cependant confrontés désormais à une redoutable épreuve. Placés sous la double surveillance de leurs alliés encombrants et des médias, il leur faut faire la preuve, d'abord dans leur région, mais aussi bien au-delà, qu'une force neuve et quelque peu utopiste est bel et bien capable de tenir les rênes du pouvoir, d'imposer un autre style dans la conduite des affaires et de mettre en œuvre ses propres priorités sans heurter de front les quelque 94 % d'électeurs qui, le 22 mars, n'ont pas voté pour eux.

Ce n'est pas un hasard, de ce point de vue, si les deux premières personnalités à avoir émis des réserves sur l'élection de Mme Blandin ont été MM. Brice Lalonde et Antoine Waechter. Le premier, qui a précisé, mardi, qu'il ne souhaitait plus rester au gouvernement, s'est dit *« consterné, désolé d'avoir participé à ça »*, c'est-à-dire à une *« désignation née d'une coalition de refus »*. Le porte-parole des Verts, redoutant que la nouvelle présidente devienne l'«otage» de la majorité hétéroclite qui l'a élue, s'est demandé si *« la mariée [n']est [pas] trop belle »*.

Pour M. Waechter, en effet, on sait que *« l'écologie n'est pas à marier »*. Elle doit rester indépendante, autonome, aussi longtemps qu'elle ne sera pas portée au pouvoir directement par les électeurs ou, comme le disent les Verts, tant qu'elle ne bénéficiera pas dans le pays d'une *« majorité culturelle »*. *En acceptant de se prêter aux offres* de la gauche, les Verts du Nord-Pas-de-Calais ont donc, en quelque sorte attenté à l'idée selon laquelle la version radicale de l'écologie doit rester étrangère aux jeux politiques. Mais peut-être, au-delà du commentaire sur le Nord-Pas-de-Calais, le propos de M. Waechter s'adressait-il aussi à ceux qui, au sein de la minorité des Verts, pourraient être sollicités prochainement pour participer au gouvernement...

JEAN-LOUIS SAUX

FRANCHE-COMTÉ

M. Chantelat (UDF-PR) réélu au troisième tour

M. Pierre Chantelat (UDF-PR) a été réélu, lundi 30 mars, à la présidence du conseil régional de Franche-Comté, au troisième tour de scrutin, avec 28 voix sur 43 (il y a eu 15 bulletins blancs), les autres candidats s'étant retirés *(nos dernières éditions du 31 mars)*. Il a aussitôt récusé les cinq voix du Front national qui s'étaient portées sur son nom, relevant que, déduction faite de leurs suffrages, il pouvait se prévaloir d'une majorité absolue de 23 voix sur 43.

BESANÇON

de notre correspondant

M. Chantelat a retrouvé son siège de président du conseil régional de Franche-Comté, lundi, avec une voix de plus que les vingt-deux suffrages de la droite sur lesquels il pouvait tabler. Manifestation des tiraillements observés chez les socialistes et apparentés, qui n'avaient pas reconduit M. Christian Proust (Territoire de Belfort) à la présidence du groupe, lui préférant un fabiusien ? Séquelles de la dissidence qui avait conduit à la présentation de deux listes socialistes dans le Jura ? Mouvement d'humeur chez les écologistes, incapables de se mettre d'accord sur la désignation d'un candidat commun et, encore moins, sur la constitution d'un groupe unique intégrant M. Martial Bourquin, ancien membre du PCF, élu sur une liste AREV-ADS ? Volonté d'apporter un appui discret à M. Chantelat, qui n'était pas certain de rallier sur son nom l'ensemble des dix-neuf élus RPR-UDF et des trois élus classés «divers droite» ?

Il n'est pas exclu – les trois élus Verts, les deux élus Génération Ecologie et le représentant d'Alternative démocratique socialiste (ADS) assurant avoir émis un vote blanc – qu'un membre du groupe socialiste et démocrate ait voulu épargner à M. Chantelat le risque de devoir sa majorité aux lepénistes. La chose est d'autant plus probable que l'assemblée était encore sous l'effet de «l'union sacrée» qui venait de rassembler les trente-huit conseillers n'appartenant pas au Front national dans une unanime condamnation du symbole que représentait la présence, dans cette assemblée, de M. Roland Goguillot, dit Gaucher, ancien propagandiste de la collaboration avec l'Allemagne nazie, élu à la tête de la liste lepéniste dans le Doubs.

La commission permanente

Les autres scrutins, pour la désignation des vice-présidents et de la commission permanente, ont ramené chacun dans son camp, RPR-UDF et divers droite se comptant 21, le PS et ses apparentés 10, les Verts et l'ADS 4, Génération Ecologie 2, le Front national 5. Les panneaux photographiques (trente-huit portraits de résistants fusillés faisant face aux cinq montages associant M. François Mitterrand à la francisque exhibés par les élus d'extrême droite), demeurés sur les tables toute la matinée, avaient été, à cet instant des débats, discrètement remisés, et M. Proust, qui avait tenté en vain d'obtenir des écologistes et de l'élu ADS qu'ils rejoignent les socialistes et leurs alliés pour constituer un groupe unique d'opposition de gauche, faisait amèrement les comptes.

Attribués à la proportionnelle, les 28 sièges de la commission permanente ont été répartis comme suit : 15 au groupe UDF-RPR et divers droite, baptisé Union pour la Franche-Comté ; 7 au groupe socialiste et démocrate ; 3 au FN ; 2 au groupe Vert-Alternatif et 1 à Génération Ecologie. L'Union pour la Franche-Comté s'est octroyé les 6 postes de vice-président délégué, M. René Mars, ex-FN, retrouvant sa place dans ce bureau. *« M. Chantelat a quinze sièges contre treize*, constatait M. Proust. *En faisant un groupe commun, nous aurions obtenu l'égalité, quatorze contre quatorze. »*

Par ce « nous », il fallait entendre... la gauche et le Front national. Formulé devant quelques journalistes seulement, ce lapsus résonnait étrangement au terme d'une journée consacrée en grande partie à dresser un mur d'opprobre autour des élus du Front national, dont les fauteuils avaient été disposés à l'écart du demi-cercle des autres partis.

CLAUDE FABERT

POLITIQUE

L'élection des présidents des conseils régionaux

HAUTE-NORMANDIE

M. Rufenacht (RPR) l'emporte sur M. Fabius (PS)

M. Antoine Rufenacht, député (RPR) de la Seine-Maritime, a été élu président du conseil régional de la Haute-Normandie, lundi 30 mars, avec l'appui du Front national, contre M. Laurent Fabius, député (PS) du même département, que soutenaient le PCF et Génération Ecologie. M. Rufenacht estime que, sans les voix du FN, il l'aurait emporté au bénéfice de l'âge.

ROUEN

de notre correspondant

Si l'on en croit M. Rufenacht, c'est *«à l'arraché»* qu'il a conquis la présidence du conseil régional de la Haute-Normandie. Le député (RPR) de la Seine-Maritime a devancé M. Laurent Fabius, candidat du PS et du PCF, au troisième tour de scrutin, par 29 voix contre 21, la majorité absolue étant de 28 voix. Les 8 élus du FN, décidés à barrer la route à l'ancien premier ministre, avaient annoncé qu'ils voteraient pour le candidat de l'UPF. *«Je retire ces voix de mon total et je considère que j'ai été élu au bénéfice de l'âge»*, a expliqué M. Rufenacht à l'assemblée. L'élu havrais a cinquante-trois ans, le premier secrétaire du PS n'en a que quarante-six.

Cet argument n'a pas convaincu M. Fabius, dont la colère était d'autant plus vive qu'au terme d'un après-midi de difficiles négociations il avait enfin obtenu le désistement du Parti communiste (5 élus) et l'accord de Génération Ecologie (4 élus). Or, lors du décompte des voix, il lui en manquait 2 sur les 23 attendues (14 PS, 5 PCF, 4 GE), tandis que M. Rufenacht disposait de 29 suffrages au lieu de 27 (19 UPF, 8 FN). La «trahison» de 2 élus, parmi les alliés de M. Fabius, au troisième tour, n'a fait que décupler sa détermination. Le premier secrétaire du PS a immédiatement attaqué M. Rufenacht, installé à la tribune présidentielle, lui reprochant d'avoir été élu dans l'irrégularité puisque les 4 conseillers régionaux Verts, qui avaient maintenu leur candidat, avaient ostensiblement présenté leurs bulletins dépliés aux caméras de télévision par souci de transparence.

Soupçons vis-à-vis du PCF

«Je demande l'annulation du scrutin», a-t-il exigé en apostrophant M. Rufenacht par-dessus une meute de photographes et de cameramen. *«C'est moi qui préside, vous n'avez pas la parole»*, répliquait le nouveau «patron» de la région. Entre les insultes et les cris, M. Fabius a voulu démonter le mécanisme de l'élection. *«Vous n'avez pas le droit d'être ici. Il y a eu collusion entre la droite et l'extrême droite. Si vous êtes honnête, vous devez procéder immédiatement à de nouvelles élections.* Le député de la Seine-Maritime n'a pas apprécié l'attitude des Verts, leur reprochant *«de ne pas avoir vu la collusion entre la droite et l'extrême droite»*. L'affaire des bulletins ouverts sera portée devant le Conseil d'Etat par le Parti socialiste.

La tension à peine retombée, les rumeurs et les questions ont pris le pas sur les querelles juridiques. Qui, du Parti communiste ou de Génération Ecologie, n'avait pas suivi les consignes de groupe? Au PCF comme chez les amis de M. Brice Lalonde, la bonne foi ne pouvait être mise en doute. Au côté de M. Fabius, M. Bernard Frau, patron régional de Génération Ecologie, a été formel : *«Nous avons signé un accord avec M. Fabius avant le premier tour. Je me porte garant des voix de nos élus. M. Rufenacht est devenu président par les extrêmes, des communistes et le Front national.»* Réplique de M. Thierry Foucaud, chef de file du PCF : *«Nous sommes tranquilles.»* M. Daniel Colliard, premier adjoint au maire communiste du Havre, habitué aux affrontements avec M. Rufenacht, avait clairement fixé les règles du soutien communiste à M. Fabius. *Pour nous, lorsqu'il s'agit de choisir entre la gauche et la droite, nous choisissons la gauche*, a-t-il souligné.

Dans la soirée, M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, s'est associé à la démarche de M. Fabius demandant la démission de M. Rufenacht. Le PS avait-il des raisons de se méfier? Soumis tout l'après-midi au régime de la douche écossaise, il avait d'abord entendu que *«le PCF ne pouvait se faire le complice d'une politique qui a été censurée par les électeurs»*. *«Cette décision n'a pas été prise de gaîté de cœur»*, reconnaissait, dans un couloir, un élu communiste. La pression augmentant, M. Fabius a dû déployer des trésors de persuasion, en détaillant devant ses interlocuteurs les mesures de rétorsion que pourrait infliger le PS à ses alliés dans les municipalités d'union de la gauche.

M. Rufenacht élu, la déconvenue du premier secrétaire du PS était donc à la mesure de sa satisfaction d'avoir réussi le pari de réunir la gauche et d'être en position d'emporter la présidence. Même un report de l'extrême droite sur le candidat de l'UPF ne l'inquiétait pas vraiment, fort de la jurisprudence ouverte le matin même en Lorraine. Sur ce point, et bien qu'il s'en défende, M. Rufenacht peut difficilement dissiper tout soupçon sur la démarche du Front national en sa faveur. Les élus lepénistes ont tout fait pour alimenter la rumeur et accréditer l'idée que le report du vote – faute de quorum par la défection de l'UPF – du 27 au 30 mars, au lendemain du second tour des élections cantonales, était destiné à dissimuler un accord.

Le 26 mars, ils avaient rejeté la responsabilité d'un *«succès inévitable»* de M. Fabius sur le refus de M. Rufenacht de signer un accord avec eux. Lundi après-midi, ils ont soudain estimé que l'ancien premier ministre ne pouvait en aucun cas devenir président de la région de Haute-Normandie, parce qu'il est *«l'homme responsable de l'assassinat de milliers de Français par la contamination du sang transfusé»*.

ÉTIENNE BANZET

[Né le 11 mai 1939 au Havre (Seine-Maritime), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Antoine Rufenacht était administrateur civil à la direction du Trésor depuis 1968 quand, en 1972, il est devenu conseiller technique au cabinet de M. Olivier Guichard, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, fonction qu'il a occupée ensuite, de 1974 à 1975, auprès de Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat. Conseiller général (UDR, puis RPR) depuis 1973, réélu au second tour le 29 mars, M. Rufenacht est entré à l'Assemblée nationale à l'occasion d'une élection partielle en 1975. Secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Raymond Barre de 1976 à 1978, il a retrouvé son mandat de député en 1986.]

Indignation sélective

par Daniel Carton

EN ces temps de chahut politique, la journée de lundi aura montré que décidément la vertu comme l'indignation sont promptes à changer de camp. En fermant jusqu'à présent les yeux sur les conditions suspectes de l'élection de M. Antoine Rufenacht à la présidence du conseil régional de la Haute-Normandie, l'opposition vient de dilapider sérieusement le pécule moral qu'elle avait pu se constituer depuis vendredi dernier. M. Rufenacht, quoi qu'il en dise, lui fait beaucoup de tort et, en demeurant silencieux, les dirigeants de l'opposition affichent une indignation sélective qui les rendra de nouveau moins crédibles sur le terrain de la moralité politique. On ne peut s'empêcher en effet de faire le parallèle entre l'attitude de M. Rufenacht et celle, cohérente et sans détours, de M. Jacques Legendre, candidat du RPR à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, qui a préféré sacrifier son ambition plutôt que d'accepter le cadeau empoisonné du Front national.

M. Rufenacht peut bien prétendre avoir gagné sa région au bénéfice de l'âge, il n'empêche qu'il y a doute, comme il y avait doute pour les élections, vendredi dernier, de MM. Rausch et Soisson. Il ne s'était ce jour-là pas passé beaucoup de temps avant qu'on n'entende les principaux responsables de l'opposition, tel M. Léotard, crier à «l'infamie politique», et exiger des deux ministres d'ouverture, comme le disait aussi M. Bernard Bosson, qu'«ils aient la dignité de refuser leur élection acquise dans de telles invraisemblables conditions». Depuis, M. Rausch a démissionné, et M. Longuet, qui peut prétendre devenir samedi le président incontesté de la Lorraine, a été le premier à saluer le courage de ce geste politique. M. Soisson est resté mais il a quitté le gouvernement. L'opposition, comme l'a annoncé M. Dominique Perben, est résolue à lui empoisonner l'existence jusqu'à ce qu'il démissionne.

Dans le doute et s'il est tellement sûr... de la force de son âge, M. Rufenacht se serait, lui aussi, grandi en acceptant un quatrième tour de vérité. Dans le cas contraire, il donne raison à tous ceux, y compris chez ses amis, qui le suspectaient déjà, au cours de la campagne, d'avoir pris quelques troubles assurances du côté des lepénistes. M. Alain Juppé a été le seul, lundi soir, au «Club de la presse» d'Europe 1, à s'exprimer. Il s'est contenté de prendre pour argent comptant l'argumentation du député de son mouvement. Tous les autres dirigeants de l'opposition se sont réfugiés dans l'ambiguïté du silence.

Hauts cris le vendredi, basse cécité le lundi. A l'heure où chacun réclame des hommes politiques de nouveaux comportements et un retour de l'éthique en politique, ce comportement-là n'est pas non plus supportable. La droite attitude de l'opposition dans le Nord-Pas-de-Calais prouve plus que jamais que le salut vis-à-vis de l'extrême droite passe, à droite comme à gauche, par le tamis de la conscience de chacun.

LORRAINE

M. Longuet (UDF-PR) sera le candidat unique de l'UPF à la présidence

Le président du Parti républicain, M. Gérard Longuet, sera le candidat unique de l'UDF, du RPR, et des divers droite dès le premier tour de scrutin, samedi 4 avril, pour l'élection du président du conseil régional de Lorraine. Cette décision, annoncée lundi après-midi, au terme de la réunion des trente-deux élus de l'opposition parlementaire, fait suite à la démission de M. Rausch, qui a décidé de ne pas se représenter (*Le Monde* du 31 mars).

METZ

de notre correspondant

«J'ai fait l'objet d'une campagne de diffamation haineuse d'une extraordinaire violence, lancée par mes adversaires, qui ont prétendu que j'avais bénéficié de voix du Front national, alors que cette formation avait donné consigne de voter pour M. Longuet et que tous ses membres l'ont fait», a déclaré lundi 30 mars M. Jean-Marie Rausch à l'ouverture de la réunion du conseil régional de Lorraine, en soulignant que l'appel lancé aux militants de l'UPF de venir manifester devant le siège de l'assemblée à Metz lui rappelait *«des méthodes fascistes qui font le jeu du Front national»*. Réaffirmant *«ne rien avoir à se reprocher»* et avoir pris sa décision seul dans la nuit de dimanche à lundi *«sans tenir compte d'intérêts personnels»*, il entend *«ne laisser aucune place au doute ou au soupçon, ni laisser mettre en cause* [son] *honneur et celui de la Lorraine»*. M. Rausch s'est également prononcé *«pour qu'émerge, au niveau national, un nouveau regroupement de toutes les forces de progrès»*.

Le maire de Metz a pris la décision de démissionner de la présidence du conseil régional pour faire taire le doute qui s'était répandu dans tous les groupes ayant soutenu sa candidature. Le Parti communiste, puis les écologistes et le Parti socialiste avaient souhaité que ce doute, agissant comme un poison, selon l'expression de M. Jacques Chérèque (PS), soit levé. Pour M. André Rossinot, député (UDF-rad), maire de Nancy, il s'agit *«de la victoire de l'honneur retrouvé et du doute lavé»*. D'autres, à droite, ont interprété ce geste comme un aveu du soutien, vendredi, des élus du parti de M. Le Pen.

Il restait à l'UPF à définir sa stratégie pour la nouvelle élection à la présidence. Ayant tiré les leçons de leurs divisions apparues au grand jour la semaine passée, les trente-deux élus UDF, RPR et divers droite se sont réunis dès lundi. Près de trois heures ont été nécessaires pour qu'un accord intervienne sur la candidature de M. Longuet dès le premier tour de scrutin.

Le Parti socialiste présentera la candidature de M. Jacques Chérèque. Les Verts ont décidé d'être présents aux trois tours avec Mme Annick Winter. Le PC aura également son candidat. Le Front national, qui n'a pas encore arrêté sa stratégie, affirme que son attitude dépendra de celle du RPR et de l'UDF.

JEAN-LOUIS THIS

Après des déclarations contradictoires

Le Front national tente de recadrer son discours

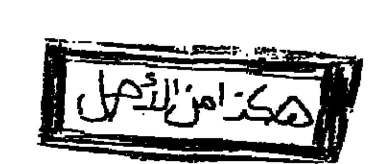
Le Front national connaît une passe difficile. Au soir des élections régionales, le 22 mars, le parti d'extrême droite avait indéniablement remporté un succès électoral en obtenant deux cent trente-neuf conseillers, soit cent de plus que dans les assemblées sortantes au meilleur moment de la mandature précédente, mais M. Jean-Marie Le Pen avait enregistré un échec psychologique. Le président du Front national avait placé la barre trop haut pour lui-même dans les Alpes-Maritimes, où finalement la liste de l'opposition parlementaire l'avait devancé. Face à un «effet Tapie» qu'il avait sous-estimé, M. Le Pen s'est retrouvé dans une situation paradoxale : son parti faisait mieux que lui-même. Du coup, il n'apparaissait plus comme la locomotive mais comme le frein.

Le résultat définitif des élections départementales est venu aggraver la contrariété qui sévit parmi les cadres. Le parti lepéniste, qui s'est maintenu partout où la règle des 10 % des inscrits obtenus au premier tour le lui permettait, a fait les frais de la «quarantaine républicaine» imposée par la droite. M. Le Pen et ses lieutenants ne peuvent que constater la réussite de cette stratégie du RPR et de l'UDF. Les deux partis de l'opposition ont obtenu un soutien total de leurs candidats, placés sous la menace d'une exclusion en cas de dérapage, et une adhésion non moins massive de l'électorat de la droite parlementaire. Dans sept cantons sur dix, le candidat du Front national a même perdu des voix par rapport au premier tour, victime d'un «vote utile».

Entre ces deux dimanches électoraux, les gestes politiques du Front national ont pu désorienter son électorat. Tout cela s'est évidemment cristallisé autour de l'élection de deux ministres d'ouverture du gouvernement de gauche à la présidence des régions Bourgogne et Lorraine. Les dirigeants du parti lepéniste ont multiplié les déclarations contradictoires, faisant plutôt penser à un registre du théâtre aux armées qu'à celui d'un parti de gouvernement. Ici, ils disaient avoir voté contre M. Jean-Marie Rausch, alors qu'ailleurs on promettait de «faire la peau» à M. Gérard Longuet, là, ils prétendaient avoir soutenu M. Jean-Pierre Soisson, comme leurs amis de Lorraine avaient soutenu M. Rausch. M. Le Pen ajoutait à cette confusion en déclarant que finalement les élus du Front national avaient vocation à *«tirer dans le tas»* et que malheureusement cela pouvait faire des victimes.

Devant l'effet déplorable provoqué par cette «valse», ils ont totalement modifié leur discours et leur attitude politique. En disant qu'il n'y avait aucune consigne nationale tendant à «se venger de la droite» mais qu'il pouvait y avoir de légitimes vengeances personnelles, et en soutenant, haut et fort, les candidats de l'opposition à la présidence des régions qui restaient à pourvoir, les dirigeants lepénistes ont voulu montrer qu'il y a toujours un pilote dans l'avion. Ce recadrage, qui se heurte à la récusation des voix des élus du Front national par la droite dans les conseils régionaux et au barrage dressé par le RPR et l'UDF contre le transfert des voix de leurs électeurs vers les candidats du parti d'extrême droite, sera-t-il suffisant pour sortir ce parti de son isolement? Rien n'est moins sûr, aujourd'hui.

OLIVIER BIFFAUD



POLITIQUE

Les conséquences de l'échec électoral du Parti socialiste

Désespérément tranquille

Suite de la première page

Au lendemain du second tour des élections municipales de mars 1983, quand les électeurs avaient donné un *sérieux avertissement* aux socialistes en livrant à l'opposition une trentaine de grandes villes, le chef de l'Etat avait réfléchi et consulté pendant neuf jours avant de tirer les leçons politiques de cette expression de mécontentement populaire. Il avait hésité sur la politique économique et sociale à suivre pour mettre un terme au « mauroyisme flamboyant » qui venait de marquer la première période de son premier septennat, payé de trois dévaluations du franc, et il avait tergiversé sur le choix des hommes à mettre en place pour la deuxième phase, celle de la « rigueur », qui allait se traduire par la conversion des socialistes au réalisme dans la gestion des affaires du pays.

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy, et le ministre de l'économie et des finances, M. Jacques Delors, se faisaient alors concurrence, chacun des deux espérant succéder à M. Pierre Mauroy. M. Mitterrand avait proposé l'hôtel Matignon à M. Jacques Delors, mais, comme celui-ci voulait avoir la pleine maîtrise de la politique monétaire et ne tenait pas à être encadré, d'un côté par M. Pierre Bérégovoy aux affaires sociales, et de l'autre par M. Laurent Fabius, appelé dans ce scénario à s'installer à la tête du ministère des finances, le chef de l'Etat avait finalement renoncé à s'en remettre à un seul homme, fût-il aussi estimable que M. Delors. C'est ainsi que, le 22 mars 1983, arrivé à l'Elysée avec une longue lettre de démission en poche, M. Pierre Mauroy en était reparti chargé... de constituer un troisième gouvernement *(1)*.

Un sentiment d'injustice

M. Mitterrand espérait que le second tour des élections cantonales de mars 1992 permettrait au Parti socialiste et au gouvernement de limiter les dégâts enregistrés au premier tour et aux élections régionales. Il pensait qu'il se produirait un phénomène analogue à celui qui s'était manifesté, justement, aux élections municipales de mars 1983. Au second tour, la gauche avait retrouvé l'adhésion d'une partie du corps électoral. Cela avait permis aux socialistes de limiter ses pertes sur le terrain et au président de la République de corriger la signification du vote précédent, en interprétant le premier tour comme une manifestation d'insatisfaction qu'il suffirait de *prendre en considération pour y remédier*.

M. Mitterrand s'étonnait ainsi, la semaine dernière, que certains de ses interlocuteurs pronostiquent un *désastre pour les socialistes* au second tour des cantonales, et, dimanche soir, en présence de Mme Edith Cresson et de quelques autres membres du gouvernement, qu'il recevait à l'Elysée comme le dimanche précédent, l'ampleur du désastre lui inspirait surtout, selon certains témoins, un sentiment d'injustice.

M. Mitterrand espérait surtout, que les résultats de ce 29 mars ne l'acculeraient pas à la nécessité de sacrifier Mme Cresson. De la même façon qu'en 1983 il n'avait pas retenu la possibilité de faire appel à M. Michel Rocard pour assurer la relève de M. Mauroy, parce que cela *eût été avouer son propre échec*, le président de la République comptait sur un répit pour pouvoir faire la démonstration, à terme, que son choix de Mme Cresson n'était pas *aussi calamiteux qu'on le prétend* à l'intérieur même du Parti socialiste, c'est-à-dire pour n'avoir pas à se déjuger.

Les électeurs, cette fois, ne lui ont accordé aucun sursis. *Le départ de* Mme Cresson, souhaité par les principaux dirigeants du PS, y compris par M. Fabius, semblait considéré, mardi matin, par tous ceux qui ont approché M. Mitterrand depuis dimanche soir, comme un fait acquis. *Devant l'ampleur du désaveu* sans appel infligé au gouvernement et à sa majorité, le chef de l'Etat, privé d'échappatoire, paraissait résolu, la mort dans l'âme, à *trancher dans le vif en se séparant* du maire de Châtellerault.

Mais par qui la remplacer?

Le choix de M. Mitterrand, lundi après-midi, ne semblait pas encore arrêté. Derrière le portrait-robot défini, dimanche soir, par le premier secrétaire du PS, qui mettait en avant la nécessité de *« mieux prendre en compte les soucis quotidiens de nos concitoyens, notamment sur le terrain de la justice sociale et de la sécurité »* et *« l'urgence de réaffirmer notre identité de gauche et nos valeurs, en particulier sur le plan moral »*, certains profilaient, de nouveau, la silhouette de M. Bérégovoy. Ecarté d'une telle promotion à deux reprises déjà dans le passé, en 1983, mais aussi en juillet 1984, quand M. Mitterrand lui avait préféré *M. Fabius pour remplacer* M. Mauroy, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, semblait prêt.

Il n'y a rien d'illégitime, au demeurant, dans son *ambition*. Par sa compétence, autant que par son pragmatisme, cet autodidacte, qui a toujours fait partie des « hommes du président », impose en effet, aujourd'hui, une image unanimement respectée, qui n'est pas usurpée.

Mais M. Bérégovoy s'est souvent trouvé, sur ce terrain, en rivalité avec M. Jacques Delors, qui a sur lui, depuis qu'il exerce ses talents à Bruxelles, l'avantage, en quelque sorte, d'un éloignement géographique contribuant à lui conférer, selon les sondages, une auréole de sauveur. Le fait que le porte-parole du président de la Commission des Communautés européennes ait tenu à faire savoir, lundi après-midi, que M. Delors avait *« l'intention de terminer son mandat »*, qui expire à la fin de l'année, a aussitôt été interprété comme un refus poli de prendre le relais de Mme Cresson dans les circonstances actuelles.

« Béré » ou un « choc » ?

A supposer même que M. Mitterrand soit aujourd'hui prêt à confier les clés de l'Elysée en même temps que celles de Matignon à M. Delors dont les mêmes sondages font l'un des favoris à sa propre succession, il n'est pas exclu, toutefois, que les deux hommes, qui se sont rencontrés plusieurs fois ces dernières semaines, aient, comme en 1983, des visions différentes de la *suite des événements, et* des conceptions divergentes sur les décisions économiques et sociales à prendre pour essayer de reconquérir l'opinion publique.

Car, au-delà du choix d'un nouveau premier ministre la vraie question qui se pose au président de la République est évidemment celle de la stratégie à suivre et de la politique à mener non seulement pour essayer de réparer les dégâts, si les brèches peuvent être colmatées, avant les élections législatives de mars 1993, mais aussi pour tenter de faire démentir les sombres prophéties de l'opposition, au nom de laquelle le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, affirmait. lundi soir, sur Europe 1 : *« La seule obsession de M. Mitterrand est de rester à son poste le plus longtemps possible. Il aura amené en France une situation de confusion, de désarroi et de désordre moral, et terminera son deuxième mandat en guenilles politiques »*.

C'est d'ailleurs en vertu de ce double impératif que tous les socialistes ne retenaient pas avec un égal enthousiasme l'hypothèse de la nomination de M. Bérégovoy à l'hôtel Matignon.

Il y a ceux qui rappelaient que Mme Cresson n'a pas été la dernière à se plaindre, ces temps derniers, des pesanteurs du ministère de l'économie et des finances chaque fois qu'il s'agit d'innover, par exemple dans la lutte contre le chômage. Ceux-là ajoutaient que le choix de « Béré » serait certes porteur d'apaisement mais peut-être pas de nature à provoquer le *« choc psychologique »* attendu, notamment, par M. Mauroy.

Tout en admettant que l'appel à quelqu'un *comme M. Badinter* répondrait assurément à l'attente de ceux qui jugent, à l'instar des rocardiens, que la seule issue pour M. Mitterrand est d'engager le pouvoir exécutif dans la voie d'un renouveau « moral », d'autres, abondant dans le sens indiqué en vain, depuis plusieurs mois, par M. Jack Lang, réclamaient plutôt qu'un peu de « mou social » *soit apporté à la* politique monétariste du Quai de Bercy afin de donner la priorité absolue aux besoins d'emplois des jeunes Français. Quitte à lancer un nouveau programme de privatisations pour obtenir l'argent public *nécessaire* à la relance de grands chantiers publics.

Prenant acte du déclin du PS et de l'enterrement de tout espoir de voir réintroduire la proportionnelle aux législatives – *« assassinée »*, selon eux, *« par le comportement de Brice Lalonde et des communistes aux élections régionales »*, – ceux-là privilégiaient la formation d'un gouvernement très rajeuni, ouvert davantage aux non-socialistes, armé pour lancer un ambitieux programme de réformes *« à la fois concrètes et symboliques »* capable de tenir la route bien au-delà, de l'horizon du printemps 1993. Les mêmes avançaient l'idée d'un tandem Delors-Lang.

On en restait là, apparemment, mardi, en début de matinée, alors *que M. Mitterrand s'apprêtait à faire* à la reine du Danemark l'honneur d'une inauguration conjointe de l'exposition consacrée aux Vikings par le Grand Palais.

ALAIN ROLLAT

(1) Cet épisode a été minutieusement raconté par Pierre Favier et Michel Martin-Roland dans le premier tome de *La Décennie Mitterrand* à partir des témoignages des principaux acteurs.

M. Mitterrand souligne sa « capacité à résister aux injonctions »

M. Mitterrand a éludé, mardi *matin 31 mars*, les questions des journalistes concernant l'imminence d'un remaniement gouvernemental. Tandis qu'il attendait la reine et le prince du Danemark sur les marches *du Grand Palais*; le président de la République a indiqué qu'il avait, mardi, *« un programme chargé »* avec l'inauguration de l'exposition « Les Vikings », suivie d'une *séance du Haut Conseil de la* francophonie à l'Elysée, d'un déjeuner avec le couple royal danois et d'une réception offerte en fin d'après-midi aux participants aux travaux du *Haut* Conseil de la Francophonie.

Aux journalistes qui lui suggéraient que son programme officiel *pouvait être modifié afin d'intégrer* des activités ayant trait à un changement de gouvernement, le chef de l'Etat s'est borné à faire remarquer qu'il avait tous les jours *« beaucoup d'autres rendez-vous de travail »*. Comme on lui demandait s'il avait l'intention de s'adresser rapidement aux Français, M. Mitterrand a ajouté : *« Vous savez, j'ai une grande capacité à résister aux injonctions »*.

Affichant une grande *sérénité*, se montrant souriant et détendu, le président de la République entouré du ministre de la culture, M. Jack Lang, et du ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a parcouru pendant près de trois quarts d'heure les salles de l'*exposition*.

A *plusieurs reprises, mais ce* n'était pas là quelque chose d'exceptionnel en pareil cas, le président de la République a eu des apartés détendus et souriants avec son ministre de la culture.

Recomposition

par Patrick Jarreau

On savait que l'élection des présidents des régions Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais comportait des enjeux dépassant largement le cadre de ces deux collectivités territoriales. La leçon qu'imposent les résultats auxquels sont parvenus M. Michel Delebarre à Lille et M. Laurent Fabius à Rouen est claire : l'un recompose, l'autre pas.

Les élections du 22 mars laissaient peu de chances au PS de conserver la présidence du Nord-Pas-de-Calais, où sa gestion du conseil régional, particulièrement dans la dernière période, faisait l'objet d'un large rejet. La perte du conseil général du Nord, au *second tour des élections* cantonales le 29 mars, isolait un peu plus encore les socialistes et confirmait la transformation en profondeur du paysage politique qu'ils dominaient depuis cinquante-cinq ans dans ce departement et, *dans la région, depuis sa création* en 1972.

Avec la rapidité de décision dont ils est coutumier, M. Brice *Lalonde faisait aussitôt savoir que* Génération Ecologie apporterait son soutien à M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et avocat d'affaires, qui est l'un des « parrains » de ce mouvement. Dans le même temps, le ministre *de l'environnement assurait* M. Fabius de son soutien en Haute-Normandie.

A Rouen, il incombait au premier *secrétaire du PS de réunir une* majorité – relative – unissant aux socialistes les communistes et Génération Ecologie, dont les quatre élus étaient divisés et dont le chef de file local, M. Bernard Frau, maire de Grand-Couronne, ex-PS, *avait affirmé, pendant la campagne* électorale, son hostilité envers M. Fabius. Cependant, la stratégie de M. Lalonde commandait l'alliance avec M. Fabius, et il y a tout lieu de penser que M. Frau et ses *trois amis s'y sont pliés. Les difficultés* semblent bien être venues, pour le député de la Seine-Maritime, des communistes – encore que ceux-ci jurent le contraire, – qui n'ont peut-être pas apprécié le type de pression exercé sur eux par M. Fabius et qui pouvaient redouter la façon dont le premier *secrétaire du PS userait du pouvoir* régional à leur encontre.

A *Lille, M. Delebarre, face à une* coalition hétéroclite qui se dessi*nait en faveur de M. Borloo, a su* attraper d'une main les Verts et, de l'autre, les communistes et n'a pas hésité à sacrifier sa propre candidature au profit d'une écologiste. Le ministre de la Ville assure avoir préféré une *« majorité de progrès »* pour sa région à sa propre carrière. C'est indiscutable, mais, *ce faisant, M. Delebarre a pris une* sérieuse option sur l'avenir : les contours de ce que pourra être un jour le « parti du mouvement », c'est lui qui a commencé à les inscrire dans les faits.

Donnant corps à la *stratégie* qu'avaient adoptée les socialistes la semaine dernière – plutôt les Verts que M. Lalonde, – M. Delebarre favorise, dans l'immédiat, une *alliance « rose-verte » qui pourrait* trouver une traduction au gou*vernement*. M. Julien Dray, l'un des animateurs de la Gauche socialiste, a eu raison de relever dès mardi matin, sur Radio-Monte-Carlo, qu' *« il y a maintenant des socialistes, des communistes et des Verts qui font émerger une nouvelle majorité »*.

M. Lalonde, qui, non seulement joue mal, mais se montre mauvais joueur, a annoncé, dans le même temps, sur France-Inter, qu'il ne veut plus de poste ministériel. *« J'en ai franchement assez,* a-t-il déclaré. *La politique ne rend pas meilleur. »* On peut l'en croire.

Veillée d'armes à Châtellerault

POITIERS

de notre correspondant

« Bien, nous allons commencer cette réunion du conseil municipal... ». Le Parti socialiste bat en retraite, le gouvernement est en crise... Pas question pour Madame le premier ministre de manquer aux devoirs de sa charge de maire de Châtellerault. Cette session budgétaire était prévue pour lundi. Elle se tient lundi, et Mme Cresson trouve encore l'énergie, dans cette curieuse salle d'armes du conseil où sont exposées les vieilles panoplies de « la Manu », de répliquer à *ses oppositions. Sur un* ton courtois pour répondre aux critiques feutrées de l'UDF, dont le chef de file, M. Jean-Pierre Abelin, perpétue la mémoire de son père, ancien ministre de la coopération de M. Giscard d'Estaing : avec vivacité quand il s'agit de contenir les coups de boutoir de son concurrent RPR des cantonales à Châtellerault-Ouest, M. Philippe Rabit. Pour celui-ci, tout est bon pour croiser le fer : le *« racket »* du gouvernement sur les communes, *« l'anomalie »* du mode de calcul de la DGF (dotation globale de fonctionnement), la politique sociale des grands travaux *« qui ne correspondent pas aux besoins »*, l'augmentation *« plus qu'alarmante »* de la dette... *« Je vous le dis ce soir,* prophétise-t-il, *nous paierons cette politique de dérapage incontrôlé des investissements. »* Et d'ajouter, en conclusion, que ses amis et lui-même ne voteront pas le projet *de budget primitif*. Il est 20 heures. Mme Cresson va pouvoir rentrer à Paris.

MICHEL LÉVÊQUE

□ **Rectificatif.** – Dans notre liste détaillant le sort des parlementaires aux élections cantonales, M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise) aurait dû figurer parmi les députés non élus au premier tour, M. Jacques Boyon (RPR, Ain) parmi les députés battus au second tour, M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne) parmi les députés non élus au second tour, et Mme Nelly Rodi (RPR, Yvelines) parmi les sénateurs ne se représentant pas.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

« Vous n'êtes pas tombé loin, Manicamp ! » (Fiction)

– Alors, comme ça, Manicamp, c'est vous?

Le président battit des paupières. Adossé aux rayons d'une librairie du boulevard Raspail, il tenait à la main une édition originale des *Thibault* et un petit pamphlet frais pondu de la semaine, *Mitterrand s'en va* (1). Le manteau et l'écharpe sombres auraient pu cacher une soutane des années 30. *« Très supérieur de collège, la voix ! »*, se dit Manicamp. Amené là par deux inspecteurs des renseignements généraux, il se serait cru convoqué par quelque prêtre de sa propre enfance ; n'était la présence d'*une jeune femme s'essayant à lire* entre les pages non massicotées d'un pur *velin, et à renouer un chignon hâtif.*

– Louise-Charlotte de Clermont-Vistemboir, annonça *le président.*

Les jeunes gens échangèrent un sourire entendu, *puis des tutoiements. Dans les ruelles* de la politique, tout le monde flirte un brin : le *président* s'en voulut de l'avoir oublié. Jusqu'où étaient allées les choses, entre ces *deux-là* ? Le pouvoir, comme l'âge, incline à mal supporter que les autres aient une vie à eux, surtout devant soi. Une diversion s'imposait.

– *Manicamp*, c'est un héros de Dumas, hein ? Dans *Vingt Ans après* ?

– *Bragelonne,* s'excusa Manicamp.

Le président pensa effacer sa demi-erreur en *énumérant les autres emprunts* qu'il avait repérés au cours de sa lecture : Balzac, Barbey d'Aurevilly, Lewis Carroll, Lacretelle, Péret... Le « prière d'insérer » invitait à ces assauts d'érudition d'où les amoureux de littérature tirent des connivences juvéniles de *happy few* stendhaliens, d'escrimeurs à la salle d'armes.

– Pourquoi cet incognito ? enchaîna le pré*sident*. On n'a rien à craindre, quand on sait écrire, hein !

Manicamp empocha le compliment. Il s'attendait que l'emploi d'un pseudonyme fût *trouvé lâche par* les journalistes politiques, vexés de ne pas percer le mystère, et que ce mystère *fût éventé* un jour. Mais après Queneau et Gary-Ajar il avait eu envie de *disparaître* derrière un livre, d'être jugé sur son seul talent littéraire, sans le cirque promotion*nel infligé* aux auteurs.

Le président pouvait comprendre ce plaisir *du secret, dont on le disait friand. Donner sa* langue au chat lui ressemblait moins. Il lui en avait coûté de recourir aux renseignements généraux, après plusieurs soirs de recherches vaines. Qui pouvait bien se cacher derrière Manicamp ? Ses amis de gauche ne se privaient plus de le nasarder, mais trop d'entre eux *lui devaient des prébendes*, et l'ingratitude suppose une espièglerie qui leur manquait. Ses *nombreux obligés venus de la droite lui* devaient aussi des postes, ça ronge les ongles. Quant à ses ennemis, ils le haïssaient trop, comme on exècre les transfuges.

Vachard avec grâce, l'auteur gardait pour son personnage le fond de compréhension propre aux vrais romanciers. Au reste, l'opposition en prenait pour son grade. La présidentielle surprise imaginée par Manicamp, courant 1993, n'était qu'un prétexte à observer les formes que prendrait, chez les candidats de *tous bords, leur commune maladie de l'ambi*tion. D'où venait à chacun cette soif de diriger, de plus en plus avouée sous les fariboles du dévouement au bien public ?

C'est le privilège des écrivains de farfouiller dans les âmes, et d'y voir plus clair qu'un simple éditorialiste. La scène culminante de *Mitterrand s'en va* met le président aux prises avec le fantôme de son supérieur de collège, l'abbé Coudreau. Visiblement, l'auteur n'ignore rien des ruses par quoi confesseurs et pénitents d'alors s'entendaient à éluder les vrais gros péchés en s'attardant à d'imaginaires fautes vénielles.

Pour quelles raisons le président s'était-il donné, et fait prendre le temps de deux élections suprêmes, pour le champion des damnés de la Terre ? *Parce que de Gaulle l'aurait* éconduit, à Londres, en 1942 ? Mais encore ? Les désirs de revanche qui font les forceurs de destin remontent, c'est connu, à la prime enfance. Dépit, tout charentais, de descendre du vinaigre, et non du cognac, comme Chardonne, *admiré à raison de cette ascendance* plus que de son style léché ? Vol de biscuits, *suivi du fouet, chez les maristes* d'Angoulême ?

Le président et Manicamp prolongèrent, dans la librairie, le cache-cache du petit François avec l'abbé Coudreau, tandis que des hommes du GIGN, Sonotone à l'oreille, faisaient mine de feuilleter les nouveautés de la semaine. Pourquoi ces légendes contraignantes, cette indulgence aux amis troubles, cette passion *des châteaux travestie en goût* modeste pour les pinèdes, cette envie rentrée *d'écrire* ?

– Que serais-je devenu d'autre, loin de la politique ? songea tout haut le président, regard baissé. En province, saint ; à Paris, écrivain, bien sûr. Qui n'en a rêvé ! Tenez, votre livre, j'aimerais... l'avoir écrit. Dites, vous ne tombez pas loin, hein ! Vous avez une rapidité *allègre qui m'a toujours* fait défaut, si vous saviez comme je rature, sauf pour *le Coup d'Etat permanent...*

« Votre meilleur », aurait volontiers opiné Manicamp, s'il n'avait craint de paraître céder à la flagornerie, qui lui faisait horreur et l'eût desservi, son interlocuteur en ayant soupé des courtisans, et le plaçant plus haut.

Les hommes du GIGN se déployaient déjà sur le boulevard. Le président allait prendre congé.

– Ah ! récita-t-il, *« les jeux frivoles et vains par lesquels l'homme s'arrache à la gravité de l'existence » !...*

– Rilke, devina Manicamp, avant d'ajouter à voix basse : *Qu'allez-vous faire ?* Quelle sortie à votre mesure ?

Le président dit à l'oreille de Manicamp quelques mots que personne n'intercepterait jamais, pas *même l'Histoire.*

– Dommage, ajouta-t-il en caressant le dos du livre.

– Dommage ?

– ...Qu'il n'existe pas en édition numérotée !

(1) *Mitterrand s'en va*, de Manicamp, 196 p., 98 F, éd. Orban.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

M. Christian Nucci au procès du Carrefour du développement

Le plaidoyer d'un homme «trahi»

M. Yves Chalier était-il seul maître à bord au ministère de la coopération entre 1984 et 1986? Même si la chose semble inconcevable, il faut bien constater, au moment où les derniers témoins ont déposé devant la cour d'assises de Paris, que tous les hauts fonctionnaires, directeurs de cabinet, chefs de service ou contrôleurs financiers ont affirmé qu'ils ignoraient tout des agissements de M. Chalier, aujourd'hui accusé de soustraction de deniers publics pour un montant de 27 millions de francs. De son côté, M. Christian Nucci, à l'époque ministre de la coopération, estime avoir été *«trahi»* par son chef de cabinet, et M. Guy Penne, alors conseiller du président de la République pour les affaires africaines, affirme solennellement : *«Je n'ai rien à voir avec cette affaire pourrie.»*

Traditionnellement, la partie civile, la victime, s'exprime après tous les témoins. Mais, lorsque M. Christian Nucci se présente à la barre, c'est pour se livrer à une sorte de plaidoirie, hachée par l'interrogatoire du président, M. Henri Le Gall. Lors de la préparation du sommet franco-africain de Bujumbura, *«quelqu'un»* lui a dit qu'il faudrait peut-être passer par le canal d'une association et *«on»* lui a suggéré l'Association Carrefour du développement (ACAD). *«Nous proposons que M. Yves Chalier soit chargé de l'organisation»*, raconte l'ancien ministre de la coopération, en ajoutant : *«A ce moment, personne ne m'a dit que c'est irrégulier ou qu'il pourrait y avoir d'autres moyens.»* Concernant le compte joint avec M. Chalier, il affirme qu'il ignorait que ce compte puisse être alimenté par d'autres sources que les fonds spéciaux. *«Je n'ai pas payé les cotisations du PS sur ce compte. C'est autre chose. C'est un usage qui veut qu'une part des fonds spéciaux soit versée au parti politique auquel le ministre appartient.»* Cependant, M. Nucci dément formellement que son homologue aux finances, M. Emmanuelli, lui ait un jour signalé une affaire de fausses factures. *«Pas un seul moment, personne, ni M. Emmanuelli ni M. Chalier, n'a évoqué devant moi des fausses factures et des rétrocessions de fonds.»*

Le président énumère alors les charges retenues par la commission d'instruction de la Haute Cour et, une fois de plus, le plaignant adopte l'attitude d'un accusé contraint de se défendre. M. Philippe Leroy, gérant de sociétés, accusé de complicité de soustraction de fonds publics, soutient qu'il a remis à M. Nucci une mallette contenant 500 000 francs en espèces. *«Je réaffirme que je n'ai jamais touché d'argent de M. Leroy, que je ne connais pas»*, martèle l'ancien ministre. Derrière lui, M. Leroy explose : *«J'admire M. Nucci, il pourrait donner la réplique à Marthe Mercadier : vous êtes un comédien, monsieur ; c'est une honte ; vous êtes lamentable.»* Le débat n'ira pas plus loin car, même s'ils étaient établis, ces faits sont amnistiés à l'égard de M. Nucci, qui abandonne le rôle d'accusé pour prendre celui du plaignant. Et c'est sur le même ton amer qu'il murmure : *«Jamais je n'aurais pu imaginer qu'un collaborateur, en qui j'avais toute confiance, aurait pu utiliser mon nom autrement qu'au service de l'Etat.»* L'ancien ministre donne l'image d'un homme brisé et, devant la cour, sa voix s'étrangle lorsqu'il lâche : *«J'ai subi les affres de la trahison ; j'ai été trahi, sali dans mon honneur ; mes enfants aussi ont eu à en souffrir.»*

«Mouiller la gauche»

Pâle, épuisé par une semaine de débats, M. Chalier ne présente aucun argument susceptible de faire partager sa responsabilité avec celui qui était le ministre de la coopération. Le ressort semble cassé. Tout au plus tente-t-il de réaffirmer qu'il a donné 1 million à M. Nucci pour qu'il le remette à une association humanitaire dirigée par M. Poher. Mais les mots et le geste sont las.

Il avait eu la même attitude devant M. Guy Penne, qui, d'emblée, avait laissé éclater sa fureur. *«Je n'étais pas du tout au courant que ce sommet* [Bujumbura] *était financé par Carrefour du développement.»* Le conseiller de l'Elysée ne savait pas non plus combien coûtait ce sommet, mais il ne tolère pas que l'on dise que l'argent a été dilapidé, car de nombreux équipements sont toujours en place. Quant au transfert du château d'Ortie à une SCI, dont M. Chalier était l'un des deux actionnaires, il l'ignorait. Certes, il a participé à une réunion où il fut question d'acheter un château, celui-là ou celui de Bokassa. *«Est-il vraiment nécessaire d'acheter des châteaux pour faire des centres de conférences?»*, lui demande benoîtement un juré. Un instant interloqué, M. Penne retrouve son habileté pour répondre : *«Vous savez, les châteaux servent surtout à ça...»*

Restait «l'affaire dans l'affaire», celle du vrai-faux passeport remis à M. Chalier alors qu'il se trouvait en fuite au Brésil. Mais ce sera l'affaire hors de l'affaire, car elle sera jugée en correctionnelle. Aussi, M. Jacques Delebois, à l'époque chef adjoint du service de coopération internationale de police, et M. Chalier sont-ils tombés d'accord sur un point : celui de faire valoir tous deux une règle juridique qui permet de ne pas évoquer un fait jugé ultérieurement, sous peine de se priver des droits de la défense. On saura seulement que M. Delebois n'a *«aucune sympathie pour M. Chalier»*, mais, souligne le policier, *«personne d'autre que lui n'aurait pu réussir l'organisation du sommet de Bujumbura»*. Si M. Chalier consent cependant à parler un peu de sa fuite au Brésil, c'est en restant très discret. Certes, quelqu'un lui a téléphoné souvent pour lui conseiller de *«mouiller la gauche»*. Ce qu'il a fait dans une note de treize pages sur l'affaire Carrefour du développement, qui fut transmise à M. Michel Aurillac, successeur de M. Nucci. L'homme lui demandait d'être plus coopératif et de sortir d'autres «affaires»; mais M. Chalier n'a pas reconnu sa voix. En tout cas, il est sûr d'avoir été manipulé. C'était le temps où M. Chirac était le premier ministre de M. François Mitterrand, et M. Nucci en garde un souvenir noyé d'amertume : *«J'ai été mis en accusation par les députés de la cohabitation ; j'ai appris à ce moment-là que la vie politique n'est pas une chose facile, que l'appétit et la soif du pouvoir l'emportaient sur toute autre considération...»*

MAURICE PEYROT

Messieurs les jurés

Les doigts crispés sur la barre des témoins, ce haut fonctionnaire souffre visiblement. *«Quel contrôle avez-vous exercé sur cette dépense?»*, répète son interlocuteur. Chef de service au ministère de la coopération en 1985, devenu depuis ambassadeur de France, le témoin cherche de tous côtés un secours qui ne viendra pas. En d'autres temps et en d'autres lieux, il aurait peut-être réagi sèchement à la curiosité de ce contribuable anonyme. Mais aujourd'hui, ce contribuable est un juge. Hier encore, les neuf membres du jury et les quatre jurés supplémentaires exerçaient chacun une profession différente. Depuis le 23 mars et pour quelques jours encore, ils sont tous magistrats, désignés par le sort, pour juger l'affaire Carrefour du développement. Et le président Henri Le Gall applique strictement la loi qui donne la «parole» (1) aux jurés.

Il y a bien longtemps que les lambris de la cour d'assises de Paris n'ont pas entendu un débat aussi riche. On est bien loin de la méthode frileuse utilisée par de trop nombreuses cours où les jurés ne peuvent tout au plus que transmettre au président un petit bout de papier après avoir griffonné une question, sans être vraiment sûrs qu'elle sera posée. En respectant la loi, M. Le Gall donne à la cour d'assises sa véritable dimension puisque c'est le temple de la procédure orale. En outre, une affaire de «détournements de deniers publics par dépositaire public» avec la présence d'un ministre, même si c'est sur le banc des victimes, ne méritait-elle pas pleinement la curiosité d'un jury populaire?

Donc, les questions se succèdent, précises, judicieuses, opportunes. Au premier rang du public, une douzaine d'avocats japonais, venus se renseigner sur le jury qui n'existe pas au pays du Soleil-Levant, ont bien choisi leur jour. Tel juré veut comprendre les échelons hiérarchiques du ministère de la coopération afin de savoir très précisément pourquoi celui-ci est accusé alors que son supérieur n'est que témoin. Tel autre, une femme, juré supplémentaire, se fait expliquer en détail comment est choisi le pays d'accueil de ces sommets franco-africains qui coûtent si cher. *«Est-ce qu'il faut tout dire?»*, bredouille ce colonel qui sent venir des questions relatives aux services secrets. Un juré qui parle la langue des comptables oblige témoins et accusés à expliquer clairement le mécanisme des financements qu'il confronte ensuite avec ses notes dont il a déjà rempli un cahier.

Inlassablement, le jury interroge, et que nul ne s'avise de répondre à côté ! La question est aussitôt reformulée car l'intime conviction ne se forge pas sur la langue de bois. Ce juré l'exprime clairement, répétant sa question en ajoutant : *«Tant que je n'aurai pas compris...»*

M. P.

(1) Article 311 du code de procédure pénal.

Au tribunal correctionnel de Sarreguemines

La catastrophe minière du puits Simon tourne à la bataille d'experts

Le procès de la catastrophe minière de Forbach (Moselle) du 25 février 1985 s'est ouvert, lundi 30 mars, devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines. D'ici au 10 avril, une vingtaine d'experts et une cinquantaine de témoins vont défiler à la barre pour déterminer les responsabilités du drame qui avait fait vingt-deux morts et cent trois blessés. Les parents des victimes et les syndicats CGT, CFDT et CGC s'étaient portés partie civile contre MM. Jacques Richard, chef de siège du puits Simon, et Jacques Naquet, son adjoint.

SARREGUEMINES

de notre envoyé spécial

Le 25 février 1985, une catastrophe minière, au puits Simon, endeuille Forbach et sa région. On relèvera vingt-deux morts et plus d'une centaine de blessés. Fatalité? Les familles des victimes et les syndicats ne veulent pas y croire. Ils font tout pour éviter que l'affaire ne se termine par un non-lieu, comme pour les seize morts du 30 septembre 1976 à Merlebach (Moselle). C'est ainsi, pourtant, que manque de se conclure la catastrophe du puits Simon : le 26 octobre 1989, le tribunal de Sarreguemines prononce un non-lieu, qui sera cassé le 17 mai 1990 par la cour d'appel de Metz.

Aujourd'hui, la partie civile tient sa «victoire» : les cadres des Houillères du bassin de Lorraine (HBL) comparaissent, après sept ans de procédure, pour homicide involontaire, par *«maladresse, imprévoyance, négligence ou inobservation des règlements»*. Le but recherché n'est pas tant leur condamnation que de faire *«toute la lumière»* sur les circonstances de la catastrophe.

A l'énoncé des noms et des prénoms des victimes par M. Alain Deiss, le président du tribunal, les visages des proches, entassés dans une trop petite salle, se ferment un peu plus. L'audition de M. Richard, chef de siège du puits Simon, s'effectue dans un silence de plomb. Il décrit la journée du lundi 25 février 1985 à partir de 7 h 20, l'heure de l'explosion à l'étage 1050 dans la veine 18. Le président demande des précisions sur le fonctionnement de la mine.

Les juges et les avocats devaient descendre, mardi 31 mars, dans deux puits à Forbach et à la PetiteRosselle. M. Haroun Tazieff, à l'époque secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques majeurs, viendra aussi donner son témoignage. C'est dire combien ce procès risque de tourner à la bataille technique. La défense entend montrer que les causes exactes de l'accident seront toujours incertaines ; la partie civile, que l'obligation du chef d'entreprise ne s'arrête pas au strict respect des règlements et comporte un devoir de vigilance au-delà des textes pour prévenir et traiter le risque.

Détection de grisou défaillante

L'enquête a relevé plusieurs manquements à la sécurité : défauts dans le système de détection du grisou et du mécanisme d'aérage et de ventilation, absence totale d'«arrêts-barrages» qui auraient permis d'atténuer la violence du coup de poussière. Les avocats de la partie civile vont faire valoir que l'explosion s'est produite après un arrêt de deux jours. Me Frédéric Veyl, représentant la CGT, précise même que les «visiteurs de grisou» n'ont pas effectué les contrôles qui s'imposaient avant la reprise de l'extraction. Il affirme que quarante-sept détecteurs de grisou n'étaient pas utilisés.

Mais les débats n'avaient pas réellement commencé que, dès lundi, se produisait le premier incident. L'avocat de la défense, Me Dartevelle, demande qu'une maquette de la chambre d'aérage et de ventilation, exposée selon les vœux de la CFDT, soit évacuée du prétoire. L'avocat fait valoir que cette maquette comporte nombre d'*«inexactitudes»* et surtout tente d'accréditer la thèse de la présence d'une nappe de grisou, à l'intérieur de la chambre, avant la tragédie. Me Henri Leclerc, conseil du syndicat, s'engage à faire effacer la représentation du nuage contesté. Le président accepte ce «compromis», mais précise que la maquette n'est là que pour éclairer les débats et ne peut avoir d'aucune manière *«valeur de preuve»*.

Les syndicats vont-ils parvenir à leur objectif pour que enfin *«les leçons soient tirées définitivement»*? *«Pour ne plus perdre sa vie à la gagner»*, comme l'affiche une banderole de la CFDT devant le tribunal de Sarreguemines ?

MARCEL SCOTTO

□ **Inculpation de médecins impliqués dans un trafic d'anabolisants.** – Six médecins ont été inculpés de fraude à la Sécurité sociale et délivrance de substances vénéneuses, lundi 30 mars, par M. Dominique Brault, le juge d'instruction de Briey (Meurthe-et-Moselle) chargé du dossier sur les prescriptions d'anabolisants destinés à des adeptes du culturisme (*le Monde* du 17 mars). Les six praticiens inculpés sont les premiers d'un groupe de trente-trois médecins et pharmaciens de Moselle et de Meurthe-et-Moselle dont les noms avaient été cités dans cette affaire.

DÉFENSE

Dès l'été prochain

L'armée de terre française va perdre la moitié de ses missiles nucléaires Pluton

Dès l'été prochain, l'armée de terre française va perdre la moitié de ses régiments d'artillerie nucléaire, équipés de missiles sol-sol Pluton. Cette décision, qui revient à réduire la part de l'armement nucléaire dit d'ultime avertissement au sein de la panoplie française de dissuasion, ne concerne pas l'armée de l'air et la marine, qui disposent d'avions dotés de missiles air-sol nucléaires pour remplir une mission voisine.

Entre 1974 et 1977, la France a progressivement constitué cinq régiments d'artillerie nucléaire, dont chacun, fort d'un millier d'hommes environ, peut mettre en batterie six lanceurs construits autour du châssis d'un char AMX-30. Ces rampes ont reçu un missile, baptisé Pluton, qui porte à 150 kilomètres de distance une charge nucléaire de quelque 25 kilotonnes (soit une puissance supérieure à la bombe lancée sur Hiroshima). Au total, cette force représentait trente-deux rampes de tir – laquelle peut être rechargeable – si on ajoute aux trente missiles dans les régiments deux autres batteries dites de réserve générale.

Le Pluton a toujours été présenté comme une arme employée massivement et d'une seule rafale sur des cibles militaires, dans l'intention d'avertir un agresseur éventuel que la France est prête à user de son armement nucléaire stratégique (les bombardiers Mirage IV, les missiles du plateau d'Albion et les sous-marins nucléaires lance-engins) s'il continue son action.

Des mesures unilatérales de désarmement

A plusieurs reprises, ce système d'arme a été critiqué par les alliés de la France, notamment l'Allemagne, qui, oubliant que le Pluton est mobile, ont estimé que ses objectifs ne pouvaient se situer, le cas échéant, que sur leur territoire.

C'est la raison pour laquelle l'armée de terre a lancé le programme Hadès, qui est celui d'un missile sol-sol monté par paires sur un camion banalisé – donc plus mobile qu'un char – et qui devait porter de 350 à 500 kilomètres. Ce missile devait embarquer une charge nucléaire de puissance variable, ne dépassant pas 80 kilotonnes. Il avait été prévu de ne disposer que de trois régiments Hadès (trente lanceurs pour soixante missiles) pour remplacer les cinq unités Pluton.

A l'automne dernier, le président de la République a pris la décision de «geler» le programme Hadès, pour lequel 10 à 11 milliards de francs avaient déjà été dépensés, à hauteur de quinze lanceurs. Un régiment de Pluton, en la circonstance le 15e régiment d'artillerie, a été désigné pour conserver en stock, au camp de Suippes (Marne), les missiles Hadès produits de sorte qu'ils ne soient pas déployés à usage opérationnel.

Selon des informations qui viennent d'être publiées par le ministère de la défense, il est désormais question que deux autres régiments de Pluton – sur les quatre restants – perdent leur spécificité d'artillerie nucléaire. Dès cet été, le 74e régiment d'artillerie de Belfort (Territoire de Belfort) sera transformé en une unité équipée de lance-roquettes multiples (LRM), en cours d'acquisition par l'armée de terre, et, avant la fin de l'année, le 32e régiment d'artillerie, en garnison à Oberhoffen (Bas-Rhin), perdra ses Pluton pour recevoir des canons classiques AUF-1 de 155 mm à grande cadence de tir.

Il n'y aura plus que deux formations nucléaires à avoir le missile Pluton : le 3e régiment d'artillerie à Mailly-le-Camp (Aube) et le 4e régiment d'artillerie, basé à Laon (Aisne).

Cette diminution de moitié de l'arsenal pré-stratégique de l'armée de terre entre à coup sûr dans une politique inspirée par M. François Mitterrand qui consiste, pour la France, à «accompagner» par des initiatives unilatérales les mesures de désarmement nucléaire arrêtées lors de discussions bilatérales entre les Etats-Unis et l'ex-Union soviétique (devenue CEI).

Pour l'instant, seul le Pluton, qui a vingt ans d'âge, est concerné. En effet, le potentiel détenu dans la même gamme des armements dits de l'ultime avertissement par l'armée de l'air et la marine françaises ne devrait pas être touché en 1992. L'armée de l'air continuera de disposer, pour sa part, de trois escadrons (quarante-cinq appareils) de Mirage 2000-N, qui sont capables de tirer le missile ASMP (air-sol à moyenne portée), et d'un quatrième escadron (quinze avions relevant de la 3e escadre de chasse) de Mirage 2000-N, aptes à la fois au tir de l'ASMP et de missiles air-sol guidés avec précision et à charge classique. Quant à la marine, son ambition reste de pouvoir aligner cinquante avions d'attaque embarqués du type Super-Etendard, transformés pour utiliser le missile ASMP qui emporte une charge nucléaire de 150 kilotonnes sur des distances de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de tir.

JACQUES ISNARD

□ **Accident mortel d'un avion français Crusader en Grèce.** – Parti du porte-avions *Foch* actuellement en exercice au sud de la mer Egée, un intercepteur Crusader de la marine nationale s'est écrasé, vendredi 27 mars, non loin de la localité de Petalidi, dans le sud de la Grèce, alors qu'il tentait un atterrissage forcé sur l'aérodrome militaire de Kalamata. Le pilote, l'enseigne de vaisseau Raphaël Chapalain, a été tué.

SCIENCES

Le ginkgo de Mme Cresson

Plusieurs lecteurs nous ont écrit, après le petit article à propos du ginkgo planté par Mme Edith Cresson dans le jardin de l'hôtel Matignon (*le Monde* du 14 mars), pour nous dire que le surnom de cet arbre est «arbre aux quarante écus» et non pas «arbre aux mille écus» comme nous l'avions écrit.

Renseignement pris auprès de spécialistes, les deux surnoms sont exacts : «arbre aux quarante écus» viendrait du prix qu'un habitant de Montpellier aurait payé les premières graines de cet arbre introduites en France ; «arbre aux mille écus» aurait été le surnom populaire donné par la suite au gingko en raison de la couleur jaune d'or prise par les feuilles à l'automne et de la sensation de voir une pluie d'or répandue sur le sol à la chute des feuilles. En outre, le gingko aurait aussi été appelé «arbre aux cent écus» par des personnes ne sachant pas très bien le prix payé par l'acheteur des graines...

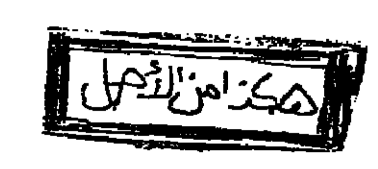
Pour le ginkgo qui aurait survécu à la bombe d'Hiroshima, nous n'avons pas écrit que c'était impossible, mais nous avons simplement voulu dire que se prononcer sur le sujet aurait nécessité de disposer sur ce cas d'études précises, que nous n'avions pas dans la matinée du 13 mars. De toute façon, le ginkgo est connu pour être un arbre particulièrement résistant à de fortes doses de pollutions, ainsi qu'aux attaques de toutes sortes de parasites et même au feu.

Un lecteur nous a aussi signalé qu'un ginkgo femelle prospère sur une place de Toulouse mais que le zèle des employés municipaux à faire disparaître ses fruits empêchait les promeneurs de les voir. Heureusement, car les fruits du ginkgo sentent très vite mauvais.

Il y a au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, outre plusieurs ginkgos mâles, un individu «hermaphrodite» issu d'une greffe et possédant les deux sexes. Cet arbre, qui est planté près de l'entrée du laboratoire de paléontologie, a des fleurs mâles et des fleurs femelles donnant des fruits empestant très rapidement. Quant aux vertus thérapeutiques du ginkgo, elles sont bien connues, pour traiter, en particulier, les insuffisances veineuses.

Y. R.

□ **NASA : démission du directeur du programme de la navette spatiale.** – Le directeur du programme de la navette spatiale américaine, M. William Lenoir, démissionnera le 4 mai prochain, après avoir supervisé depuis 1989 le lancement de dix-sept vols habités. Annoncé lundi 30 mars par la NASA, son départ suivra de quelques semaines celui de l'ancien administrateur de la NASA, M. Richard Truly, «démissionné» en février dernier à la suite d'une lutte de pouvoir avec la Maison Blanche (*le Monde* du 14 février). Ces remaniements en série rendent plus incertain que jamais l'avenir de la navette spatiale américaine, à l'heure où le Congrès prône la rigueur budgétaire. – (*Reuter, AFP.*)



SOCIÉTÉ

SPORTS

Aux Jeux paralympiques de Tignes

La rage de vaincre des athlètes handicapés

Ouverts, mercredi 25 mars, en présence de M. François Mitterrand (*le Monde* du 27 mars) les cinquièmes Jeux paralympiques d'hiver se disputent à Tignes (Savoie) jusqu'au mercredi 1er avril. Plus de quatre cents adultes handicapés originaires de vingt-quatre pays s'affrontent dans des épreuves de sports de neige avec une rage de vaincre au moins égale à celle des athlètes valides.

TIGNES (Savoie)

de notre envoyé spécial



Elle tombe. Elle roule. Elle étouffe et sanglote. Epuisée par cinq kilomètres de sprint, la jeune Norvégienne Kristina Sorensen, l'une des concurrentes aveugles des Jeux paralympiques, s'est jetée sur la ligne d'arrivée de l'épreuve de fond avant de perdre connaissance. Elle n'est plus, *dans sa combinaison fluo*, qu'un pantin bleu étalé sur la neige. L'incident passe presque inaperçu. La «défonce» est le lot commun des quatre cents athlètes handicapés rassemblés à Tignes pour les Jeux paralympiques d'hiver.

C'est la cinquième fois depuis 1976 – deux fois en Norvège, deux fois en Autriche – que des accidentés de la vie se disputent sur la neige des médailles olympiques. Ils le font avec une rage de vaincre qui dépasse peut-être celle des valides. Les voilà pour la première fois en France, quelques semaines après les Jeux d'Albertville, et très symboliquement installés à Tignes, l'un des sites olympiques. Jamais ils n'avaient été aussi nombreux, aussi bien préparés et aussi performants.

Le jour de l'ouverture, mercredi 25 mars, les vingt-quatre délégations nationales qui, derrière leurs porte-drapeau, ont défilé devant François Mitterrand, ressemblaient davantage aux débris d'une armée qu'à une cohorte de champions. Les uns clopinaient sur des béquilles, d'autres cahotaient dans leur fauteuil roulant et, en queue de peloton, les aveugles s'appuyaient au bras de leur guide. Malgré le hourvari de quelques milliers de supporters, l'émotion tenaillait tous ceux, officiels et journalistes, qui assistaient à cela pour la première fois.

Dès le lendemain matin, sur les pistes, c'était l'étonnement et l'admiration qui dominaient. Unijambistes et manchots se jouaient des bosses avec un entrain de funambules. Se fiant aux indications hurlées par leurs guides-lévriers, les malvoyants se jouaient des portes de slalom. Quant aux culs-de-jatte sanglés dans leur baquet monté sur monoski, ils slalomaient entre les piquets à un train d'enfer. Aux virtuosités des descendeurs répondaient, un peu plus bas, sur les «rails» de Tignes-les-Brevières, les efforts des fondeurs, debout ou juchés sur des luges, tous poussant comme des bûcherons sur leurs bâtons. Il n'a pas fallu bien longtemps pour que la station de Tignes, où se pressaient les savonneurs de piste, bruisse de ces exploits. Aux terrasses des brasseries, c'était à qui raconterait avoir été doublé, sur une noire, par tel ou tel champion handicapé à l'entraînement.

Une lunette électroacoustique

La surprise des touristes s'alimentait autant des astuces techniques imaginées par les infirmes que de leur aisance sur la neige. Nécessité rend ingénieux. Les premiers à avoir *osé se lancer furent les amputés, peu* après la dernière guerre, il y a déjà un demi-siècle. On s'aperçut qu'à condition de cultiver sa musculature on peut skier avec une prothèse et même carrément sur un seule jambe. Puis les copains en fauteuil roulant se dirent qu'après tout la luge n'a pas été inventée pour rien. D'adaptations astucieuses en bricolages, on est arrivé à ces bolides que sont aujourd'hui les baquets en plastique montés sur ski et dotés de puissantes suspensions. Certains sont profilés comme des monoplaces. Pour prendre ses appuis, le passager – qu'il soit amputé des deux jambes ou ancien polio – utilise deux mini-bâtons terminés par des patins. Les meilleurs en supergéant arrivent à dévaler les 1 800 mètres de la piste de Lognan en 1 mn 37 s, soit à près de 70 kilomètres/heure de moyenne, alors que leurs camarades manchots, montés sur deux skis, dépassent 85 kilomètres/heure.

Une technique similaire a été adoptée par les fondeurs privés de l'usage de leurs membres inférieurs, à la différence près qu'ils se posent sur un siège ultraléger monté sur deux lattes et qu'ils s'aident de bâtons ordinaires. Chacun bricole son engin et l'adapte à sa morphologie. Stéphane Peaudeau, par exemple, l'un des biathloniens français, un technicien toulousain de trente et un ans, a minutieusement calculé la forme, la hauteur et la structure de son siège : 30 centimètres de haut, 5,5 kilos, armature en kevlar carbone recouverte de fibre de verre, montage instantané sur les skis par des fixations, poignées pour la position de recherche de vitesse. *La* machine a coûté 13 000 francs. Les Japonais l'ont photographiée sous toutes les coutures. Stéphane – qui est aussi un marathonien en fauteuil roulant – arrive à tourner là-dessus à 20 kilomètres/heure de moyenne sur 5 kilomètres.

Les derniers venus à la glisse ont été les malvoyants, qu'aucun appareil ne pouvait assister. Ils ont recours à des guides bénévoles qui leur servent d'éclaireurs. Dans les disciplines alpines, l'exercice a quelque chose de terrifiant. Stéphane Saas, un kinésithérapeute de trente ans, qui vient de glaner la médaille d'or du super-G dans sa catégorie, ne distingue que des ombres, et encore guère au-delà de quelques mètres. S'il se lance pourtant à corps perdu, c'est qu'il a une totale confiance dans son entraîneur, Jean-Marie Frichet, auquel il est *«lié pour le meilleur et pour le pire»*.

Les deux hommes communiquent par un minuscule émetteur-récepteur, comme un équipage d'avion de combat. Bien sûr, ils ont auparavant testé la piste et Stéphane en a mémorisé chaque embûche. Mais tout de même! *«Droite! Gauche! Glace! Bosse!»*, crie l'éclaireur dans son micro, tout en se retournant pour contrôler si ça suit. *«C'est nerveusement épuisant*, confiait-il, *car, à la moindre erreur de ma part, Stéphane part dans le décor.»*

La grande nouveauté de ces cinquièmes Jeux paralympiques c'est le biathlon avec ses 7,5 kilomètres de piste et ses deux épreuves de tir. On a réussi le miracle de faire participer les non-voyants. L'astuce consiste à les faire tirer avec une arme équipée d'une lunette électro-acoustique qui transforme la lumière en sons. Le cœur de la cible placée à 10 mètres est une pastille blanche puissamment éclairée. Autour, les cercles concentriques vont du gris léger au noir absolu. Le biathlonien aveugle se couche, coiffe des écouteurs, empoigne la carabine et la pointe. Un sifflement de plus en plus aigu dans ses écouteurs l'avertit qu'il approche du mille. Grâce à ce dispositif, les champions aveugles ont fait à Tignes des cartons d'une précision stupéfiante. Commentaire d'Hervé Le Moing, un ingénieur EDF de vingt-huit ans, qui n'y voit pas à deux pas devant lui : *«Si j'ai voulu faire partie de l'équipe de biathlon française, c'est par curiosité. Je me demandais comment ils arriveraient à faire tirer des miro comme moi. Je suis enthousiasmé.»*

«Pour gagner des médailles»

Non seulement cette désinvolture un peu distante n'est pas partagée par les autres compétiteurs des cinquièmes Jeux paralympiques, mais elle n'est qu'apparente. Tous les handicapés présents à Tignes sont en réalité des mordus de la compétition. *Si leurs dirigeants* veulent convaincre l'opinion que les accidentés de la vie sont des garçons et des filles comme les autres, eux, ils n'ont qu'une idée : gagner. Il fallait voir la joie féroce des futurs médaillés à l'annonce de leur temps. Et le désespoir rageur de ceux qu'une faute de carre avait jetés hors de la piste. Oui, à Tignes l'ambiance n'était pas celle d'une fête plus ou moins édifiante mais celle d'une guerre sportive où l'on ne se fait aucun cadeau. Organisateurs français, entraîneurs, guides, tous n'avaient qu'un mot à la bouche : *«Nous sommes là pour gagner des médailles.»* Certains déjà rêvent de se mesurer aux valides et même, comme cela se voit, paraît-il, aux Etats-Unis, de devenir professionnels!

Car il n'y a guère d'illusions à nourrir : les handicapés des Jeux paralympiques sont aussi différents du commun des infirmes que les athlètes valides des JO d'Albertville l'étaient du *vulgum pecus*. Beaucoup sont d'ailleurs d'anciens sportifs de haut niveau dont un accident a interrompu la carrière et qui la reprennent avec quelques années de retard. Leur âge moyen : trente-deux ans et quelques mois. *«Les jeunes sont rares et difficiles à recruter*, avouent les organisateurs. *Comme s'ils ne voulaient pas se battre.»* D'autant que, faute d'aménagements dans les stations, les sports de neige sont difficiles à pratiquer. Ils n'intéressent encore qu'une élite : 7 % des handicapés sportifs. Mais, parmi ces mordus, le niveau technique s'élève chaque année davantage.

MARC AMBROISE-RENDU

Yannick Noah quitte son poste de capitaine de l'équipe de France de tennis

Au lendemain de la défaite de l'équipe de France de tennis face à la Suisse, en quarts de finale de la Coupe Davis, Yannick Noah a annoncé, mardi 31 mars, son intention de démissionner de son poste de capitaine, où il avait été nommé le 29 mars 1991. Dans un entretien à *l'Equipe*, il affirme qu'il avait déjà pris sa décision il y a trois semaines. Dans la matinée de mardi, la Fédération française de tennis n'avait pas encore reçu de lettre officielle de démission.

Un an après la qualification contre Israël, qui avait ouvert à l'équipe de France la voie de la victoire en Coupe Davis le 1er décembre 1991 à Lyon contre les Etats-Unis, Yannick Noah part *«sans aucun regret»*, dit-il. Eliminée, l'équipe de France peut se passer d'un capitaine jusqu'en octobre, lors des tirages au sort pour le premier tour de la Coupe Davis 1993.

□ **TENNIS : Le dernier carré de la Coupe Davis.** – Les demi-finales de la Coupe Davis opposeront du 26 au 28 septembre prochain la Suisse au Brésil, qui a battu l'Italie (3-1). Vainqueurs de la Tchécoslovaquie (3-2), les Etats-Unis recevront la Suède qui a éliminé l'Australie (5-0).

CARNET DU Monde

Naissances

– *Alain LEMASSON*,
Marie-Ange THÉOBALD-LEMASSON
et Laura

sont heureux d'annoncer la naissance de

Aurélien,

le 8 mars 1992.

Décès

– M. Robert Puyatier
et Mme, née Paule Bonnetain,
Mlle Nicole Bonnetain,
Leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Georges BONNETAIN,

survenu à Perpignan, le 20 mars 1992.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Martin de Bon-Secours, à Perpignan, le 23 mars.

– Mme Max Brusset,
née Marie Vallery-Radot,
Mme Dominique Brusset-Dougier,
Emmanuel, Laurence, Caroline Dougier,
La comtesse Dominique de Roux,
Le comte et la comtesse Pierre-Guillaume de Roux et Aliénor,
M. Rémy Brusset,
M. Thierry Brusset,
M. et Mme Olivier Brusset et Léo,
Les familles Brusset, Maurice de Lorris, Demoures,
Ses fidèles collaborateurs,
Mme Avundo et M. Miloud El Fouli,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max BRUSSET,
officier de la Légion d'honneur,
ancien conseiller municipal de Paris,
ancien conseiller général de la Seine,
ancien député et maire de Royan,

endormi dans la douce pitié de Dieu, le 28 mars 1992, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le mercredi 1er avril, à 15 heures, en la* collégiale Saint-Lazare d'Avallon (Yonne).

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Alleux,
89200 Avallon.
28, boulevard Raspail,
75007 Paris.

[Né le 26 novembre 1909 à Neufchâteau (Vosges), Max Brusset a été député républicain social et RPF de la Charente-Maritime de 1945 à 1958 et maire de Royan de 1953 à 1960. Licencié en droit, il avait commencé sa carrière comme journaliste avant de devenir chef adjoint du cabinet du ministre de la santé publique de 1931 à 1933, puis chef de cabinet de Georges Mandel (successivement ministre des PTT de 1934 à 1936, ministre des colonies de 1938 à 1939 et ministre de l'intérieur de 1939 à 1940). Administrateur de sociétés, Max Brusset a été PDG de la Satas de 1959 à 1975 et conseiller des groupes CGE, L'Oréal et Henkel-France. Président de l'Association des amis de Georges Mandel, il était membre du comité d'honneur et du comité d'orientation de *la Revue des Deux Mondes*.]

– M. Jacques Graindorge,
président,
Et les membres de la Mission qualité,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques CHOVÉ,
membre de la Mission qualité,
président du comité plurisectoriel de l'AFAQ.

– M. et Mme Alain Duros,
leurs enfants Jessica et David,
Mme Jeanne Belloc,
M. et Mme Jacques Lott,
Les familles Belloc, Corbiac, Darenne et Lott,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Serge DUROS,
née Madeleine Combes,

survenu le 25 mars 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9 *bis*, rue Boileau,
75016 Paris.

– Mme Martine Fanchette,
son épouse,
Frédérique, Sylvie et Véronique,
ses filles,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean FANCHETTE,
neuropsychiatre et écrivain,

survenu à Paris, le 29 mars 1992.

L'inhumation aura lieu, le 2 avril, dans l'intimité, au cimetière d'Octon (Hérault).

11, chaussée de La Muette,
75016 Paris.

– Hyères (Var).

M. et Mme Clément Mazut,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Louis MAZUT,

survenu à Toulon, le 30 mars 1992, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées mercredi 1er avril, à 16 h 15, en l'église Saint-Louis d'Hyères, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière d'Hyères.

– Odette Hirsch,
née Houy,
et Pierre Hirsch,
Laurent et Hélène Hirsch
et leurs enfants,
Didier Hirsch,
Jeannette Houy,
Denise et Jean Lefoyer,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis HOUY,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
croix du combattant,
volontaire de la Résistance,
titulaire de nombreuses
décorations étrangères,
administrateur civil
de 1re classe en retraite
au ministère des anciens combattants
et ancien chef de cabinets ministériels,

survenu en son domicile, 92, boulevard Suchet, Paris-16e, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La crémation aura lieu le jeudi 2 avril 1992, à 8 h 45, au colombarium du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

30, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly.

– Mme Michel Réach,
son épouse,
M. et Mme Pierre Réach,
Les docteurs Gérard et Isabelle Réach,
M. et Mme Alain Gissat,
Mlle Catherine Réach,
ses enfants,
Anne, Claire, Pauline, Alexandre, Sophie, Alessandra, Vladimir,
ses petits-enfants,
M. Jean Réach,
son frère, et son épouse,
Mme Madeleine Schapira,
sa belle-sœur,
Les familles Réach, Schapira, Couteaux, Minet,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 29 *mars 1992, en son domicile*, à l'âge de soixante-douze ans, de

M. Michel RÉACH,
chevalier dans l'ordre
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939
avec étoile d'argent,
médaille de la Résistance.
The King's Medal for Courage
in the Cause of Freedom.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er avril, dans l'intimité familiale.

80, avenue de Suffren,
75015 Paris.

– Mme Marguerite Rouan,
son épouse,
François et Georges Rouan,
ses fils,
Et toute la famille,
font part avec tristesse de la mort de

François ROUAN ∴
«Montaigne»,
responsable du maquis Bir-Hakeim
et ancien des Brigades internationales,
médaille de la Résistance,
Distinguished Service Order,
Military Cross,

survenue le 28 mars 1992, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu à Montpellier, cimetière Saint-Etienne, le mer*credi 1er avril, à 10 heures*.

Anniversaires

– Le 31 mars 1991, à 16 heures,

***André* DELISSE**

quittait ce monde.

Il vit désormais dans le cœur de ses proches.

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé partagent en pensée son souvenir avec eux.

« Je vous aime tous. »

Communications diverses

– Rencontre-débat le mercredi 1er avril 1992, à 18 h 30, à l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e, autour du volume de la revue *Autrement* : « Algérie trente ans, les enfants de l'Indépendance », avec Merzak Allouache, Vincent Colonna et Wassyla Tamzali. Auditorium, niveau – 2.

Soutenances de thèses

– M. E. *Amos Djoro* : « Les conséquences sociologiques et philosophiques du harrisme en Côte-d'Ivoire : harrisme et sociétés lagunaires », thèse de doctorat soutenue à Paris-IV (Sorbonne), dans la salle des Actes, centre administratif, le lundi 30 mars 1992, à 16 heures, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e.

– Habilitation à diriger des recherches en littérature française. Daniel Couégnas : « Travaux sur les paralittératures », le vendredi 3 avril 1992, à 10 h 30, salle du Conseil, université de Haute-Bretagne (Rennes-II).

– M. Philippe-Joseph Salazar, professeur de langue et littérature françaises à l'université de Cape-Town, soutiendra son doctorat d'Etat sur « Les théories de la voix au dix-septième siècle », le lundi 6 avril 1992, à 13 heures, à la Sorbonne, salle Louis-Liard.



Le Monde

La guerre des centres de transfusion sanguine

L'inspection des finances demande le regroupement de l'activité de fractionnement du sang

ALORS que le gouvernement doit rendre publiques prochainement une série de mesures de restructuration du système français de transfusion, le rapport que M. Régis Paranque, inspecteur général des finances, vient de consacrer au fractionnement du sang confirme l'existence d'anomalies dans le système français de transfusion et le caractère non réglementaire de certaines pratiques (1). Son constat est accablant. Il souligne toutes les conséquences négatives de la concurrence acharnée à laquelle se livraient ces dernières années – et se livrent encore aujourd'hui – les centres français de fractionnement du sang qui représentent la moitié du chiffre d'affaires de la transfusion sanguine (1,5 milliard de francs) et le quart de ses emplois (environ sept cent cinquante personnes).

« *Les centres français se livrent entre eux une concurrence génératrice de coûts inutiles*, souligne le rapport, *tant pour l'approvisionnement en plasma auprès des centres de transfusion sanguine que pour la distribution des produits, au sein du réseau transfusionnel ou directement auprès des prescripteurs, dans des conditions parfois peu transparentes. Ces pratiques, ces disparités et cette concurrence onéreuse entraînent un état de préparation très variable et insuffisant à l'ouverture européenne, du fait d'une compétitivité inégale des produits et d'une approche désordonnée tant des marchés étrangers que des futures procédures d'autorisation de mise sur le marché.* »

Le rapport de l'inspection générale des finances met en évidence l'archaïsme et la grande hétérogénéité de l'outil de production français autour de ses sept centres : Lille, Paris, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, Lyon et Nancy. Il est frappant de noter la disparité et le déséquilibre des volumes de production qui séparent l'ensemble Lille-Paris des autres centres. « *Véritables frères ennemis du fractionnement, les centres de Paris et de Lille ont tissé trop de liens entre eux pour qu'il soit aujourd'hui possible et souhaitable d'envisager leur divorce*, écrit M. Paranque. *Groupés au sein du groupe d'intérêt économique Biotransfusion qu'ils ont constitué en 1987, les deux centres leaders n'ont pas cessé, depuis lors, de se livrer une guerre fratricide qui a paralysé le fonctionnement du GIE et provoqué le départ de son premier directeur général, un an après sa création.* »

Dispersion et incohérences

La production additionnée des centres de Paris et de Lille a représenté en 1991 les deux tiers de l'albumine et les trois quarts du facteur VIII produits en France, tandis que Lyon, Montpellier et Nancy n'en produisaient que 13 % et 7 %, Bordeaux et Strasbourg, groupés dans le GIE Intertransfusion, occupant une position intermédiaire avec 22 % de la production de l'albumine et 18 % du facteur VIII. Le rapport de l'inspection générale des finances explique qu'avec une capacité de traitement totale d'environ 1 million de litres de plasma, Lille et Paris, qui ont fractionné 850 000 litres en 1991, « *sont en mesure de satisfaire la totalité des besoins nationaux* ».

« *A titre de comparaison*, ajoute M. Paranque, *il faut savoir que la firme Armour, aujourd'hui sous-filiale de Rhône-Poulenc aux Etats-Unis, traite 1,6 million de litres de plasma en une seule unité de production ! Bien qu'associés dans Biotransfusion, les centres de Lille et Paris se sont livrés à une surenchère des investissements de capacité, à une concurrence des recherches et des débouchés qui, pour avoir tout de même été mieux maîtrisées par le centre de Lille, n'en conduisaient pas moins à une impasse et expliquent pour partie la situation financière dégradée du CNTS (2).* »

Cette hétérogénéité produit aussi ses effets dans les rendements. Ainsi peut-on, à partir du même volume de plasma, obtenir cent trente-cinq unités de facteur VIII à Montpellier et Strasbourg, contre deux cent trente-cinq à Paris, ou encore deux cent quatre-vingts unités de PPSB (autre facteur de coagulation) à Bordeaux, contre cinq cents à Lille. Le rapport note également des divergences dans les procédés de production, certains centres comme Bordeaux et Montpellier travaillant sous brevet de la multinationale Octapharma, multinationale par ailleurs en conflit avec les centres de Lille et Paris (*le Monde* du 12 mars).

Ces divergences, précise M. Paranque, « *obligeront la tutelle à des décisions rapides concernant la prochaine mise sur le marché du plasma viro-inactivé que se disent capables de produire Bordeaux, sous licence Octapharma, et Lille, selon un procédé propre, ou encore la production de facteur VIII liquide à Montpellier sous licence Octapharma, assortie d'un conditionnement auto-injectable susceptible d'améliorer sensiblement la sécurité et le confort des malades* ». Cette diversité est aussi très grande entre les prix de revient et les marges (écart variant du simple au triple) et les stratégies adoptées par les centres.

Les seuls atouts du système français résident donc dans la situation économique « *globalement favorable* » des centres (même si Montpellier, Lyon et Nancy connaissent de sérieuses difficultés), le dynamisme de ce secteur (doublement du chiffre d'affaires et de l'investissement depuis 1986) faisant de la France le premier pays européen producteur de substances stables dérivées du sang. Le rapport note aussi le niveau technologique « *satisfaisant* » de l'outil de production et l'attachement à l'éthique des dirigeants des centres. « *L'ampleur des moyens disponibles*, note toutefois M. Paranque, *le caractère précisément exaltant de la mission et de l'éthique, le cadre juridique mal défini laissant aux dirigeants une marge d'initiative considérable, voire grisante, à l'abri d'une tutelle statutairement lointaine et mal outillée, compte assurément parmi les nombreuses causes de certains dérapages financiers ayant défrayé la chronique.* »

Revenant sur les problèmes posés par la directive européenne de 1989 sur le plasma, M. Paranque formule une série de propositions centrées sur le regroupement national de l'activité de fractionnement. Si les structures sont modifiées, les sites actuels seraient conservés. « *Un regroupement de ces centres fractionneurs sous une autorité nationale unique est une condition* sine qua non *de la survie du fractionnement français*, conclut le rapport de l'inspection générale des finances. *Chaque centre paraît en mesure de conserver une chance de survie, à condition de s'intégrer dans une structure nationale.* »

Le cas de l'Institut Mérieux

Cette structure unique et décentralisée, qui serait chargée d'une série de missions essentielles (optimisation de l'outil industriel, définition d'une politique commerciale, régulation du marché, préparation et mise en œuvre de l'ouverture internationale, etc.), devrait, selon ce rapport, être dotée d'un statut d'établissement public industriel et commercial (EPIC). Dans son conseil d'administration, on devrait retrouver les directeurs des différents centres actuels. On voit mal, dans ce contexte, comment l'Institut Mérieux, éloigné depuis 1976 du paysage transfusionnel français, aujourd'hui filiale du groupe nationalisé Rhône-Poulenc, pourrait être tenu à l'écart d'une activité dans laquelle il fait figure de leader international à partir du sang obtenu par la collecte des placentas dans de nombreux pays.

Dans une lettre adressée le 12 novembre dernier à M. Paranque, M. Alain Mérieux, président de la société Pasteur Mérieux sérums et vaccins, expliquait qu'il lui semblait indispensable de laisser entre les mains de la transfusion sanguine, à but non lucratif, les fonctions d'intérêt général que sont la recherche fondamentale et la collecte du sang ou de plasma à partir de donneurs bénévoles.

Pour le fractionnement du plasma, M. Mérieux écrivait : « *Dès qu'une instance représentative sera désignée pour fédérer les différents centres de fractionnement, notre laboratoire est prêt à discuter dans un esprit de totale ouverture. La venue des firmes industrielles étrangères sur le marché français pose le problème de la survie économique du secteur national. Disposerons-nous du temps nécessaire à la réorganisation et au redressement de ces activités ?* » Quelles que soient les solutions retenues, le gouvernement ne dispose plus que d'une étroite marge de manœuvre.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI

(1) Ce rapport de l'inspection générale des finances sur l'audit stratégique du fractionnement français est daté de novembre 1991. Il constitue la synthèse d'un rapport d'audit établi par MM. Bernard Ansart et Eric Groven, inspecteurs des finances.

(2) On peut sur ce point se reporter au rapport de M. Laurent Vachey, inspecteur général des finances, rédigé à la demande de M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 13 décembre 1991).

La riche moisson archéologique de Sainte-Barbe

Les fouilles près de la porte d'Aix à Marseille, ont permis la mise au jour de deux nécropoles antiques et d'un quartier médiéval

« C'EST la plus belle moisson archéologique à Marseille depuis la découverte, dans les années 70, de la « corne » du port antique et des remparts grecs ». Crotté jusqu'aux yeux par la boue qui submerge le chantier, Manuel Moliner, archéologue de la ville de Marseille et directeur des fouilles de l'îlot Sainte-Barbe coincé entre la porte d'Aix et la rue Colbert, ne cache pas sa joie. Huit mois d'une fouille de sauvetage conduite par vingt archéologues épaulés par des bénévoles ont livré une série de découvertes majeures. Cette moisson va faire l'objet de communications à l'occasion de prochains colloques internationaux. Une fois le bilan affiné, des pages inédites pourront être écrites sur la longue histoire de Marseille.

Les fouilles terminées, place aux engins de travaux publics : ici se dresseront des parkings, un centre commercial, un hôtel et des bureaux. Mais le sursis de quelques mois et les 2,2 millions de francs de crédits accordés en concertation entre la ville, l'Etat... et le promoteur (le fait mérite d'être souligné) ont permis une fouille exhaustive de ces 2 000 mètres carrés où l'espace fait place au temps pour remonter jusqu'au quatrième siècle avant Jésus-Christ.

La moisson est double. Elle concerne la période antique, du quatrième siècle avant Jésus-Christ au troisième de notre ère, puis le treizième siècle jusqu'alors si mal connu à Marseille. Ce qui explique la présence conjointe sur le site de spécialistes de l'Antiquité autour de Manuel Moliner, Francis Cognard et Martine Morman, et de chercheurs du laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne du CNRS, créé par Gabrielle Demians d'Archimbaud, autour de Lucie Vallauri, de Jacques Thiriot et d'Henri Marchesi.

Un « trou noir » de dix siècles

« *Nous avons pu fouiller jusqu'au sol naturel*, précise Manuel Moliner, *ce qui nous a permis d'établir que le site de Sainte-Barbe était, dans l'Antiquité, un vallon en pente douce vers le port antique, parcouru par un torrent.* » La première trace d'occupation relevée par les chercheurs prend la forme d'une nécropole hellénistique des quatrième et troisième siècles avant Jésus-Christ, située hors les murs de la phocéenne Massalia. Elle a livré quelques tombes très simples et des restes d'inhumations, soit dans des jarres, soit en pleine terre. « *Tout cela est très rustique*, concède Manuel Moliner, *mais confirme que la cité grecque devait être cernée d'une « nébuleuse » de nécropoles à sa périphérie, puisqu'on a retrouvé trace de plusieurs autres.* »

Au cours de la deuxième phase d'occupation du site, un aqueduc souterrain d'époque romaine (premier siècle) a été édifié. C'est une construction monumentale en pierres appareillées que les archéologues ont mise au jour sur 20 mètres et qui descend vers le port antique. L'aqueduc mesurait 2,50 mètres de large sur 1,30 mètre de haut et comportait des puisards. Enfin, le plus « gros morceau » de la fouille antique est sans conteste ces quatre cents tombes exhumées qui ne constituent qu'une partie d'une nécropole romaine en usage au moins durant les trois premiers siècles de notre ère. Elle enrichit les connaissances d'une foule de renseignements sur les rites funéraires, les types d'inhumations en cercueils, en sarcophages, en amphores, en urnes après crémation, puisque nombre de tombes contenaient des restes humains en place, des objets, des offrandes, des oboles à Charon, ainsi qu'une stèle avec ses sept lignes où un habitant du nom de Kraisès rend hommage à sa défunte épouse. Un Romain de Marseille qui écrit en grec !

La nécropole semble avoir été abandonnée après le troisième siècle. Sans doute, un quartier s'établit-il sur le site, à moins que des temps troublés ou des épidémies n'aient fait replier la cité à l'intérieur de ses remparts comme un escargot dans sa coquille. Bref, c'est l'habituel « trou noir » de près de dix siècles... Et puis, au treizième siècle, une sorte de Renaissance avant la lettre. Ça, on ne l'avait encore jamais concrètement établi sur le terrain. C'est maintenant chose faite. « *On connaissait par des textes notariés de 1214*, explique Lucie Vallauri, *l'existence d'un « bourg des Olliers », sur le chemin d'Aix, à proximité de la porte et des remparts. Il devait son nom aux potiers qui s'y étaient établis en nombre. Eh bien, le bourg des Olliers était là, à Sainte-Barbe !* »

Les archéologues du laboratoire d'archéologie médiévale ont mis au jour les vestiges d'une sorte de « lotissement » orienté nord-sud, fait d'habitations en pièces couvertes ou non, où se retrouvent les traces d'une activité liée à la poterie que l'on installait traditionnellement hors les murs. On a retrouvé douze fours de grandes dimensions (cinq ont été moulés par les soins de l'atelier du Patrimoine) et des tonnes de poteries, de rebuts de cuisson en cours d'examen.

« *C'est l'atelier urbain de poterie le plus important que nous ayons eu à fouiller*, précise Jacques Thiriot, *mais il nous réservait des surprises de taille...* » Et d'abord, la présence de trois fours de préparation des oxydes métalliques servant à la décoration des argiles, alors que la production locale ne fait appel qu'à la triste et monotone argile grise sans décor. « *Cela nous a mis sur la voie d'une découverte exceptionnelle : un four et des poteries arabes tout à fait semblables à celles découvertes en Andalousie.* » Les chercheurs en tirent la conclusion que des potiers arabes d'Espagne, « *dont les savoir-faire étaient infiniment plus avancés et subtils que ceux des potiers provençaux de l'époque* », s'étaient installés là, dans le Bourg des Olliers. « *Sans doute*, suggère Jacques Thiriot, *ont-ils initi[é] leurs collègues marseillais à de[s] techniques jusqu'alors inconnues, c[ar] on trouve déjà chez eux des form[es,] des décors et des coloris qui sero[nt] ceux de la future poterie provençale.* » Il y avait, dans le sous-sol de Sai[nte-]Barbe, au bas mot cinquante for[mes] nouvelles pour l'époque et des tec[hni]ques de glaçure, de faïences don[t les] chercheurs ignoraient que l'impo[rta]tion pût précéder le quatorzième [siè]cle, comme l'attestent les pote[ries] médiévales retrouvées au palais [des] Papes d'Avignon.

Près d'un siècle plus tôt, à M[ar]seille, des potiers arabo-andalous [du] bourg des Olliers fabriquaient [des] vases à parfum, des alambics, [des] lampes à huile, des vases en for[me] d'animaux, à décors en relief, des [...]lires, des carreaux de pavem[ent] blancs à décor vert et brun... et m[ême] des couscoussiers ! Sans parler [des] cent vingt monnaies dont la prése[nce] va leur permettre d'affiner les da[tes] d'occupation du site.

Il est encore trop tôt pour mesu[rer] l'importance de toutes les découve[rtes] qui viendront enrichir les mus[ées] marseillais au fur et à mesure de [l'in]ventaire. « *Nous avons eu la cha[nce] rare de trouver en milieu urbai[n un] ensemble aussi cohérent*, pr[écise] Mme Vallauri. *Nous le devons à la [pré]sence au sud du vallon de l'ancien [hos]pice des incurables* (aujourd['hui] faculté des sciences économiques). *[Le] jardin de l'hospice se trouva[it à] l'aplomb de l'ancien quartier mé[diéval] et l'a littéralement « fossilisé ».* »

JEAN CONTRU[...]

Retour à la Lune ?

Les experts de l'Agence spatiale européenne évoquent l'éventualité d'une nouvelle aventure lunaire

FAUT-il que le monde aille mal, sur notre Terre, pour que l'on reparle de décrocher la Lune ? Faut-il que nos futurs astronautes aient besoin de rêves pour oublier les budgets des programmes spatiaux, prévus pour être réduits à la portion congrue dans les années à venir ? L'accord, en tout cas, est presque parfait : quelques mois après la publication d'un rapport américain (Space Exploration Initiative) dans lequel la NASA propose plusieurs scénarios pour retourner sur la Lune et conquérir Mars, l'Agence spatiale européenne (ESA) vient à son tour de publier un rapport sur les « *priorités européennes pour l'exploration et l'utilisation de la Lune* » (1).

Cette étude, placée depuis deux ans sous la responsabilité d'une quinzaine de chercheurs européens, « *a été menée de la manière la plus académique possible* », précise M. Roger Bonnet, responsable des programmes scientifiques de l'ESA. L'objectif, délibérément « *hors du temps* » : « *réaliser l'inventaire des intérêts scientifiques de la Lune* ». A commencer par l'étude de notre satellite lui-même, dont on ne connaît encore ni la topographie des pôles, ni la structure interne, ni l'origine.

Dans un premier temps (qui durerait dans le meilleur des cas de dix à quinze ans), la cartographie du sol lunaire serait confiée à des engins placés en orbite polaire. Sur les sites présélectionnés pour leur intérêt chimique ou minéralogique seraient ensuite envoyés de petits véhicules automatiques, qui, précise le rapport, « *pourraient être lancés par des versions améliorées de la future Ariane 5* ». Viendraient ensuite le prélèvement de nouveaux échantillons de roches et, peut-être, la construction d'une première base lunaire. A supposer que la présence de l'homme, « *maillon fragile de l'aventure* », soit réellement indispensable à la reconquête de notre satellite – question sur laquelle les experts sont encore loin d'être unanimes.

Rêve de scientifiques ? Tentative désespérée pour redorer le blason terni des programmes spatiaux ? Vingt ans après la fin de la dernière mission Apollo, les efforts menés pour retourner sur la Lune pourraient en tout cas assurer la survie de l'astronomie à l'aube du troisième millénaire. « *Tous les rapports scientifiques le montrent, la détérioration des conditions atmosphériques d'observation va aller en s'amplifiant dans les décennies à venir*, précise M. Bonnet. *A la fin du siècle prochain, le nombre d'observatoires utilisables sur Terre pour faire de la bonne astronomie se comptera sur les doigts d'une seule main. On a besoin de rêves, c'est vrai, mais les astronomes ont surtout besoin de la Lune !* »

Car notre satellite, à cet égard, offre des conditions absolument uniques. Ouvert sur les étoiles quatorze nuits durant, dépourvu d'eau et d'air, protégé des séismes et de la pollution humaine, il représente une plate-forme idéale pour l'observation astronomique. Surtout si l'on y installe en série des télescopes optiques à interférométrie, qui permettraient de couvrir une gamme d'observations allant des rayons UV aux ondes submillimétriques, et sur lesquels travaillent déjà plusieurs équipes dans le monde.

Revers de la médaille : le prix, astronomique ! auquel reviendrait l'installation d'une base lunaire et de ces télescopes. Au moins cent fois les 30 milliards de francs estimés nécessaires au développement du lanceur Ariane 5, et encore ne s'agit-il que d'une estimation très approximative. Un obstacle de taille, auquel les partisans les plus acharnés de la conquête de la Lune rétorquent que l'exploitation de ses ressources géologiques (notamment de l'hélium 3, élément essentiel à la fusion thermonucléaire et présent par millions de tonnes dans les roches lunaires) permettrait, à terme, de pallier ces coûts exorbitants. Ce à quoi les plus réalistes, M. Bonnet en tête, font remarquer que « *la Lune serait alors entourée d'une atmosphère résiduelle de vapeur d'eau, de gaz carbonique et d'un nuage de poussières qui empêcheraient toute observation astronomique...* »

On le voit, le problème n'est pas simple. Survenant dans un contexte mondial particulièrement difficile, l'étude réalisée par l'ESA, même si elle joue la très sérieuse carte des implications scientifiques, prend donc surtout valeur de symbole. De même que les multiples rapports américains qui, alimentant à bon compte nos rêves de conquêtes, recommandent à intervalles réguliers de préparer l'installation de l'homme sur la Lune dans les trente premières années du troisième millénaire.

Le fait que l'Europe, pour la première fois, mêle aujourd'hui sa voix à ce concert de bonnes volontés prouve en tout cas une chose : le retour sur la Lune sera planétaire ou ne sera pas. Tout comme l'éventuelle conquête de la planète Mars, dont la présence de l'homme sur notre satellite constitue plus ou moins le passage obligé.

CATHERINE VINCENT

(1) *Retour à la Lune, priorités scientifiques européennes pour l'exploration et l'utilisation de la Lune.* Rapport réalisé par les experts du Lunar Study Steering Group (LSSG) de l'ESA.

Petite histoire des fruits et des légumes

Ces produits de la terre indispensables à une bonne santé font l'objet d'une exposition au Muséum national d'histoire naturelle

EVE et sa pomme funeste qui a fait le malheur de l'humanité. Pâris qui tend la pomme de la victoire à Aphrodite et sera ainsi à l'origine de la guerre de Troie. Popeye qui engloutit des épinards pour avoir la force de secourir Olive. On n'en finirait pas de citer toutes les histoires regrettables ou futiles auxquelles sont mêlés les fruits et les légumes. Plus sérieusement, tous les nutritionnistes recommandent aux adultes et aux enfants de manger fruits et légumes, riches en éléments minéraux, en vitamines, en fibres, toutes choses nécessaires à une bonne santé.

Tout le monde connaît les fruits et les légumes. Mais, curieusement, tout le monde se fonde sur des critères différents, très subjectifs en général, pour les départager. *« L'avocat est-il un fruit ou un légume ? – Un légume puisqu'il se mange au début du repas avec un assaisonnement salé ». « La salade ? Ce n'est pas un légume, elle se mange crue ». « Les pommes de terre, le riz, les céréales ne sont ni des fruits, ni des légumes, mais des féculents. »*

Mangeurs de féculents

Aux temps paléolithiques, l'homme était chasseur-cueilleur : il vivait de viande et sûrement aussi de fruits, de racines, de graines beaucoup plus qu'on se l'imagine généralement. Jacques Barrau, professeur d'ethnobotanique au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, nous a cité l'exemple des Eskimos dont on pensait qu'ils vivaient exclusivement de viande de phoque et de poisson. Pourtant, les observations faites au siècle dernier par des chroniqueurs russes et plus récemment par des chercheurs américains ont montré que les peuples de l'extrême Nord tiraient profit de la très courte saison végétative pour cueillir bourgeons, plantules, lichens qu'ils faisaient congeler pour les conserver. Les Lapons avaient inventé une technique – peu appétissante pour nous – pour se procurer des aliments végétaux : ils consommaient le contenu de l'estomac des rennes qu'ils avaient abattus...

Depuis la « révolution néolithique » (c'est-à-dire la domestication des plantes alimentaires, sélectionnées et améliorées à partir de plantes sauvages) qui est survenue à des périodes échelonnées dans le temps partout dans le monde, les hommes sont, fondamentalement, des mangeurs de féculents. Selon les régions, le blé, l'orge, le riz, le maïs, les pommes de terre, le manioc, le sorgho, les mils ont été et sont encore bien souvent les nourritures de base consommées sous la forme de pain, de bouillie, de galette, de soupe.



La « tomate en arbre » ou « tomate de la Paz », Cyphomandra betacea... *Depuis une cinquantaine d'années, ce* Cyphomandra *fait l'objet d'une culture commerciale en Nouvelle-Zélande, où le fruit est connu sous le nom de* tamarillo.

Font exception depuis quelques décennies les hommes qui ont pu profiter de l'élévation récente du niveau de vie, en particulier dans les pays développés. Mais il ne faut pas croire que les peuples dits « primitifs », qui ont une connaissance intime du milieu où ils vivent, ne sont pas capables de se trouver les indispensables protéines animales. En 1951, dans les montagnes de l'ouest de la Nouvelle-Guinée, Jacques Barrau a fait deux observations surprenantes chez une population qui n'avait, jusqu'à son arrivée, jamais vu de Blancs.

Les enfants, qu'il voyait nourrir exclusivement de féculents, ne portaient aucune des marques révélant des carences en protéines animales. Mais il a remarqué que des groupes d'enfants allaient très régulièrement dans la forêt. Il les a suivis : les gamins, les plus grands guidant les plus petits, attrapaient toutes sortes de bestioles (insectes, larves, etc.) et les mangeaient, ce qui leur apportait les protéines nécessaires.

Le « Potager d'un curieux »

L'autre surprise a été de voir des cultures de patates douces. Or celles-ci sont originaires d'Amérique centrale. La seule explication possible était un cheminement des patates douces plus rapide que celui des explorateurs européens. Les tubercules américains étaient arrivés aux Philippines, puis en Indonésie, sur les galions espagnols, et de là avaient dû parvenir, par diffusion ou troc, jusqu'aux montagnes perdues de la Nouvelle-Guinée où ils avaient prospéré.

Fruits et légumes sont célébrés au Muséum national d'histoire naturelle de Paris par une exposition qui vient à la suite d'un colloque organisé il y a deux ans au Creusot par l'Agence nationale de création rurale (ANCR). Une exposition itinérante, déjà présentée à Arras, à Lille et en Belgique, a été décidée au Creusot. C'est celle qui est actuellement au Jardin des Plantes, augmentée de documents propres au Muséum.

Ce n'est que justice puisque le Jardin royal des plantes médicinales, *créé en 1626 sur le conseil de Gui de* La Brosse, médecin de Louis XIII et botaniste, a très vite cultivé, amélioré, croisé des plantes alimentaires – en particulier celles que des « voyageurs » rapportaient de leurs expéditions exotiques.

Le seul titre de « fruits et légumes » évoque des ruissellements de pommes, de fraises, de kiwis, d'ananas, de cerises, des pyramides de laitues, de pommes de terre, de citrouilles, de tomates. Or l'exposition ne montre ni fruits ni légumes frais. Seulement des imitations très fidèles en plâtre ou en cire, des photos et des dessins superbes et très « ressemblants », des affiches, des livres anciens, des textes explicatifs : le début du printemps se prête peu à des amoncellements de fruits et de légumes réels. D'ici au 14 septembre – date de clôture – le commissaire de l'exposition, Jacques Barrau, espère bien mettre à profit les diverses périodes de croissance et de maturité pour présenter de « vrais » fruits et légumes et pour planter diverses espèces de fruits et légumes dans le « Potager d'un curieux » (au Jardin des Plantes).

Les documents exposés au Muséum montrent aussi l'« exotisme » de la plupart de nos légumes et de nos fruits les plus consommés. Certes, l'extension de l'empire romain et la diffusion (qu'on pourrait qualifier de spontanée) nous avaient apporté des fruits et légumes asiatiques et africains. Les Romains, par exemple, connaissaient le poivre et le riz. Ce dernier était d'ailleurs utilisé surtout comme un médicament antidiarrhéique sous forme d'eau de riz. Mais la diversification des fruits et des légumes utilisés en Europe est due, en tout premier lieu, à la découverte de l'Amérique. Avant 1492, nous n'avions ni pomme de terre, ni maïs, ni citrouille, ni grosse fraise, ni ananas, ni cacao, ni haricot vert, ni tomate, ni avocat, etc. En revanche, l'Europe a envoyé en Amérique du Nord la pomme de terre qu'elle avait reçue d'Amérique du Sud.

L'exposition se termine par les procédés les plus récents de conserve (la lyophilisation), de reproduction (le clonage), de culture *(in vitro)*.

YVONNE REBEYROL

► **Muséum national d'histoire naturelle, Jardin des Plantes, galerie de botanique, 18, rue Buffon, Paris (5e). Ouvert jusqu'au 14 septembre, tous les jours, sauf le mardi et les jours fériés, de 10 heures à 17 heures. Entrée : 25 F.**

Deux livres sur la Sécurité sociale d'Alphonse Crespo et de Jean-Michel Normand

Esculape et le cambouis

par Gilles Johanet

DANS la floraison de livres qui paraissent régulièrement sur l'état de la Sécurité sociale, on observera que ces ouvrages, le plus souvent, contribuent à cultiver les passions des auteurs plutôt que l'intérêt des lecteurs, quand on prend comme critère le nombre de ces derniers : rarement ils dépassent le cercle des initiés.

Reste la passion et le goût du sensationnel. A ce titre, *Sécu, faillite sur ordonnance*, de Michel Lépinay, paru à l'automne (*le Monde* du 10 mars), était symbolique : l'auteur s'était fait plaisir en privilégiant l'événementiel et en écrivant finalement le script d'un film néoréaliste italien des années 60 destiné à l'exportation. On n'en retirait pas une compréhension plus grande de la situation de la Sécurité sociale, mais finalement l'impression que tous les responsables étaient ripoux ou incompétents, ce qui, pour relever d'un air connu, n'est pas plus justifié ici qu'ailleurs.

Depuis lors, deux livres ont paru qui tranchent sur la production ambiante, et pour des raisons opposées.

Esculape foudroyé, d'Alphonse Crespo (1), mérite le détour, non plus pour y voir plus clair, mais pour bien mesurer jusqu'où la passion peut mener. Dès les premières pages, la cause est entendue : l'Etat moderne est l'*« union du fascisme et du socialisme »* ; la solidarité et la justice ne sont que les prétextes moraux à la violence d'Etat. Dans cette situation, la Sécurité sociale n'est naturellement que l'avatar le plus ignoble du mal d'Etat. Ce mal est, d'ailleurs, général puisque le régime médical canadien est qualifié de *« stalino-fasciste »*, que les structures médicales HMO américaines sont prétendument organisées sur le principe du kolkhoze, ou encore que les Anglais, selon l'auteur, manifestent un *« goût »* pour la file d'attente.

Alphonse Crespo nous appelle donc à promouvoir un retour aux vraies valeurs avec le développe*ment d'un marché noir de la santé*, la légalisation des mères porteuses et même la rétribution des donneurs d'organes car, souligne-t-il, *« un organe double est parfois le seul bien dont dispose l'indigent pour offrir à ses enfants une vie plus digne »*... dans une situation il est vrai clarifiée puisque la non-commercialisation du corps humain n'est que la confiscation du droit de propriété...

Ces propos paraissent d'autant plus étonnants qu'ils sont tenus par un médecin. Et sans doute constituent-ils la première application d'une recommandation de l'*auteur qui consiste à promouvoir* l'automédication intégrale : à défaut de cultiver ses capacités d'analyse et de réflexion, l'auteur soigne ses fantasmes.

Il en va tout autrement avec *les Mains dans le cambouis* (2), de Jean-Michel Normand, journaliste au *Monde*, qui sort aussi de l'ordinaire mais de belle façon : expliquer quels sont les défauts et les mérites de la Sécurité sociale sans faire preuve de myopie, tout en maniant constamment l'humour, relève de la prouesse. Partant des annonces périodiques du « trou » de la Sécurité sociale, joliment qualifié de *« gouffre naturel, après Padirac, le plus connu de France mais le plus visité »*, l'auteur analyse avec finesse les raisons du dérapage continu des dépenses de santé en France et dégage peu à peu ce qui fait l'originalité douteuse de notre pays par rapport à tous les autres pays développés : d'une part, l'absence d'un tableau de bord économique avec un taux d'évolution des dépenses, d'autre part, l'absence de coordination des soins, et donc la promotion de l'éphémère dans la relation médecin-malade ; enfin, l'absence de connaissance de la nature des soins consommés et donc le triomphe de l'opacité, largement dû, il est vrai, à une loi de juillet 1978 relative à la protection des libertés individuelles, dont le caractère partiel fait naître un observantisme sans égal.

Victime de son succès

A lire ces observations percutantes et drôles, sans être d'une férocité excessive, on se prend à regretter que l'auteur n'ait pas ajouté quelques dizaines de pages pour aller encore plus au fond des choses. Mais aurait-il encore été lu ?

On regrettera également qu'il ne résiste pas aux travers, qu'il dénonce pourtant, consistant à traiter trop rapidement des retraites, dont la contribution au « trou » est pourtant majeure.

Néanmoins, l'ouvrage est tout à fait bienvenu car conçu pour expliquer sans ennuyer en partant du constat simple mais pas encore unanimement perçu que *« la Sécu n'est pas malade de la solidarité mais de son incapacité à inventer de nouvelles formes de solidarité en phase avec les mutations économiques et sociales de ces vingt dernières années »*. Bref, la Sécu victime de son succès.

C'est une maladie longue et coûteuse à l'évidence, mais qui est curable. L'évolution enregistrée depuis quelques mois dans les relations entre l'Etat et l'assurance-maladie, puis entre ces derniers et les professions de santé montre que le pire n'est pas toujours sûr et que nous sommes peut-être – enfin ! – parvenus à l'âge adulte avec une responsabilisation de chaque partenaire. Réformer pour adapter la Sécurité sociale et en faire un instrument de solidarité aussi performant que la Sécurité sociale néerlandaise, danoise ou allemande *n'apparaît plus tout* à fait hors de portée.

(1) *Esculape foudroyé*, d'Alphonse Crespo. Editions Les Belles Lettres, 170 p., 59 F.

(2) *Mains dans le cambouis*, de Jean-Michel Normand. Ed. Régine Deforges, 123 p., 75 F.

► **Gilles Johanet est directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie.**

POINT DE VUE

Les sciences cognitives sortent des limbes

par André Holley

LA vague d'intérêt que soulèvent les sciences cognitives entraîne une interrogation dont *le Monde* s'est fait récemment l'écho (« le Monde Sciences-Médecine » du 26 février). Que font les pouvoirs publics pour développer dans notre pays ce nouveau *champ de recherche dont ils* ont reconnu l'importance ? De toute évidence, les efforts consentis, qui sont réels, même si on peut les trouver modestes en regard des enjeux, ne sont pas assez connus.

Il ne s'agit pas seulement, dans ce domaine, de mobiliser des savoirs déjà établis pour apporter des solutions techniques à des problèmes pratiques. Certes, l'éducation, la santé, le travail et de nombreux secteurs économiques sont appelés à tirer parti d'une meilleure connaissance des facultés cognitives de l'homme et d'une plus grande maîtrise des systèmes technologiques *complexes qu*'il sait construire.

Mais les sciences de la cognition, à un niveau très fondamental, ont encore beaucoup à inventer. Il faut concevoir de nouveaux outils de recherche conceptuels et méthodologiques, et surtout amener à plus d'unité les langages diversifiés dans lesquels elles s'expriment. Les connaissances sont disséminées dans les travaux de la psychologie et des sciences du langage ; elles émergent des recherches que les neurosciences mènent sur les fonctions supérieures du cerveau ; elles sont présentes dans les travaux suscités par l'expansion de l'ordinateur en informatique, en logique, en *intelligence* artificielle. Mais ces diverses approches de la cognition s'ignorent trop souvent, et les connaissances restent fragmentées. Le besoin est grand de les coordonner, pour que les progrès obtenus dans un domaine fécondent les travaux des autres.

Cet état des lieux explique la stratégie suivie : programmation par étapes ; incitation aux collaborations pluridisciplinaires plutôt qu'autoritaires ; formation des jeunes chercheurs et création de nouvelles équipes orientées vers les sciences cognitives. La phase initiale d'incitation a débuté par la mise en place en 1989, par les ministères de la recherche et de la technologie et de l'éducation nationale, de l'action concertée Sciences cognitives. Elle *vient de lancer son quatrième appel* d'offres. Au total, dans quelques mois, environ quatre-vingt-dix projets de recherche auront été financés, et de nombreuses allocations attribuées à des étudiants en thèse.

Le dispositif s'est considérablement étendu avec le lancement, en 1990, du programme Cogni sciences par le CNRS – organisme particulièrement bien placé pour agir puisque toutes les composantes des sciences cognitives sont représentées dans quatre de ses départements scientifiques. Cognisciences a défini d'emblée deux objectifs prioritaires : accroître le nombre de chercheurs entraînés à l'approche pluridisciplinaire de la cognition et structurer le potentiel de recherche sur une base principalement géographique. Les priorités thématiques seront établies en leur temps.

L'objectif « formation » du programme a nécessité la création, par le CNRS, d'un contingent de bourses postdoctorales, attribuées sur appels d'offres à des candidats qui compléteront leur formation initiale par un stage de deux ans dans des laboratoires réputés, en Europe et aux Etats-Unis. Dans le même esprit, le programme recense les chercheurs qui ont commencé leur carrière à l'étranger, et qui seraient désireux de rejoindre des laboratoires du CNRS.

Aide à la création d'équipes nouvelles

Disposer d'une population de chercheurs bien formés est par ailleurs essentiel pour garantir l'efficacité de la politique de recrutement. Cette politique est en place. Plus de vingt postes ont été affichés au concours de recrutement avec un profil « sciences cognitives », et le programme soutient financièrement la création d'équipes nouvelles au sein des laboratoires CNRS par l'accueil de chercheurs extérieurs : ici, la psychologie cognitive s'introduit dans un laboratoire d'intelligence artificielle ; là, c'est l'étude des *réseaux de neurones formels qui* s'installe dans un laboratoire de physique travaillant sur d'autres thèmes.

L'apprentissage de la coopération des disciplines suppose que des équipes se rencontrent, exposent leurs travaux et leurs problèmes, apprennent à se connaître et à décrypter réciproquement leurs langages spécifiques. Les régions où les composantes principales des sciences cognitives sont bien représentées constituent un cadre favorable à de tels échanges. La proximité géographique des partenaires potentiels favorisera la recomposition des équipes, quand il sera temps de mettre en place de véritables laboratoires de sciences cognitives.

Le programme a donc suscité sur plusieurs sites, à Paris et en province, la constitution de réseaux de laboratoires. Des réunions fondatrices ont été tenues en 1990 et 1991, des responsables ont été désignés, des comités scientifiques constitués et des crédits attribués (13 millions de francs depuis le démarrage du programme) pour mettre en place des centres de documentation, animer des colloques et financer les premiers travaux pluriéquipes. Trois réseaux sont en place dans la région parisienne, équilibrés par quatre autres réseaux régionaux situés à Toulouse, en Rhône-Alpes (Lyon et Grenoble), à Aix-Marseille et dans le Grand-Est (Nancy, Strasbourg, Metz). *Près de* cent cinquante équipes du CNRS, des universités, de l'INSERM et de plusieurs autres organismes se sont déjà engagées, par le biais de ces réseaux, dans des collaborations pluridisciplinaires.

La dimension européenne du programme Cognisciences, qu'il conviendra d'amplifier dans les prochaines années, se profile dans les ponts que certains pôles de recherche établissent déjà avec des centres étrangers (Oxford, universités suisses, belges ou allemandes). La récente décision du comité interministériel pour l'aménagement du territoire de créer à Lyon un Institut de neurosciences cognitives témoigne, quant à lui, du passage à une phase de plus forte structuration. Cette dernière ne doit cependant pas se substituer trop brutalement aux démarches préparatoires, peu visibles mais néanmoins indispensables au bon déroulement du projet.

► **André Holley est directeur du programme Cognisciences du CNRS.**

CULTURE

VENTES

« J'ai résolu d'écrire le récit de la conquête... »

1,8 million de francs pour la lettre de Christophe Colomb annonçant la découverte de l'Amérique

« Comme je sais que cela doit vous être agréable, j'ai résolu d'écrire le récit de la conquête, afin que vous connaissiez les détails de notre voyage, de nos exploits et de nos découvertes... » L'auteur de cette lettre est Christophe Colomb. Le voyage date de 1492 et a pour but la Chine, les Indes. Les destinataires : le roi Ferdinand V d'Espagne et la reine Isabelle-la-Catholique.

Cette lettre (1493) est la première édition latine d'un original espagnol dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, conservé à la New York Public Library. Elle fait partie des soixante-dix livres et manuscrits (XVe au XVIIe siècle) regroupés sous le titre *Christophe Colomb et les premiers voyageurs en Amérique* qui appartenaient à un collectionneur français et qui ont été vendus à l'hôtel Drouot, le 30 mars, après avoir été exposés à Madrid il y a une quinzaine de jours. Ce document a été acheté 1,8 million de francs par un collectionneur américain. Par ailleurs, une édition incunable (imprimée avant 1500) illustrée de cette fameuse lettre a été vendue 450 000 francs.

La vente, organisée par Jacques Tajan, a été « portée » par l'année espagnole, puisque deux pièces seulement n'ont pas trouvé acquéreur et que la plupart ont été vendues 15 % au-dessus de leur estimation, donnant un produit global de 7,3 millions de francs.

De nombreux collectionneurs étrangers étaient présents – espagnols, américains, italiens, anglais, néerlandais – mais aussi un représentant du gouvernement espagnol qui a acheté 1,5 million de francs *« le premier texte entièrement consacré à la navigation dans la mer des Caraïbes, le long des côtes de Floride, dans le golfe du Mexique, et décrivant la route suivie entre les deux continents par les bateaux tant à l'aller qu'au retour »* (1583). Ce texte, calligraphié et illustré d'une quarantaine de dessins, devrait rejoindre le Musée de la marine à Madrid.

Un manuscrit de Pedro de Medina – dédié à Fernand, le fils de Christophe Colomb – sur « Le rôle du Soleil, de la Lune et des constellations dans l'art de naviguer » (1538) s'est vendu 1,5 million de francs. Enfin, un ensemble de trente-quatre cartes formant « Le premier tome de la Tourbe Ardante illuminent toute la région des Indes occidentales » (1680) a été acheté 340 000 francs.

M. G.

MUSIQUES

Le pouvoir de dire non

Le Catalan Lluis Llach fête à Paris ses vingt-cinq ans de carrière

LLUIS LLACH
au Casino de Paris

Lluis Llach, c'est toute la Catalogne, une langue, une culture, une personnalité immédiatement identifiables, chantre de la tradition, mais passionnément ouvert au neuf, la curiosité intacte et le goût d'entreprendre. Tandis que les puissances, publique et privée, mettent la dernière main à ce qui doit être l'apothéose de la capitale catalane l'été prochain, pour les Jeux olympiques, peu de voix s'élèvent là-bas pour dire non, non aux choix tapageurs de l'Espagne.

Lluis Llach, chanteur, auteur et compositeur de quarante-trois ans, a décidé de résister. Lui, a dit non aux propositions formulées par le comité olympique des arts de Barcelone et, accessoirement, non aux organisateurs de l'Expo de Séville. Et l'engouement qu'il a suscité en décembre dernier en donnant une série de concerts au Théâtre Tivoli laisse penser qu'il n'est pas le seul à douter des options de l'Espagne nouvelles. Prolongations, enregistrement par la télévision, un public de tous âges qui ne quittait souvent le théâtre que plus d'une heure après le tombé de rideau, Lluis Llach fit l'événement culturel de l'hiver catalan.

Depuis 1970, il est souvent venu à Paris, et Paris ne s'est jamais lassé de sa voix tendre de baryton, de ses mélodies en perpétuelle révolution. On le sait – il le chante, – il n'a cessé de mettre en voix les révoltes, toutes les révoltes, minuscules et majeures, politiques et sociales. Chanteur engagé ? *« Les chanteurs engagés, ce sont les autres »*, réplique-t-il, producteurs de non-sens, d'insignifiant, engagés dans une entreprise commerciale dont Lluis Llach est l'exact contrepoint.

L'an passé, il a livré un nouvel album, *Torna Aviat*, qui sort aujourd'hui en France chez Musidisc. Nouveau tournant dans la carrière de Lluis Llach, il s'est lié avec le producteur sud-africain Allan Goldberg, familier de Myriam Makeba. Chanteur et producteur ont voulu élaborer *« un nouvel espace sonore »*, vaste, construit, qui mettrait en scène la recherche que Lluis Llach a engagée sur les richesses musicales traditionnelles de la Méditerranée en les intégrant dans un son résolument actuel. Instruments anciens, polyphonies vocales et percussions côtoient donc dans cet espace, sur disque comme sur scène, des instruments fédérés par l'informatique.

On savait que Lluis Llach était l'un des plus émouvants poètes européens. On s'aperçoit qu'il sait aussi, après une période qui l'a vu évoluer entre formations symphoniques et rythmes sud-américains, s'inscrire très finement, sans effet de mode, dans la « sono mondiale ». Il la rejoint aujourd'hui, lui qui en fut l'un des précurseurs, dès 1967.

Après Barcelone, Lausanne, une tournée française, espagnole et allemande, Paris va pouvoir juger de cette évolution. Aux côtés de Lluis Llach, cinq musiciens habitent la scène d'un spectacle qui, selon la salle, dure deux heures ou beaucoup plus. Pour fêter ses vingt-cinq ans de carrière, Lluis Llach a voulu, en les réarrangeant, reprendre sans souci de la chronologie plusieurs de ses succès, curieux de savoir quel accueil le public ferait à ces chansons revisitées. La réponse est venue, chaleureuse, à Barcelone, Genève, Hambourg comme à *Berlin. Juste salaire* pour un artiste qui conjugue talent et générosité.

OLIVIER SCHMITT

► **Du 1er au 4 avril, à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99.**

EXPOSITIONS

Les Vikings débarquent

Suite de la première page

Civilisation ? L'Occident chrétien n'a longtemps retenu des Normands que le déferlement de brutes sanguinaires assoiffées de pillages – *« A furore Normandorum libera nos, Domine »* – (« De la fureur des Normands délivre-nous, Seigneur ! ») Pendant des siècles, cette invocation en latin de cuisine a figuré dans tous les missels. Ce souvenir s'estompa, remplacé par les images d'Epinal du Mallet-Isaac : le chef normand Rollon fait basculer de sa chaise le roi Charles le Simple sous prétexte de lui rendre hommage. Plus tard, les Vikings, réhabilités, furent les symboles d'une vie libre, proche de la nature – des écologistes avant la lettre. Aujourd'hui, certains ne veulent les voir que sous l'angle de commerçants avisés, aux méthodes un peu plus expéditives que leurs confrères.

Pour les responsables de l'exposition, présentée dans un décor sobre de bois clairs, les Vikings ne sont ni des suppôts de Satan ni de timides négociants. Ces populations scandinaves qui parlaient la même langue, partageaient les mêmes cultes et les mêmes mythes, ont, à partir du huitième siècle, commencé à lancer des expéditions de plus en plus lointaines. A la fois tournées commerciales et raids belliqueux. Pour remplir leurs coffres, de petites unités pratiquaient un nouveau type d'expéditions, brutales et rapides. Ils s'attaquaient de préférence aux édifices religieux qui thésaurisaient les *métaux précieux. Les hommes* d'Eglise qui furent leurs premières victimes ne leur firent pas de cadeau et leurs chroniques retentissent des exploits sanglants de ces *« païens venus du Nord »*.


Stèle historiée (Suède). D.P.

Ces derniers ne négligeaient pas pour autant le commerce traditionnel. Lorsqu'ils établissaient des colonies (de gré ou de force), ils s'intégraient volontiers aux populations locales. Ils furent à l'origine du premier royaume de Kiev et du duché de Normandie. Leur fusion fut si rapide qu'ils ne laissèrent que peu de traces. En français, quelques mots attestent leur passage : homard, girouette, joli, matelot, crique, gréer ; noms de lieu *comme Herquetot*, Houlgate, Quétiéville ; patronymes comme Turgot ou Anquetil ; et des fantasmes d'ancêtres blonds, à la haute stature, chers à Flaubert. Cette civilisation s'épanouit pendant quatre siècles : de 800 à 1 200 environ. Ensuite la Scandinavie, christianisée, entre définitivement dans l'orbite européenne.

Les causes de la brutale expansion viking demeurent obscures : pression démographique ? individualisme forcené de certains individus qui refusent le pouvoir centralisé en train de se mettre en place ? goût du lucre ? *Une* chose est certaine : ils profitent d'un moyen de transport qui n'a pas d'équivalent à l'époque et ont des notions de navigation supérieures à celles de leurs contemporains. Les premières salles du Grand Palais nous montrent donc les différents types de bateaux utilisés (pour le commerce ou pour la guerre). Avec ces esquifs relativement frêles, non pontés, longs d'une vingtaine de mètres au maximum, ils iront de la mer Caspienne (à travers les fleuves russes) jusqu'aux rives du Saint-Laurent, sillonnant la Méditerranée et la mer Noire, franchissant le cercle Arctique.

Mais le Viking se déplace aussi bien à cheval qu'à pied et utilise dans les contrées froides skis et patins à glace. Sa vie quotidienne est évoquée à travers ses objets usuels, matériels agricoles, coffre à outils, ustensiles domestiques. C'est un artisan habile, bon forgeron et bon orfèvre. Il aime inciser, creuser, sculpter le bois, la pierre, l'os ou le métal. Il *connaît l'écriture, mais il ne fait de* ses *runes* – une variante de l'écriture latine – qu'un usage épigraphique. Il les grave presque toujours sur des stèles, ornées de dessins. Ce n'est pas un graphiste comme ses lointains cousins celtes.

Pourtant, comme ces derniers, il affectionne les figures entrelacées. Mais alors qu'à la même époque l'Irlandais multiplie les variations à partir du cercle où les lignes courbes se recoupent et raffole de symétrie, le Scandinave préfère les évolutions plus libres à partir d'un motif végétal ou animal. Ce style, l'un des éléments qui fédèrent ces peuples du Nord, est hérité du bestiaire venu des *steppes scythes avec les grandes invasions* : bêtes agrippantes, oiseaux au bec crochu, dragons à la gueule ouverte. Le corps et les membres de ces animaux fabuleux s'étirent et se ramifient en entrelacs infinis pour former un motif quasi abstrait qui finit par faire disparaître son point de départ.

C'est un art actif, dynamique, un art de la dissimulation, plein de calembours graphiques, aux figures changeantes selon l'angle où elles sont regardées. Essentiellement décoratif, cet art s'exprime d'abord à travers des pièces d'orfèvrerie, broches, fibules, souvent travaillées à partir d'un modèle étranger rapporté d'une expédition. Il permet aussi l'ornement des meubles ou des bateaux (les célèbres têtes de dragon d'Oseberg, en Norvège, sont reproduites au Grand Palais). Les spécialistes distinguent jusqu'à six styles différents qui vont se succéder de 750 à 1 150 environ.

Ici, l'art du réemploi est poussé à l'extrême. On trouve de tout dans les sépultures vikings : du verre de Rhénanie, des monnaies arabes ou byzantines montées en parure, des émaux carolingiens utilisés en broche, des figurines où le baroque slave se fait sentir. A Helgö, en Suède, on a récupéré, dans une tombe, un petit bouddha de bronze venu de l'Inde du nord, mais par quel chemin ? Les pièces d'or et d'argent sont souvent fondues. La principale qualité d'un métal précieux, c'est son poids (la balance de l'orfèvre fait partie de la panoplie du guerrier viking ; ensuite, on refond, on adapte, on cisèle.

Régis Boyer, un des meilleurs spécialistes français des civilisations scandinaves, établit un parrallèle entre le poète et l'artisan viking : *« La merveille tient à ce que le poète travaille, cisèle, polit, exploite au maximum les possibilités techniques de son matériau : ici, le verbe, ailleurs, le métal ou le bois. En quelque sorte, ce n'est pas le contenu direct dudit matériau qui l'intéresse, mais le contenant, la façon dont il est possible de l'exploiter en poussant presque à l'excès les potentialités qu'il offre »* (1).

A partir du dixième siècle, le christianisme fait son apparition en Scandinavie. Les anciens cultes ne seront pas supplantés immédiatement. Une agrafe en or, exposée au Grand Palais, est faite d'une tête d'animal surmontée du marteau de Thor (l'une des principales divinités scandinaves) mais s'achève dans un entrelacs en forme de croix. Le style propre aux pays nordiques va subsister longtemps après la christianisation complète de la Scandinavie. Les églises de bois conserveront ces porches fouillés où les dragons ailés se mêlent aux rinceaux romans. L'exposition se termine avec deux objets du treizième siècle : un candélabre d'église dont la forme est celle d'un bateau viking et une vierge à nattes plus proche de la Walkyrie que de la mère du Christ. L'expansion viking est close.

EMMANUEL DE ROUX

(1) *La Vie quotidienne des Vikings*, par Régis Boyer, Hachette.

► **« Les Vikings », galeries nationales du Grand Palais. Du 2 avril au 12 juillet. Tél. : 44-13-17-17. Catalogue de 430 pages, 250 francs. Exposition organisée par le Conseil de l'Europe, le Conseil nordique des ministres et l'Association française d'action artistique du ministère des affaires étrangères.**

► **« Les ancêtres des Vikings », Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées, 75008. Du 1er avril au 17 mai. Tél. : 44-31-21-21.**

► **Colloque franco-nordique sur les Vikings, organisé par la quatrième section de l'Ecole pratique des hautes études, l'Institut finlandais, le Centre culturel suédois et la Commission du Vieux Paris, à l'Institut finlandais. Du 2 au 4 avril. « Bijoux et costumes kalevaléens à l'époque des Vikings ». Du 1er au 30 mai. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, 75005. Tél. : 40-51-89-08.**

► **« Orm le Rouge », Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003. Du 4 au 16 avril. Tél. : 42-71-82-20.**

► **« Les bateaux des Vikings », au Musée des antiquités de Rouen, 198, rue Beauvoisine. Du 1er avril au 29 juin. Tél. : 35-98-55-10.**

► **« Les Barbares et la mer », au Musée de Normandie de Caen, logis des Gouverneurs, château. Du 20 juin au 14 septembre. Tél. : 31-86-06-24.**

CINÉMA

Le palmarès des Oscars

On attendait le triomphe de *Bugsy* de Barry Levinson ou de *JFK* d'Oliver Stone, les deux films qui totalisaient le plus de nominations, lors de la cérémonie des Oscars du 30 mars. C'est finalement *le Silence des agneaux* de Jonathan Demme qui a obtenu le plus de récompenses lors d'une soirée marquée par une manifestation (à l'extérieur du Dorothy Chandler Pavilion à Los Angeles) de groupes homosexuels protestant contre l'image donnée par Hollywood de leur communauté, et qui a donné lieu à onze arrestations.

Le Silence des agneaux a reçu les Oscars du meilleur film, du meilleur réalisateur (Jonathan Demme), de la meilleure actrice (Jodie Foster, déjà récompensée pour *les Accusés*), du meilleur acteur (Anthony Hopkins) et de la meilleure adaptation (Ted Tally).

Bugsy a dû se contenter des récompenses pour les décors et pour les costumes, tandis que *JFK* recevait ceux de la photo et du montage. Les Oscars pour le son, le maquillage, les meilleurs effets spéciaux visuels et les meilleurs effets spéciaux sonores ont été décernés à *Terminator 2*, ceux de la meilleure musique et de la meilleure chanson à *la Belle et la Bête*, le nouveau dessin animé produit par Walt Disney.

Les récompenses pour les seconds rôles sont allées à Jack Palance pour *la Vie, l'Amour, les Vaches* et à Mercedes Ruehl pour *The Fisher King*, celle du meilleur scénario original à Carrie Khouri pour *Thelma et Louise* de Ridley Scott. L'Oscar du meilleur film en langue étrangère a été attribué à *Mediterraneo* du cinéaste italien Gabriele Salvatores.

In the Shadow of the Stars d'Allie Light et Irving Saraf (documentaire). *Deadly Deception : Nuclear Weapons and Our Environment* de Debra Chasnoff (court-métrage documentaire). *Session Man* de Seth Winston et Rob Fried (court-métrage de fiction). *Manipulation* de Daniel Greaves (court-métrage d'animation) ont été primés dans leur catégorie tandis qu'un Oscar d'honneur était attribué à Satyajit Ray, en ce moment hospitalisé à Calcutta, et que George Lucas recevait le prix Irving G. Thalberg.

(Lire page 29 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN.)

CULTURE

FESTIVAL

L'informatique et les cinq sens

Cinq journées ont été consacrées à Montpellier aux prolongements futuristes de la synthèse image-son

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Casque intégral à visière opaque, *écouteurs, gant muni de palpeurs,* plaque électronique accrochée autour du cou, un «voyage» dans le monde synthétique se mérite. Au premier Festival Mondes réels et virtuels qui s'est tenu du 23 au 27 mars au Corum de Montpellier, le harnachement du candidat explorateur était digne d'un film de science-fiction où la monture est remplacée par un ordinateur ultrapuissant relié à l'armoire électronique par un faisceau de câbles. Nul besoin cependant de chausser une paire de baskets ou des bottes fourrées : la croisière a lieu sur place, chez soi, en pantoufles.

«You enter a new world!» (Vous entrez dans un nouveau monde!), annonce la voix de synthèse. Une image apparaît, projetée sur un mini-écran vidéo intégré au casque. Quelques secondes sont nécessaires pour se repérer à l'intérieur d'un décor en trois dimensions : une pièce d'appartement stylisée, entre salon et chambre à coucher.

Cet environnement de synthèse est issu d'une banque de données contenue dans la mémoire de l'ordinateur. Les décors ont été imaginés et saisis au préalable par un infographiste à partir de plans d'architecte. Ces données représentent plusieurs centaines de millions d'informations que l'ordinateur consulte en temps réel, au rythme de l'interactivité induite par les mouvements du «cobaye». L'image diffusée suit les mouvements de la tête. Quelques pressions sur le manche à balai d'une manette de jeu permettent d'avancer ou de reculer dans le décor. *«Les débuts sont souvent laborieux»*, précise John Hough, directeur de la société britannique Virtuel Presence.

Pas de sanctions toutefois pour les maladroits : les cloisons du salon se traversent aussi aisément qu'un rideau de fumée. Un mouvement intempestif de la tête et le décor bascule. Le plancher se rapproche dangereusement. Un regard vers le haut, une pression sur la manette de jeu et l'on traverse le plafond pour pénétrer directement dans la cuisine du voisin du dessus. La casserole sur la plaque chauffante très design brille de tous ses chromes. Le doux sifflement de l'eau qui bout finit par vriller les oreilles. Verser le thé dans la tasse est infiniment plus délicat. On s'approche là des limites actuelles de ce genre de simulateur.

L'effort des constructeurs porte donc en priorité sur le développement de nouvelles interfaces plus précises, en relation étroite avec les cinq sens. Ainsi le centre de recherche ACROE, basé à Grenoble, a mis au point un clavier dont le toucher est rétroactif. Cette technique offre, selon le chercheur Claude Cadoz, *«une synthèse intégrale des objets physiques en associant aux sons et aux images la perception du poids, de la rigidité, de la consistance des objets»*. Certains rêvent déjà de véritables «prothèses électroniques» à implanter directement sur les fibres nerveuses, menant de l'œil, du nez ou de l'oreille au cerveau... On en est encore loin, heureusement.

«Beaucoup de progrès restent à faire», reconnaît Jean-Paul Haton, spécialiste français de l'intelligence artificielle et coprésident de la manifestation. Les quelques stands annexés à la salle de conférence montrent l'aspect à la fois balbutiant :t potentiellement prometteur des simulations virtuelles. Les Japonais, Matshushita en tête, attendent pour se lancer la mise au point d'applications «grand public» en particulier dans le domaine des consoles de jeu. A l'inverse la Grande-Bretagne, très présente, joue dès aujourd'hui la carte des applications spécialisées, notamment dans les domaines de l'architecture, de la médecine (aide aux handicapés) et de la culture.

Ainsi Virtual Presence met en scène la visite, tridimensionnelle, d'un musée bourré de «surprises». Le visiteur peut tourner autour de statues, nager au beau milieu d'un aquarium ou encore pénétrer dans les toiles comme dans un décor. Spectacle impressionnant, surtout lorsqu'il est couplé à un environnement sonore interactif restitué sur casque stéréophonique (procédé américain Convolvotron). Le son, lui aussi contrôlé en temps réel par l'ordinateur, respecte les caractéristiques acoustiques de l'espace virtuel. L'apport du son tridimensionnel ajoute au réalisme en crédibilisant une image qui manque encore cruellement de détails.

Sauvegarde du patrimoine

Le laboratoire de génie industriel et logiciel de l'université de Valenciennes s'est tourné vers la sauvegarde du patrimoine culturel. Le programme, pour l'instant embryonnaire, devrait permettre à terme d'effectuer une visite guidée virtuelle d'édifices disparus. Premier «sujet» choisi, l'abbaye de Fontenelle, entièrement détruite à la Révolution, est en cours de reconstitution sur ordinateur, à partir d'un tableau et de gravures de l'époque. Comme le précise Sylvie Leureu-Merviel, *«le principe de la visite virtuelle consiste à produire une série d'images restituant la vision qu'aurait eue un vrai promeneur dans ou autour de l'édifice»*.

L'industrie cinématographique s'intéresse également de près aux *voomies*, films virtuels interactifs. Chercheuse française employée au Laboratoire d'interfaces humaines de Seattle, aux Etats-Unis, prix Médicis, Nicole Stenger vient de terminer *Angels*, premier film de fiction virtuelle. Le principal mérite de ce *voomie* est d'être bâti autour d'un véritable scénario et non d'une simple succession de situations où le spectaculaire l'emporterait sur l'histoire.

Dans le domaine scientifique, la société britannique Division innove avec un programme qui permet de visualiser et surtout de pénétrer au cœur de molécules complexes. Une première qui, selon les spécialistes, permettrait de mieux saisir le principe des assemblages moléculaires.

DENIS FORTIER

▶ **Renseignements : Société EC2, tél. : 47-80-70-00.**

ART

Cruautés optiques

Les toiles récentes de Peter Halley frôlent l'insupportable. Et cependant...

Peter Halley, quarante ans, New-Yorkais de naissance, a gagné sa notoriété grâce à une idée simple : rajeunir l'abstraction géométrique en l'habillant à la mode fluo. Un mouvement, dénommé *«néo-géo»*, s'est organisé autour de cette restauration dans la seconde moitié des années 80. On a vu proliférer à nouveau à Soho carrés et rectangles monochromes, bandes alternées, damiers et lignes droites, tout cela peint avec une irréprochable propreté, sans le moindre tremblement coupable, sans le plus petit empâtement pour déranger la platitude des compositions.

Depuis, Peter Halley n'a rien changé à sa méthode. Il l'a seulement agrémentée d'une obsession, obtenir un tableau que l'on ne puisse regarder sans douleur physique. Usant et abusant des tons acides, d'acryliques criardes, de pigments fluorescents et d'on ne sait encore quelles autres chimies agressives, il y est désormais parvenu. Ses roses, ses verts et ses jaunes, saturés à l'extrême, exigent de l'amateur qu'il se munisse de lunettes noires afin de défendre ses yeux contre l'éclat insupportable des œuvres. C'est évidemment un résultat non négligeable : les plus acharnés déconstructeurs de la peinture n'avaient pas encore réussi à machiner des peintures qui offusquent la vue au point d'en devenir à peu près invisibles.

Mais Halley est-il de leur filiation? Lui-même défend volontiers ses travaux par de longs écrits ornés de références philosophiques, passablement confuses parfois, et se présente comme le peintre de la ville contemporaine, géométrique évidemment, conçue selon un plan orthogonal, parcourue par des réseaux de communication et fardée de tons stridents. Ses œuvres traiteraient du présent, de l'urbanisme américain et du post-modernisme informatisé. La justification n'est pas maladroite, quoiqu'elle ne puisse faire oublier que le succès de Halley obéit aussi à la logique du marché de l'art. Comme Mondrian a peint la New-York des années 40 sous forme de géométries rouges et jaunes, Halley peindrait la ville d'aujourd'hui par carrés rose thyrien et jaune paille? Le parallèle historique est trop commode et trop flatteur. Au bénéfice du doute, on se contentera donc d'attendre encore quelque temps avant de se résoudre à tenir Halley pour un pur phénomène de mode.

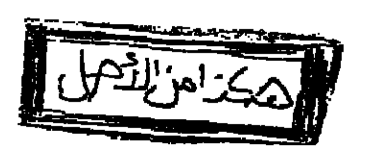
PHILIPPE DAGEN

▶ **Galerie Thaddaeus-Ropac, 7, rue Debelleyme, 75003 Paris ; tél. : 42-72-99-00. Jusqu'au 2 mai. L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts publie simultanément un choix des textes de Peter Halley, *la Crise de la géométrie* et autres essais, 1980-1987, 160 pages, 95 francs.**

EN BREF

□ **Mort d'Eberhard Wachter, intendant de l'Opéra de Vienne.** – Le baryton autrichien Eberhard Wachter est mort à Vienne dimanche 29 mars d'un arrêt cardiaque. Il était âgé de soixante-deux ans. Ce célèbre interprète, invité régulier des festivals de Salzbourg et de Bayreuth, avait beaucoup chanté Richard Strauss, mais aussi Johann Strauss (il avait enregistré la *Chauve-Souris* avec Karajan). Il avait accédé, l'an dernier, à la direction artistique du *Staatsoper*, l'Opéra municipal viennois, peu avant la démission de Claudio Abbado de la direction musicale en octobre 1991. Entre 1987 et 1991, Wachter avait été l'intendant du *Volksoper*, l'Opéra populaire de la capitale autrichienne, où les représentations se font en allemand.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS



ÉCONOMIE

BILLET

La Cinq boulet d'Hachette

La Cinq aura coûté à Hachette plus que prévu, que ce soit sur le plan financier ou pour son image. Récemment, dans une lettre interne du groupe, *la Lettre H*, de février-mars, M. Jacques Lehn, directeur général d'Hachette, assurait que *« les engagements sur La Cinq avaient été contrôlés et suivis afin qu'ils ne dépassent pas le montant que nous avions budgété et qui devrait être couvert par la plus-value dégagée grâce à la cession de l'immeuble des NMPP »*. M. Lehn a été cruellement démenti par les faits : les deux milliards de francs qu'aurait dû coûter La Cinq sont largement dépassés. Le groupe de M. Jean-Luc Lagardère a indiqué, dans un communiqué laconique diffusé le 30 mars, que les *« difficultés de La Cinq pèseront lourdement sur les comptes consolidés, d'autant que les pertes et provisions passées sur l'exercice 1991 devront tirer un trait définitif sur l'impact de La Cinq dans les comptes d'Hachette. C'est ainsi que cet impact net pourrait atteindre 1,8 milliard de francs, après utilisation de la provision de 1,750 milliard de francs constituée en 1990 »*.

La Cinq aura donc coûté 3,55 milliards de francs à Hachette. Cette estimation exhaustive, qui intègre la part du groupe (25 %) dans le déficit 1991 de La Cinq, tient aussi compte, semble-t-il, de 1,2 milliard de francs d'avance en compte courant consentie par les partenaires financiers du groupe, la BNP, le Crédit lyonnais et le GAN. En plaçant la barre relativement haut, Hachette veut ainsi tirer *« un trait définitif »* sur ce qui fut pour elle un véritable boulet.

En tournant la page, le groupe veut d'ores et déjà préparer l'avenir et sa recapitalisation. En effet, l'endettement du groupe est déjà de 11 milliards de francs. Son communiqué fait état de *« discussions déjà largement avancées avec les principaux partenaires financiers du groupe Hachette (...) garantissant son développement futur. »* Le conseil d'administration d'Hachette choisira, en avril, les formules susceptibles d'augmenter ses fonds propres : prêts à long terme, augmentation de capital, obligations convertibles, etc. Car les cessions d'*« actifs non stratégiques »* qui vont se poursuivre – dont la vente des 10 % détenus dans le groupe italien Rizzoli et la vente de l'immeuble du boulevard Saint-Germain à Paris – ne peuvent suffire.

L'abandon de La Cinq traduit l'échec de la diversification du groupe Hachette en matière de télévision généraliste. Les producteurs de films décidés à rappeler à M. Lagardère ses engagements de 1990 ne vont pas en rester là et le procès qu'ils veulent lui intenter pourrait à nouveau semer le doute sur sa gestion du dossier télévisuel. La Cinq n'a pas fini de ternir l'image du premier groupe de communication français.

YVES-MARIE LABÉ

□ **La GMF s'est désengagée de TF 1.** – M. Jean-Louis Pétriat, PDG de la GMF, a indiqué lundi 30 mars que son groupe s'était *« totalement désengagé »* de TF 1, dont il était actionnaire depuis la privatisation et dont il avait détenu jusqu'à 6 %. M. Pétriat estime la plus-value réalisée à 140 millions de francs. M. Pétriat cite le non-fonctionnement du comité stratégique de la chaîne et l'absence de « mieux-disant culturel » parmi les raisons de ce retrait, entamé il y a longtemps (*le Monde* du 9 février 1991). Le PDG de la GMF, et donc de la FNAC, a souhaité d'autre part que l'on privatise Antenne 2, laissant ainsi les coudées franches à la chaîne afin de permettre à FR 3 de collecter une redevance suffisante.

En acquérant 92 % du capital du célèbre quotidien hongrois

Le groupe Hersant engage une épreuve de force avec la rédaction du « Magyar Nemzet »

BUDAPEST

de notre correspondant

Après une réunion de deux heures qualifiée de *« tendue »* par l'un des participants, le groupe Hersant est devenu seul maître à bord du *Magyar Nemzet* en s'emparant lundi 30 mars de 92 % des actions de ce prestigieux quotidien hongrois créé en 1936. Les 8 % restants demeurent aux mains des salariés qui redoutent maintenant la mainmise totale de M. Hersant sur leur journal. Des journalistes, rassemblés en assemblée générale, ont vivement critiqué le choix du nouveau rédacteur en chef, M. Zoltan Krasznai, imposé par le groupe Hersant contre la volonté de la rédaction. *« Je me moque de l'avis d'une rédaction qui se comporte comme un soviet »*, a sèchement affirmé M. Henri Morny, le directeur des affaires internationales de la Socpresse, la société-mère du groupe Hersant. *« Cela fait deux ans*, a-t-il poursuivi, *que les journalistes n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux. »*

De leur côté, les salariés du journal accusent les Français de double langage. Le groupe Hersant s'est engagé à respecter la charte du journal lorsqu'il a pris le contrôle de 40 % des actions du *Magyar Nemzet* en novembre 1990. *« L'article 7 n'existe plus*, estime M. Morny, *car il a été signé avec des actionnaires hongrois qui ne sont plus là. »* Il s'agit en l'occurrence de la maison d'édition Pallas et de la Posta Bank, qui ont cédé leurs parts au groupe Hersant (sans dévoiler le montant de la transaction), donnant ainsi carte blanche aux Français.

Ces deux partenaires magyars, dont l'un (Pallas) est au bord de la faillite, se sont retirés car ils estiment ne plus avoir les moyens de couvrir le déficit du *Magyar Nemzet*, qui a atteint 120 millions de forints en 1991 (environ 10 millions de francs). Un déficit qui, d'après certaines estimations, pourrait au moins doubler cette année.

Ce dernier épisode dans la privatisation du *Magyar Nemzet*, ancien organe du Front populaire patriotique, n'est guère surprenant. Dès le début la vente du journal a donné lieu à d'intenses querelles politiques. Le gouvernement conservateur de Budapest a tacitement soutenu la candidature de Hersant contre celle du groupe suédois Bonnier, jugé trop favorable à l'opposition. L'arrivée de Hersant a provoqué le départ de nombreux journalistes connus et, fait rare dans l'histoire du journal, les salariés se sont mis en grève en octobre dernier pour protester contre un plan de licenciement. Loin de calmer les passions, le choix de l'économiste Zoltan Krasznai comme rédacteur en chef accentue le clivage entre la direction et la rédaction. Autre inquiétude : les ventes du *Magyar Nemzet* sont passées de 170 000 à 70 000 exemplaires en moins de deux ans, malgré la refonte de la maquette du journal et le lancement de deux suppléments hebdomadaires.

Seize mois après l'arrivée du groupe Hersant, les crises incessantes du *Magyar Nemzet* ont considérablement dégradé l'image de marque de ce journal, qui joua un important rôle critique pendant les dernières années du régime communiste.

YVES-MICHEL RIOLS

Grève de vingt-quatre heures des journalistes de « France-Soir »

Une grève de vingt-quatre heures, décidée lundi 30 mars par une majorité des journalistes de *France-Soir* présents en assemblée générale, a empêché le journal de paraître mardi 31. Ceux-ci protestaient contre l'accord conclu le 27 mars entre M. Philippe Villin, PDG de *France-Soir*, et le Syndicat du livre CGT. Cet accord crée des postes de « secrétaires techniques », chargés de la mise en pages du journal et confiés à d'anciens ouvriers du Livre.

Vendredi dernier, une première grève de vingt-quatre heures avait déjà été déclenchée par les secrétaires de rédaction des suppléments gratuits de *France-Soir*, qui demandaient notamment une parité d'horaire de travail et de salaire avec les ouvriers du Livre qui seraient intégrés à la rédaction. La vingtaine de journalistes-secrétaires de rédaction de *France-Soir* et de ses suppléments gratuits (*France-Soir Ouest*, *France-Soir Est*, etc.) estiment que cet accord *« entraîne à court terme la disparition du métier de journaliste-secrétaire de rédaction.* Pour les journalistes, *« cet accord est destiné à faire avaler au Livre les quatre-vingt-quinze départs d'ouvriers demandés par la direction à France-Soir et au Figaro »*.

La direction de *France-Soir* a affirmé dans un communiqué que l'accord conclu *« ne met en aucune manière en cause ni l'emploi, ni le rôle, ni la responsabilité rédactionnelle des journalistes-secrétaires de rédaction, sous l'autorité desquels travailleront les secrétaires techniques-metteurs en page »*.

Y.-M. L.

Stabilité de la diffusion du « Monde » en 1991

Contrôlée par l'Office de justification de la diffusion (OJD), la diffusion payée en France du quotidien *le Monde* en 1991 a atteint 322 852 exemplaires, en moyenne, soit, à 78 exemplaires près, le même chiffre qu'en 1990 (322 930 exemplaires).

En revanche, les ventes à l'étranger ont pâti des événements politiques et de l'arrêt complet des ventes en Algérie (10 000 exemplaires par jour), et chutent de 11,9 %. La diffusion totale payée du quotidien est donc de 368 970 exemplaires, en baisse de 1,68 %.

Les abonnements progressent de 2,9 % et atteignent 97 357 exemplaires. Parmi les autres publications du groupe le Monde, *le Monde diplomatique* connaît une excellente année avec une diffusion totale payée de 149 098 exemplaires en moyenne, soit une hausse de 17,5 %.

Le Monde de l'éducation enregistre une baisse de 18,3 % avec 72 558 exemplaires en moyenne (mais la nouvelle formule du titre lancée en janvier 1992 a permis une progression de 50 % de la diffusion moyenne depuis le début de l'année). *Le Monde dossiers et documents* progresse de 3,4 % avec 87 156 exemplaires, la *Sélection hebdomadaire* baisse de 4,1 % avec 22 945 exemplaires, et *le Monde des philatélistes* baisse de 5,7 % avec 29 433 exemplaires.

L'enquête annuelle du Crédit national

L'activité va recommencer à croître dans les grandes entreprises

« Après deux années de vive croissance, en 1988 et 1989, et un léger recul en 1990, le chiffre d'affaires des « 50 » est resté quasiment stable en 1991 (...). L'activité reprendrait en 1992, à la faveur d'une conjoncture progressivement plus favorable, et d'une reprise des industries de base, qui ont touché l'an dernier le point bas du cycle », estime le Crédit national à la suite de l'enquête menée, comme chaque année depuis 1978, auprès des grands groupes français du secteur concurrentiel.

Cette année l'enquête du Crédit national dite des « 50 » portait sur 63 entreprises, leurs perspectives d'activité et leur stratégie d'investissement. *« L'autofinancement avait rompu en 1990 avec une hausse ininterrompue depuis 1984. Le léger recul enregistré en 1991 reflète la baisse des marges d'exploitation et la hausse des frais financiers, en partie compensées par la non-reconduction de frais exceptionnels provisionnés en 1990. Cette année, l'autofinancement progresserait à nouveau assez rapidement, la maîtrise des coûts de production permettant de retrouver des marges d'exploitation plus satisfaisantes. »*

« Les bénéfices sont revenus à 2,6 % du chiffre d'affaires l'an dernier », indique encore l'enquête mais *« devraient retrouver cette année le niveau de 1990 : 3,1 %. Loin des records de 1988-1989 (4,4 %), ces ratios sont pourtant deux fois plus élevés qu'en 1985 »*.

« L'effort d'investissement des grands groupes demeure soutenu : la croissance de l'investissement physique en France a finalement atteint 15 % en volume en 1990. Le recul observé en 1991 (–6,7 %) peut sembler décevant par rapport à la stabilisation espérée initialement (...). Avec 111 milliards de francs, la génération d'équipements installée en 1991 par les grands groupes demeure la plus importante de ces dernières années, 1990 mise à part. Cette année le recul serait moins prononcé (–3,8 %), conduisant à une génération qui resterait plus importante que celle 1989 ».

« Les effectifs sont en net repli (...) et la baisse continuerait cette année, à un rythme moins rapide. Coûteux en termes d'emplois, ces ajustements de personnels mettent les grands groupes en bonne situation pour tirer parti de la reprise attendue. Associés à des gains de productivité soutenus, la gestion salariale conduit à une forte compétitivité-prix. Les structures de bilan restent saines et l'endettement se réduirait cette année à 75 % des fonds propres », ajoute l'enquête.

Après avoir noté que l'effort mené hors de France représente désormais 42 % de l'effort total d'investissement contre 31 % en 1987, l'enquête du Crédit national précise que des questions ont été posées aux grands groupes français sur leur perception de la concurrence allemande. Dans leur ensemble, ces groupes *« ont perdu leur complexe par rapport aux concurrents allemands : résultats d'exploitation, compétitivité-prix et même compétitivité hors-prix, les dirigeants français s'estiment en meilleure position. En revanche, les structures financières de nos entreprises sont jugées nettement moins bonnes »*.

La hausse des prix de détail en février : + 0,3 %

Augmentation en un an : + 3 %

	VARIATIONS (en %) AU COURS...			
	des 12 derniers mois	des 6 derniers mois	des 3 derniers mois	du dernier mois
ENSEMBLE	+ 3,0	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,3
I. ALIMENTATION	+ 3,2	+ 1,5	+ 0,7	+ 0,3
II. PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 2,0	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,2
1) Habillement et articles textiles	+ 3,2	+ 1,5	+ 0,5	+ 0,3
2) Autres produits manufacturés	+ 1,7	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,2
III. SERVICES	+ 4,2	+ 2,2	+ 1,1	+ 0,3
PRODUITS MANUFACTURÉS DU SECTEUR PRIVÉ	+ 2,7	+ 1,3	+ 0,7	+ 0,2
SERVICES DU SECTEUR PRIVÉ	+ 5,0	+ 2,7	+ 1,5	+ 0,6
TARIFS PUBLICS, ÉNERGIE	+ 0,2	– 0,2	– 1,3	+ 0,1
dont Tarifs publics	+ 3,4	+ 1,3	+ 0,1	+ 0,1
dont Énergie	– 1,6	– 1,4	– 2,1	+ 0,1
dont produits pétroliers	– 5,0	– 3,1	– 4,0	+ 0,1
LOYERS, EAU DISTRIBUÉE	+ 5,1	+ 2,6	+ 1,1	+ 0,1
SERVICES DE SANTÉ	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,1
ENSEMBLE MOINS ÉNERGIE	+ 3,5	+ 1,8	+ 0,9	+ 0,3
ENSEMBLE MOINS TABAC ET ALCOOL	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,6	+ 0,2

La hausse des prix de détail a atteint en février 0,3 %, a confirmé l'INSEE lundi 30 mars. Un résultat similaire à celui de janvier, mais qui porte l'inflation en glissement annuel à 3 % (février 1992 comparé à février 1991), contre 2,9 % en janvier. Le mois dernier, les hausses de prix ont été modérées dans l'ensemble des secteurs, y compris celui des services (+ 0,3 %, et + 0,6 % pour ceux du secteur privé). En revanche, la baisse des prix de l'énergie, très sensible en janvier, s'est interrompue en février.

Dénonçant « une politique de déclin »

La CGT-Renault « refuse » la fermeture de l'usine de Billancourt

La CGT *« refuse de toutes ses forces de voir fermer l'île Seguin »* et *« n'acceptera pas l'arrêt de la production à Billancourt »*. Lundi 30 mars, lors d'une conférence de presse, M. Daniel Sanchez, délégué syndical central CGT de Renault, a accusé la direction de l'entreprise de chercher à *« effacer des consciences le rôle tenu par Billancourt dans les luttes sociales »*. Pour la CGT, la décision de fermer l'île Seguin (*le Monde* daté 29-30 mars) *« ne répond à aucune exigence technique »*, mais elle *« est inscrite dans des objectifs de déclin, de réduction d'effectifs, dont pas un site n'a été épargné »*.

La CGT affirme que l'usine est *« bien desservie »*, qu'elle n'est *« pas vétuste »* et que sa structure en étages n'est pas un handicap. Selon M. Sanchez, *« la grande majorité »* des salariés placés en congé de conversion *« sont aujourd'hui chômeurs »*. Enfin, le syndicat a évoqué *« l'exemple »* des chantiers navals de La Ciotat, pour affirmer que le redémarrage de Billancourt est possible.

L'inquiétude grandit chez les six cents salariés d'Olida à Loudéac

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

L'inquiétude s'est emparée des six cents salariés de l'usine Olida de Loudéac, en raison du récent rachat de leur société par le groupe Fleury-Michon. Ils savent que la reprise *« ne se fera pas sans casse »*, même si le groupe vendeur, Olipar, et le repreneur Fleury-Michon se sont engagés à éviter le démantèlement de la société et à maintenir les emplois.

L'intersyndicale CFDT, FO, CGC de Loudéac se pose des questions sur un éventuel rachat de l'unité bretonne par la grosse coopérative régionale UNICOPA. L'éventualité de *« 50 à 300 licenciements »* sur le seul site de Loudéac a été avancée par les syndicats, qui craignent qu'on ne supprime une unité d'abattage. L'intersyndicale a aussi parlé d'un chiffre total de 1 400 suppressions d'emplois sur les 2 300 que compte aujourd'hui Olida.

Mercredi 1er avril, une table-ronde doit avoir lieu à la préfecture de Saint-Brieuc. La direction, a annoncé que *« l'usine de Loudéac ne sera pas fermée et qu'un plan d'accompagnement économique et social sera discuté avec l'ensemble des partenaires »*.

PATRICK LE NEN

ÉCONOMIE

FINANCES

M. Attali
présente son premier rapport annuel

La BERD a investi 4,3 milliards de francs à l'Est

La BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est) a investi 621 millions d'écus (4,3 milliards de francs) au cours de sa première année d'activité. Lors de la présentation du rapport annuel de la banque, lundi 30 mars, M. Jacques Attali, président de la BERD, a reconnu que l'organisme international avait *« plus d'argent que de projets »*. Les 621 milliards d'écus investis dans une quinzaine de projets sur l'ensemble de l'Europe centrale et orientale ont généré 2,1 milliards d'écus d'investissements (grâce aux cofinancements de la BERD et d'autres organismes ou entreprises). En 1992, la BERD espère investir directement 1 milliard d'écus, produisant 4 milliards d'investissements.

Le premier exercice s'est soldé par une perte courante de 7 millions d'écus, alors que les prévisions portaient sur 40 millions. M. Attali a exclu pour l'instant l'hypothèse d'une augmentation du capital de la banque (10 milliards d'écus), mais a insisté sur la nécessité d'augmenter les crédits de son fonds d'assistance technique, actuellement doté de 70 millions d'écus. La BERD tiendra son assemblée générale annuelle les 13 et 14 avril à Budapest.

Avertissement pour
le premier assureur européen

L'office allemand des cartels accuse Allianz de position dominante dans la Dresdner Bank

L'office allemand des cartels a annoncé lundi 30 mars qu'il allait exiger du groupe d'assurance allemand Allianz l'abandon de sa position dominante dans la Dresdner Bank. L'office a ainsi confirmé des informations parues dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Der Spiegel*, selon lesquelles le numéro un européen de l'assurance détiendrait par le biais de participations croisées 47 % de la Dresdner Bank. L'office va transmettre à Allianz un avertissement, première étape vers une interdiction de participation au capital d'une société.

Allianz a, pour sa part, démenti dans un communiqué détenir 47 % de la Dresdner, réaffirmant sa position selon laquelle elle n'en détient que 22,3 %. Ce communiqué, toutefois, n'infirme en rien les informations de l'office, qui n'accuse pas Allianz d'être directement possesseur de toutes ces parts, mais d'avoir agi par l'intermédiaire de Muenchner Rueck, numéro un mondial de la réassurance, qu'il contrôle à hauteur de 25 %.

Les suites de l'affaire Blue Arrow

Démission du directeur général de National Westminster Bank

Le directeur général de National Westminster Bank, M. Tom Frost, a démissionné, lundi 30 mars, deux semaines après l'ouverture d'une enquête gouvernementale sur son rôle dans le scandale financier Blue Arrow, a annoncé la banque britannique. M. Frost faisait l'objet de critiques de plus en plus vives à cause de l'effondrement des bénéfices de NatWest et sa position était affaiblie par une controverse sur son rôle dans l'affaire Blue Arrow, à laquelle la banque a été mêlée en 1987, quelques mois après sa nomination comme directeur général.

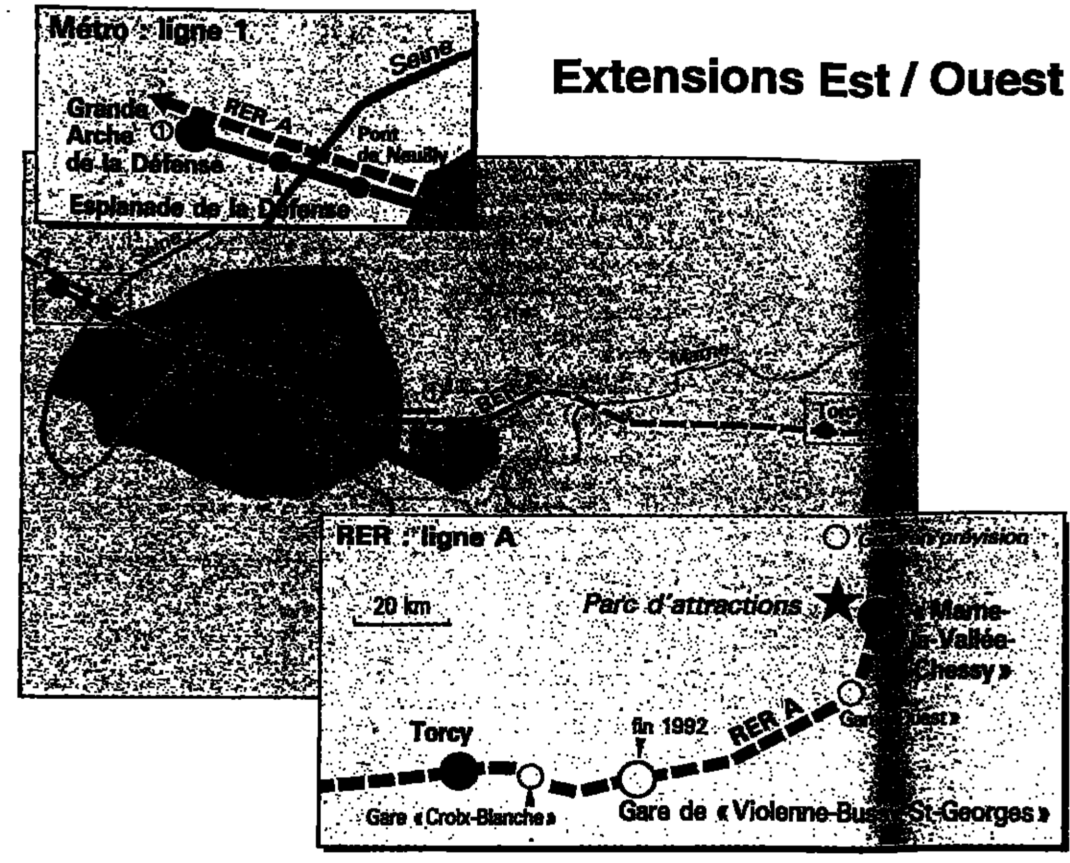
Le scandale, qui a éclaté voici trois ans (*le Monde* du 27 juillet 1989), vient d'être relancé. Début mars, le président de NatWest, Lord Alexander of Weedon, avait obtenu la réouverture d'une enquête du ministère du commerce et de l'industrie sur Blue Arrow après la parution d'un article de *The Economist*, qui accusait la banque d'avoir dissimulé des documents prouvant que M. Frost avait eu connaissance des irrégularités au centre du scandale.

Le nouveau directeur général de NatWest est M. Derek Wanless, quarante-quatre ans, jusque-là directeur général adjoint chargé de la division marchés.

TRANSPORTS

Inaugurés par le ministre de l'équipement

Le prolongement de la ligne A du RER et celui de la ligne 1 du métro entrent en service le 1er avril



La RATP étend son réseau d'est en ouest, à partir du 1er avril. A l'ouest, la ligne 1 du métro est prolongée du pont de Neuilly jusqu'à la Défense. A l'est, la ligne A du RER ira jusqu'au parc EuroDisneyland, à Chessy. A ces prolongements, inaugurés le mardi 31 mars par le ministre de l'équipement, M. Paul Quilès, s'ajoute l'achèvement du tunnel routier de Neuilly, dont les voies longent de part et d'autre la ligne 1 du métro sur 430 mètres.

L'extension de la ligne 1 Vincennes-Neuilly se traduit par un prolongement de 2,4 kilomètres avec deux stations nouvelles : Esplanade-la Défense et Grande Arche de la Défense. Elle ne s'accompagnera pas de tarification supplémentaire (*le Monde* du 31 mars) et permettra d'alléger le trafic de la ligne A du RER. Le trafic attendu est de l'ordre de 23,2 millions de voyages par an. Ce prolongement et le tunnel routier, qui ont fait l'objet d'un avenant au contrat de plan en février 1986, ont coûté 1 034 millions de francs financés à 40 % par l'Etat, 20 % par la RATP et 40 % par les collectivités locales.

Le prolongement de la ligne A du RER sur 11 kilomètres jusqu'à Marne-la-Vallée–Chessy (Seine-et-Marne) arrive au pied du parc Eurodisneyland. Le trafic attendu sur le nouveau tronçon est de 8,2 millions de voyages par an, dont 6 millions pour les visiteurs du parc, 0,7 million pour les employés sur le site et 1,5 million de résidents. Le coût de ce prolongement est de 939 millions de francs, réparti entre l'Etat (40 %), la région (40 %) et la RATP (20 %). Un mécanisme de garantie du trafic a été établi entre la RATP et EuroDisney, qui s'engage à verser, sous certaines conditions, une indemnité forfaitaire compensatrice pendant cinq ans.

Trois autres gares devraient être ouvertes dans l'avenir sur ce tronçon : Bussy-Saint-Georges, qui desservira l'agglomération nouvelle à la fin de l'année; la gare ouest pour la desserte du futur centre d'affaires lié au parc; la gare de la Croix-Blanche, dont la réalisation n'est pas encore programmée.

Plusieurs organisations syndicales ont appelé les personnels de la ligne A à faire grève le mardi 31 mars ainsi que le 12 avril, jour de l'ouverture d'EuroDisneyland. Des perturbations étaient constatées sur cette ligne mardi matin, ainsi que sur la ligne 1 du métro.

M. La.





ÉTRANGER

Constatant la perte de compétitivité de l'économie américaine

Un organisme officiel préconise aux Etats-Unis l'intervention des pouvoirs publics pour remédier à la «vision à court terme»

«Les Etats-Unis doivent-ils se doter d'une politique industrielle pour promouvoir la technologie et l'industrie?», s'interroge Business Week dans sa dernière livraison. «La réponse est : oui!», affirme l'hebdomadaire. **A croire que les auteurs de l'article ont été sensibles au contenu du premier rapport que vient de publier le Competitiveness Policy Council et dont une copie a aussitôt été remise au président Bush à la mi-mars. Dans ce document d'une quarantaine de pages, cet organisme tripartite (1), recense les faiblesses de l'économie et de la société américaines avant de préconiser plusieurs remèdes.**

NEW-YORK

de notre correspondant

Parmi les remèdes préconisés par le rapport, *«une stratégie de compétitivité nationale»* – dont les pouvoirs publics seraient l'instigateur et qui allierait des mesures sectorielles spécifiques et des politiques générales, inspirées par le *gouvernement* – est recommandée. Une notion encore taboue aux Etats-Unis après dix années de reaganisme passées à dépouiller l'Etat central de la plupart de ses prérogatives.

Rappelant que la question de la compétitivité a aussi des ramifications en matière de sécurité nationale et de politique étrangère, le document souligne que les Etats-Unis ont plutôt souffert d'une *«lente érosion»* que d'une *«crise soudaine»*. De 1948 à 1973, les gains de productivité ont été de 2,5 % en moyenne avant de tomber à 0,8 % en moyenne pour la période 1973-1990, alors que, dans le même temps, le Japon et l'Allemagne ont redoublé d'efforts dans ce domaine.

Trois raisons au recul

La différence est particulièrement nette avec le Japon qui, avec une population inférieure de moitié à celle des Etats-Unis, a largement dépassé ce pays en matière d'investissements, de productivité et de recherchedéveloppement à usage civil. Pour les auteurs du rapport, trois raisons essentielles expliquent ce recul :

– une vision trop à court-terme, souvent axée sur la publication de résultats trimestriels destinés aux marchés boursiers et qui empêche nombre de compagnies d'identifier les changements de nature des processus de production;

– l'effet de certaines distorsions structurelles qui affectent l'économie et la société : les conséquences des fusions-acquisitions des années 80, qui obligent à la recherche d'une rentabilité immédiate, une législation fiscale qui favorise la consommation et l'endettement au détriment de l'investissement productif, un *système* d'éducation qui se dispute les bons élèves sans songer aux autres, enfin un système de santé publique inadéquat, où les coûts de santé absorbent une part sans précédent du revenu national;

Elimination rapide du déficit budgétaire

– l'absence d'objectifs conçus en termes globaux et le fait que l'essentiel des exportations américaines est assuré par 15 % des entreprises, seulement 3 % d'entre elles étant présentes dans plus de cinq pays.

A ces handicaps s'ajoutent, pêle-mêle, un taux d'épargne qui reste le plus bas de tous les pays industrialisés, des déficits commerciaux qui atteignent 1 000 milliards de dollars sur dix ans, un pays devenu le plus grand débiteur mondial alors qu'il était le plus grand créancier au début de la décennie 80, un revenu par tête qui a été dépassé par de nombreux pays. Pour remédier à cette situation et *«bâtir une Amérique compétitive»*, le conseil préconise diverses mesures parmi lesquelles une élimination rapide du déficit budgétaire et un changement du cadre fiscal de façon à éliminer les distorsions évoquées, un nouveau mécanisme de développement des technologies qui associerait les industries civiles et le gouvernement à l'instar de ce qui a été fait en matière de défense, une meilleure insertion professionnelle des élèves à la fin du secondaire et une formation professionnelle assortie de programmes gouvernementaux.

D'autre part, le rapport suggère de réduire l'utilisation superflue des services médicaux et d'améliorer le système des paiements. Enfin, dans le domaine du commerce extérieur, outre l'élimination du déficit à l'horizon de 1995, le rapport propose de rechercher un accord au sein du G 7 (groupe des sept pays les plus industrialisés) pour le maintien du taux de change du dollar *«à un niveau compétitif»* en fonction des zones de référence convenues en 1987 par les accords du Plaza, de développer les opérations de l'Eximbank, voire de déterminer comment les activités des multinationales opérant sur le sol des Etats-Unis *«affectent* [leur] *compétitivité»*, une notion où l'on sent poindre le protectionnisme que préconisent plusieurs membres du Congrès. Et au moins un candidat à la présidence, M. Pat Buchanan.

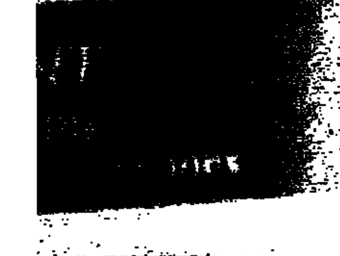
Au plan des structures gouvernementales, les auteurs du rapport penchent en faveur d'un super-département du commerce ou d'une International Trade Commission renforcée, qui approuverait la liste des *«technologies critiques»* déjà dressée par d'autres instances, gouvernementales ou non, afin de les placer en situation de compétitivité. Un dispositif d'alerte devrait être branché sur les activités des firmes et des gouvernements étrangers opérant dans ces domaines, y compris avec le relais des organes de renseignement américains, désormais débarrassés d'une partie des séquelles de la guerre froide.

Au total, un constat sans complaisance qui s'accompagne d'un appel à l'action gouvernementale. En espérant que Washington fera mine d'entendre.

SERGE MARTI

(1) Créé en septembre 1991 dans le cadre de l'Omnibus Trade and Competitiveness Act de 1988 et dont le siège est à Washington, ce Conseil de la politique de compétitivité est composé de douze membres désignés, à parts égales, par le président, le Sénat et la Chambre des représentants. Il est présidé par M. Fred Bergsten, directeur de l'Institute for International Economics.

olivetti



61 521
AGENCES BANCAIRES

sont équipées de Solutions Olivetti.

Un chiffre, un fait du monde Olivetti auquel s'ajoutent des Systèmes Informatiques et des Réseaux étudiés sur mesure pour **57 415** écoles et universités ainsi que **41 029** établissements de l'administration publique.

Le monde Olivetti est stable et dynamique. Il s'appuie sur une situation financière solide et sur une vision claire de l'avenir des technologies.

LA TERRE EST RONDE
POUR QUI CONNAIT LES CHIFFRES ET LES FAITS

VIE DES ENTREPRISES

A la suite d'une décision du comité de pré-arbitrage

Eurotunnel conteste le surcoût réclamé par les constructeurs

La déconvenue est sévère pour Eurotunnel. Le comité de pré-arbitrage, chargé de régler le différend entre le concessionnaire du tunnel sous la Manche et ses constructeurs, a donné raison sur le principe à ces derniers, enjoignant à Eurotunnel de leur verser, dès le 30 avril, 500 millions de francs par mois à titre provisionnel dans l'attente d'un accord (*le Monde* du 31 mars). Les dix entreprises de travaux publiques réunis au sein de Transmanche Link (TML) réclament 11 milliards de francs (valeur 1985) au concessionnaire mais le différend soumis au comité porte sur le contrat au forfait pour les équipements fixes, soit 8 milliards de francs (valeur 1985). Les constructeurs estiment qu'Eurotunnel a abusé de ce contrat forfaitaire et de ses droits de modifications.

Reste que le concessionnaire n'est pas décidé à se laisser faire. Eurotunnel a déclaré, lundi 30 mars, qu'il préparait un recours devant la Chambre de commerce internationale de Bruxelles *« sur certaines questions importantes »* de la décision du panel sans préciser lesquelles. Par ailleurs, il conteste la décision du ce comité d'experts lui imposant de verser 500 millions de francs par mois aux constructeurs, *« sans limite de montant ou de durée »*, en plus de ce qu'elle paye actuellement pour les équipements fixes, soit 250 millions de francs. *« Il n'y a aucune base contractuelle ou de fait pour le comité d'exiger arbitrairement qu'Eurotunnel triple les règlements en cours »*, estime la société.

Elle se déclare d'autre part prête à poursuivre les discussions et à payer les réclamations et les ordres de variations qui *« seront justifiés conformément au contrat »*. A défaut d'accord à l'amiable entre les deux parties, le comité de pré-arbitrage a proposé de déterminer lui-même les éléments du montant des réclamations. A la fin de l'année dernière, Eurotunnel aurait fait aux constructeurs une proposition de l'ordre de 4 milliards, rejetés par ces derniers. En octobre 1991, Eurotunnel estimait à 80,5 milliards de francs les sommes nécessaires à la mise en service du tunnel, y compris une provision, semble-t-il, de l'ordre de 4 milliards de francs pour faire face aux réclamations des constructeurs. Aujourd'hui, le concessionnaire dispose au total d'environ 89 milliards de francs.

Dans la convention qui le lie aux banques, Eurotunnel doit justifier qu'il dispose de l'ensemble des financements nécessaires pour l'ouverture du tunnel. Faute de quoi, le consortium bancaire pourrait l'empêcher de débloquer ses emprunts comme cela s'était déjà produit au début de l'année 1990. Et le chantier s'arrêterait, ce qui semble improbable.

MARTINE LARONCHE

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Saint Louis : hausse des profits de 3,8 % en 1991.** – Le président du groupe Saint Louis (agroalimentaire et papier), M. Bernard Dumon, a indiqué, lundi 30 mars, que son groupe avait enregistré des résultats en légère augmentation *« dans un environnement difficile »*. Le groupe Saint Louis a dégagé un bénéfice net courant (part du groupe) de 760 millions de francs en 1991 contre 732 millions lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 3,8 %. Le bénéfice net total (y compris les produits exceptionnels) s'est élevé à 776 millions de francs. Le chiffre d'affaires s'est monté à 10,5 milliards de francs, en hausse de 8 %, dont 5,6 milliards pour la Générale sucrière (sucre) et 3,8 milliards pour Euralim (plats cuisinés). L'importante activité papetière – Saint Louis est l'actionnaire de référence d'Arjomari Wiggins Appleton (*le Monde* du 30 janvier) – n'est pas consolidée. Le secteur agroalimentaire a contribué pour 527 millions de francs au bénéfice et le secteur papier pour 232 millions.

ACCORD

□ **Wagons-lits et les chemins de fer italiens créent une société commune.** – La société des Wagons-lits (groupe Accor) et les chemins de fer italiens (Ferrovie dello Stato, FS) ont annoncé, lundi 30 mars, la création d'une société commune, ouverte à d'autres partenaires industriels ou financiers, pour la gestion et la commercialisation des trains de nuit. Cette nouvelle structure est chargée de la définition et du lancement d'un nouveau type de trains-hôtels, de la valorisation du parc des wagons des FS (rénovation et construction), d'une politique d'innovation pour le développement du marché des trains de nuit et de la mise en commun des savoir-faire. A partir de 1993 et jusqu'en 1998, la construction d'au moins 120 voitures de nouvelle conception est prévue, pour un budget d'environ 1,6 milliard de francs.

DETTE

□ **Saint-Gobain : réduire l'endettement du groupe en 1992.** – Le groupe Saint-Gobain (matériaux) ne déviera pas en 1992 de la ligne tracée au début de l'année dernière. La priorité est à la digestion des opérations de croissance externe et à la réduction de l'endettement du groupe, comme l'a réaffirmé devant les analystes financiers, mardi 31 mars, son président, M. Jean-Louis Beffa. L'an passé, le groupe a subi le ralentissement de la conjoncture sur ces principaux marchés. Son chiffre d'affaires s'est établi à 75 milliards de francs, soit un repli de 1,8 % à structure comparable. Le résultat net, à 2,5 milliards, se contracte de 25 %. Les rachats successifs de l'anglais Solaglas et surtout de l'américain Norton en 1990, suivis par ceux de Giag Torgau, Covina et d'Oberland, ont accru les engagements financiers du groupe. L'endettement net a augmenté de 1 milliard de francs en 1991, mais le ratio dettes sur fonds propres s'améliore, passant de 59 % à 56 %. *« En 1992, tous les secteurs devront être en équilibre et, en 1993, ils devront tous être capables de s'autofinancer »*, a indiqué M. Beffa.

VENTE

□ **La Société alsacienne de filature (SAF) reprise par des industriels allemands.** – Le tribunal de grande instance de Mulhouse (Haut-Rhin) a accepté, lundi 30 mars, la reprise de la Société alsacienne de filature (SAF), filiale du groupe Cernay SA placé en *redressement* judicaire en novembre dernier, par deux industriels allemands, les frères Schmid. Le plan prévoit la suppression de 187 des 293 emplois de la SAF et la poursuite de l'exploitation sur un seul des deux sites de la société, celui d'Issenheim (*Haut-Rhin*). Les frères Schmid, spécialisés dans le textile, avaient déjà repris en 1988 une filature en difficulté à Guebwiller (Haut-Rhin).

PROJETS

□ **Les projets de M. Christian Pelleria.** – Le président du groupe immobilier SARI-SEERI, M. Christian Pellerin – qui est inculpé dans l'affaire de la vente de la tour BP à la Défense – a indiqué le 30 mars au cours d'une *conférence de presse que « la Défense* [dont il est le principal promoteur] *est quelque chose qui marche »*. Son groupe y construira les deux tours de la Société générale. M. Pellerin escompte en 1991 et en 1992 un volume d'affaires annuel de 9 à 10 milliards de francs. En Ile-de-France, le groupe privilégie les développements à Marne-la-Vallée, Charenton, Cergy-Pontoise, la Défense, Saint-Quentin-en-Yvelines et Massy. En province, le groupe développe des projets d'immeubles de bureaux dans la région Rhône-Alpes, à Bordeaux et dans le Nord-Pas-de-Calais (Roubaix et Béthune notamment). M. Pellerin a indiqué que son groupe abandonnait les secteurs du logement de loisir et des résidences pour personnes âgées, dans lesquels il a pris des engagements pour 350 millions de francs environ.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 31 mars ↑

Avance à mi-séance

Après un début de séance on ne *peut plus indécis, la Bourse de Paris* a repris du tonus au cours de la journée au gré des rumeurs de démission de Mme Edith Cresson. En hausse de 0,36 % au début des échanges, les valeurs françaises affichaient une avance de 0,20 % aux alentours de 13 heures. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse de *New-York, l'indice CAC 40 gagnait* 0,7 % sur son précédent niveau.

Cette progression ne s'est toutefois pas faite d'une façon spontanée. Le marché a longuement évolué autour du point d'équilibre et dans le rouge au cours de la matinée, avant d'effacer ses pertes vers la mi-*séance. L'annonce d'une éventuelle* démission de Mme Cresson par les journaux télévisés de la mi-journée n'est pas étrangère au regain d'intérêt qu'ont connu les valeurs françaises.

Selon certains opérateurs, cette journée pourrait encore réserver quelque surprises d'ici le terme des échanges. *En effet, mis à part l'imminence* d'un remaniement ministeriel, la fin du mois calendaire correspond à l'arrivée à échéance des contrats sur indice. En ce sens, les boursiers rappelaient que le jour de la démission de Mme Thatcher, la Bourse de Londres avait progressé de près de 3 %.

Aux alentours de 14 heures, le volume des échanges s'étoffait singulièrement. Environ 2,4 milliards de francs avaient changé de mains, dont près de 1 milliard sur le seul titre Perrier. Hachette continuait de céder du terrain : 5,4 % pour 100 000 titres, en réaction à l'annonce selon laquelle l'ardoise de La Cinq pourrait lui coûter quelque 3,5 milliards de francs.

NEW-YORK, 30 mars ↑

Légère reprise

Wall Street s'est très légèrement ressaisie, lundi 30 mars, dans une atmosphère calme, après les pertes enregistrées vendredi. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi à 3 235,24, en hausse de 3,80 points (+ 0,1 %).

Le marché a été très peu actif, *avec 134 millions de titres échangés. « Le marché est très calme, il ne se passe rien de spécial »*, a noté Dudley Eppel, vice-président chez Donaldson, Lufkin and Jenrette Securities Corp. L'annonce lundi par le gouvernement américain d'une baisse des ventes des logements neufs en février n'a pas surpris les analystes, qui tablaient sur une pause après le bond enregistré en janvier.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, atteignaient 7,95 % lundi après-midi contre 7,94 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 30 mars
Alcoa	70 7/8	70 5/8
ATT	40 3/8	41
Boeing	43 5/8	43 3/4
Chase Manhattan Bank	23 7/8	23 3/4
Du Pont de Nemours	48	47 1/4
Eastman Kodak	40 5/8	40 3/4
Exxon	55 1/8	55
Ford	38 1/4	38 3/4
General Electric	76 1/8	75 7/8
General Motors	38 5/8	38 3/4
Goodyear	65 3/4	65 1/8
IBM	83 1/4	83 1/4
ITT	65 3/8	64 7/8
Mobil Oil	58 7/8	59 5/8
Pfizer	68 3/8	68
Schlumberger	55 3/8	54 1/2
Texaco	56 5/8	57
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/8	141 7/8
Union Carbide	24 5/8	24 5/8
United Tech.	52	52 7/8
Westinghouse	19	18 7/8
Xerox Corp.	73	73 1/4

LONDRES, 31 mars ↑

Légère progression

Les valeurs ont légèrement progressé lundi 30 mars au Stock Exchange, bénéficiant des modestes gains de Wall Street, à l'issue d'une *séance calme au début de la dernière* semaine complète de campagne électorale. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 5 points, soit 0,2 % à 2 452,9. Le volume des échanges s'est élevé à 390 millions de titres contre 537 millions vendredi.

Les cinq sondages du week-end, dont quatre donnant une avance au parti travailliste ainsi que l'enquête du groupe d'information financière Dun and Bradstreet montrant que le nombre de compagnies en faillite au premier trimestre avait augmenté de 54 % par rapport au premier trimes*tre de 1991, avaient initialement tiré* le marché à la baisse.

TOKYO, 31 mars ↓

Toujours plus bas

La cote a clôturé en forte baisse mardi 31 mars à la *Bourse de Tokyo* et l'indice Nikkei a terminé à son plus bas niveau depuis cinq ans. Au terme des échanges, l'indicateur de la place a abandonné 323,36 points, soit un recul de 1,64 % à 19 345,95 points. Le volume d'actions échangées a avoisiné les 220 millions de titres.

Des ventes sur arbitrage et l'idée que la baisse du taux d'escompte sera limitée ont effacé les gains initiaux liés aux toilettages de bilan du dernier jour du terme boursier. De plus, des ventes étrangères importantes ont effacé la timide reprise technique amorcée au cours de la matinée.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Akai	480	480
Bridgestone	1 130	1 110
Canon	1 300	1 300
Fuji Bank	1 910	1 920
Honda Motors	1 560	1 530
Matsushita Electric	1 290	1 270
Mitsubishi Heavy	590	585
Sony Corp.	4 050	4 050
Toyota Motors	1 380	1 370

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4180	4200	Immob. Hôtelière	1220	1230
Amault Associés	280	270	Interst. Computer	150	155
B.A.C.	76 50	....	I.P.B.M.	65	....
Bque Vernes	785	780	Locamic	80	83
Boiron (Ly)	425	419	Matra Comm.	160	155
Boisset (Lyon)	225	....	Molex	170 10	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	860	820	Publ.Filipacchi	389	380
Calberson	334	330	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	327
Cardif	855	854	Select Invest (Ly)	90	90
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	320	320
C.F.P.I.	270	284 90	Sopra	334	336
C.N.I.M.	1073	1073	TF1	405	404
Codetour	275	270	Thermador H. (Ly)	360	360 10
Conforama	1089	....	Unilog	246	240
Creeks	220	223	Viel et Cie	98	100
Dauphin	310	310	Y. St-Laurent Groupe	850	845
Delmas	1000	1000			
Demachy Worms Cie	345	345			
Devanlay	1010	1000			
Deville	224	218 10			
Dolisos	115	....			
Editions Belfond	186	....			
Europ. Propulsion	205 10	208			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	115			
G.I.M.	360	345			
Gravograph	183	184 90			
Guimoli	880	880			
I.C.C.	198 90	198 90			
Idianova	89	88			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 181 013

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,48	107,68	107,78
Précédent	107,62	107,88	108,08

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,19	0,52	1,81	2,22

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 216

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 947	1 961	1 967
Précédent	1 932	1 946	1 958

CHANGES

Dollar : 5,5675 F ↓

A Paris, le dollar s'est échangé en baisse au fixing de mardi à 5,5675 F, contre 5,5810 F lundi à la cotation officielle. Dans l'attente d'un remaniement gouvernemental, la parité franc-mark était également stable, la monnaie allemande cotant 3,3932 francs.

FRANCFORT	30 mars	31 mars
Dollar (en DM)	1,6460	1,6427
TOKYO	**30 mars**	**31 mars**
Dollar (en yens)	132,93	133,05

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (31 mars)	9 7/8 - 10 %
New-York (30 mars)	4 1/8 %

BOURSES

	27 mars	30 mars
PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*		
Valeurs françaises	111,40	112,40
Valeurs étrangères	102,30	102,20
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	524	522,90
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1923,50	1943,75

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	27 mars	30 mars
Industrielles	3 231,44	3 235,24

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	27 mars	30 mars
100 valeurs	2 447,90	2 452,90
30 valeurs	1 914,90	1 916,10
Mines d'or	119,60	120,20
Fonds d'Etat	85,63	85,74

FRANCFORT	27 mars	30 mars
Dax	1 711,45	1 710,31

TOKYO	30 mars	31 mars
Nikkei Dow Jones	19 669	19 346
Indice général	1 430	1 419

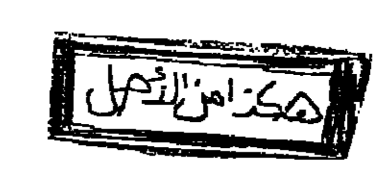
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5800	5,5820	5,6610	5,6660
Yen (100)	4,1990	4,2030	4,2540	4,2610
Ecu	6,9280	6,9300	6,9095	6,9135
Deutschemark	3,3905	3,3910	3,3925	3,3950
Franc suisse	3,7165	3,7195	3,7265	3,7325
Lire italienne (1000)	4,4915	4,4935	4,4690	4,4745
Livre sterling	9,6875	9,6925	9,6745	9,6845
Peseta (100)	5,3595	5,3645	5,3275	5,3380

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 3/8	4 1/2
Yen (100)	4 13/16	5 15/16	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16
Ecu	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16	10 1/8	10 1/4
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 15/16	9 1/16	8 13/16	8 15/16	8 5/8	8 3/4
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 7/16	10 9/16	10 11/16	10 13/16	10 7/8	11
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





BOURSE DU 31 MARS

Cours relevés à 13 h 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4375	C.N.E 3%	4375	4373	4380	+ 0 11
881	B.N.P. T.P.	891	900	900	+ 1 01
866	Cr.Lyon T.P.	885	885	885	....
1345	Renault T.P.	1366	1379	1378	+ 0 88
1600	Rhone Poul. T.P.	1590	1619	1619	+ 1 82
1095	Saint Gobain T.P.	1110	1120	1120	+ 0 90
902	Thomson T.P	913	920	920	+ 0 77
740	ACCOR	787	789	786	- 0 13
730	Air Liquide	756	765	768	+ 1 59
590	Alcatel-Alsthom	603	606	608	+ 0 83
1670	Als.Superm.	1700	1700	1700	....
305	A L S P I	315	318	313	- 0 63
490	AGF Sté Centrale	502	496 20	500	- 0 40
1050	Aux. Entrepr.	1011	1060	1050	+ 3 86
152	Avenir H. Média	157	155	154	- 1 91
885	Axa (ex Cie Midi)	931	945	938	+ 0 75
161	Bafip	170	173	173 90	+ 2 29
139	Bail-Equipem.	132 10	135	132 40	+ 0 23
770	Bail Investiss.	779	775	776	- 0 39
460	Bancaire	481	488 50	490	+ 4 03
760	Bazar H.-V.	786	787	788	+ 0 25
610	Beghin-Say	612	612	615	+ 0 49
1240	Berger (M)	1447	1420	1401	- 3 18
400	Bertrand Faure	414	415	396	- 4 35
680	Bic	680	672	684	+ 0 59
1050	B.I.P.	1090	1099	1089	- 0 09
345	BIS	342	341	341 50	- 0 15
375	B N P (CI)	379 50	379	378 50	- 0 26
800	Bollore Tech.	809	809	805	- 0 49
2860	Bongrain	2890	2890	2885	- 0 17
800	Bon-Marché	806	807	805	- 0 12
590	Bouygues	615	614	615	....
119	BP France	117	116 50	116	- 0 86
1060	B S N	1109	1109	1126	+ 1 53
1070	Canal Plus	1108	1113	1113	+ 0 45
310	Cap Gem.S.	320 50	320	316 60	- 1 22
2520	Carrefour	2630	2630	2644	+ 0 53
161	Casino	167	169	168 50	+ 0 90
97	Casino ADP	100 50	100	100	- 0 50
2150	Castorama D.I.	2300	2290	2265	- 1 52
182	C.C.F.	189 50	189 60	189 40	- 0 05
54	CCMC Ly.	52 50	....	....	....
355	C.D.M.E.	360	355	365	+ 1 39
185	C.E.G.I.D.	186 50	189	184	- 1 34
141	Centrest (Ny)	152	150	150 50	- 0 99
400	C.E.P. Comm.	415	403 20	406	- 2 17
129	Cerus	151 10	151	151 10	....
825	Cetelem	820	828	818	- 0 24
300	CF Int.	299 90	300	302	+ 0 70
340	CGI Info.	345	345	342	- 0 87
1220	C G I P	1221	1236	1230	+ 0 74
665	CGP	684	655	660	- 3 51
1190	Chargeurs S A	1169	1174	1175	+ 0 51
380	Christian Dior	375	378	374	- 0 27
580	C I C A (M)	639	635	635	- 0 63
320	Ciments franc.	354	356	354 50	+ 0 14
730	Clarins	726	726	735	+ 1 24
515	Club Méditer.	546	549	544	- 0 37
194	CMB Packa.	187	187	188	+ 0 53
810	Coles	822	822	830	+ 0 97
250	Cpt. Entrep.	251	252	245	- 2 39
1260	Compt Mod.	1315	1315	1320	+ 0 38
280	CPR (Paris Réé.)	272 50	270 10	271	- 0 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
935	Créd. Foncier	969	979	970	+ 0 10
225	Crédit Loc France	224 50	225 50	224 60	+ 0 04
575	Cr Lyon (CI)	585	578	580	- 0 85
1100	Credit Nat.	1112	1110	1125	+ 1 17
310	CSEE	336	336	345	+ 2 68
2830	Damart	3000	2950	2950	- 1 67
335	Dassault Aviation	345	335 10	336	- 2 61
196	Dassault Electr.	204 50	200	203 90	- 0 29
1500	De Dietrich	1527	1524	1487	- 2 62
98	Dév.P.d.C.(Li)	100 90	100 90	100 90	....
153	Dév.R.Sud-Est	154 90	154 90	153 50	- 0 90
305	D M C	303	303	304 10	+ 0 36
415	Docks France	416	415 10	415	- 0 24
355	Dynaction	351	357	352	+ 0 28
2210	Eaux (Gle)	2315	2312	2306	- 0 39
905	E.B.F.	897	904	905	+ 0 89
430	Ecco	420	420	420	....
350	Elf Aquitaine	360 50	361 50	359 40	- 0 31
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1161	1172	1171	+ 0 86
250	Eap-Elf (Certif)	250	250	250	....
395	Essilor	392	400	398 50	+ 1 66
186	Essil.Int.(DP)	187	186 50	185	- 1 07
740	Esso	811	818	815	+ 0 49
1610	Eurafrance	1650	1640	1640	- 0 61
585	Eurocom	620	624	620	....
160	Eurodisneyland	147 90	147 50	147 50	- 0 27
910	Europe 1	955	970	991	+ 3 77
42	Eurotunnel	40 20	40 30	41 05	+ 2 11
1459	Exor	1454	1454	1463	+ 0 62
118	Finextel	121	120 10	121	....
370	Fives Lille	383 50	378 10	380	- 0 91
2900	Fromager. Bel	2980	2980	3000	+ 0 67
1770	Gal.Lafayette	1870	1801	1801	- 3 69
1900	G.A.N.	1897	1890	1875	- 1 18
560	Gascogne (B)	554	545	545	- 1 62
1420	Gaz et Eaux	1439	1436	1436	- 0 21
605	Géophysique	647	649	657	+ 1 55
495	Gerland Ly.	549	....	....	....
750	Groupe André SA	789	790	788	- 0 13
525	Groupe Cité	522	517	517	- 0 96
370	GTM-Entrep.	365	372	369	+ 1 10
1640	Guyenne-Gas.	1689	1701	1760	+ 4 20
170	Hachette	158 30	154 90	148 60	- 6 13
475	Havas	496 60	499	497 50	+ 0 18
345	Idia	340	340	340	....
320	Imétal	320	320 10	324 80	+ 1 50
147	Immob. Phénix	145 20	145 10	145 30	+ 0 07
88	Ingénico	90 85	90 40	89	- 2 04
5920	Inst. Mérieux	6470	6480	6460	- 0 15
450	Interbail	450	449	449	[illegible]
800	Intertechnique	820	821	830	[illegible]
335	J. Lefebvre	938	[illegible]	[illegible]	+ 1 49
630	Klépierre	590	[illegible]	592	+ 0 34
715	Labinal	723	721	720	- 0 41
345	Lafarge	361	369	361 50	+ 0 14
310	Lebon	335 20	335 20	335	- 0 06
4100	Legrand	4250	4260	4240	- 0 24
2270	Legrand (DP)	2295	2349	2349	+ 2 35
430	Legris Industries	441	442	442 90	+ 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
710	Locindus	711	710	711	....
4410	L.V.M.H.	4417	4439	4436	+ 0 43
490	Lyon.Eaux/Dumez	511	514	515	+ 0 78
121	Majorette Ly.	126 90	127	127	+ 0 08
330	Mar. Wendel	338	336	332 50	- 1 63
161	Matra	172	174	174 10	+ 1 22
510	Merlin-Gerin	533	538	541	+ 1 50
89	Metaleurop	88 10	89	89 90	+ 2 04
49	Métrologie In.	51	51 80	51 50	+ 0 98
158	Michelin	167 80	168	168 90	+ 0 66
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	77	75	74	- 3 90
177	Moulinex	180	180	179	- 0 56
1140	Navig. Mixte	1180	1140	1135	- 3 81
109	Nord-Est	117	117 90	116 50	- 0 43
270	Nordon (Ny)	289	288	288	- 0 35
530	Nouv Galeries	569	569	572	+ 0 53
164	Olipar	184 50	186 80	188	+ 1 90
780	Oréal	803	815	808	+ 0 62
380	Paribas	394 90	397	396	+ 0 28
198	Pechiney Int.	199 50	199	198 70	- 0 40
330	Pechiney (CIP)	340	341 20	342	+ 0 59
1470	Pernod Ricard	1555	1569	1563	+ 0 51
715	Peugeot	727	730	730	+ 0 41
280	Pinault	288	287 80	288	....
665	Plastic-Omn.	675	687	690	+ 2 22
520	Poliet	559	551	559	....
690	Primagaz	713	714	713	....
845	Printemps	755	764	749	- 0 79
3440	Promodès	3479	3470	3468	- 0 32
845	Radiotechn.	620	630	625	+ 0 81
5490	Redoute (La)	5490	5500	5480	- 0 18
186	Remy Cointreau	188	....	....	....
580	R. Poulenc CIP	587	587	591	+ 0 68
355	Robur Financ.	341	350	350	+ 2 64
72	Rochette(La)	71 30	70 10	70	- 1 82
2220	Roussel Uclaf	2200	2220	2180	- 0 91
3150	R. Impé.Ly *	3160	3170	3160	....
182	Sade (Ny)	183	183	183	....
1780	Sagem	1769	1765	1746	- 1 30
515	Saint Gobain	562	562	563	+ 0 18
1280	Saint Louis	1290	1290	1283	- 0 54
1600	Salomon Ly.	1560	1560	1570	+ 0 64
340	Salvepar (Ny)	355	355	357	+ 0 56
1500	S A T	1500	....	....	....
230	Saut. Chât.	236	243 80	236 10	+ 0 04
1100	Saupiquet (Ns)	1150	1132	1150	....
680	Schneider	671	670	667	- 0 60
18 50	SCOA	18 90	19 20	18 90	....
440	Scor s.a.	460	460	460	....
2070	S.E.B.	2126	2130	2146	+ 0 94
450	Sefimeg	441 80	445	444 90	+ 0 70
113	Selectibanque	116	118	116	....
225	Sextant A.	228	236	236	+ 3 51
810	S F I M	860	890	837	- 2 67
235	S.G.E.	242	237	240	- 0 83
450	Simco	446	450	445 10	- 0 20
785	Sk. Rossignol	785	785	785	....
470	Sligos	471	480	480	+ 1 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
500	Société Géné.	523	523	530	+ 1 34
65	Sodecco(B)	70	71	66	- 5 71
147	Sodero(Ns)	148	145	149 80	+ 1 22
1010	Sodexho	1040	1031	1044	+ 0 38
83	Sogenal(Ny)	82	84 50	84	+ 2 44
380	Sogerap	418	419	408	- 2 39
1320	Som-Allib.	1325	1332	1340	+ 1 13
400	SOPHIA	410	410	410	....
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	816	818	816	....
310	SPEP	336	335	326	- 2 89
335	Spie-Batignol.	371	371	368 50	- 0 67
755	Strafor Facom	768	762	757	- 1 43
320	Suez	325 70	327	326 20	+ 0 15
1180	Synthelabo	1200	1210	1205	+ 0 42
152	Thomson CSF	160 50	162 20	161 50	+ 0 62
220	Total	235 50	236	236 10	+ 0 25
158	– (certif)	159 80	159 90	160	+ 0 13
225	Truffaut Fin.	213 60	218	218	+ 2 06
620	U.A.P.	551	550	553	+ 0 36
310	U F B Locab.	304	309	300 10	- 1 28
735	U I C	741	740	744	+ 0 40
460	U I F	465 10	470	470	+ 1 05
720	U I S	722	....	....	....
520	Unibail	541	546	546	+ 0 92
700	Valéo	738	738	746	+ 1 08
265	Vallourec	256 50	256 50	260	+ 1 36
320	Via Banque	328	326	326	- 0 61
340	Worms et Cie	357	352	351	- 1 68
1290	Zodiac	1300	1300	1300	....
1060	Elf Gabon	1062	1060	1070	+ 0 75
108	Amax	103	101 80	101 80	- 1 17
141	Amer. Barrick	138	139 50	137 50	- 0 36
125	Amer. Express	130	130	130	....
230	A.T.T.	228	230	229 20	+ 0 53
190	Anglo Amer.C.	189 70	....	....	....
335	Amgold	329	....	....	....
250	Banco Santander	245	....	....	....
815	B.A.S.F.	810	830	828	+ 2 22
1000	Bayer	1017	1009	1021	+ 0 39
44	Blesheim Plc	45 70	45 50	45 90	+ 0 44
37	Buffelsfont.	38 70	38 30	37 10	- 4 13
140	Chase Manh.	132	132 10	132 10	+ 0 08
2580	Daimler Benz	2573	2571	2571	- 0 08
143	De Beers	137	137 10	137	....
2420	Deutsche Bank	2421	2428	2420	- 0 04
1200	Dresdner Bank	1182	1185	1185	+ 0 25
61	Driefontein	62 55	62 60	61 90	- 1 04
265	Du Pont-Nem.	264 60	265 80	262 80	- 0 68
230	Eastman Kodak	228	229 80	228 90	+ 0 39
15	East R[illegible]	14 90	15	15	+ 0 67
38	Echo Bay	38 60	37 95	37 95	- 1 68
250	Electrolux	248	....	....	....
121	Ericsson	125	126	126 80	+ 1 44
310	Exxon Corp.	306 40	....	....	....
225	Ford Motor	215	217 90	217 90	+ 1 35
45	Freegold	45 30	45 45	45 50	+ 0 44
17	Gencor	17 80	17 70	17 50	- 1 69
445	Gén. Elect.	429 80	427	425 10	- 1 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	205 10	206 80	205 20	+ 0 05
355	Gén. Belgique	345 10	348 50	348 60	+ 0 99
85	Gd. Métropol.	86 15	86 10	86 10	- 0 06
55	Guinness	56 95	56 65	56	- 1 67
21	Hanson PLC	21 10	21 25	21 30	+ 0 95
30	Harmony Gold	30 20	30 05	30	- 0 66
470	Hewlett Packard	451	443	442 70	- 1 84
33	Hitachi	33 20	33 40	33 35	+ 0 45
855	Hoechst	887	884	883	- 0 45
72	Homestake	71 40	71 50	72	+ 0 84
122	I.C.I.	125	125 10	125 20	+ 0 16
485	I.B.M.	467 90	465 70	465 80	- 0 45
375	I.T.T.	370	366	363 30	- 1 81
171	Ito Yokado	169 20	166 90	167 20	- 1 18
55	Matsushita	55 30	54 50	54 60	- 1 27
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	230	227	227	- 1 30
835	Merck	821	830	828	+ 0 85
505	Minnesota M.	495	491 60	491 60	- 0 69
44	Mitsubishi	44	44 55	44 55	+ 1 25
340	Mobil corp.	333	....	....	....
330	Morgan J.P.	322	322 70	322 80	+ 0 25
35250	Nestlé	35450	35450	35570	+ 0 34
128	Norsk Hydro	131	130 60	132	+ 0 76
101	OFSI	102 20	102 50	104 70	+ 2 45
1710	Pétrofina	1729	1724	1731	+ 0 12
435	Philip Morris	430	425	423 10	- 1 60
110	Philips	109 10	109 60	109 30	+ 0 18
54	Placer Dome	53 20	52 70	52 70	- 0 94
565	Procter Gamble	561	561	561	....
192	Quilmès	209	211 50	209	....
25	Randfontein	23 90	24	23 90	....
325	Rhone Poul. Rorer	315 20	314 70	314 70	- 0 16
430	Royal Dutch	427 80	428 50	426 30	- 0 35
54	R T Z	56 60	57 20	56 50	- 0 18
1 63	Saat.& Saatchi	1 59	1 58	1 56	- 1 89
34	St Helena	33 50	33 50	33 50	....
325	Schlumberger	312	307 80	307 80	- 1 35
43	Shell transp.	43 50	43 65	43 70	+ 0 46
2230	Siemens	2266	2262	2270	+ 0 18
430	Siemens Nixdorf	430	426	426	- 0 93
171	Sony	171 60	173 70	173 50	+ 1 11
74	Sumitomo Bank	73	72 80	72 50	- 0 68
161	T.D.K.	164 80	160 80	155 60	- 5 58
62	Telefonica	62	62 10	61 30	- 1 13
24	Toshiba	24 80	25	24 80	....
555	Unilever	553	552	548	- 0 90
305	Unit.Techn.	292	295 30	293 60	+ 0 55
315	Vaal Reefs	320	312	312	- 2 50
1200	Volkswagen	1176	1220	1239	+ 5 36
385	Volvo	390	387 60	387 60	- 0 62
155	West. Deep.	155 80	155	154 50	- 0 83
440	Xerox Corp.	413	415 60	410	- 0 73
117	Yamanouchi	115	115 80	115 80	+ 0 70
2 08	Zambia Cop.	4 76	5 10	4 82	+ 1 26

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	100	7 04
10,80% 79/94	101 40	6 16
Emp.Etat 13,4%83	105 40	3 69
Emp.Etat 12,2% 84	100 80	5 83
10,26% mars 86	103 80	0 53
OAT 10% 5/2000	106 75	8 44
OAT 9,9% 12/1997	104 15	2 94
OAT 9,8% 1/1996	102 14	1 63
PTT 11,2% 85	....	3 49
CFF 10,30% 86	104 50	1 79
CFF 10,25% nov 90	106 30	0 44
CNA 10 % 1979	....	1
CNB Bques 5000F	98 25	2 21
CNB Paribas 5000F	97 75	2 21
CNB Suez 5000F	97 75	2 21
CNE 11,5% 85	100 80	8 54
CNI 1/82 5000F	98 50	2 21
CNT 9 % 86	....	7 94
CRH 10,90% déc.85	106 50	2 46
CHARB FCE 3% 100	157 60	....
CNCA	986	....
Cimec	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	588	....
Ly Eaux cv 6,5%	749	....
Thoms. cv 9,2% 86	850	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	980	975
Applications Hydr.	1521	1520
Arbel	485	472
Bains C.Monaco	1140	1115
B.Hypoth.Europ.	370	368
B N P Intercont.	356	355
Beghin-Say (C I)	470	480
Bénédictine	2750	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 60	65 50
Cambodge	900	860
Carbone Lorraine	480	485
Case Poclain	8 85	9
C.E.G.F (Frigor)	650	655
Centenaire Blanzy	389	389 50
Cerabati	78 50	78 50
Champex Ny	86	....
CIC (CP)	202	205

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1215	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1830	....
Cogifi	348	340
Comiphos	552	554
Cie Industrielle	8510	8510
Cpt Lyon Alemand	382	386
Concorde	873	871
Constr.Mét.Prov.	26	26 60
Crédit Gén.Ind.	125	....
Cr Universel (Cie)	356	360
Darblay	700	....
Degremont	1900	1930
Delmas Vieljeux	3110	3120
Didot Bottin	649	649
Docks Fr. R. Picarde.	1215	1200
Eaux Bassin Vichy	2500	....
Eaux Vittel	953	953
Ecia	310	310
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1875	1875
Finalens	299 40	293
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1800	1800
Foncière (Cie)	515	515
Fonc.Lyonnaise	660	655
Foncina	400	381
Fougerolle	930	902
France I.A.R.D.	720	756
France SA (La)	2200	2190
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	615	601
Gazelim	328	328
Gévelot	450	....
G.F.C.	342 50	355
Groupe Victoire	1389	....
G.T.J (Transport)	200	200
Immobail	335 50	342
Immobanque	668	675
Im.Marseillaise	5500	....
Immofice	431	430
Invest.(Sté Cle.)	3270	....
Lambert Frères	290 10	290 10
Lille Bonnières	1150	1130
Locafinancière	495	....
Louis Vuitton	701	713
Louvre	2700	2750
Lucia	1130	1150
Machines Bull	35	35
Mag.Uniprix	192	192
Magnant	750	750
Métal Déployé	439 10	....
Mors	96 50	94 05
Navigation (Nle)	213	....
Optorg	324 50	325
Oréal (CI)	400	400
Origny-Desvroise	680	675
Palais Nouveauté	1300	1300
Paluel Marmont	649	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	173 90	170
Paris France	222	227
Paris Orléans	220	228
Part.Invest.	299	....
Pathé Cinéma	650	650
Piper Heidsieck	1449	....
Porcher	495	....
Promodès (CI)	1700	....
Publicis	758	760
Rochefortaise	109	113
Rosario	170	170
Rougier	255	....
S.A.C.E.R.	450	450 50
S.A.F.A.A.	216 60	....
S.A.F.I.C Alcan	205	....
Saga	335	345 70
Saint Dominique (F.)	112 40	111
Salins du Midi	618	609
Savoisienne M.	155	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	400	410
S.Etud.Part. (M)	134	134
Silic	586	590
Sinvim	177 80	175
S.I.P.H.	230	230
S.M.C.I.	100	....
Sofal	740	741
Soffo	375	376
Soficel	1189	1189
Softam (ex Sotam)	78	80
Sofragi	2408	2408
Soudure Autogène	940	917
Sovabail	466 10	466
Stemi	487 10	....
Taittinger	2989	2975
Testut-Aequitas	330	....
Tour Eiffel	235	237
Ufiner	1179	1150
Vicat	430	425
Viniprix	1500	1520
Virax	120	....
Maroc Sté Brasserie.	245 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	740
Akzo Nv Sico	448	....
Alcan Aluminium	107 50	104 10
American Brands	247 40	....
Arbed	649	....
Asturienne Mines	124	....
Banco Popular Espa.	595	....
B.Reglements Int.	19300	19000
Can.Pacifique	75	....
Chrysler Corp.	98	....
C I R	8	....
Commerzbank	850	....
Dow Chemical	340	....
Fiat	22	20 50
GBL (Brux Lamb.)	515	515
Gevaert	1027	1070
Glaxo Holdings Ltd	81	....
Goodyear Tire	370	....
Grace and Co (WR)	234 50	232 50
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	77	....
Koninklijke Pakhoed	138	137
Kubota	21 30	....
Midland Bank	33 50	....
Noranda Mines	77 05	....
Olivetti priv.	10	....
Pfizer Inc	376	....
Ricoh	20 30	....
Robeco	291	291
Rodamco NV	149 60	149 50
Rolinco	286	286
Saipem	5 90	....
Sema Group	21 20	....
SKF Aktiebolaget	100	....
Tenneco Inc.	200	....
Thorn Electrical	74	74
Toray Ind.	24 10	...
West Rand Cons.	8	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	93	....
C G H Cogenhor	8	....
Coparex	605	605
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	331	335
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soulres Ind.	22 75	....
Gachot S.A.	81 50	81
Guy Degrenne	445	....
Lectures du Monde	170	170
Nicolas	1201	....
Particip. Percier	355	350
Quadrant	16	16
Rorento N.V.	215	214 20
St-Gobain-Emballage	1950	....
S.E.P.R.	853	....
S.M.T. Goupil	130	18 60o
S.P.R. act. B	319 80	....
Waterman	788	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 581	5 567	....	....
Ecu	6 929	6 927	....	....
Allemagne (100 dm)	339 210	339 100	....	....
Belgique (100 F)	16 480	16 472	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 210	301 140	....	....
Italie (1000 lires)	4 495	4 493	....	....
Danemark (100 krd)	87 380	87 370	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 689	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 923	....	....	....
Suisse (100 f)	371 900	....	....	....
Suède (100 krs)	93 450	....	....	....
Norvège (100 k)	86 350	....	....	....
Autriche (100 sch)	49 190	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 382	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 934	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 693	....	....	....
Japon (100 yens)	4 191	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/3
Or fin (kilo en barre)	61700	61000
Or fin (en lingot)	61850	61500
Napoléon (20f)	359	352
Pièce Fr (10 f)	448	.....
Pièce Suisse (20 f)	356	353
Pièce Latine (20 f)	346	341
Souverain	449	445
Pièce 20 dollars	2085	2085
Pièce 10 dollars	1070	1020
Pièce 5 dollars	690	.....
Pièce 50 pesos	2275	2265
Pièce 10 florins	370	367

SICAV (sélection) 30/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	209 15	203 55
Agepargne	808 67	773 85
Améri-gan	7695 74	7399 75
Amplia	261850 74	261850 74
Amplitude	652 53	633 52
Arbitrages Court.T.	7083 90	7083 90•
Associc	1074 75	1074 75
Assur Futur	407 87	397 92
Aurecic	1172 48	1138 33
Avenir Alizes	1737 13	1703 07
Axa Capital	167 71	160 49
Axa Court Terme	7795 37	7795 37
Axa Croissance	972 69	930 80
Axa Europe	130 93	125 29
Axa Investissements	116 64	111 62
Axa NPI	133 76	128
Axa-Oblig. France	149 70	143 25
Axa Première	116 83	116 48
Axa Sélection	148 10	141 72
Axa Valeurs PER	126 48	121 03
Cadence 1	1049 81	1029 23
Cadence 2	1038 91	1019 54
Cadence 3	1032 24	1012
Capimonétaire	6197 48	6191 29
Capioblig	6287 42	6184 14
Capitacic	1284 50	1265 52
Cosnic	1295 25	1283 66
Comptavalor	3451 73	3446 56
Convertimmo	357 37	350 36
Credister	475 30	461 46
Crédit Mutuel Capital	1256 10	1231 47
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	660 04	660 04
Cred.Mut.Ep.long.T.	200 37	195 01
Créd.Mut.Ep.Monde	1267 89	1233 98
[illegible]	1316 07	1283 97
Drouot France	870 18	832 71
Drouot Sécurité	246 69	236 26
Ecocic	1081 88	1050 37
Ecupar	134 83	129 02
Ecureuil Capitalisation	2523 60	2498 61
Ecureuil Géovaleurs	2307 72	2240 50
Ecureuil Invest.	443 12	430 21
Ecureuil Monepremiere	65872 57	65872 57
Ecureuil Monétaire	38775 16	38775 16
Ecureuil Trésorerie	2392 90	2392 90
Ecureuil Trimestr.	2007 48	1987 60
Elicash	2 744824	2 744824
Energie	259 73	247 95
Epacic	3537 47	3537 47
Eparcourt-Sicav	4563 14	4551 76
Epargne Associat.	24794 75	24585 77
Epargne Capital	10502 17	10398 19
Epargne Croissance	1751 17	1704 30
Epargne Industrie	98 23	95 60•
Epargne J.	68416 48	68416 48
Epargne Oblig.	205 17	199 69
Epargne Première	14144 10	14038 81
Epargne Quatre	1084 36	1055 34
Epargne-Unie	1326 18	1293 83
Epargne Valeurs	453 65	441 51
Eufi Cash capi	8241 28	8241 28•
Eufimest capi	668 08	648 62•
Eurocic Leaders	1103 04	1070 91
Eurodyn	1208 34	1176 92
Euro Gan	6340	6096 15
Europe Nouvelle	553 29	528 20
Fonsicav	14156 07	14156 07
France-gan	10159 92	9769 15
France Garantie	276 29	275 74
France Index Sicav	112 01	108 73
France Obligations	487 85	483 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	475 77	461 91
Francic Pierre	108 08	104 93
Francic-Regions	1241 29	1205 14
Fructi-Associations	34 73	34 73
Fructi-Capi	40 64	40 04
Fructidor	235 35	231 87
Fructifrance act cl.d.	915 07	892 75
Gestilion	14509 75	14437 56
Gest.Associations	172 39	168 60
Horizon	1231 84	1195 96
HLM Monétaire	13684 71	13684 71
Indust.Fse.Court.T.	1444 13	1444 13•
Interepar	108850 27	105485 70
Interoblig	13755 33	13485 62
Intersélection Fce	531 80	521 37
Japacic	154 95	150 44
Jeunepargne	283 12	278 94•
Latitude	2218 17	2214 85
Leumi C.T.	12352 23	12352 23•
Leumi L.T.	6797 94	6599 94•
Lion Association	11063 11	11063 11
Lion Institution	28899 65	28827 58
Lionplus	954 73	938 01
Lion Trésor	2244 19	2221 97
Lion 20 000	25841 28	25841 28
Livret Bourse Inv.	574 75	558 01
Livret Portefeuil	725 58	704 45
Méditerranée	186 35	178 33
Mensuel CIC	10071 18	9970 47
Monaden	66808 29	66808 29
Mono.J.	71457 87	71457 87
Monévalor	80623 65	80623 65
Mutualité dépôts	13208 20	13181 84
Mutuelle Unie Sel.	140 68	134 53
Natio Court Terme	279212 00	279212
Natio-Epargne	17348 30	17176 53
Natio-Ep. Ret.	127 24	123 83
Natio Epargn.Trésor	7634 93	7619 69
Natio-Imm.	1132 26	1101 98
Natio-Inter	1385 51	1358 16
Natio-Monétaire	24921 47	24921 47
Natio-Patrimoine	1358 09	1321 68
Natio-Placements	63125 21	63125 21
Natio-Revenu	1026 83	1016 66
Natio Sécurité	11879 18	11879 18
Natio-Valeurs	900 42	876 32
Nippon-Gan	5015 92	4823
Nord Sud Dévelop.	1563 28	1560 18
Obli-Associations	160 41	149 92
Oblicic-Mondial	2605 29	2566 79
Oblicic-Régions	1077 98	1062 05
Oblifutur	2782 30	2714 44
Oblig. ttes caté.	173 77	171 20
Oblilion	1343 32	1330 02
Oblisécurité Sicav	12679 57	12679 57
Oraction	987 70	973 37
Oravalor	6939 43	6902 38
Paribas Capitalisation	1476	1454 19
Paribas Opportunités	132 17	126 78
Paribas Patrimoine	589 69	585 64
Patrimoine Retraite	218 70	214 41
Parvalor	611 32	599 33
Placement A.	1466 11	1437 36
Placement J.	7112 81	7098 81
Placement M.	65808 93	65678 57
Placement Nord	1004 09	984 39
Plénitude	133 36	129 79
Poste Croissance	21409 41	21388 02
Poste Gestion	64638 45	64638 45
Première Oblig.	11286 36	11254 11
Prévoy. Ecureuil	116 97	115 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28978 22	28978 22
Proficic	990 04	965 88
Quartz	134 70	131 41
Réalvalor	817 55	801 52
Rentacic	160 55	158 18
Revenus Trimestr.	5304 24	5251 72
Revenu-Vert	1137 22	1120 41
St Honoré Bio-Alim.	1001 25	955 85
St Honoré Bons du Tr.	11046 98	10992 02
St Honoré Global	225 72	215 48
St Honoré Invest.	776 73	741 51
St Honoré Pacifique	577 86	551 66
St Honoré PME	541 41	516 86
St Honoré Real	14719 20	14660 56
Sécuricic	1715 98	1715 98
Sécuri-Gan	12604 77	12357 62
Sécuritaux	1389 68	1389 68
Sicasden	709 13	698 65
Sicav Associations	1816 12	1816 12
SFI-CNP Assur.	674 55	654 90
S.G. Fr. opportunités	1195 44	1172
Sicav 5.000	449 09	437 07
S.I. Est	1408 88	1349 21
Silvafrance	700 64	681 89
Sivam	411 97	400 94
Sivarente	220 16	215 84
Sivinter	434 45	422 82
S.N.I.	1193 62	1158 85
Soganfrance	1099 32	1077 76
Sogépargne	310 08	304
Sogevar	1064 39	1043 52
Soginter	1300 41	1274 91
Soleil Investissements	606 44	583 12
Solsico	2168 91	2163 50
State Street Act. Eur.	10094 20	9752 85•
State Street Act. Frce	10961 95	10642 67
State Street Emer. Mkts	13599 18	12945 37•
Stratégie Actions	810 83	779 84
Stratégie Rendement	1371 57	1328 40
Technocic	1102 23	1070 13
Techno-Gan	5944 24	5715 62
Thesora	650 15	643 71
Trésor Plus	1253 19	1240 78
Trésor Trimestrial	1019 88	1009 78
Trésoricic	127509 60	127509 60
Trilion	5108 57	5043 01
UAP Investissement	454 71	438 27
UAP Actions France	616 91	594 61
UAP Act. Select	653 29	629 69
UAP Aedificandi	582 37	561 32
UAP Alizé	213 05	206 35
UAP Alto Sicav	168 30	162 22
UAP Moyen Terme	138 29	131 36
UAP Premiere Cat.	11353 57	10943 20
Uni-Associations	121 37	121 37
Uni-Foncier	1277 05	1245 90
Unifrance	587 45	573 12
Uni-Garantie	1260 55	1238 26
Uni Régions	1428 28	1393 44
Univer	233 01	233 01
Univers Actions	1265 21	1234 35
Univers Obligations	1824 73	1780 22
Valorg	2018 84	2018 82
Valrea	52400 82	52374 63

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Nuit et Brouillard (1955), d'Alain Resnais ; Mourir à Madrid (1963), de Frédéric Rossif, 18 h ; Quand la ville dort (1950, v.o.), de John Huston, 18 h 30 ; Zola (1953), de J. Vidal ; Vive la sociale (1983), de Gérard Mordillat, 20 h 30 ; A propos de Nice (1930), de Jean Vigo ; Taris (1931), de Jean Vigo ; Zéro de conduite (1933), de Jean Vigo, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Hommage à la Warner Bros : l'Esclave libre (1957, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 14 h 30 ; le Roi du tabac (1950, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 17 h 30 ; Aventures en Birmanie (1945, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Voisins, voisines : Jeune Public : l'Age heureux 1 - *la Porte interdite (1965) de* Philippe Agostini, l'Age heureux 2 - le Labyrinthe (1965) de Philippe Agostini, 14 h 30 ; Actualités anciennes : France Actualités, 16 h 30 ; C comme cour : les Voisins n'aiment pas la musique (1970) de Jacques Fansten, Domicile conjugal (1970) de François Truffaut, 18 h 30 ; la Sacd... : la Télévision de l'imagination : les Trois Couronnes du matelot (1982) de Raoul Ruiz, 20 h 30 ; la Dernière Nuit des Halles (1970) de Marie-France Siegler, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AFFUT (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMOUREUSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU SUD DU SUD (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BARTON FINK (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BELLE HISTOIRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BETTY (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BORDER LINE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BUGSY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE CERCLE DES INTIMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DAME DE COEUR (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE DERNIER SAMARITAIN (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DOCTEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE FESTIN NU (*) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

GRAND CANYON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

HAMLET (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JFK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

KAFKA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MATADOR (**) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

NIKITA (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NORD (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OLIVER ET OLIVIA (Dan., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE PRINCE DES MARÉES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PROMENADES D'ÉTÉ (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA STAZIONE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

UNE LUEUR DANS LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA VIE DE BOHÈME (Fr.-Su.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE SUR UN FIL (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

VILLE A VENDRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

> Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

CÉLINE. Film français de Jean-Claude Brisseau : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alési, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27).*

HOOK. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 17 h.

ALICE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30.

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h 15, lun. 16 h.

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) mer., sam., dim. à 14 h, 16 h 05 film 30 mn après. ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) mer., sam., dim., séances à 13 h 30, 15 h 30 film 30 mn après. ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) mer., sam., dim., séances à 13 h 55, 15 h 45 film 20 mn après. ; Mistral, 14e (45-39-52-43) séances mer., sam., dim. à 13 h 20, 15 h 15 film 20 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam., dim. 15 h ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) séances mer., sam., dim. à 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40 film 25 mn après. ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96) mer., sam., dim., séances à 14 h 05, 16 h film 10 mn après.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., sam. 16 h, ven. 22 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam., dim. 13 h 30.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 13 h 30, ven. 18 h 30, mar. 22 h 15.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 45.

ECRANS DE SABLE (Fr.-It.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 21 h 45, jeu. 18 h.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, ven. 16 h, lun. 17 h 45.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

LE GRAND CHANTAGE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) séances mer., ven., sam., lun. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 05 film 10 mn après.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer.* 16 h 45, sam. 19 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, jeu., sam. 19 h, lun. 14 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., *dim., mar.* 12 h.

JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h 15, ven. 19 h 50, sam. 14 h, dim. 21 h 45.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 10, mar. 18 h 30.

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 16 h à 19 h toutes les heures.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 11 h 50.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45, sam. 19 h, dim. 15 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MONA ET MOI (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., mer. 22 h 15.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 18 h 30, ven. 20 h 15.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : *Lucernaire*, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON *(A., v.f.)* : Denfert, 14e (43-21-41-01) *mer.* 13 h 50.

PETER LE CHAT (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 14 h 45.

POIL DE CAROTTE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (- de 15 ans : 16 F).

LE PREMIER EMPEREUR DE CHINE (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 15 h toute les heures.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, lun. 14 h.

ROBINSON & CIE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 15 h 40, *sam., dim. 13 h 40.*

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mer. à 20 h ven. sam. dim. 22 h.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (- de 15 ans : 16 F.).

VOYAGE A MELONIA (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. *16 h 15.*

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 30, sam., dim. 15 h 20.

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven. 17 h 50, dim. 14 h.

LES GRANDES REPRISES

AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COLONEL BLIMP (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DERRIÈRE LE MIROIR (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LES DISPARUS DE SAINT-AGIL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FACES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPÉRATRICE ROUGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *Les Trois Balzac*, 8e (45-61-10-60).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SHADOWS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA TERRE DES PHARAONS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Sept *Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

LA VIE D'OHARU, FEMME GALANTE (Jap., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er AVRIL

« Exposition Lalique, joaillier et verrier », 11 heures et 14 h 30, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« Les salons du Musée Carnavalet » (groupe limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 23, rue de Sévigné.

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et les récents aménagements observés depuis la Bourse », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarme (Monuments historiques).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps », 14 h 30, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

« De Popincourt à la rue de Lappe », 14 h 30, métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais : Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

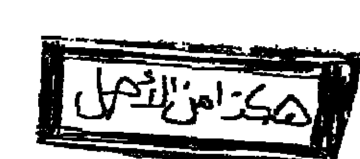
« Exposition Bonington », 14 h 45, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

« Couvents inconnus entre la rue du Bac et la rue de Sèvres », 14 h 45, 128, rue du Bac (Paris et son histoire).

« Clodion, sculpteur français du dix-huitième siècle », 19 h 15, Musée du Louvre, sous la pyramide, accueil des groupes (G. Marbeau-Caneri).

CONFÉRENCES

Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, 19 h 45 : « La symbolique de l'aleph dans la tradition hébraïque », avec Claude Vigée (Espace expression).



LA TERRE EST PLATE?

DES HOMMES ILLUSTRES L'ONT CRU...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

BATIMENT

La défaillance d'une coopérative ouvrière

Le tribunal de commerce de Lyon autorise la reprise de L'Avenir par le groupe Fougerolle

LYON

de notre bureau régional

Le tribunal de commerce de Lyon a désigné, mercredi 25 mars, le groupe Fougerolle (qui a pris récemment le contrôle de la SAE) comme repreneur de la coopérative L'Avenir (l'une des plus importantes dans la profession du bâtiment, établie à Lyon), qui avait été placée en redressement judiciaire (*le Monde* du 6 mars).

Fougerolle reprend trois cent soixante contrats de travail sur cinq cents. Deux cent quatre suppressions d'emplois ont déjà été décidées au moment du dépôt de bilan, en partie avec des départs en retraite et en préretraite. Cette fois, les licenciements «secs» seront plus nombreux, et la rupture des contrats de travail touchera des salariés jusqu'ici titulaires d'une part de capital, comme des travailleurs qui n'avaient pas encore accédé au statut de coopérateurs. De source syndicale, on indique que la coopérative avait accumulé 82 millions de francs de pertes, pour un chiffre d'affaires annuel de 450 millions en 1991.

Le tribunal a retenu un système de location-gérance de l'entreprise, par lequel Fougerolle versera un loyer mensuel de 250 000 francs, pour le fonds de commerce, avec une possibilité de reprise totale au bout d'un an. Le repreneur doit payer sur-le-champ une somme de 35 millions de francs pour les immeubles, les terrains, les investissements incorporels et les stocks. La proposition du syndicat FO d'attribuer au repreneur 60 % du capital, en laissant 40 % aux coopérateurs, a été écartée, de même qu'une offre concurrente du groupe Bouygues. Le plan prévoit l'achèvement des chantiers dont les prix semblent convenables et la renégociation des travaux pour lesquels l'entreprise avait accepté d'être insuffisamment rémunérée par les promoteurs, afin de remplir son plan de charges.

Le syndicat CGT des salariés de L'Avenir regrette qu'aucune action collective n'ait pu être lancée pour alerter les pouvoirs publics. La remise en cause, par Fougerolle, d'un protocole social prévoyant la reprise du versement d'un treizième mois de salaire à partir de 1994 et la diminution des salaires des cadres et de la maîtrise est mal acceptée, venant d'un groupe coté à la Bourse de Paris qui atteint avec ses filiales un chiffre d'affaires consolidé de 12,4 milliards de francs.

GÉRARD BUÉTAS

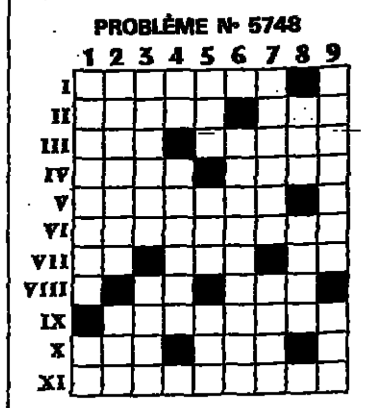
INDICATEURS

ETATS-UNIS

• ***Ventes de logements : −2,7 % en février.*** – Les ventes de logements neufs ont baissé de 2,7 % en février aux Etats-Unis, après un bond de 11,1 % en janvier, a annoncé, lundi 30 mars, l'administration américaine. Ce recul est cependant jugé temporaire par l'ensemble des analystes, qui tablent sur la poursuite du mouvement de reprise amorcé au début de l'année. La remontée des taux d'intérêt en février a probablement contribué à freiner les ventes de logements.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5748



HORIZONTALEMENT

I. Retourne à la terre. – II. Faire comme on veut. A une situation bien établie. – III. Permet de ne pas rentrer les mains vides. Il n'est pas rare qu'elle se mette au dessin. – IV. Font prendre ou laisser. Il nous faut souvent en passer par là. – V. Est toute en douceur. – VI. Telle que l'on n'est pas au bout du rouleau. – VII. Note. Premier de France. S'oppose au succès. – VIII. Pronom. Pas autrement. – IX. Passe avant les autres. – X. Fait l'union. Un peu du pays helvète. – XI. Eloignée du parti pris.

VERTICALEMENT

1. On peut se reposer sur lui les yeux fermés. Interjection. – 2. Tape dans l'œil. Ne se sent pas bien. – 3. Contribue à nous en faire voir de toutes les couleurs. Végétal. – 4. Note. Partie d'un calice. – 5. De bien belles choses. Personnel. Fait un tonneau. – 6. Rendra incapable d'être dans la course. – 7. Qui n'ont plus rien à prendre. L'île verte. – 8. Pratique deux sortes de vol. Son action, c'était du vent ! – 9. On ne peut guère les sentir. Fait le beau, en principe.

Solution du problème n° 5747

Horizontalement

I. Insectes. – II. Epaules. – III. Pilon. Ile. – IV. Luette. – V. Oreste. Na ! – VI. Va. Etirer. – VII. Ici. Ego. – VIII. Soda. Nice. – IX. Elonge. An. – X. Relia. Oft. – XI. Résignée.

Verticalement

1. Improviser. – 2. Racoler. – 3. Selle. Idole. – 4. Epouse. Anis. – 5. Canette. Gai. – 6. Tu. Teigne. – 7. Elit. Roi. On. – 8. Séléne. Café. – 9. Se. Ardente.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 28 mars 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-277 du 24 mars 1992 pris en application de l'article L. 37 du code du service national pour les jeunes Français résidant *sur certaines parties du territoire* de la République fédérale d'Allemagne;

– N° 92-279 du 27 mars 1992 modifiant le décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 pris pour l'application du 2° de l'article 27 et du 2° de l'article 70 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant les principes généraux concernant la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles;

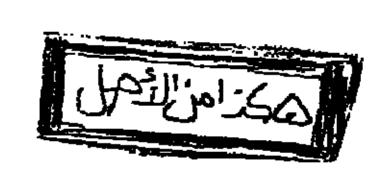
– N° 92-280 du 27 mars 1992 pris pour l'application du 1° de l'article 27 modifié de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et fixant les principes généraux concernant le régime applicable à la publicité et au parrainage;

– N° 92-281 du 27 mars 1992 modifiant le décret n° 90-67 du 17 janvier 1990 pris pour l'application du 3° de l'article 27 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication et fixant les principes généraux concernant la contribution au développement de la production cinématographique et audiovisuelle ainsi que l'indépendance des producteurs à l'égard des diffuseurs.

– Du 27 mars 1992 érigeant la commune de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) en station climatique.

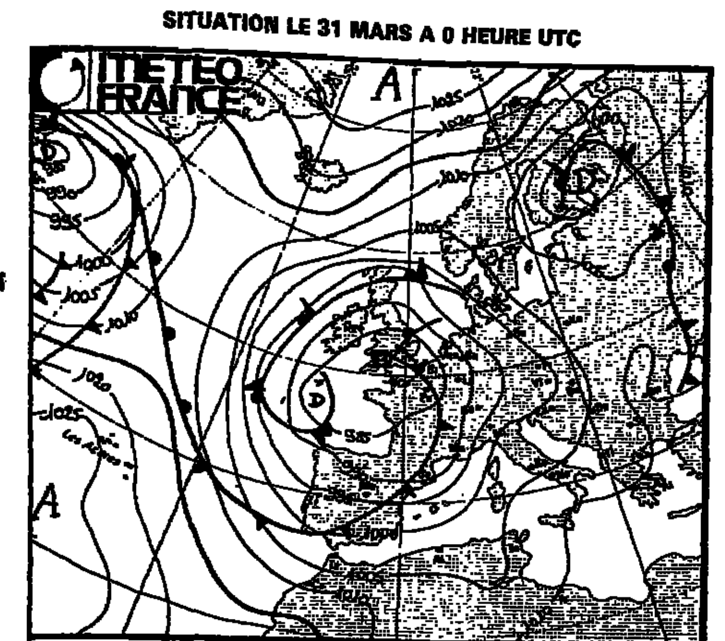
UN ARRÊTÉ

– *Du 20 mars 1992* autorisant l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration pour l'année 1992 (femmes et hommes).

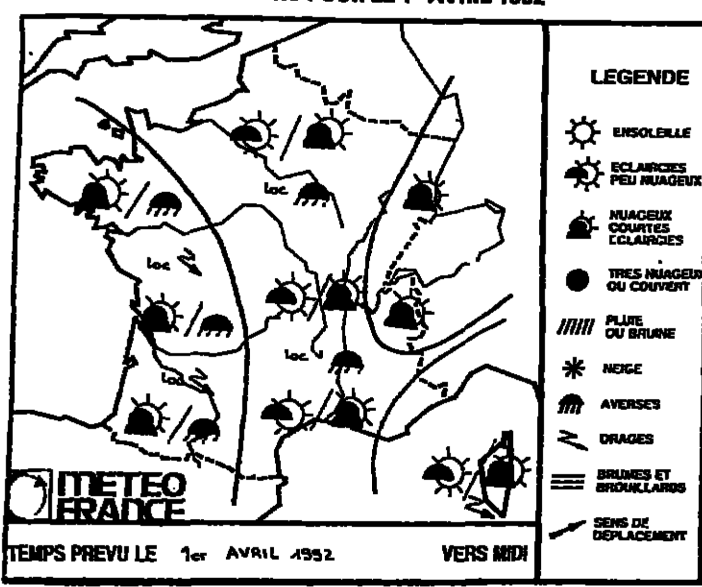


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 MARS A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL 1992



Mercredi : averses. – La dépression centrée sur la mer du Nord provoque du mauvais temps sur l'ensemble du pays.

Une zone pluvieuse abordera la façade atlantique dès le petit matin. Elle avancera vers l'Est en cours de journée. Son déplacement sera plus rapide dans sa partie méridionale. Elle recouvrira toutes les régions localisées à l'ouest d'une ligne Caen-Montpellier à la mi-journée pour atteindre toutes celles situées au sud de la Seine et à l'ouest du Rhône en soirée.

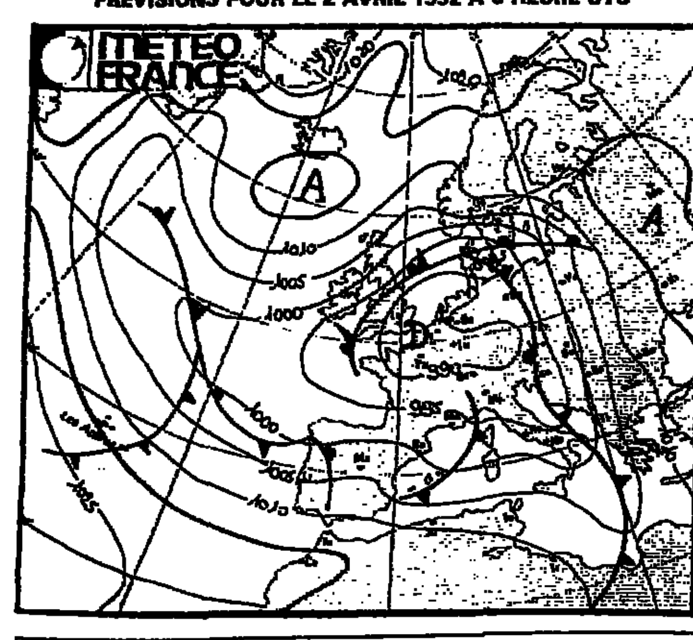
A l'ouest de cette limite, le temps sera pluvieux. Il neigera au-dessus de 800 mètres dans les Pyrénées. Les précipitations pourront prendre un caractère orageux, plus particulièrement sur les versants sud du Massif Central.

Plus à l'est, le ciel sera très variable. Les averses alterneront avec les éclaircies. Ces averses prendront un caractère de plus en plus violent au fil des heures. On pourrait même entendre le tonnerre sur la Corse et le comté niçois.

Le vent d'ouest soufflera avec des rafales de 60 kilomètres/heure en Atlantique et en Méditerranée.

Les températures minimales seront en baisse. Elles seront voisines de 0 degré à l'intérieur des terres, de l'ordre de 5 degrés près des côtes. Les maxima approcheront 10 degrés. Il fera plus doux près de la Méditerranée, où le mercure pourrait atteindre la graduation des 15 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-03-1992 à 18 heures UTC et le 31-03-1992 à 6 heures UTC — le 31-03-1992

FRANCE			
AJACCIO	15	12	C
BIARRITZ	14	4	D
BORDEAUX	16	3	P
BOURGES	13	2	C
BREST	8	0	N
CAEN	9	2	N
CHERBOURG	9	2	C
CLERMONT-FER.	14	3	C
DIJON	16	4	P
GRENOBLE	18	10	P
LILLE	11	6	C
LIMOGES	12	2	C
LYON	16	2	O
MARSEILLE	16	13	P
NANCY	14	6	C
NANTES	9	1	N
NICE	14	7	O
PARIS-MONTS.	13	5	C
PAU	16	0	D
PERPIGNAN	20	8	C
RENNES	9	1	D
ST-ÉTIENNE	14	2	P
STRASBOURG	14	4	C
TOULOUSE	16	3	D
TOURS	12	2	D
POINTE-A-PITRE	31	33	D
ÉTRANGER			
ALGER	20	9	D
AMSTERDAM	11	8	C
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	14	7	N
BELGRADE	15	7	C
BERLIN	6	1	C
BRUXELLES	11	9	N
LE CAIRE	22	12	D
COPENHAGUE	6	0	D
DAKAR	23	18	N
DELHI	29	19	N
DJERBA	23	13	N
GENEVE	15	4	D
HONGKONG	18	17	C
ISTANBUL	11	6	D
JÉRUSALEM	16	7	N
LISBONNE	16	7	P
LONDRES	9	5	C
LOS ANGELES	18	14	N
LUXEMBOURG	11	6	D
MADRID	10	2	C
MARRAKECH	20	10	D
MEXICO	26	11	C
MILAN	8	7	P
MONTRÉAL	8	–3	D
MOSCOU	8	2	P
NAIROBI	28	17	N
NEW-YORK	12	7	A
OSLO	2	–4	A
PALMA-DE-MAJ.	18	10	N
PÉKIN	22	12	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	11	D
SINGAPOUR	32	23	C
STOCKHOLM	2	–9	D
SYDNEY	24	16	N
TOKYO	22	11	D
TUNIS	20	8	D
VARSOVIE	5	–3	D
VENISE	10	6	P
VIENNE	11	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été : heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

En famille

ON doit d'abord à la soixante-quatrième cérémonie des Oscars la reconnaissance soulagée, réservée, en quelques circonstances essentielles de la vie, aux trains qui arrivent à l'heure. Ayant pris cinq minutes de retard, le chauffeur réussit à en rattraper la plus grande partie et déposa son monde sur le quai à 7 h 31 précises, *le Silence des agneaux* dûment couronné. Compte tenu de l'épuisement des combattants et des impératifs de bouclage de la presse exotique – on veut dire, extra-américaine, – c'était une attention à saluer. Les Américains ne plaisantent pas avec l'horaire. Les lauréats du meilleur son se virent ainsi, un comble, coupés sans ménagements par un orchestre implacable : il faut dire qu'ils étaient montés sur scène à quatre.

Pour le reste, après ingestion consciencieuse et légèrement masochiste de cette plantureuse pièce montée nocturne offerte par Canal Plus, force est de le reconnaître sans fausse modestie : cette joviale autocélébration familiale rappelle curieusement les Césars, la publicité en plus – une coupure tous les quarts d'heure. Jack Lang leur avait prêté Stallone, son commandeur des arts et lettres préféré. On vit même passer – oui, oui – un film français, *Madame Bovary*, nommé pour les meilleurs costumes. Quelques singularités américaines tout de même : une lauréate suggéra de boycotter, pour cause de pollution, la General Electric, tandis que Richard Gere proposait de transférer à la recherche contre le sida une partie du budget de la défense. L'écrasante majorité des protagonistes arborait d'ailleurs à la boutonnière ou au corsage un ruban rouge signifiant qu'il se sentait concerné par la lutte contre le sida.

A noter encore que le lauréat moyen ne remercie pas seulement, comme chez nous, la grande famille du cinéma, du producteur à la maquilleuse, mais aussi et surtout sa famille, la vraie. Avec le nombre d'enfants, d'épouses, de maris, de papas et de mamans cités, on aurait pu remplir une crèche et une résidence du troisième âge de Beverly Hills.

L'un des « oscarisés » – la meilleure musique, sembla-t-il, mais on se trouvait déjà dans un état de fatigue avancé – remercia même son concubin et colauréat mort du sida l'an dernier. *« Howard et moi partagions un foyer »*, dit-il simplement. Tout le monde avait annoncé une grande perturbation de la fête par les *gays*, mécontents de certains films nommés. La perturbation resta, comme le reste, familiale.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 31 mars

TF 1

20.50 Cinéma : Au service secret de Sa Majesté. ■ Film britannique de Peter Hunt (1969).
23.05 Magazine : Ciel, mon mardi !
1.05 Journal et Météo.

A 2

20.50 Cinéma : Piège de cristal. ■ Film américain de John McTiernan (1988).
23.05 Divertissement : Rire A 2.
0.05 1. 2. 3. Théâtre.
0.10 Magazine : La 25e Heure.

FR 3

20.45 ▶ Téléfilm : Le Lieutenant Lorena.
22.05 Journal et Météo.
22.20 Sport : Voile. Coupe de l'America.
22.30 Documentaire : La Campagne de Provence, chronique d'une élection.
0.00 Magazine : Ticket bleu.
0.45 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Nikita. ■ Film français de Luc Besson (1990). Avec Anne Parillaud, Jean-Hughes Anglade, Tchéky Karyo.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Oscars 1992 à Hollywood. Résumé de la soirée des Oscars.
0.05 Cinéma : Prick up Your Ears. ■■ Film britannique de Stephen Frears (1987). Avec Gary Oldman, Alfred Molina (v.o.).
1.50 Documentaire : Fred Astaire, danseur, chanteur. De David Helley.

LA 5

20.50 Cinéma : Impossible... Pas français ! □ Film français de Robert Lamoureux (1974). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Pierre Tornade.
22.35 Magazine : Ciné Cinq.
22.55 Téléfilm : Nuit d'enfer.
0.25 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Le Monstre de la baie des Fraises. *Trois enfants et une bande de trafiquants.*
22.15 Téléfilm : La Réconciliation.
0.10 Documentaire : 60 minutes. Histoire des blousons noirs.
1.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Documentaire : Domela. De Christian-Marie Diebold.
21.00 Théâtre : Le Dialogue des carmélites. Pièce de Georges Bernanos, mise en scène de Gildas Bourdet.
23.20 Documentaire : Luca Roconi. Une année de théâtre. De Manuella Crivelli.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'Invention du Nouveau Monde.
21.30 L'Amour de l'art. Portrait de collectionneurs passionnés.
22.40 Les Nuits magnétiques. Nick's blues : la balade de Nicolas Baracelli.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Françoise Morvan (Fragments, d'Armand Robin).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 15 et 16 janvier salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 82, de Glazounov ; Caprice nº 13 pour violon seul, de Paganini ; Symphonie nº 5 en ut dièse mineur, de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. Gunther Herbig ; Raphaël Oleg, violon.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Mercredi 1er avril

TF 1

13.40 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.
15.20 Club Dorothée.
17.20 Série : Charles s'en charge.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Tapis vert et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.50 Sport : Football. Demi-finale aller de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe : AS Monaco-Feyenoord Rotterdam.
0.45 Journal et Météo.

A 2

13.50 Documentaire : Opération Terre.
15.15 Série : Les deux font la paire.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.25 Magazine : Giga.
18.05 Série : L'homme qui tombe à pic.
18.50 INC.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.30 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Taxi Girl.
22.20 Magazine : Sauve qui veut. Environnement : les dix points chauds.
23.35 Magazine : Musiques au cœur.
0.35 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle. Putain de pub !
22.20 Journal et Météo.
22.30 Sport : Voile.
22.45 Mercredi en France.
23.40 Sport : Voile.
0.10 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

13.36 Téléfilm : Le Pouvoir et la Mort.
15.10 Téléfilm : Le Commando oublié.
16.45 Les Nuls... l'émission.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Flash d'informations.

19.30 Le Journal du cinéma.
20.00 Sport : Football. Demi-finale aller de la Coupe des vainqueurs de coupe : Monaco-Feyenoord Rotterdam, en direct du stade Louis-II de Monaco.
22.20 Sport : Football. Poule finale de la Coupe des clubs champions : Etoile rouge de Belgrade - Sampdoria de Gênes.
0.00 Cinéma : Calendrier meurtrier. ■ Film américain de Pat O'Connor (1988).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Les deux font la loi.
17.35 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Histoires vraies. Le vin qui tue. *Chantage dans un vignoble du Bordelais.*
22.35 Débat : Piquette et grandes bouteilles.
23.35 Documentaire : L'Impitoyable Univers des services secrets.
0.30 Journal de la nuit.

M 6

14.00 Série : L'Homme invisible.
15.15 Magazine : Culture pub.
15.45 Magazine : Culture rock.
16.15 Musique : Flashback.
16.45 Magazine : Nouba.
17.15 Musique : Dance Machine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : L'Amour à la barre.
22.20 Téléfilm : Danger doberman.
23.50 Magazine : Vénus.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.05 Magazine : Mégamix.
18.00 Magazine : Avis de tempête.
18.55 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 22.00, 23.00, 1.40).
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. 10. Les lumières et d'autres messages.
21.00 Documentaire : La Section Anderson.
22.05 Documentaire : Réminiscence.
23.05 Cinéma : L'Esclave de l'amour. ■■■ Film soviétique de Nikita Mikhalkov (1976).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Dialogue au sommet : Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale-Claude Hagège, linguiste, professeur au Collège de France.
21.30 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Partage de la science.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 novembre 1991 à Vienne) : Quatuor pour piano et cordes en sol mineur op. 25, Quatuor pour piano et cordes en la majeur op. 26, de Brahms, par le Trio Schubert de Vienne (Claus-Christian Schuster, piano, Boris Kuschnir, violon, Martin Hornstein, violoncelle) et Michael Kugel, alto.
22.00 Concert (donné le 24 janvier à Radio-France) : Night Dances, de Turnage, Mémoire vive, de Hurel ; Die Sterne des Leidlands, de Solbiati ; Ringed by The Flat Horizon, de Benjamin, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. David Robertson.
23.10 Ainsi la nuit...
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Duo de guitares de Bruno Segovia et Gilles Clément ; La rétrospective : le Workshop de Lyon ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.

R E T R O U V E

Le Monde

Recommandation en vue de la formation d'un gouvernement intérimaire avec des Noirs en Afrique du Sud

Le groupe de travail de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), chargé d'établir le calendrier des réformes constitutionnelles, a recommandé la mise en place d'un gouvernement intérimaire, composé de Noirs et de Blancs, d'ici au 30 juin prochain, a indiqué, lundi 30 mars, l'agence de presse SAPA.

Cette recommandation est plus proche de la position du Congrès national africain (ANC), qui souhaite l'installation rapide d'un tel gouvernement, que de celle du gouvernement. Ce dernier a estimé, la semaine dernière, en présentant ses propositions devant la CODESA, que le processus ne pourrait pas démarrer tant que n'auraient pas cessé les violences qui ravagent les ghettos noirs du pays.

Par ailleurs, le gouvernement a présenté, lundi, une proposition accordant à un Parlement de transition bicaméral le pouvoir de rédiger la nouvelle Constitution et de lui donner force de loi. En acceptant que ce soit le Parlement intérimaire élu – et non une «table ronde», composée de dirigeants – qui rédige la nouvelle Constitution, le gouvernement a fait un pas vers l'ANC. Cependant, dans l'esprit du gouvernement, l'une de ces deux chambres devra représenter les *« intérêts de la minorité blanche »* et ne devra donc pas être élue en fonction uniquement de la règle de la majorité. En revanche, l'ANC préconise l'élection au suffrage universel d'une Assemblée constituante monocamérale, qui pourrait adopter, à la majorité simple, une nouvelle Constitution. – *(AFP.)*

Recevant des évêques français

Le pape rappelle la discipline de l'Eglise pour les divorcés remariés

Au cours de la visite *ad limina* des évêques français de la région Centre-Est, qui s'est achevée dimanche 29 mars à Rome, le pape a rodé les grandes lignes de sa prochaine encyclique sur la morale, qui s'intitulera *Splendor veritatis* (« Splendeur de la vérité ») et pourrait être rendue publique en juillet prochain. Devant les évêques français, Jean-Paul II a souligné que la *« loi morale »* telle que l'interprète l'Eglise catholique *« n'est pas une affaire privée et purement subjective. Elle n'a pas à épouser les idées du temps »*.

Il a regretté que *« l'individualisme et le subjectivisme deviennent les caractéristiques dominantes de la réflexion et de la décision éthiques »* et que *« des comportements soient considérés comme normaux, et moralement acceptables, seulement parce qu'ils sont le fait d'un grand nombre de personnes »*.

Reconnaissant que *« l'institution même du mariage est ébranlée dans ses fondements »*, il a estimé que *« les hommes et les femmes qui vivent en situation irrégulière du point de vue religieux, et en premier lieu les divorcés remariés, ont besoin de l'assistance spirituelle et de l'aide de l'Eglise »*. Mais faisant taire les critiques, fréquentes en France sur la sévérité de l'Eglise à l'égard des divorcés remariés, il n'a laissé aucun espoir quant à un éventuel assouplissement *« du cadre fixé par le droit et le magistère de l'Eglise »*. Les dispositions qui excluent les divorcés remariés des sacrements restent en vigueur, car *« l'Eglise est la gardienne, et non la maîtresse des sacrements institués par le Christ »*.

Nouveaux incidents en Tchétchénie

Des opposants armés au président tchétchène, Djokhar Doudaev, se sont emparés, mardi 31 mars, de la radio-télévision à Grozny, la capitale de cette petite République du Nord caucasien en rupture de ban avec la Fédération de Russie, a annoncé l'agence russe Itar-Tass.

Selon l'agence, une fusillade aurait éclaté au moment de l'assaut. On ignorait, mardi en fin de matinée, qui étaient ces opposants. Ils pourraient être aussi bien des membres de la mafia que d'anciens communistes. Le président Doudaev, un ancien général de l'armée soviétique, avait renversé la direction communiste locale après le putsch manqué de Moscou d'août 1991, puis s'était fait élire président de la République de Tchétchéno-Ingouchie, l'une des vingt Républiques autonomes de la Fédération de Russie. La Tchétchéno-Ingouchie s'est proclamée indépendante et le président Doudaev a annoncé qu'il ne signerait pas le traité de la Fédération, le 31 mars à Moscou, mais négocierait un traité bilatéral avec la Russie.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté de I à XX
Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1992 a été tiré à 624 674 exemplaires.

Trois disparitions

L'écrivain Gilles Barbedette

La liberté inventive

L'écrivain et éditeur Gilles Barbedette est mort à Paris le 30 mars. Il était âgé de trente-six ans. Spécialiste de littérature américaine, il collaborait au « Monde des livres ».

Gilles Barbedette aura dédié une grande partie de sa brève vie à l'œuvre des autres, mais cette activité d'éditeur, de traducteur, de critique, loin d'éclipser ses propres livres, révèle l'extrême cohérence qui aura réuni les multiples aspects de cette personnalité littéraire exceptionnelle. Il savait lire, choisir pour la collection qu'il dirigeait chez Rivages, convaincre. Lecteur percutant, il soutenait aussi les découvertes de ses confrères. Mais l'affinité la plus profonde, il l'aura trouvée dans l'œuvre de Vladimir Nabokov.

Après avoir traduit lui-même une première mouture inédite de *Lolita*, *l'Enchanteur* (1), il devait poursuivre la publication de textes posthumes du grand écrivain russo-américain, en réunissant notamment les nouvelles de *la Vénitienne* (2) et, nommé exécuteur littéraire de Nabokov par le testament de la veuve du romancier, récemment disparue, il avait la responsabilité de l'édition de «La Pléiade».

A Nabokov, outre les nombreuses préfaces qu'il rédigea, Gilles Barbedette consacra une bonne partie de son essai, *l'Invitation au mensonge* (3). Ce court pamphlet, vif, provocant et ironique défend avec ardeur l'illusion romanesque contre les théories naturalistes. Rarement un jeune romancier se montra aussi lucide et sut avec autant d'assurance et de précision accompagner ses fictions de leur théorie. *« Avoir l'air de la réalité, donner « l'impression » de la réalité*, rappelait-il, *ce n'est pas la même chose que peindre servilement le tableau de la réalité. La question de la « vérité » dans le roman est née de cette hésitation entre la servilité provisoire et la liberté inventive. »*

Déplorant la manie critique qui consiste à réduire une œuvre à la personnalité de son auteur, il écrivait, à juste titre : *« Il y a comme une grande indélicatesse à vouloir demander en permanence ses papiers à un romancier. »* Il citait souvent le roman de Nabokov, *la Vraie Vie de Sebastian Knight* et sans doute le ton, à la fois désabusé et lyrique de cette œuvre, est-il celui que Gilles Barbedette a lui-même recherché dans ses propres livres, hantés par la mort, le rêve et la métamorphose rédemptrice et souveraine que la littérature leur accorde.

Le monde devenu libre, tel est, au fond, l'idéal de tous les héros des romans de Gilles Barbedette, qui pouvait aussi faire siens ces vers de *Feu pâle* de Nabokov : *« La vie de l'homme comme commentaire à un poème/Hermétique et inachevé. »* Qu'il s'agisse en effet d'Helga, l'enseignante universitaire des *Volumes éphémères* (4) ou de Raymond Aubree, dit Baltimore, dans son dernier roman (5), ses personnages se fondent dans leurs bibliothèques. Le monde humain qui les entoure, miné par la mort, ne les satisfait pas : la vraie vie est ailleurs, inscrite sur la page blanche. C'est là que s'écoule le vrai temps et que l'encre se mêle au sang.

Le dernier livre de Gilles Barbedette, merveilleux exemple de vitalité au cœur de la maladie, ne fut pas une fiction, mais un court récit sur son enfance qui prend, désormais, une autre résonnance (6). *« Les minutes de pâmoison, à l'échelle du souvenir*, écrivait-il, *paraissent si minces et si pâles en comparaison des heures pénibles et frustrantes où l'on attend, sans attendre, que se produise un miracle au milieu des Ennuis ! »*

Mais, même dans ce récit autobiographique, ce n'était pas vers lui seul que Gilles Barbedette se *tournait*, ce n'était pas sa propre mort – qu'il savait pourtant proche – qu'il appréhendait. Son héros, Baltimore, disait à propos de son ami disparu : *« Ce n'est pas facile de se dire adieu à soi-même et l'on ne saurait envisager, malgré tout l'optimisme du monde, de remplacer nos plus belles passions par de nouvelles amours. »*

RENÉ DE CECCATTY

(1) Rivages, 1986.
(2) Gallimard, 1991.
(3) Gallimard, 1989.
(4) Gallimard, 1987.
(5) *Baltimore*, Gallimard, 1991. *Cf.* «Feuilleton» de Michel Braudeau, *le Monde*, 13 septembre 1991.
(6) *Une saison en enfance*, Hatier, 1991.

Le peintre Roger Chapelain-Midy

Le peintre Roger Chapelain-Midy est décédé lundi à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Né à Paris le 24 [illegible] 1904, Chapelain-Midy, après un court passage à l'Ecole des beaux-arts, rejoint les académies libres de Montparnasse. Sa première grande exposition personnelle a lieu en 1930 à la galerie Drouant, à Paris. Résolument figuratif, cet artiste a réalisé, avant la guerre, de nombreuses décorations murales, comme celles du foyer du Théâtre national de Chaillot (1937) et de l'Institut agronomique à Paris (1938). Il voyage beaucoup, expose dans toute l'Europe et aux Etats-Unis. Il exécute de nombreux décors et des costumes de théâtre, notamment pour *la Flûte enchantée* de Mozart (1955) et *les Indes galantes* de Rameau (1952) à l'Opéra de Paris. Il a illustré également de nombreux livres (des œuvres complètes de Gide aux *Mille et Une Nuits*).

Admirateur de Poussin et du XVIIe siècle, il a cherché à perpétuer dans la peinture française contemporaine une certaine tradition classique, à l'écart des grands courants qui ont marqué l'art du XXe siècle, qu'il dénonçait. Il a enseigné à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris de 1955 à 1975. Roger Chapelain-Midy a reçu de nombreuses récompenses, dont le Grand Prix des beaux-arts de la Ville de Paris, en 1955.

□ **Le producteur Luigi De Laurentiis.** – Le producteur italien Luigi De Laurentiis est décédé lundi 30 mars à Rome, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait produit trente-six films depuis la fin de la seconde guerre mondiale, d'abord avec son frère, Dino De Laurentiis, avant de fonder sa propre société de production dans les années 50. Spécialiste des comédies légères, Luigi De Laurentiis a notamment produit plusieurs films du grand comique italien Toto, *Un bourgeois tout petit petit* (1977) et *Mes chers amis* (1984), de Mario Monicelli, et *Macaroni* (1985), d'Ettore Scola.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Oui, une femme !

Décidément, la retraite, ils ne connaissent pas, nos dirigeants ! C'est des grands crus, ils se bonifient en vieillissant. Nous, on est de la piquette tout juste bonne à jeter passé la date limite. La limite d'âge, très peu pour eux, le bénéfice de l'âge, oui ! Si, en Haute-Normandie, Fafa l'a dans le baba, c'est parce qu'il a cinq ou six ans de moins que son adversaire de droite. Et c'est toujours au doyen, fût-il un ancien collabo comme en Franche-Comté, de trôner dans les assemblées en attendant la désignation du futur patron.

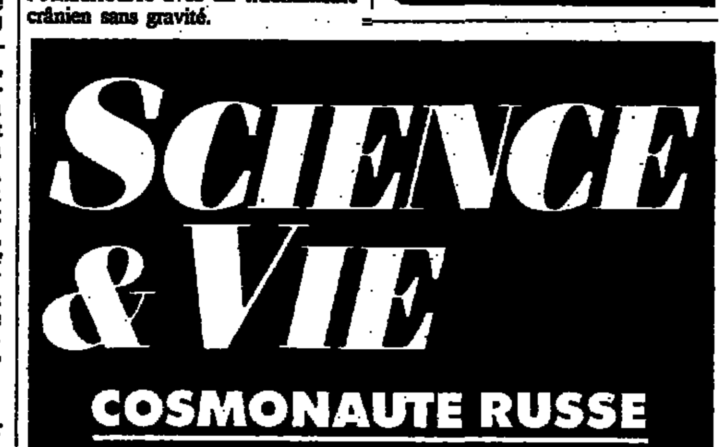
Remarquez, depuis que je milite aux Panthères grises avec mon amie Renate Gossard, je devrais être la dernière à m'en plaindre. Tiens, ça me fait penser, elle était candidate Génération Ecologie en Ile-de-France, ma copine. Une femme prenant la défense des vieux, c'est tout un programme ! D'ailleurs, elles sont deux, là, aujourd'hui à se partager les projecteurs de l'actualité. L'une qui débarque, l'autre qu'on débarque. La présidente du Nord-Pas-de-Calais et le premier ministre que mon Mimi a donné la France.

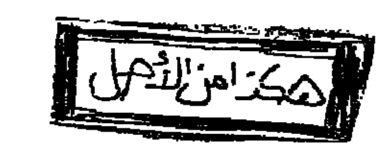
Ravie, la France, à l'époque, enchantée. D'accord, elle a déchanté depuis. Et pourquoi ? Parce que la Cresson, au lieu de surpasser ses prédécesseurs, comme l'y obligeait, et c'est pas normal, le fait qu'elle soit rien qu'une nana, s'est comportée en mec, et s'est surpassée elle-même en s'autorisant erreurs, maladresses et faux pas. De ce côté-là, vous n'avez de leçons à recevoir de personne, hein, messieurs !

N'empêche, elle va devoir se tenir à carreau, Marie-Christine Blandin, la dame de trèfle, un trèfle à quatre feuilles, élue hier à Lille, merci, les Verts. Et bravo ! Ce sont les seuls à avoir inscrit autant de femmes que d'hommes sur leurs listes. Pareil qu'en Allemagne au temps de leur splendeur. L'ennui, c'est qu'ici le monde politique, qu'on ne peut certes pas accuser d'âgisme, reste résolument sexiste.

Du coup, moi, à la place de mon Mimi, vous savez qui, faute de Delors, j'aurais nommé à Matignon ? Sa fille, Martine Aubry. Elle est remarquable. Et quelle meilleure façon de ne pas se déjuger en cédant à l'opinion ?

□ **Echauffourée avec les policiers dans un commissariat du Nord.** – Le parquet de Douai (Nord) a ordonné une enquête, lundi 30 mars, à la suite d'une plainte pour coups et blessures déposée par la mère d'un jeune homme impliquée dans une bagarre avec les policiers de Waziers, au cours de laquelle lui-même et un officier de police avaient été blessés. Une dizaine de personnes avaient pénétré de force dans le commissariat, dimanche 29 mars, pour protester contre le contrôle d'identité de M. Nordine Mentache, dix-huit ans, qui, selon les policiers, importunait une jeune femme dont la voiture était tombée en panne. Un policier avait eu une main fracturée par un pavé lancé par la mère du jeune homme, tandis que celui-ci sortait de l'échauffourée avec un traumatisme crânien sans gravité.

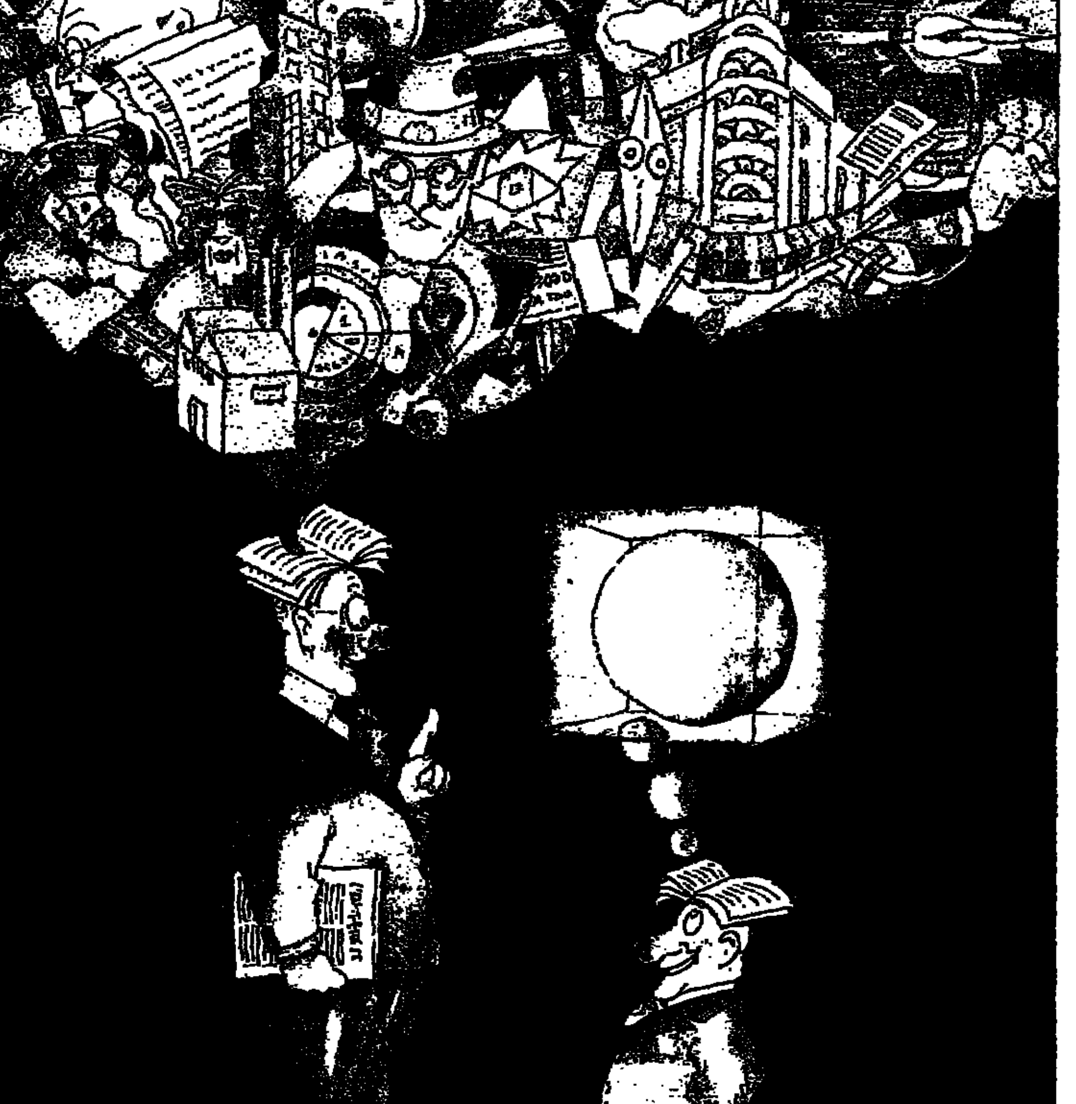




15 pages d'offres d'emploi

Le Monde
I N I T I A T I V E S

Esprits d'entreprise



OUI, les entreprises ont une âme. Ou, plutôt, elles s'inscrivent dans une histoire qui leur est à chacune particulière, et, parfois, se réfèrent à un certain nombre de règles – y compris implicites – qui constituent bien une forme de culture. Toute communauté de travail est dotée d'une mémoire collective. Positive le plus souvent, mais négative aussi.

Avant que les techniques de management ne s'emparent de ce thème, et en fassent un outil moderne de gestion tel qu'on l'enseigne maintenant dans les grandes écoles, à l'occasion de stages, ou dans de nombreux ouvrages, le temps avait déjà fait son œuvre, de façon spontanée, *et le poids du passé se manifes*tait partout. Longtemps, on a même pu croire que cette évocation continuelle des temps anciens était la marque d'un attachement, mélancolique ou paternaliste selon les cas, à des valeurs désuètes, chargées d'émotion. Le monde du travail a entretenu très tôt ses) racines. Les métiers ont développé leurs propres mythologies, avec un soupçon de corporatisme. Et les entreprises, les plus anciennes surtout, célèbres ou prestigieuses, se sont progressivement attachées à un ensemble de traditions fondatrices, érigées en principes. A l'heure du progrès, on était tenté d'y voir les signes d'une résistance à l'évolution ; un excès de sentimentalisme, pour tout dire.

CURIEUSEMENT, aussi loin que l'on puisse remonter, cette référence constante est d'abord l'apanage des travailleurs, à quelques exceptions près. Ce sont eux qui glorifient leurs origines, racontent l'épopée de leur constitution en « mouvement ouvrier », ou qui défendent âprement les rites d'initiation à une profession. Ainsi, les *mineurs* ou les sidérurgistes – mais on pourrait également évoquer les métallos – vont magnifier leurs luttes et plus encore leurs métiers, pourtant exercés dans des conditions extrêmement pénibles, voire dangereuses. Aux yeux de l'opinion, ils se transformeront en héros, et leur saga sera souvent célébrée. Dernier exemple *en date* : un normalien, Frank Georgi, vient de publier un « beau » livre consacré à l'histoire de la fédération de la métallurgie CFTC-CFDT, de 1920 à 1974. Pour l'occasion, le titre reprend un vieux slogan libertaire, *Soufflons nous-mêmes notre forge* (Editions ouvrières, novembre 1991), comme pour mieux en appeler aux souvenirs épiques. Dans ces époques reculées, antérieures à l'intrusion des nouvelles technologies, les entreprises cultivaient moins leur histoire ou n'y faisaient pas appel pour justifier leur pérennité. Sauf quelques-*unes, souvent* appelées alors les « vieilles dames », du Bon Marché en passant par Manufrance, « maisons » au charme suranné ou fabriques *déclinantes, témoins* d'aventures commerciales ou industrielles.

Ce n'est que bien plus tard, et notamment au cours des dernières années, qu'un mouvement d'intérêt se dessina dans beau*coup de sociétés pour* leur histoire, exemplaire ou mouvementée. Peu à peu, on se persuada que la longue vie partagée, dans un groupe ou une usine, par des salariés et des chefs d'entreprise était digne d'être contée. Mieux, qu'on pouvait y trouver des raisons de travailler ensemble, de poursuivre une œuvre commune, si l'on savait exhumer la singula*rité du quotidien laborieux*. De ce point de vue, les efforts de Saint-Gobain pour se réapproprier son passé de tricentenaire, avec l'aide d'un ancien élève de l'Ecole des chartes, font figure d'exemple emblématique. La *multinationale, qui absorba* Pont-à-Mousson, se servit de son histoire pour mieux aborder son avenir.

On pourrait trouver d'autres cas réalisés avec l'aide d'historiens spécialisés : de CIT-Alcatel, *qui profite* d'un déménagement de son siège historique pour se raconter dans un livre de souvenirs, à la SNECMA, qui retrace dans un ouvrage les balbutiements de l'industrie aéronautique, et cite les multiples sociétés dont elle est issue. A chaque fois, ces albums luxueux livrent des témoignages humains, font une large place à l'anecdote et ren*dent hommage à une collectivité*. Mais on y trouve aussi des documents moins ambitieux, ou plus désincarnés, comme *le volume* que le groupe SAE consacre à une « irrésistible ascension », ponctuée essentiellement de la description de ses exploits techniques.

PARADOXALEMENT, le phénomène s'explique, en dehors de toute mode de gestion, par le besoin de découvrir le fil ténu de la cohérence ou de la continuité, pour s'y retrouver dans les bouleversements d'aujourd'hui. Air France, Air Inter et *UTA, désormais rassemblés*, sont autant d'entités qui se situent les unes par rapport aux autres en fonction des images que la concurrence et des cultures différentes avaient forgées. L'une se comporte en société nationale et *dédaigne les « bou*seux » des lignes intérieures, l'autre met en avant son efficacité pour se venger tandis que la dernière, société « privée », veut protéger son exotisme. Pour les fondre dans un ensemble, il faudra bien tenir compte de ces rivalités, et jouer de ces spécificités, à exploiter plutôt qu'à anéantir.

C'est d'ailleurs ce que fait BSN, lors de ses nombreux rachats ou fusions, en respectant les « nationalités », ou ce dont doit tenir compte la BNP, trente ans après le regroupement de la CNEP et de la BNCI. Les ori*gines y marquent* encore les comportements, comme les ancestrales rivalités opposent toujours Paribas et Indosuez, frères ennemis de la banque, qui se positionnent avec des traditions différentes. Au mieux, cela permet de *fonctionner comme un* code implicite. Mais, si celui-ci n'est pas respecté, la catastrophe n'est pas loin : quand la culture de l'entreprise est trop forte, ou niée par le repreneur, il peut y avoir rejet. Epidermique.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

15 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Nouvelle rubrique

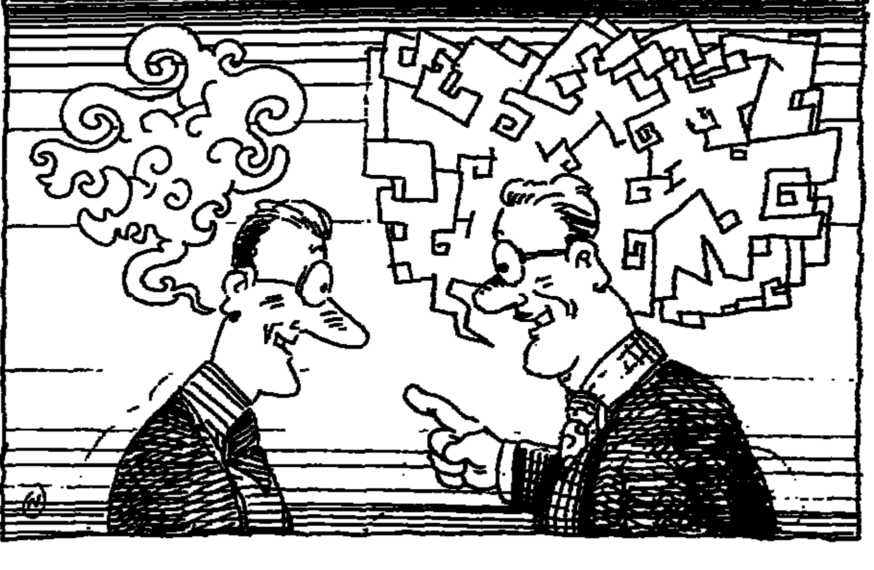
Le choc des cultures

Certains mariages sont difficiles

« UNE compétition sauvage était engagée à l'intérieur de l'entreprise.» «C'était très directif.» «On communiquait peu.» «On attendait qu'on nous dise ce qu'on avait à faire.» «Un état d'esprit de courtisan se développait du fait de l'attitude de la direction, jugée très affective et ambiguë par les Français.» «Chaque fois qu'il y avait un record, il y avait un pot. A la fin, ça se traduisait par des concours stupides et humiliants.»

Ces propos, extraits du livre de Michel Crozier, *l'Entreprise à l'écoute* (1), décrivent la première implantation de Sony France en 1973 par une équipe de Japonais arrivée de Tokyo. *«Elle a tout de suite éprouvé des difficultés considérables à former et à encadrer des équipes françaises*, écrit le fondateur du Centre de sociologie des organisations. *Le style de pionnier coexistait avec des comportements de petit chef (...). La transposition des techniques japonaises de management dans un contexte culturel très différent, non seulement réussit mal, mais peut même aboutir à des résultats opposés à ceux que l'on attendait.»* Depuis, après une période de *«remise en cause psychologique»* avec un PDG français, la célèbre firme japonaise a largement rectifié le tir. Il reste que cet exemple, pour caricatural qu'il soit, montre bien quels peuvent être les effets pervers d'une culture, en l'occurrence dominante.

Au cours de ces dix dernières années, les exemples franco-français des inconvénients d'une trop forte culture d'entreprise abondent. Et c'est dans les vagues d'OPA, de rapprochements, de fusions-acquisitions, voire de filialisations qu'il faut puiser. Que se passe-t-il au niveau des hommes lorsque rien de significatif ne les rapproche? Lorsque, par exemple *(lire ci-dessous l'article de Frédéric Lemaître)*, *« M. Saint-Gobain épouse Mme Pont-à-Mousson»*, comme l'écrit joliment Alain Baudant, historien et directeur à Saint-Gobain (2). De fait, estime-t-il, dans la fusion entre le tuyau de fonte et la glace, *«le brouillage des cultures a été un brouillage de signes. Qu'avaient donc à faire ensemble un tuyau – qui disparaît au regard – et un miroir – qui se montre pour mieux se montrer? Très vite, après la fusion, la nouvelle direction a modifié les contours des deux sous-ensembles amalgamés (...). Le tissu relationnel s'est défait»*.



Une vieille histoire du début des années 70, dirions-nous. Pas tout à fait. *«Le temps n'a pas encore fait son œuvre. Il reste au groupe créé en 1970 à se forger une culture, une image à partir de ce qui est sa réalité présente : sa diversité»*, estime encore aujourd'hui Alain Baudant.

« Se prendre pour Moïse »

En sa qualité de directeur des affaires sociales du groupe BSN, Gabriel Bergougnoux est un homme averti des risques que présente une forte culture d'entreprise lorsque l'on procède – même si cela ne se fait pas à la hussarde – à une acquisition. Et l'on sait combien BSN a privilégié ce mode de développement. Selon lui, ce qu'il appelle le *«choc culturel»* est inévitable. Autant donc le prévenir de manière intelligente, que l'on prenne le contrôle de General Biscuit ou de Gervais-Danone. *«Il nous faut prendre garde de ne pas laminer la nouvelle configuration*, prévient Gabriel Bergougnoux, *et de tendre vers une synthèse harmonieuse, ce qui prend du temps. Notre politique n'est pas de créer le vide, surtout lorsque la prise de contrôle s'opère sur des métiers et des marchés qui ne sont pas les nôtres. Cela est encore plus vrai dès lors qu'il s'agit d'acquisitions faites hors de France.»*

C'est bien évidemment au niveau des comités de direction que le choc risque d'être le plus cuisant. *«Nous nous efforçons alors de créer ce que nous appelons entre nous le concept de la nationalité*, prévient Gabriel Bergougnoux. *Dans le groupe, le directeur d'une filiale possède la nationalité BSN et la nationalité Evian; BSN et Lu, cela à titre d'exemple.»* Pour ce qui concerne la production, les sous-cultures de produits ou d'usines resteraient intactes tant il est vrai qu'il s'agit de cultures de métiers : la bière, les produits laitiers, le verre, sont *«bien typés»*.

«J'achète, je débarque, je mets en place mes systèmes : c'est ce que ne doit pas faire l'acquéreur, dit de son côté le sociologue Henri Vaquin. *Restez comme vous êtes. C'est dans nos différences que nous allons produire nos synergies. Voilà la bonne attitude. Se prendre pour Moïse et imposer des commandements peut se révéler catastrophique.»* Somme toute, une question de bon sens.

Jean Menanteau

(1) InterEditions. 1991

(2) *La Culture d'entreprise*, Autrement, septembre 1988.

Le sens des mots

Le langage n'est pas neutre

S'ADRESSE-T-ON à un collègue par son nom ou par son prénom? Lui dit-on « tu », « vous », « monsieur » ou « madame »? Un jeune ethnologue de vingt-neuf ans, qui sortait tout juste d'une étude sur les liens de parenté dans la communauté tibétaine de Paris, a cherché à déchiffrer ces pratiques langagières au travers d'une enquête au siège social de Peugeot.

Denis Guigo n'était pas un nouveau dans la maison. Aujourd'hui membre du centre de recherche et de gestion de l'Ecole polytechnique et du laboratoire d'anthropologie urbaine du CNRS, il avait débuté comme ingénieur en automatisation dans la firme automobile. *«Cette étude m'a fourni de nombreuses occasions de fréquenter les membres de la direction*, précise Denis Guigo. *Là naquit l'idée de prêter attention à leur vocabulaire d'adresse et de cerner l'organisation sous-jacente à leurs pratiques.»*

Première conclusion : le réseau hiérarchique dicte un *«fonds commun»* d'appellations de base. *«Bonjour, monsieur Frémont»* , *«Salut, Moulin»* : les différences de statut sont marquées – ou réaffirmées – par le recours systématique au monsieur, madame ou au « vous » déférents. Classique, certes, mais certains le pratiquent de façon réfléchie et délibérée. S'agit-il de s'adresser à un subordonné que *«c'est plus facile de faire passer des messages à caractère hiérarchique si on se vouvoie»*, souligne un chef de service. Pour un cadre, le « tu » est fait *«pour empiéter sur le territoire de l'autre et influencer ses décisions»*.

Ou encore, note une collaboratrice, *« on emploie plus le prénom quand on veut faire suer quelqu'un»*. Autrement dit, conclut Denis Guigo, *« il y a des étreintes qui tuent»*.

L'ethnologue cite ainsi une multitude d'exemples qui montrent que les usages langagiers sont aussi bien pratiqués par convention respectueuse que par calcul stratégique. *«La problématique de la distanciation est d'abord un «ajustement mutuel» entre les protagonistes qui évaluent leur position et le contexte»*, précise Denis Guigo. Des situations particulières viennent parfois rompre le carcan des habitudes : tel cadre aura volontiers – et à titre, bien sûr, exceptionnel – tutoyé son chef de service dans l'ambiance familière d'un terrain de football. Tel autre se souvient avec émotion d'une rencontre fortuite aux toilettes : *«L'intimité d'un lavage de mains dans deux lavabos voisins lui avait permis d'échanger quelques phrases avec le directeur»*!

L'histoire et la culture de l'entreprise ne sont pas sans incidences sur ces pratiques. Bien que l'étude développe peu cet aspect, Denis Guigo reconnaît volontiers que certains comportements langagiers relèvent de *«déterminations d'ordre historique»*. L'entreprise s'est-elle ouverte au mode de gestion d'outre-Atlantique, que le style américain «prénom + vous» est adopté par les chefs envers leurs secrétaires : *« Véronique, vous n'oublierez pas la lettre pour monsieur (...).»* A l'occasion d'évolutions, de créations ou de réorganisations de services, des «clans» d'anciens se constituent, pratiquant systématiquement la solidarité du « tu » des vieilles complicités.

Enfin, les étapes historiques de la politique de recrutement choisie par la société jouent un rôle prépondérant. Si l'on attend souvent le passage d'un employé au statut de cadre pour utiliser à son égard le tutoiement «initiatique», l'esprit de camaraderie règne parmi les salariés sortis des mêmes écoles : là, le « tu » potache transgresse les plus strictes règles hiérarchiques, et contamine jusqu'au directeur en personne.

Olivier Piot

L'histoire à la rescousse

Saint-Gobain a embauché un normalien

LORSQU'UNE dame de plus de trois cents ans décide de partager la vie d'une jeunesse de cent quatorze ans, les premiers temps de la cohabitation ne sont pas forcément faciles. Au bout de quatre ans de mariage, les dirigeants de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson furent obligés de se rendre à l'évidence : la lune de miel entre les verriers et les sidérurgistes se faisait toujours attendre. Les modifications d'organigramme n'y pouvaient rien : les cultures de Saint-Gobain et de Pont-à-Mousson étaient trop fortes pour que puisse naître une réelle communauté d'esprit.

Les hommes ne se connaissaient pas, ils ne travaillaient pas les mêmes matières, et rien ne paraissait plus éloigné de la culture un tantinet aristocratique de Saint-Gobain que le modèle d'ascension sociale prôné par Pont-à-Mousson. Pour y remédier, le directeur général adjoint d'alors, Roger Fauroux, normalien d'origine, eut une idée qui parut incongrue à la plupart de ses collègues : mettre en commun et étudier les archives des deux entités afin de pacifier les cultures existantes et créer une identité commune.

C'est ainsi qu'en 1974, le jeune chartiste Maurice Hamon quitta les Archives nationales pour devenir «responsable des archives et de la politique historique» du groupe, une première dans l'histoire de l'industrie française et de la vénérable Ecole des chartes. Près de vingt ans plus tard, nul regret n'effleure ce transfuge. Le pionnier vient même d'être promu, voici un an, directeur des relations générales, un titre énigmatique qui ajoute à ses fonctions antérieures celle de secrétaire général de la présidence du groupe.

Entre la rédaction d'un ouvrage sur le village de Saint-Gobain où fut construite la première usine de la Manufacture royale en 1693 et l'organisation d'une exposition consacrée aux participations de Saint-Gobain aux différentes expositions universelles – le groupe n'en a manqué aucune entre 1804 et 1937. – Maurice Hamon assure donc le secrétariat de Jean-Louis Beffa, une fonction qui lui permet entre autres de rédiger les procès-verbaux des réunions stratégiques et ainsi d'écrire l'histoire de demain.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, s'il revendique haut et fort la notion d'histoire instrumentale tournée vers l'avenir, Maurice Hamon se garde bien de feindre de rechercher des lois déterministes qui dicteraient ou justifieraient la conduite des dirigeants. *«Le passéisme ne saurait servir de référence ultime en termes de politique, de stratégies, d'identité et de culture d'entreprise. Mais le passé, lui, peut aider à voir des constantes, à fournir un substitut à une expérience qui n'est plus disponible»*, écrit-il en conclusion d'un superbe ouvrage publié fin 1988 sur l'histoire de Saint-Gobain, intitulé *Du soleil à la terre*. De même, la culture d'entreprise ne doit pas avoir de visées uniquement opérationnelles. Symboliquement, le groupe Saint-Gobain n'a pas de projets d'entreprise alors que certaines filiales en ont un.

Utiliser, voire déformer, le passé pour exalter l'esprit d'équipe, le culte de la performance ou les vertus de la qualité totale relève de la manipulation grossière et se révèle la plupart du temps inefficace. Pour Maurice Hamon, il faut, au contraire, *« rechercher une définition commune ni trop contraignante, ni trop éclatée, qui réponde aux besoins d'une identité centrale du groupe et permette de lier les différentes branches tout en respectant la variété des métiers et des transferts et en se gardant de confondre la réalité et son apparence»*.

Histoire et internationalité

Comme la culture de Saint-Gobain se caractérise essentiellement par l'importance de l'histoire, mais aussi par l'internationalité de ses activités, le groupe ne se prive pas de l'utiliser à l'extérieur. Etre tricentenaire permet de monter rapidement dans l'estime que vous portent les Japonais. De même, lors de la récente OPA de Saint-Gobain sur l'américain Norton, le groupe s'est rendu compte que les deux sociétés avaient une culture commune. Comme Saint-Gobain dans le verre, Norton avait été pionnier dans les abrasifs. Comme le français, l'américain a toujours joué un rôle social, parrainant, entre autres, l'hôpital et le musée local. C'est donc confiant que Michel Hamon projette de présenter la version anglaise de son ouvrage aux nouveaux associés.

Plus que de savants discours, le succès de celui-ci en dit long sur «la culture Saint-Gobain». Proposé à un tarif préférentiel mais non distribué gratuitement à l'intérieur du groupe, *Du soleil à la terre* s'est vendu, en interne, à 20 000 exemplaires, alors que le groupe emploie 35 000 personnes en France et 7 000 cadres dans l'ensemble du monde. Il est vrai qu'aujourd'hui encore certains salariés descendent directement de verriers qui travaillaient à Saint-Gobain ... sous le règne de Louis XIV.

Frédéric Lemaître

Vie privée

DANS le conseil, il faut des règles strictes. Telle est du moins la conviction d'Antoine Bracchi, PDG d'Ernst and Young, qui ne transige pas sur les principes parce que l'activité, stratégique pour les clients, est trop sensible. Résultat : tous les ans, chaque collaborateur signe un engagement selon lequel il n'a pas utilisé ce qu'il sait de l'entreprise à des fins personnelles. *«Un associé qui a épousé une femme possédant une grande fortune en a été victime*, raconte-t-il. *Il a fort bien compris qu'il devait démissionner.»* De même, la maison rembourse les pertes éventuelles d'un jeune consultant *«pour qu'il arrête»*.

Selon la culture maison, il n'est pas question non plus que l'on fasse embaucher ses enfants ou que des mariages interviennent entre collègues, à cause du travail en équipe. Le règlement prévoit que l'un ou l'autre des époux doit avoir quitté le cabinet au cours de l'année. Et ce, malgré l'effet pervers que reconnaît Antoine Bracchi. En raison du niveau de salaire pratiqué, *«les femmes restent et les hommes s'en vont»*, et la profession se féminise.

En conséquence, Ernst and Young compte 300 naissances par an pour un effectif de 1 700 personnes. On constate aussi 40 % de divorces qui interviennent *«vers 30-35 ans, et pour les deux tiers avant de devenir associé, notamment pour les femmes»*. *«C'est le moment de tous les choix»*, juge le PDG. A partir de là, la fonction exige encore plus de travail et, *« célibataires ou divorcées, la vie professionnelle prend le pas sur le reste»*.

Cela alimente le turn-over, si fréquent dans les cabinets d'audit. Sur 100 recrutés, il n'en reste plus que la moitié au bout de cinq ans, quand il faut être directeur de mission, et plus guère que 20 % après dix ans. Ce qui se traduit par un constant appel aux jeunes diplômés, dont les besoins, pour les dix grands cabinets exerçant en France, sont estimés à 600 *«candidats potentiels par an»*. Comme Paris (écoles de commerce, Dauphine, Sciences-Po) n'en fournit que 200, il faut aller chercher les autres en province. Dont 10 % de sans-diplôme, pour Ernst and Young, qui ne cache pas son objectif. *«C'est de la prospection pour le futur*, affiche clairement Antoine Bracchi. *Ils deviendront des prescripteurs. Nous cherchons des gens qui joueront un rôle.»*

A. Le.

Une formation indispensable

Un bon dirigeant ne peut pas l'ignorer

«LA culture d'entreprise? Toutes les bonnes écoles de gestion l'ont inscrite depuis longtemps à leur programme», affirme Georges Blanc, responsable du département stratégie et politique d'entreprise du groupe HEC. Que ce soit en formation initiale à HEC, à l'ESSEC ou à Sup de Co, en formation continue à l'ISA ou à l'INSEAD, en passant par les MBA, la culture d'entreprise est, depuis une dizaine d'années, incontournable. Et pour cause : *«C'est une des composantes de la politique d'entreprise.»*

Pour comprendre une entreprise, son fonctionnement, ses réactions face aux changements, il est indispensable de se pencher sur sa culture. *«C'est elle qui permet d'expliquer la réussite ou l'échec d'opérations de fusion-acquisition. D'où l'intérêt de former les gens sur ces thèmes*, affirme Michael Brimm, professeur à l'INSEAD. *On parle beaucoup d'innovations. Pour comprendre les obstacles à l'innovation, il faut comprendre la culture de l'entreprise. De même, il faut savoir qu'il y a des stratégies qui marchent dans tel ou tel type d'entreprise, d'organisation et qui ne marchent pas dans tel ou tel autre.»*

La formation à la culture d'entreprise ne peut guère se concevoir sous forme de cours magistraux. La plupart des professeurs préfèrent se livrer à des études de cas. Ainsi, avec des cadres de France Télécom, Susan Schneider, professeur à l'INSEAD, a décortiqué le cas d'American Telegraph and Telephone (ATT) à l'occasion de sa restructuration.

L'exemple américain

Avec un autre groupe, elle s'est penchée sur EuroDisney. Un représentant du parc de loisirs est venu présenter le style Disney, la manière de s'habiller, de parler, bref de se comporter. Puis les étudiants sont partis en car visiter le site. Un débat a ensuite été organisé en classe sur les chances de réussite de l'opération. *«Il en est ressorti qu'avec le public cela devrait marcher. En revanche, on peut s'attendre à quelques ratés du côté de la gestion des ressources humaines.»* Il est vrai que le règlement intérieur, touchant notamment à la tenue vestimentaire, au maquillage... a déjà fait couler beaucoup d'encre en France. L'avenir nous dira si les Français sont susceptibles de se couler dans ce genre de moule.

Les attentes et les résultats sont très variables en fonction des publics. Pour les jeunes qui sont en première formation à HEC, à l'ESSEC ou ailleurs, l'objectif semble être surtout culturel. *«On essaie de les sensibiliser à un certain nombre de choses. Mais c'est un problème qui prend son sens quand on l'a vécu»*, estime Georges Blanc. En revanche, avec les MBA qui ont déjà passé deux ou trois ans en entreprise et qui peuvent confronter leurs expériences, *«ces formations ont certainement des résonances plus fortes»*. Avec la formation continue, *«on est en plein au cœur du sujet»*. Dans le cadre des programmes interentreprises, les cadres prennent conscience de la culture de leur entreprise en répondant par exemple à un questionnaire et en comparant leurs réponses avec celles des autres participants.

Certaines entreprises, enfin, demandent aux instituts de mettre sur pied des programmes spécifiques. C'est notamment le cas de grands groupes qui affrontent un tournant de leur histoire comme une fusion-acquisition. Ou qui sont confrontés à la dérégulation, comme France Télécom, les compagnies aériennes ou encore les banques, qui, du jour au lendemain, passent d'un secteur protégé au secteur concurrentiel. Il s'agit parfois aussi de petites entreprises qui entrent dans des phases de développement qui les obligent à se penser autrement. Susan Schneider résume ainsi ce besoin qu'ont les entreprises, à un moment de leur histoire, de se pencher sur elles-mêmes : *«La culture d'entreprise c'est comme la personnalité. Vous n'y pensez pas jusqu'au jour où vous avez des problèmes et où vous êtes obligé de vous remettre en question.»*

Catherine Leroy



Fierté bancaire

L'originalité se cultive

ELLES ont toutes un point commun : une culture très forte et un attachement viscéral à leurs maisons aux passés chargés d'histoire, une susceptibilité aux critiques... lorsqu'elles viennent de l'extérieur et un *turn over* particulièrement faible : 4 % dans les banques membres de l'Association française des banques (AFB). A part cela, rien de plus dissemblable que les banques. De la BNP à la Société générale, on trouve peu de ressemblances.

Dans la mémoire de la BNCI est encore présente la fusion fondatrice, en 1966, entre le Comptoir national d'escompte de Paris, respectable établissement centenaire, et la BNCI, sorte de Rastignac dynamique. Choc de deux organisations, de deux cultures. On murmure que c'est la BNCI qui l'a emporté. Oh ! à voix basse, car le président, René Thomas, vient du Comptoir national d'escompte et n'oublie pas ses origines. *« L'entreprise est obéissante aux directives de la hiérarchie, motivée, avec un grand dynamisme commercial*, raconte Guy Lapomme, le directeur des ressources humaines, *Elle n'a jamais connu de luttes sociales ni de crise. Mais un grand malaise, dans les années 1987-1988, dont nous sommes en train de sortir, a montré à quel point il est difficile pour une vieille maison de s'adapter à la modernité. »*

Car, depuis une quinzaine d'années, l'environnement a changé : déréglementation, surbancarisation de la population, nouveaux métiers de la banque et internationalisation ont transformé le paysage financier. Les rigidités inhérentes aux vieilles familles ne sont plus de mise. La Société générale, née en 1864, nationalisée en 1945, ressent comme un choc salutaire la privatisation de 1987. Obligée d'évoluer, la vieille dame du boulevard Haussmann veut se donner un nouveau look. On y entrait souvent de génération en génération. Grâce à la formation interne, on grimpait tous les échelons un à un. Depuis soixante ans, un examen maison permet aux employés d'atteindre le premier grade du niveau cadre avec l'appellation courtelinesque de chef de bureau. Le jury, composé d'anciens sortis du rang eux aussi, cooptait les nouveaux sur leurs connaissances comme sur *« l'esprit Société générale »*. Or, les années 80 virent l'arrivée de cohortes de jeunes diplômés – le recrutement va de bac + 2 à bac + 5 – et la problématique actuelle est d'intégrer aux anciens cette population plus remuante. Le « légumier », annuaire du personnel, existe toujours mais, révolution dans le monde bancaire, on a supprimé les titres-banque datant du début du siècle pour ne mentionner que ceux qui correspondent à des fonctions. Pour Roland Carrière, directeur de la communication, *« nos 500 000 actionnaires sont presque tous chefs d'entreprises cotées en Bourse et ont des exigences de rentabilité. La privatisation nous amène à modifier notre culture et à introduire cette notion de rentabilité qui nous différencie des autres réseaux et nous rapproche de plus en plus des banques privées »*.

Jusqu'à un certain point. *« A Paribas c'était le Far-West à tous les étages, mais avec des silencieux »*, raconte avec humour un directeur. Quelques chiffres expliquent la culture Paribas : 40 % de cadres contre 20 % dans les autres banques, un *turn over* qui n'atteint pas 3 %. Le sentiment d'appartenir à une élite, la fierté de caste que les concurrents malveillants taxent d'arrogance, l'impression de faire partie de la famille à partir de quinze ou vingt ans de maison, le rejet des greffes : le niveau de recrutement particulièrement élevé explique en partie cette tranquille certitude de membre d'un club très fermé.

Le snobisme de la pagaille

Une culture entrepreneuriale composée d'initiatives et d'autonomie, de décisions rapides et de prises de position instantanées fait de Paribas le contraire d'une administration ; peu ou pas de notes écrites, une tradition orale. Ces banquiers mettent leur orgueil à cultiver ce que le président lui-même appelle le snobisme de la pagaille : un désordre élégant. André Lévy-Lang, tout en voulant conserver l'aspect conquérant et dynamique de Paribas, si souvent taxé de cynisme et d'opportunisme, souhaite changer non pas la culture mais les comportements : *« L'image de la maison date des années de la conquête, de 1945 à 1970 où, sous la direction de Jean Reyre, Paribas n'était pas trop scrupuleuse sur les moyens et avait la réputation de s'enrichir sur les participations qu'elle prenait. Jacques de Fouchier a mis le holà voici déjà vingt ans. Paribas est la seule banque qui emploie un déontologue à temps plein. »* André Lévy-Lang voudrait canaliser les énergies et ajouter un minimum d'organisation à l'imagination débordante de ses cadres. La banque est faite de baronnies, de rivalités internes, de cloisonnements et son président s'est assigné pour tâche d'introduire une nouveauté : l'esprit d'équipe. La détermination du nouveau président semble à la hauteur de sa réputation : un directeur renvoyé en vingt-quatre heures tout récemment en sait quelque chose.

Contrairement à la sympathie que l'on trouve dans les pays anglo-saxons de tradition protestante, il y a en France, vieux pays catholique, une méfiance ancestrale envers l'argent « sale » et les banques. Pour Guy Lapomme, cela explique en partie cette culture de banque marquée par un certain ostracisme de la population. Le slogan provocateur de la BNP, *« Votre argent m'intéresse »*, a, paraît-il, choqué. On ne peut mieux dire.

Liliane Delwasse

La force des lessiviers

Unilever et Procter n'ont de commun que leurs objectifs

ARIEL ? Procter et Gamble. Omo ? Unilever. Rexona ? Encore Unilever. Oil of Olaz ? Procter et Gamble. Le test est plutôt réservé aux initiés. Il met face à face deux géants des produits de grande consommation. Le premier, c'est l'américain, fondé en 1837 par William Procter, fabricant de bougies, et James Gamble, producteur de savons. Présente dans cent quarante pays, cette société diffuse aujourd'hui cent soixante marques. Le second, c'est l'anglo-hollandais : en 1930, Margarine Uni se marie avec Lever Brothers, un producteur anglais de détergents. Tous les deux utilisent la même matière première. Unilever est né avec deux sièges sociaux, l'un à Rotterdam, l'autre à Londres, et deux présidents.

Entre ces deux rivaux, pas de fraternisation possible. Une chose est certaine, pourtant : les familles se respectent. *« Les enjeux sont importants*, confirme cet ancien d'Unilever. *Nous pratiquons des métiers de secret. L'ennemi est désigné. En caricaturant, si un cadre de chez Unilever ou Procter était surpris en train de passer des renseignements au camp adverse, je peux vous assurer que sa carrière serait terminée. »* Une hypothèse d'école, tout comme l'idée qu'un Proctérien puisse un jour venir poursuivre sa carrière chez le rival anglo-hollandais.

Au départ, pourtant, un même creuset – une grande école (HEC, ESSEC, Sciences-Po...) – et une même méthode : ne recruter que des débutants, exception faite de quelques spécialistes pointus. *« Nous cherchons des jeunes qui ont la tête bien faite, mais qui sont aussi des fonceurs avec un très bon sens du concret »*, explique Philippe Rougé, directeur des relations extérieures de Procter et Gamble France. Ensuite, le parcours est balisé : assistant dans un groupe de marques, par exemple, apprentissage obligatoire du terrain, années passées dans les filiales à l'étranger... Et les mêmes commandements : rigueur, professionnalisme, honnêteté. Chez Unilever, on mentionne *« l'alliance de la rigueur calviniste et du pragmatisme britannique »*, tandis que, chez Procter, on évoque plutôt *« le puritanisme du Middle West de l'Amérique profonde »*. Les buts sont identiques, mais les mondes sont différents.

Le rôle des anciens

Premier signe : la visite des états-majors parisiens. Bureaux paysagers, cadres en bras de chemise. Chez Procter et Gamble, à Neuilly, on se tutoie et on s'appelle par son prénom. Beaucoup de jeunes, l'ambiance est décontractée, mais studieuse. Le sous-sol de l'immeuble a été aménagé en salle de répétition pour les Taches incrustées, nom du groupe de rock de Procter et Gamble, qui se produit dans les soirées des grandes écoles en T-shirts maculés de groseille et de cambouis.

Boulevard Haussmann, au QG provisoire d'Unilever, les bureaux sont plus classiques, même si l'ambiance est tout aussi jeune. L'humour joue plutôt la carte de la désillusion à la britannique. Les membres du tout-puissant conseil d'administration sont les *« tontons »*, un mot de passe international. Tout comme le *« cirque »*, qui désigne le jour très sérieux où chacune des filiales présente officiellement son plan annuel d'activité.

En réalité, les deux méthodes divergent. Le groupe américain privilégie la communication par l'écrit. Une analyse pertinente ? Une proposition ? Le jeune cadre P et G doit prendre papier et crayon pour les exprimer. *« Nous avons le sentiment que les idées sont plus claires et mieux cadrées ainsi*, explique Philippe Rougé. *Qui plus est, les documents sont pérennes. C'est une mémoire utile. »*

Chez Unilever, la tradition est orale. *« Il faut aimer le débat à l'anglaise, à l'Oxford ou à la Cambridge »*, confirme Vincent Nègre, aujourd'hui PDG d'une agence de publicité, mais également responsable d'Unilever Club, l'association qui réunit les anciens du groupe. Ces philosophies différentes se retrouvent également lors de décisions stratégiques. Procter est réputé pour les multiples tests réalisés sur les produits avant leur lancement. Une exigence de qualité qui tournerait presque à l'obsession, selon certains, et qui, parfois, a pu jouer des tours. La légende veut ainsi qu'un test supplémentaire, un de plus, réalisé par le groupe américain ait permis à l'un de ses concurrents de le battre d'une semaine sur le lancement d'un nouveau produit.

Fait remarquable, la culture Procter et Gamble et la culture Unilever se transmettent à travers les « anciens ». D'un côté, Unilever Club, de l'autre, le Club des Proctériens. Les membres ne se connaissent pas et, s'ils se rencontrent dans les amicales HEC ou ESSEC, ils parlent rarement de leur ex-fiefs respectifs. De toute manière, aucun d'entre eux n'arriverait à convaincre celui d'en face, tellement les expériences semblent inoubliables. Pour Catherine Lafforgue, codirectrice d'un cabinet de chasseurs de têtes, *« Procter, c'est une merveilleuse machine qui vous tire vers le haut, vous fait vous dépasser tous les jours »*, tandis que, de son côté, Vincent Nègre affirme qu'Unilever, *« c'est la prime à l'intelligence, la prime à l'humain. Nous sommes portés par la social-démocratie anglaise et hollandaise »*.

Bien évidemment, les critiques et les coups pleuvent. Les Unileveriens reprochent à Procter *« son hégémonie américaine, et donc le peu de marge de manœuvre accordé aux filiales européennes »*. Les Proctériens répliquent alors en évoquant la stature internationale des actuels dirigeants européens, appelés à prendre des responsabilités même s'ils ne sont pas issus du sérail de Cincinatti, la ville fondatrice. Ces combats restent finalement limités, puisque jamais, en aucun cas, le professionnalisme ne saurait être remis en cause. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si, après trois ou quatre ans de maison, les Proctériens et les Unileveriens sont la cible favorite des chasseurs de têtes, qui leur proposent des salaires parfois multipliés par quatre ou cinq. Beaucoup saisissent l'occasion, sachant que les places sont limitées au sommet de la pyramide.

Marie-Béatrice Baudet

Noces d'aviateurs

Air France, Air Inter et UTA vivent une fusion délicate

12 *JANVIER 1990. Coup de tonnerre dans le ciel...* de la navigation aérienne française : Air France absorbe UTA ; la compagnie nationale devient du même coup maître des destinées d'Air Inter. Air France et UTA exploitent l'une et l'autre un réseau de vols long courrier qui se complètent assez bien mais se recouvrent dans certains secteurs. La logique économique voudrait que ces réseaux fusionnent ; mais sera-t-il possible de faire travailler ensemble les salariés de sociétés qui sont depuis longtemps en compétition très vive, voire en conflit ouvert ?

Entre Air France et Air Inter, il ne semble pas exister les mêmes risques de friction puisque cette dernière est spécialisée dans les vols « domestiques ». D'autre part, la différence de taille est moindre qu'avec UTA, ce qui devrait faciliter une relation équilibrée. Enfin, toutes deux relèvent pour l'essentiel du secteur public, alors qu'UTA est une société privée. Mais les rapports entre les deux sociétés n'ont jamais été simples : à Air France, on n'a longtemps pas cru aux chances de réussite d'Air Inter, qui a dû beaucoup lutter pour s'affirmer. Le personnel de chacune a ainsi développé à l'égard de l'autre des sentiments mêlés : celui d'Air France conjuguant l'admiration pour le dynamisme d'Air Inter avec un certain dédain pour sa dimension hexagonale ; celui d'Air Inter mêlant la révérence pour « la vieille maison » et ses prestigieux vols long courrier à un sentiment de défiance à l'égard d'une entreprise jugée rigide et bureaucratique.

La logique des métiers

La rencontre entre ces deux « cultures » va largement déjouer les prévisions. *« Nous avons découvert*, constate un responsable d'Air France, *que la culture de métier est l'élément qui joue le rôle décisif. »* *« Avec UTA*, confirme de son côté un pilote, *il nous a été facile de nous entendre car nous faisons le même métier. »* Celui de vol au long cours qui s'accompagne d'un certain raffinement dans l'accueil : *« Pour s'affirmer face à la concurrence*, explique le pilote ; *et parce que quand un vol dure douze ou quinze heures, il faut avoir le souci constant du bien-être des passagers. »* Et d'ajouter : *« A Air Inter, le métier n'est pas le même : à l'embarquement, on va au plus simple et au plus rapide, sans choix des places. On ouvre les portes de l'avion, on y fait entrer trois cents personnes, on referme et on décolle. Pendant le vol, on ne s'occupe guère que de la sécurité des passagers. C'est une façon de faire parfaitement adaptée à des vols brefs qui doivent être le moins coûteux possible ; mais cela représente une façon de penser son travail très différente de la nôtre. »*

En comparaison, le fait d'appartenir ou non au secteur public joue un rôle bien mince. *« Sans doute*, explique-t-on à Air France, *parce que la concurrence impose à tous certains types de comportements. »* Quant aux différences de taille entre les trois sociétés, leur impact se situe à mi-chemin : les *« gens d'UTA »* ont du vague à l'âme devant l'énorme machine que constitue la structure Air France : *« A UTA, tout le monde se connaissait. Ici, tout est impersonnel. »*

Au bout du compte, la logique des métiers s'est imposée et le nouveau groupe s'est structuré en fonction d'elle. Au 31 décembre 1991, le réseau d'UTA a fusionné avec celui d'Air France tandis qu'Air Inter gardait une existence distincte. *« Avec UTA, nous avons opté pour la fusion parce que nous avons découvert que nous travaillions à peu près de la même manière et que les obstacles culturels avaient été surestimés. Le personnel navigant des deux sociétés avait d'ailleurs le même statut, les mêmes rémunérations, les mêmes avions, les mêmes codes de langage, les mêmes syndicats... »*

Quant aux salariés d'Air Inter, ils ont vécu leur filialisation par Air France comme un choc et une injustice : n'étaient-ils pas plus dynamiques et efficaces que ceux qui s'arrogeaient le droit de les contrôler ? Après une période tendue, une phase plus constructive s'est ouverte : *« Nous avons essayé*, dit un pilote, *de comprendre pourquoi notre façon de travailler était différente, à quelles nécessités elle répondait. Nous avons cessé de nous demander qui est le meilleur. Nous savons que chacun a la possibilité de l'être dans son domaine. »*

Marie-Claude Betbeder

Crise à l'aéroport de Nice

LA ligne Paris-Nice faisait depuis longtemps l'objet d'une gestion particulière. Air France et Air Inter s'y partageaient le trafic par moitié. Et, sur le terrain, les employés des deux compagnies se donnaient beaucoup de mal pour attirer et retenir les passagers.

Au lendemain de la filialisation d'Air Inter, la direction du groupe n'aurait probablement pas pris de décision rapide à propos de ce cas délicat si Bruxelles ne l'y avait contrainte parce que le rapprochement des deux sociétés avait créé une situation de monopole. On dénicha un concurrent et Air Inter se vit attribuer la totalité du trafic Paris-Nice du groupe. Un certain nombre d'employés d'Air France travaillant à Nice furent alors « détachés » dans ses services tout en gardant leur statut (pour rééquilibrer les effectifs). La réaction fut immédiate et explosive : le 15 novembre 1990, les personnels d'Air France de l'aéroport de Nice se mettaient en grève contre cette décision. Le 27 novembre, ils en obtenaient l'annulation, et aujourd'hui encore Nice est desservi à la fois par Air France et Air Inter...

A l'époque, on a beaucoup souligné les aspects « Clochemerle » d'une révolte qui se dressait par exemple contre l'obligation faite aux personnels détachés de renoncer à l'uniforme d'Air France pour celui d'Air Inter, jugé moins prestigieux. De fait, rivalité, jalousie et mépris, restés jusque-là larvés, se sont brusquement durcis, entraînant la remontée de tout ce qui avait pu s'accumuler dans le passé.

Mais les problèmes de culture n'ont constitué qu'un des aspects du conflit. Ils ne doivent pas masquer les réelles préoccupations et inquiétudes, notamment en matière de déroulement de carrière, qui ont contribué à son déclenchement. D'autre part, l'explosion n'aurait pas eu cette vigueur sans une gestion un peu trop technocratique des opérations de regroupement.

INITIATION

Gestion française à Saint-Pétersbourg

Les cadres soviétiques découvrent l'économie de marché

ALORS que l'Union soviétique se désintégrait et que chacun attendait avec inquiétude la libéralisation des prix, une trentaine de Russes assistaient fin décembre, dans la banlieue de Saint-Pétersbourg, à un séminaire organisé par le Centre d'études supérieures pour l'industrie (CESI) sur «La gestion de l'entreprise en économie de marché».

S'il est désormais relativement fréquent que des groupes de cadres russes viennent découvrir en France les règles de l'économie capitaliste, les stages dispensés sur place par des organismes français de formation sont encore extrêmement rares. Pour le CESI, ce séminaire financé en grande partie par le gouvernement français constituait une première.

L'histoire du partenaire russe – le centre de formation de la ville de Pouchkine – est d'ailleurs exemplaire. Situé en bordure du parc du superbe palais Catherine, ce centre de formation désormais spécialisé dans la gestion et le management était jusqu'à ces derniers mois un lieu de villégiature réservé aux dirigeants du parti. Avec ses deux cent vingt chambres toutes équipées pour recevoir la chaîne CNN, et son mobilier des dix-huitième et dix-neuvième siècles, il pourrait même avoir fière allure si ses dirigeants – les mêmes qu'auparavant – trouvaient dans le commerce le strict nécessaire : papier, feutres, etc. Créateurs ou dirigeants de petites entreprises pour la plupart d'entre eux, parfois universitaires, leurs attentes sont multiples : s'initier à la gestion mais aussi rencontrer des entreprises françaises susceptibles de devenir leurs partenaires et discuter avec d'autres Russes confrontés aux mêmes problèmes.

Ne disposant d'aucun syndicat professionnel, d'aucune chambre consulaire, l'entrepreneur russe se sent bien seul face à l'administration, à ses salariés, à ses fournisseurs et à son banquier. Les multiples échanges de cartes de visite entre les stagiaires, qu'ils soient poseur de câbles téléphoniques, fabricant de plantes médicinales ou négociant en bois, en disent long sur cette solitude.

Questions multiples

Afin de faciliter les rencontres avec les PME françaises, le CESI avait fait appel à trois intervenants français : François Roux, secrétaire général de l'AGEFOS PME, le principal fonds d'assurance-formation des PME; Nicolas Komaroff, directeur général de Procommerce International, une société dont l'objectif est précisément de mettre en relation des entreprises françaises et étrangères, et Philippe Joffard, PDG de Lafuma.

Gestion, droit, marketing, finances, communication et management : ces experts et les responsables du CESI, Monique Lemay et Gérard Grouille, abordèrent durant quatre jours tous les sujets, fréquemment interrompus par des questions pas toujours innocentes : *«Est-ce qu'en France l'inspecteur des impôts vous prévient de sa venue?»*, *«Si je mets le computer de mon entreprise chez moi, suis-je obligé de le déclarer?»*, *«Vaut-il mieux finalement diriger une entreprise en utilisant le bâton ou, au contraire, en laissant beaucoup d'initiative aux salariés?»*

Trois séries de questions sont revenues régulièrement : *«Comment fait-on pour licencier un salarié en cas de désaccord?»*, s'enquièrent ces patrons qui n'ont visiblement jamais entendu parler d'avertissement ni d'autres procédures moins radicales que la rupture du contrat de travail. Mais cette interrogation ne concerne-t-elle que leurs employés? Rien n'est moins sûr. Prudents ou débrouillards, la plupart de ces chefs d'entreprise n'ont pas coupé tous les liens qui les unissent à leurs anciens employeurs. Dès lors une question se pose : celle des clauses de non-concurrence. *«Un ingénieur peut-il travailler pour deux entreprises différentes?»*, se risque à demander un stagiaire vaguement inquiet. Certains d'entre eux n'ont d'ailleurs pas vraiment le choix : avec ses quatre cents roubles par mois (soit environ cinq dollars), comment cet enseignant pourrait-il subvenir aux besoins de sa famille sans l'apport de la coopérative de matériaux de construction qu'il a créée juste à côté de son institut? Ne fallait-il pas, en décembre dernier, environ deux mille roubles pour nourrir quatre personnes durant un mois?

Marchés occidentaux

Pourtant, à les entendre, l'aspect financier est secondaire. *«Auparavant, les salaires du privé étaient supérieurs, mais ce n'est plus forcément le cas»*, estime Elena, qui dirige une coopérative travaillant dans la stomatologie. *«Au moins, nous recevons la satisfaction de notre travail»*, résument Elvira, qui emploie cinq salariés dans son atelier de confection, et Youri qui, à la tête d'une entreprise de vingt-cinq personnes, fabrique des masques d'escrime et des appareils de body-building.

Optimistes malgré les difficultés de la vie quotidienne et avides de *success stories* – *«Y a-t-il beaucoup de petites entreprises françaises qui deviennent grosses?»*, demanda une stagiaire – la plupart de ces entrepreneurs sont convaincus d'avoir un produit ou une idée qui ne peut que conquérir les marchés occidentaux. D'où les questions récurrentes sur la propriété intellectuelle : *«Si je passe un accord avec une entreprise française pour qu'elle développe mon produit, qui en est propriétaire?»*, *«Si un ingénieur met au point un nouveau système, qui en tire les bénéfices, lui ou son employeur?»*

Si les intervenants ont pu satisfaire la quasi-totalité des demandes, poursuivant le débat dans de longues discussions nocturnes, les stagiaires ne furent frustrés que sur un point : l'utilité immédiate des informations reçues. *«Je n'ai encore jamais eu l'occasion d'assister à des conférences si intéressantes, mais les Français n'ont vraisemblablement pas assez bien compris notre économie, notre activité juridique et nos problèmes»*, estimait un chef d'entreprise lors de l'évaluation finale. Comme l'avouait un universitaire : *«Bien que théoriquement je connaisse la plupart des questions exposées, tout fut intéressant et utile. Le problème est de savoir quelles propositions peuvent être actuellement appliquées chez nous, alors qu'il n'y a pas d'économie de marché, et quelles propositions ne nous serviront que dans un avenir lointain.»*

Ce quiproquo entre le court et le moyen terme ne doit pourtant pas masquer l'intérêt évident des cadres russes pour ce type de séminaire. La preuve, non seulement on n'enregistra aucune défection durant les quatre jours de la session, mais plus de la moitié des participants se sont inscrits à la seconde partie du stage qui se tiendra en France, début avril, alors qu'une participation financière leur sera très vraisemblablement demandée.

F. Le.

FORMATION

Les malheurs d'ECOFOR

LONGTEMPS considérée comme un épouvantail dans le monde de la formation (*le Monde* du 21 février 1990), la société ECOFOR ne cesse de connaître des malheurs. Depuis octobre 1990, avec un passif de 26,4 millions de francs, elle est en règlement judiciaire. Par un jugement en date du 11 décembre 1991, prononcé par le tribunal de commerce de Paris, la société a été déboutée de ses plaintes pour refus de vente déposées contre deux organismes de formation, l'Institut supérieur du marketing et la CEGOS, au motif qu'elle a *«une activité de caractère licite (...) mais, suite à une dérive évidente, a mis en place des structures contractuelles et financières contraires à la réglementation existante dans le domaine de la formation professionnelle continue»*. Pour couronner le tout, Gérard Vanderpotte, à l'époque délégué à la formation professionnelle, a reconnu, dans une lettre adressée le 9 janvier à la toute nouvelle Fédération de la formation professionnelle, que la thèse de la *«non-conformité»* des activités d'ECOFOR lui semblait fondée. Il s'appuyait, pour ce faire, sur une étude réalisée par Jean-Marie Luttringer, et qui avait déjà été produite lors du procès...

D'un bout à l'autre, cette affaire cumule les curiosités. Dans un marché non organisé de plusieurs dizaines de milliards de francs, où interviennent 28 000 organismes de formation au service de 120 000 entreprises consommatrices de stages, on pouvait imaginer – ou craindre – qu'une centrale d'achat telle qu'ECOFOR devienne le pôle fédérateur privé, imposant un fonctionnement marchand à l'activité. Non seulement cela ne s'est pas produit, mais la société *«de distribution de formation»* subit des déboires financiers. Alors même que, négociant des rabais, elle prenait une commission de 10 à 15 % sur des commandes enregistrées et revendues au prix catalogue à ses clients, elle n'aurait pas dû courir de risques.

Mais ce n'est pas le seul élément de surprise. Comment se fait-il qu'il ait fallu attendre près de cinq années de fonctionnement pour se rendre compte que le principe conçu par Jean-Noël Veyrenc et Philippe Yana, jeunes gens dynamiques d'une trentaine d'années, pouvait être entaché d'irrégularités élémentaires? Pourtant, les fautes relevées par le tribunal de commerce et Jean-Marie Luttringer ne paraissent pas souffrir de contestation. Certes, ECOFOR a bien déposé auprès de l'administration une déclaration d'existence, mais cela ne suffit pas à la *«qualifier d'organisme de formation, alors qu'elle n'assume elle-même aucune formation»*, lit-on par exemple dans les attendus. Le fait d'avoir exclusivement recours à la sous-traitance ou de percevoir des *«remises distributeur»* est également prohibé, ainsi que la pratique consistant à toucher des versements forfaitaires de la part des entreprises clientes. Fiscalement, ces sommes ne peuvent en effet plus donner lieu au crédit d'impôt et, en tout état de cause, ne peuvent être utilisées par ECOFOR. Jean-Marie Luttringer estime, lui, que l'activité de *«centrale d'achat est (...) en contradiction flagrante»* avec le Code du travail, que *«l'achat de «produits» de formation pour le compte d'un tiers n'est pas une activité de formation au sens de la loi»*. Il parle de *«société écran»* et ajoute que *«le démarchage, s'il est rémunéré à la commission, peut sous certaines conditions entraîner une sanction pénale»*.

A. Le.

DIALOGUE

Le ministre et ses agents

ALORS que Jean-Pierre Soisson, ministre de la Fonction publique, préparait sa Charte des services publics, la moitié des quelque 13 000 agents du ministère des affaires sociales ont pu, il y a quelques semaines, dialoguer en direct durant trois heures avec leur ministre, Jean-Louis Bianco.

Au moment où leur ministère se retrouve, bien malgré eux, à la « une » de l'actualité, avec les affaires de la transfusion sanguine et du RMI notamment, ces fonctionnaires ont débattu de leur statut, de l'organisation et de la modernisation de l'administration et des priorités de l'action ministérielle. Tels étaient en effet les principaux thèmes de ce débat organisé devant mille sept cents agents invités au Palais des congrès, à Paris, et retransmis en temps réel dans une centaine de services extérieurs du ministère.

L'exercice s'annonçait périlleux. Malmenés par la décentralisation, débordés par la mise en œuvre des nombreuses politiques du ministère, échaudés par les promesses non tenues et mal-aimés de l'administration, les fonctionnaires des affaires sociales attendaient leur ministre au tournant. Quant à ce dernier, il entendait bien leur expliquer que, si les tâches du ministère étaient énormes, ses moyens, eux, étaient limités et devaient être, par conséquent, concentrés sur les missions jugées prioritaires : maîtrise de dépenses de santé, prévention, intégration des exclus.

Plan prioritaire

Jouant la transparence, l'ancien secrétaire général de l'Elysée n'a esquivé aucun des dossiers chers à ses agents. Sévèrement interpellé sur la revalorisation du statut des inspecteurs des affaires sociales et sur la réduction des écarts des primes entre l'administration centrale et les services extérieurs, Jean-Louis Bianco a donné un rendez-vous *«dans trois mois»* pour présenter ses propositions concrètes. Non sans rappeler, au passage, le chemin déjà parcouru : *«Les primes ont augmenté de 80 % en trois ans»*, a-t-il souligné.

En ce qui concerne l'organisation de l'administration, Jean-Louis Bianco a indiqué qu'il s'était fixé comme objectif pour 1992 de *«diminuer de 10 % le nombre de tâches inutiles et de 20 % celui des circulaires»*. Un plan prioritaire de construction de six cents logements sur trois ans devrait, en outre, être lancé afin de favoriser la mobilité des agents et combler, espère-t-il, une partie des nombreux postes vacants.

A propos de la maîtrise des dépenses de santé, Jean-Louis Bianco a tenté de rassurer les agents, inquiets de voir leurs services se transformer en *«services extérieurs des caisses d'assurance-maladie»*. Une préoccupation à laquelle les agents sont d'autant plus sensibles qu'ils sont de plus en plus souvent amenés à intervenir sur les grandes politiques interministérielles du gouvernement (RMI, politique de la ville), sans toujours savoir où se situer.

«Nous n'avons pas les moyens d'animer seuls ces politiques, a expliqué le ministre. *C'est pourquoi nous sommes tenus de travailler avec d'autres partenaires.» «Non sans pour autant renoncer à nos obligations en matière de service public»*, a-t-il ajouté en rappelant que les fonctionnaires de l'Etat devaient être *«les garants de l'égalité de traitement des usagers et de l'impulsion de ces politiques»*.

A l'issue de ce dialogue-vérité, Jean-Louis Bianco a promis de répondre à chacune des quelque mille questions écrites adressées par les agents en prévision de cette manifestation, et de *«faire le point»* sur tous les thèmes abordés au mois de juin. *«En espérant qu'il sera toujours en place à ce moment-là...»*, n'ont pu s'empêcher de penser certains.

Valérie Devillechabrolle

CRÉATION

L'entreprise au féminin

Les aides se développent

UN rapport de l'OCDE montre qu'aux Etats-Unis, 30 % des dirigeants d'entreprise sont des femmes : leur nombre augmentant une fois et demie plus vite que celui des hommes, on estime qu'en l'an 2000, un chef d'entreprise sur deux sera une femme. Un progrès aussi spectaculaire s'observe dans notre hexagone : en 1981, 30 % des créateurs d'entreprise étaient des femmes, soit près du tiers. Pourtant, elles ont encore du mal à franchir certaines barrières. Les banques font souvent preuve de réticences, parce que les femmes créent habituellement de très petites entreprises. Et il n'est pas rare d'entendre suggérer : *«Et si vous reveniez avec votre mari, nous serions si heureux de le rencontrer.»*

Il existe, certes, des organismes d'aide aux créateurs d'entreprise, ne serait-ce que l'ANCE (Agence nationale d'aide à la création d'entreprise). Elle fait des accompagnements mais n'apporte pas de soutien financier. Et on s'est aperçu que les femmes bénéficiaient deux fois moins que leurs collègues masculins des aides de l'ACRE (Aide à la création et à la reprise des entreprises), tout simplement parce qu'elles ne répondent pas aux critères exigés.

«Le monde de l'économie et de la finance est encore essentiellement un monde masculin, et pour que les femmes y trouvent leur place, il faut les aider», estime Yvonne Jourd'hui, fondatrice et présidente de RACINES (Réseau d'accompagnement des créations et initiatives avec une nouvelle épargne de solidarité), une habituée des associations d'aide aux femmes d'entreprise. Elle doit travailler avec plusieurs d'entre elles dans des associations comme Feminantre, Fares, le CIDF (Centre d'information des droits des femmes). Elle y a rencontré des femmes sensibilisées aux mêmes problèmes et prêtes à œuvrer dans le même sens : inciter les femmes à pénétrer dans un environnement plus propice aux initiatives locales et personnelles que l'environnement habituel du travail; favoriser leur participation à la vie économique et leur en donner les outils financiers.

Le nerf de la guerre

D'où, en mai 1989, la fondation de RACINES. Son objectif est de donner des conseils aux femmes qui veulent créer leur entreprise. *«20 % de celles qui viennent nous voir sont insatisfaites de leur vie professionnelle. 60 % sont en rupture d'emploi ou bien elles ont arrêté de travailler en se mariant et viennent de divorcer. Hors du circuit habituel depuis longtemps, elles pensent se réaliser mieux en créant leur propre société»*, explique-t-on à RACINES. Une permanence d'accueil est assurée le jeudi après-midi dans un bureau loué dans la Maison des associations du 14e arrondissement parisien. On peut venir y présenter ses projets mais, pour des raisons d'efficacité, il y a un quota maximal de dossiers. Là, les femmes trouvent de l'aide pour monter les dossiers techniques et pour s'orienter auprès des différents subventionneurs.

Mais ce n'est pas tout : le nerf de la guerre, c'est l'argent. RACINES a donc voulu offrir une aide financière, modeste certes, mais complémentaire d'autres subsides, et qui peut être le coup de pouce qui permet de démarrer. Elles lancent les CLEFES (Club local d'épargne pour les femmes qui entreprennent). Ce sont des clubs d'épargne sous forme de divisions de cinq personnes minimum et quinze personnes maximum qui se réunissent pour collecter un capital destiné à une fondatrice ou à une entreprise nouvellement créée par une femme. Le droit d'entrée est de 200 francs, l'épargne minimale est de 300 francs par mois durant une année. Le prêt maximal est de 50 000 francs. Le capital ainsi épargné est prêté à une créatrice avec l'approbation de tous les membres et remboursé avec un taux d'intérêt décidé par ces derniers. Les CLEFES ont vu le jour en 1990. Il en existe d'ores et déjà sept, l'objectif étant d'arriver à dix en dix-huit mois à Paris et en province.

Sept entreprises parrainées par CLEFES se sont créées. Les organismes institutionnels informés, comme Point chance ou l'ANCE, commencent à y envoyer les femmes. C'est dans les secteurs traditionnellement féminins que les femmes se sont lancées : habillement, restauration, esthétique et relaxation, soins du corps.

Impulser et mettre sur rails, c'est bien, mais il faut aussi durer. Si 20 % seulement des projets de création d'entreprise voient le jour, une sur deux survit à son deuxième anniversaire. Aussi, afin d'assurer la pérennité de l'entreprise parrainée, les CLEFES proposent un suivi de gestion pendant trois ans. Six créatrices sur sept ont accepté une convention de suivi. Deux projets nouveaux pour 1992 : mettre sur pied un fonds de garantie pour les CLEFES et créer des stages de formation à la finance. Pour les femmes? *«Pas forcément*, estime une adhérente. *Nous avons parmi nos membres adhérents des CLEFES quelques hommes mais en général, ils ont moins de difficultés que nous à s'y retrouver dans les arcanes financiers. Nous ne sommes pas pour autant d'un féminisme primaire.»*

L.D.





STAGES

Le service des offres de *stages est désormais* accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le *service des stages* de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

***Les entreprises désireuses* de passer des offres sont priées de consulter directe*ment cette association* au 45-46-16-20**

GESTION

Lieu : Paris. Date : à convenir. Durée : 3 mois mini. Ind. : 1 500 F mini. Profil : bac + 3/4. Gestion, attirance pour le domaine artistique. Mission : organiser et gérer une galerie d'art ; motivation pour le développement d'un projet individuel en milieu artistique.

Lieu : Rousset (13). Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 3 500 F. Profil : bac + 2. IUT BTS. Gestion, finance, comptabilité. Mission : gestion de banque, comptabilité, trésorerie, état de rapprochement, contrôle de valeurs.

COMPTABILITÉ

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS comptabilité. Mission : suivi de comptabilité.

Lieu : Royan (17). Date : 31 juillet. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, BTS comptabilité, IUT. Ecole de commerce, logiciel Meestria, tableur Excel. Mission : comptabilité générale.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : analyse comptable.

Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 2 mois. Ind. : 6 200* F. Profil : bac + 2, comptabilité. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives *liées à la* déclaration DADS 2 (honoraires et courtages).

PERSONNEL

Lieu : Bordeaux. Date : mai. Durée : 3/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, ressources humaines ou école de commerce. Mission : assistant de recherche de candidats.

Lieu : Nord-Pas-de-Calais. Date : à convenir. Durée : 6 mois. Ind. : à définir . Profil : bac + 2 mini, école supérieure de commerce. Mission : élaborer et réaliser les outils permettant au directeur un recrutement en toute autonomie, organisation d'une manifestation ponctuelle de recrutement.

Lieu : Versailles. Date : *immédiat.* Durée : 6 mois mini. Ind. : 1 500 F mini. Profil : bac + 2/3, marketing ou *communication ou personnel,* connaissance du métier de l'industrie. Mission : aide au recrutement, identification *des postes à pourvoir et aide* au placement des candidats en entreprise.

Lieu : *Paris. Date : immédiat.* Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/4. Mission : gestion des resssources *humaines.*

MARKETING

Lieu : Versailles. Date : avril. Durée : 3/4 mois mini. Ind. : 1 500 F mini/mois. Profil : bac + 2, action commerciale/marketing. Mission : réception d'appels pour produits commercialisés, suivi administratif, mailing, relance téléphonique, recevoir le client pour démonstration de logiciels de gestion commerciale.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : réalisation de mailings pour clients.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : faire des études de marché, établir des plans marketing.

Lieu : Bagneux. Date : avril. Durée : 3/6 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, *anglais souhaité,* connaissance de l'environnement micro-informatique, véhicule éventuellement. Mission : *analyse couple* produit/marché, prévisions, promotion, résultats.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS action commerciale. *Mission : prise de rendez-vous* avec les clients industriels.

INFORMATIQUE

Lieu : Nanterre. Date : juillet. Durée : *6 mois . Ind. : 7 000 F* brut/mois. Profil : bac + 4/5, logiciel Clipper/PC. Mission : effectuer des développements *en interne.*

Lieu : Nanterre. Date : avril. Durée : 4/6 mois. Ind. : 7 000 F brut/mois. Profil : bac + 4/5, *Clipper/PC/DBase.* Mission : effectuer des travaux de développement de logiciels.

Lieu : Rousset (13). Date : avril. Durée : 3 mois. Ind. : 3 500 F. Profil : bac + 2, informatique option *micro, connaissance Hardware et* Software PC. Mission : standardisation du parc PC (mise en place des outils software *sur* les micro-ordinateurs du site).

Lieu : Rosheim (67). Date : immédiat. Durée : *à convenir.* Ind. : *à définir.* Profil : bac 2/5. Mission : développement de molécules en langage C pour logiciel *graphique.*

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, *écoles* de commerce ou de relations publiques. Mission : attaché de presse, relations publiques pour tenir la permanence d'une galerie d'art.

PUBLICITÉ

Lieu : Royan (17). Date : 31 juillet. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, publicité ou *informatique. Mission :* publication assistée par ordinateur.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 1/2 mois. *Ind. : à définir. Profil : bac* + 2. Mission : assistant publicité.

SECRÉTARIAT

Lieu : Nanterre ou Versailles, ou Orgeval, ou Bourg-la-Reine. Date : immédiat. Durée : à convenir. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : relations clientèle et suivi administratif (travail sur écran).

Lieu : *Paris.* Date : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. : 1 500 F. Profil : bac, connaissance Page Maker *sur Macintosh impérative.* Mission : frappe et modification de la brochure de présentation.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F mini. Profil : bac + 2, secrétariat. Mission : *au sein du département ressources* humaines, tâches administratives *liées au recrutement.*

Lieu : Paris. *Date : immédiat.* Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac, connaissance du Macintosh. *Mission : secrétaire sur des productions* audiovisuelles.

AUTRES

Lieu : Versailles. Date : à convenir. Durée : 6 *mois* mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, compréhension des métiers de l'industrie, connaissance de la saisie. *Mission :* effectuer la saisie de données relatives aux postes à pourvoir dans le domaine de l'industrie (saisie d'annonces par métier).

TOURISME

Lieu : Lyon. Date : avril. Durée : 15 jours. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, BTS tourisme, anglais courant. Mission : organisation de séjours dans les pays anglo-saxons.

TRIBUNE

L'OIT et l'Europe

par Yvon Chotard

L'ORGANISATION internationale du travail (dont le BIT est l'exécutif), fondée en 1919 par le traité de Versailles, régénérée en 1945 par la création de l'ONU, a toujours connu des difficultés majeures pour faire triompher les notions libérales d'organisation économique et sociale reposant sur la liberté, le dialogue social, la protection des plus faibles et la lutte contre la pauvreté.

Ses adversaires furent les partisans des dictatures, quelles que soient leur origine, militaire ou prolétarienne. Trente ans plus tard, la Communauté européenne s'est créée autour de l'idée d'assurer la paix sociale par une prospérité reposant sur la libre initiative d'acteurs économiques et sociaux autonomes. Cette création a été rendue nécessaire par une menace extérieure, celle du bloc communiste installé à l'est de l'Europe. La similitude des objectifs et l'adversaire commun à l'OIT et à *la CEE n'ont pas toujours été remarqués.*

ET pourtant cette inspiration et ce modèle communs ont triomphé du modèle d'organisation centralisée de l'économie et du social. Il est frappant de relever que les pays socialistes, faute d'avoir pu, malgré de nombreuses tentatives, abattre l'OIT de l'extérieur après-guerre, y sont entrés dans le dessein de la transformer à leur image. Au lieu de cela, ce sont eux qui en définitive ont abandonné leur modèle même s'il est trop tôt pour dire s'ils se sont convertis à celui de l'OIT.

Toutes les conditions sembleraient donc réunies pour que la Communauté et l'OIT rassemblent leurs actions pour assurer le succès *du modèle, non seulement en Europe de l'Est* (où il est encore loin d'être acquis) mais dans l'ensemble du monde. Or tel n'est malheureusement encore pas le cas. Il y a à cela bien sûr des raisons institutionnelles qu'il ne faut pas sous-estimer : chacune des deux organisations est dotée d'une très forte personnalité institutionnelle (pour l'une la supranationalité et l'autre le tripartisme) qui ne s'accommodent pas facilement l'un de l'autre.

Il est cependant permis de penser que ces divergences institutionnelles ne sont pas insurmontables. Ce qui fausse le plein épanouissement des relations entre l'OIT et la CEE relève plutôt d'une appréciation trop étroite et trop juridique des intérêts de la Communauté au sein de l'OIT.

ON a l'impression en effet très souvent que le principal intérêt de la commission à l'intérieur de l'OIT est d'y affirmer ses prérogatives vis-à-vis de ses Etats membres plutôt que de rechercher l'intérêt à plus long terme *que présente l'OIT pour la Communauté* notamment sur le plan du développement de son modèle social à travers le monde.

La Conférence internationale du travail, les innombrables commissions d'industrie, le conseil d'administration, constituent à cet égard une école extraordinaire où les délégations tripartites des pays de l'Europe de l'Est et des pays en voie de développement peuvent venir faire l'apprentissage de leur rôle véritable en tant qu'acteurs autonomes du dévelop*pement social. Cette école perdrait* une bonne partie de sa vigueur et de sa crédibilité si les délégations des Douze qui l'ont jusqu'ici animée de la manière la plus active se trouvaient réduites au silence au bénéfice des positions communautaires solidifiées exprimées par des fonctionnaires communautaires.

De la même manière, l'action normative de *l'OIT (c'est-à-dire l'ensemble des normes internationales* du travail), qui est essentielle pour l'égalisation des conditions de concurrence entre les pays de l'Europe et les pays les plus dynamiques en développement, risque fort d'être entravée et de perdre sa crédibilité si la *revendication de la compétence* communautaire aboutit au résultat que ni la Communauté, ni les Etats membres ne seront en mesure de ratifier les conventions de l'OIT. Le bon sens voudrait plutôt à cet égard que si des normes de l'OIT relèvent d'une compétence communautaire, la Communauté puisse prendre une décision contraignante à l'égard des Etats en vue de leur ratification, mais que si les normes de l'OIT ne relèvent pas entièrement de la compétence communautaire ou si *la Communauté n'exerce pas ladite* compétence, les Etats puissent librement ratifier, conformément aux obligations qu'ils ont aux termes d'une constitution de l'OIT antérieure au traité de Rome. Malheureusement, il n'est pas certain du tout que ce soit ce bon sens qui triomphe.

IL y a donc une nouvelle synergie à trouver entre l'action de l'OIT et l'action de la Communauté dans leur intérêt mutuel, au service d'un modèle social commun, en Europe et à travers le monde. L'intérêt à long terme de la Communauté n'est pas d'utiliser l'OIT *pour s'affirmer à l'égard de ses propres* Etats membres, ni d'utiliser l'OIT pour projeter ses normes purement et simplement au plan universel. Elle ne doit pas traiter l'OIT comme n'importe quelle organisation internationale, mais en fonction de ses objectifs propres. Elle ne doit pas céder à cet égard à certaines idées d'uniformité dont Montesquieu disait déjà que, *si elles séduisent parfois de grands* esprits, tel Charlemagne, elles frappent immanquablement les petits.

► **Yvon Chotard est président du conseil d'administration du Bureau international du travail.**

LIBRAIRIE

L'entreprise d'insertion : porte ouverte sur l'emploi

sous la direction de Bruno Bigourdan

Editions Juris-Service, 224 pages, 170 F.

■ D'abord intermédiaires, puis d'insertion à partir de 1986, ces entreprises sont sans *doute une des réponses* les plus originales au chômage de longue durée des années 80. Ayant pour but de réussir l'insertion sociale et *professionnelle des personnes* en difficulté, elles acceptent le jeu de la concurrence et vendent leurs produits et leurs services sur le marché.

Cet ouvrage, réalisé par un collectif de chefs d'entreprises d'insertion, d'animateurs et de sociologues, à la demande de la préfecture de la région Rhône-Alpes, est le premier à présenter les aspects historique, juridique, social, financier et fiscal de ces structures. L'histoire de quinze entreprises de la région sert d'*illustration* et *d'exemple* à chacun des aspects. Plutôt didactique, cette étude fait un peu l'impasse sur les limites du système, dont notamment la viabilité de ces entreprises en cas de morosité du *marché. Elle ne permet pas* non plus de mesurer jusqu'où elles sont une solution au problème du chômage.

COURRIER

Les métiers de la Sécurité sociale

A propos de l'article sur les nouveaux métiers de la Sécurité sociale, nous avons reçu la lettre suivante :

(...) La Mutualité sociale agricole est l'organisme qui gère l'ensemble de la protection sociale (santé, famille, retraites) des familles agricoles salariées et non salariées. (...) *Dans les* départements où le système du « guichet unique » a été mis en place, l'agent est en mesure de répondre à toutes *les préoccupations de l'assuré* (cotisations, assurance-maladie, prestations familiales, retraites), ainsi qu'à celles touchant à l'action complémentaire, (prévention...).

Ce service à une population disséminée (10 % de la population *sur 80 % du* territoire) suppose une certaine polyvalence du personnel salarié ou le regroupement dans une petite unité d'employés spécialisés, favorisant un réel *enrichissement des tâches.* Cette forme d'organisation se développe aujourd'hui, appuyée par une solide organisation informatique.

GÉRARD PATS

Chef du département information et relations publiques de l'Union des caisses centrales de la mutualité agricole.





BANQUE D'INVESTISSEMENT DE PREMIER PLAN

Nous poursuivons le développement des activités de notre salle des marchés Actions, et recherchons un

Opérateur sur produits dérivés actions otc

VOUS SEREZ CHARGÉ D'INTERVENIR SUR LES DIFFÉRENTES PLACES INTERNATIONALES SUR LES FUTURES ET OPTIONS, EN COTATION ET EN GESTION DE POSITIONS DE PRODUITS DÉRIVÉS OTC. VOS INTERVENTIONS RESPECTENT LES OBJECTIFS FIXÉS ET LES LIMITES DE RISQUES (NOTAMMENT DE CONTREPARTIE) ET FONT L'OBJET D'UN REPORTING QUOTIDIEN.

PARALLÈLEMENT, VOUS PARTICIPEZ ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS ET TECHNIQUES FINANCIÈRES.

VOUS ÊTES DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS (OU ÉQUIVALENT), VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DU MARCHÉ DES PRODUITS DÉRIVÉS (TAUX OU ACTIONS) SOIT COMME OPÉRATEUR, SOIT COMME INGÉNIEUR R&D.

MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE (LETTRE, CV, PHOTO) S/RÉF. 695 À MEDIA PA ..., RUE DE SILLY - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, QUI TRANSMETTRA.



N°1 mondial du flexible - 1,7 milliard de chiffre d'affaires - nous exportons nos produits dans le monde entier, via nos usines et filiales implantées en Europe, aux États-Unis, en Amérique du Nord et en Asie.

Pour accompagner notre forte croissance, nous renforçons notre Direction Financière Groupe, en intégrant un

ADJOINT AU FINANCIAL CONTROLLER

Vous prendrez en charge des missions variées : supervision de comptabilité, contrôle de gestion et budgétaire, audits, reporting... couvrant l'ensemble des sociétés du Groupe, voire nos futures acquisitions.

Vous participerez activement à l'établissement des comptes consolidés.

Votre action portera également sur l'amélioration et l'harmonisation de nos procédures.

A 26/30 ans, diplômé d'Etudes Supérieures de Gestion (DESCF, Expert-Comptable, Ecole de Commerce - option Finance), vous avez acquis une première expérience, soit dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable, soit en entreprise industrielle à vocation internationale et dans une fonction polyvalente (alliant comptabilité, audit, finance).

Vous maîtrisez la langue anglaise. Vous êtes utilisateur de l'informatique et initié à la comptabilité anglo-saxonne.

Ce poste basé en Seine Maritime, implique des déplacements à l'étranger relativement fréquents, de réelles qualités relationnelles et d'adaptabilité.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence AFC 03 à notre conseil NEPLAZ INTERNATIONAL - Josette WATTEAU 24, rue de Berri - 75008 PARIS.

Contrôleur de gestion

DES RESPONSABILITÉS ÉLARGIES A VOTRE MESURE.

CPC, groupe Compagnie Pour la Communication, nous sommes un important groupe français sur le marché du packaging et de l'impression en continu avec 700 personnes et 650 millions de CA. C'est un nouveau collaborateur à *fort potentiel* que nous souhaitons associer à notre croissance.

Autonomie, délégation, implication, polyvalence caractérisent les missions que vous assumerez en relation directe avec le Président et le Directeur Général auprès desquels vous assurerez le reporting.

Vous êtes en charge du contrôle du budget et des résultats mensuels, de l'analyse des *marges et des coûts de production pour* l'ensemble du groupe. Par ailleurs, vos responsabilités élargies vous amèneront à intervenir ponctuellement jusqu'à des missions d'études financières par exemple.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de CO option finance, maîtrise de gestion), vous maîtrisez la micro-informatique et justifiez d'une expérience réussie en tant que contrôleur de gestion, si possible en milieu industriel. Un passage en cabinet d'audit vous a permis de développer l'ouverture d'esprit que nous attendons de vous.

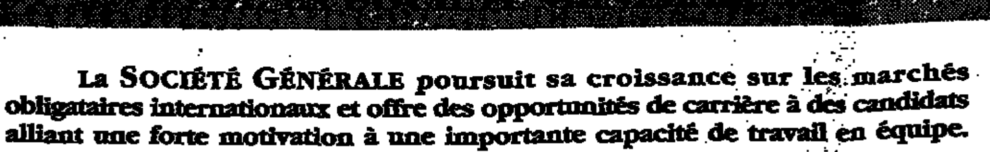
Faites vos preuves, nous saurons valoriser votre potentiel en vous offrant, à moyen terme, la direction d'un centre de profit.

Poste basé à Paris ; des déplacements en province sont à prévoir.

Adressez votre candidature (CV, lettre, photo, prétentions) à Jérôme Legout, CPC, 63 bis rue de la Victoire, 75009 Paris.



MEDIA-SYSTEM



La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE poursuit sa croissance sur les marchés obligataires internationaux et offre des opportunités de carrière à des candidats alliant une forte motivation à une importante capacité de travail en équipe.

Rejoignez-nous aux postes de :

- **CHARGÉ DE RELATIONS AVEC LES ÉMETTEURS :**
Expérience de plusieurs années, aptitude à négocier l'obtention de mandats auprès de Directions Financières.
- **SYNDICATION MARCHÉS PRIMAIRES :**
Expérience des marchés, goût du travail en équipe, qualités de contact, dynamisme.
- **INGÉNIERIE FINANCIERE DE PRODUITS COMPLEXES :**
Expérience, maîtrise des techniques des différents instruments de marché, qualités commerciales, goût pour l'innovation.
- **TENEUR DE MARCHÉ :**
Bon esprit d'analyse et de décision, rigueur et rapidité de réaction.
Formation scientifique, économique ou financière.
- **NÉGOCIATEUR :**
Bonne maîtrise des marchés obligataires et des techniques de gestion de portefeuille, capacité à négocier avec un ensemble d'investisseurs institutionnels.
Formation commerciale ou scientifique.
- **ARBITRAGISTE :**
Qualité d'analyse et de rigueur, maîtrise des techniques financières, statistiques et informatiques.
Formation ingénieur grandes écoles.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre candidature sous référence TRA5/LM à Morane BLANC - Société Générale - Recrutement Marchés de Capitaux 59, rue de Provence - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

REVISEUR COMPTABLE INTERNATIONAL



ETPM, Société Internationale du secteur parapétrolier (CA : 2 milliards de francs), filiale d'un grand groupe du BTP, recherche pour renforcer sa Direction Comptable située à Nanterre un **Réviseur Comptable International.**

Agé de 25/30 ans, de formation (DECF - DESCF) vous souhaitez valoriser les acquis d'une première expérience (2 à 4 années) en entreprise ou en cabinet et affirmer vos compétences comptables et financières.

Après une formation interne à notre siège Parisien, vous prendrez en charge des missions d'audits et de révisions auprès de nos principales implantations étrangères, ce qui implique une parfaite connaissance de l'anglais et la maîtrise de l'outil informatique.

Nous rejoindre, c'est l'opportunité *de prendre des responsabilités* immédiates et d'évoluer en fonction de vos qualités professionnelles.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 8272 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra. Réponse et confidentialité vous sont assurées.

ETPM

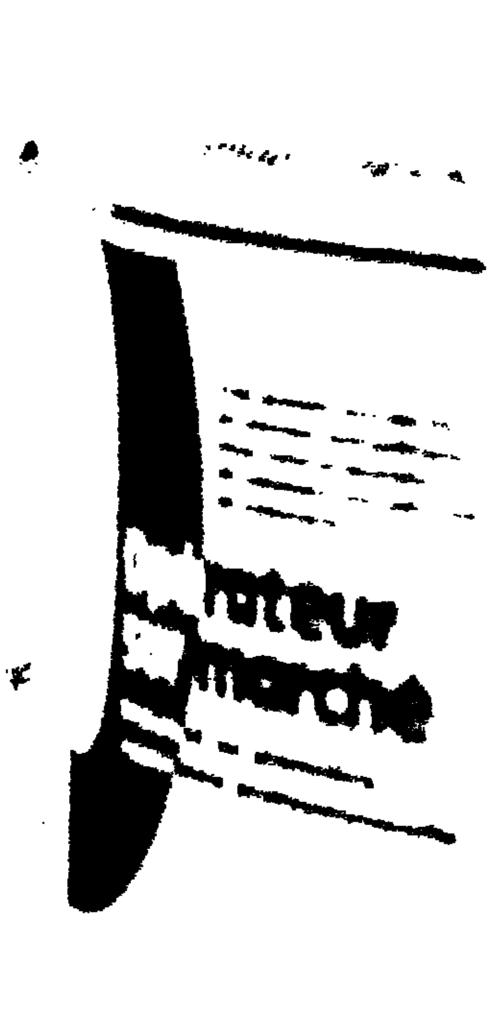
LA MER A SES ARCHITECTES

36 15 LM

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

Le Monde de la Gestion et des Finances

هكذا من الأصل



Le Monde de la Gestion et des Finances



YVES PRIGENT S.A.
Travaux Publics,
recherche

ADJOINT(E) DU RESPONSABLE FINANCIER

- *Nous vous proposons :*
  - de gérer la trésorerie
  - de superviser la comptabilité générale
  - de développer la comptabilité budgétaire et analytique.
- *Nous vous demandons :*
  - d'être diplômé d'une école de gestion
  - d'être titulaire du D.E.C.F.
  - de justifier d'une première expérience de 3 ans minimum.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Stéphane DESGROUAS, Responsable Administratif et Financier
YVES PRIGENT S.A. Allée de la Briarde - Emerainville
77327 MARNE-LA-VALLEE cedex 2

Grand Groupe Industriel Français à Forte Implantation Internationale recherche pour son siège social à Paris :

Adjoint au directeur fiscal

LE POSTE : Rattaché au Directeur Fiscal, il intervient sur l'ensemble de la fiscalité nationale et internationale, participe activement à la planification fiscale du Groupe et se déplace en France et à l'étranger.

LE CANDIDAT : De formation supérieure (Universités, Grandes Ecoles), il est âgé de 30 à 35 ans. Il a, au cours de son expérience de fiscaliste, évolué en milieu international au sein d'un cabinet et/ou au sein d'un groupe industriel.

Anglais courant, bonnes connaissances comptables, pragmatisme et sens des objectifs sont des atouts indispensables pour le poste.

Veuillez contacter Charles SIMON THOMAS au (1) 42.89.09.17 ou envoyez-lui un dossier de candidature complet sous référence 1303/STM à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu 75008 PARIS.

Norman Parsons
JURIDIQUE ET FISCAL

PUBLIPANEL

Très grande entreprise du secteur énergétique, nous vous proposons de rejoindre nos services de trésorerie.

Opérateur sur marché

Débutant ou première expérience professionnelle

Au sein de notre Division Marchés (une quinzaine de collaborateurs dont 7 négociateurs), nous souhaitons vous confier, outre vos activités de négociateur, des études et analyses sur les différents marchés financiers.

Diplômé d'une grande école de commerce ou ingénieur avec une formation complémentaire en finance, votre sens de l'équipe, votre organisation, votre capacité d'analyse et de décision ainsi que votre initiative vous permettront d'être rapidement opérationnel.

Ce poste situé à Paris est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV, sous référence OSM 104, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75017 Paris, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MÉDIA-SYSTEM

Le Monde des Juristes

Grand cabinet d'avocats d'affaires international recherche un

Fiscaliste Expérimenté

Lyon

Diplômé de l'enseignement supérieur (type : DJCE, DESS, DEA, ...), vous avez acquis une expérience réussie d'au moins 6 ans en fiscalité dans un cabinet.

Chargé d'animer une équipe, vous prendrez en charge des dossiers auprès de notre clientèle tant nationale qu'internationale.

Votre compétence professionnelle vous autorise une large autonomie.

Votre connaissance du monde des affaires ainsi que votre goût du travail en équipe vous permettront de réussir dans une structure souple et évolutive.

Un très bon niveau d'anglais est requis.

Merci d'adresser sous référence LS7891MO lettre manuscrite + CV + n°tél. + rém. actuelle à **Liz Salter, Michael Page Tax & Legal** 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS. (1) 45.53.26.26.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Très puissant groupe industriel français fortement exportateur et parmi les leaders mondiaux dans son secteur de pointe, recherche un

Juriste Export

Région Paris-Ouest

Au sein d'une équipe de juristes d'affaires réellement opérationnelle, votre mission comprend principalement la participation à la rédaction, à la négociation et au suivi des contrats de vente, licences, réponses aux appels d'offres et accords de compensation à l'exportation, et l'éventuel contentieux.
Pour mener à bien vos actions, vous travaillez en étroite relation avec les Directions Export et les intervenants extérieurs (clients étrangers, cabinets juridiques), ainsi qu'avec la Direction Générale.
Agé d'environ 28/35 ans, doté d'un solide bagage juridique en droit des affaires complété idéalement par Sciences-Po, une ESC ou une Ecole de Gestion, et nanti d'une expérience réussie en entreprise et/ou en Cabinet, vous souhaitez pouvoir exprimer vos qualités de contact et de rigueur dans une entreprise internationale qui valorise pleinement la fonction juridique.
Vous pratiquez couramment l'anglais des affaires et, si possible, une seconde langue.

Contactez Thierry Virol au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n°tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal 30 bis, rue Spontini 75116 PARIS, sous réf TV7954MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

Groupe industriel de premier plan leader dans le domaine de la haute technologie recherche un

Juriste d'Affaires

Paris

Rattaché au chef du service juridique de l'activité, au sein d'une équipe de juristes, le candidat interviendra sur les dossiers français et internationaux, principalement en matière de contrats : ventes, appels d'offres, coopération, sous-traitance, achats et approvisionnements...

Agé de 28/30 ans après une formation supérieure en *droit des affaires* (DESS, DEA, DJCE...), vous parlez et écrivez couramment l'anglais et vous *justifiez* impérativement de 3/4 ans minimum d'expérience en matière de contrats, notamment internationaux, acquise de préférence au sein d'un groupe industriel. Rigoureux, excellent juriste, vous aimez le travail en équipe et les contacts et souhaitez vous investir dans un groupe offrant de réelles perspectives de carrières.

Contactez **Antoine Goldschmidt** au (1) *42.89.30.03 ou adressez CV + photo + tél* + rémunération à **Michael Page Tax & Legal** 30 bis, *rue Spontini* 75116 PARIS, sous référence AG7847MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

VOTRE COMPETENCE : Le droit des marques et des brevets
VOTRE AMBITION : Une dimension internationale dans le droit des affaires

Puissant groupe alimentaire français avec de nombreuses filiales en France et à l'étranger, recherche pour la Direction Juridique de sa holding :

JEUNE JURISTE DE VALEUR

Expérience minimum de 3 à 5 ans

Son rôle :
- Etre un conseil interne auprès du groupe dans les domaines de la propriété intellectuelle (droit des marques et de la propriété littéraire...), du droit des contrats (notamment de distribution), et de la consommation (publicité, promotion des ventes...).
- Participer auprès du Directeur Juridique à des missions l'ouvrant aux autres volets du droit des affaires.

Son profil :
- Formation supérieure DEA - DESS en Droit des affaires ou DJCE
- Une expérience acquise dans le domaine de la grande consommation (ou secteur proche) au sein d'un Groupe important ou d'un Cabinet de forte notoriété
- Anglais courant
- Des qualités de rigueur, de dynamisme et de dialogue, atouts indispensables de sa réussite et de son développement dans le groupe

Poste à **PARIS**

Ordre de grandeur de rémunération : **350 000F**

Ecrire sous réf. 14A 2375 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil
75016 Paris



PUBLIPANEL

Votre projet est le nôtre

S.P.E.F.

Société de Participation et d'Etudes Financières du **Groupe des Banques Populaires**

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme Central Bancaire et Financier du **Groupe des Banques Populaires**

recherchent

Juristes d'Affaires

- de formation juridique supérieure (DEA, DESS), vous avez impérativement une expérience professionnelle de 2 ou 3 ans, si possible dans un secteur d'ingénierie financière.

La maîtrise de l'anglais serait un plus.

- vous aurez une mission de conseil juridique et fiscal, en liaison avec les chargés d'affaires, dans le montage de dossiers d'investissement ou de transmission d'entreprise.

- vous assurerez le Secrétariat Général de Sociétés Financières. (réf. JS)

- de formation juridique supérieure, vous avez une première expérience professionnelle.

Au sein du Secrétariat Général de la C.C.B.P.,

- vous aurez un rôle de conseil auprès de nos cadres, pour leur opérations bancaires, internationales, immobilières, financières ou de marchés.

- Vous préparerez les Assemblées Générales, et Conseils d'Administration, et en assurerez le suivi. (réf. JC)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence 705 à MEDIA PA - 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT
en précisant la référence du poste.



BANQUE POPULAIRE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

MEDIAPA

IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION SPECIALISEE EN DROIT
recherche

JEUNES JURISTES

Pour son département édition de logiciels :
vous participerez au développement de logiciels juridiques : conception, réalisation, formation des utilisateurs et assistance à la clientèle.
De formation Maîtrise de Droit minimum, vous avez des connaissances en micro-informatique. (Réf. 8709)

Pour son département informatique éditoriale :
vous participerez à la réalisation d'un système d'information éditorial. De formation Maîtrise de Droit minimum, vous êtes spécialiste des techniques documentaires, banques de données... (Réf. 8710)

Si ces opportunités vous motivent, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite accompagnée de votre CV), en précisant la référence du poste choisi, à **HERTZ CONSULTANTS** 6, rue Monsigny - 75002 PARIS.

MEDIAPA

HERTZ CONSULTANTS

Cabinet d'Avocats Conseils Juridiques

partenaire d'un groupe important d'expertise comptable et de commissariat aux comptes recrute

Avocats

Conseils Juridiques et Fiscaux

28/35 ans - expérience 4/5 ans en cabinet.

***Missions :** prendre en charge avec autonomie la résolution de problèmes juridiques en droit des sociétés, droit des affaires et fiscal de nos clients (PME, PMI et grandes entreprises), et assurer le développement d'une nouvelle clientèle dans un secteur à potentiel.*

***Profil :** les postes s'adressent à des diplômés (D.J.C.E. souhaité) en droit privé et à des hommes de contact et de développement.*

***Postes basés :** Sarthe (72) - Orne (61)*

Merci d'adresser votre lettre de candidature et C.V. en précisant vos prétentions à :
M.R.H. Conseil, B.P. 0121 - 53001 LAVAL Cédex.

Vers un Secrétariat Général

Juriste Assurance Confirmé

Jeune compagnie d'assurance, créée en 1986, nous sommes filiale de l'un des premiers Groupes Financiers français.

Vous aurez dans un premier temps un rôle de conseil et d'information juridique auprès de la direction et des différents services de la société : droit des assurances, contentieux, suivi de la réglementation, montages juridiques et fiscaux pour la clientèle, législation sociale...

Vous élargirez progressivement votre mission en y intégrant la dimension Ressources Humaines (recrutement, formation, promotion, paie, gestion du personnel) jusqu'à assurer la fonction complète de Secrétaire Général.

Vous avez 35/40 ans, un 3ème cycle de Droit et nécessairement une expérience de **responsable juridique en compagnie d'assurance ou cabinet de courtage.**

Au-delà des qualités relationnelles et de savoir-faire liées au rôle de conseil, votre personnalité et la qualité de vos interventions vous permettront de vous imposer naturellement auprès d'une population constituée en majorité de cadres.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 3032 M à notre Conseil

SENANQUE
103, rue La Fayette 75010 PARIS.

Paris, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Lille, Orléans, Nancy, Chartres, Cholet, Le Mans, Metz, Aix

MEMBRE CSNCR

Responsable Juridique

Filiale d'un important groupe, notre activité (environ 1 000 personnes) concerne un secteur "bien portant" de la communication.
En tant que Juriste Généraliste, vous interviendrez dans tous les aspects juridiques liés à l'activité de l'entreprise, notamment le droit du travail (environ 40 %), le droit des sociétés (environ 30 %), et divers dossiers (assurances, baux, contrats, contentieux,...).

Vous exercerez vos talents de juriste dans une optique positive, consistant à proposer des solutions concrètes et réalistes, en vue d'accroître l'efficacité des services demandeurs. De plus, vous assurerez les relations avec le groupe et les conseils externes.

Vous possédez une solide formation juridique, type maîtrise, DESS ou DEA en droit des affaires ou privé, et 5 ans minimum d'expérience comme généraliste, en entreprise de préférence.

En vue d'une prochaine rencontre, merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous réf. M/92198 à GDA, 17, rue Tronchet, 75008 PARIS.

L.B.W.

GD&A

Garnier Dumont & Associés

FICHET

FICHET BAUCHE, 7 200 personnes, un CA de 3,2 milliards de Francs, nous sommes leader européen de la sécurité. Nous recherchons un :



Vous assurez l'assistance juridique aux services fonctionnels et opérationnels, mettez au point les actes juridiques, suivez le contentieux, les relations avec les assurances...
Ce poste évolutif, très complet, nécessite un DESS de Droit, ainsi qu'une connaissance du Droit des Assurances. Serait également souhaité le Droit des marques et de la propriété industrielle.
Vous avez 5 ans d'expérience minimum dans une entreprise à vocation industrielle et commerciale, parlez Anglais. Nous attachons une importance particulière à votre ouverture, votre dynamisme, vos contacts nets mais réceptifs... le sens de l'équipe allant de soi.

Vous vous êtes reconnu, merci alors d'adresser votre dossier de candidature sous référence A2 03 21 à notre Conseil, Madame Claude Favereau, FAVEREAU CONSULTANTS, 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M



Collectivités territoriales





Le Monde des

Collectivités territoriales

Communauté Urbaine de Lille

recrute pour sa structure

"Systèmes et Contrôle de Gestion"

selon dispositions du statut de la Fonction Publique Territoriale

1 Cadre

Il participera à :

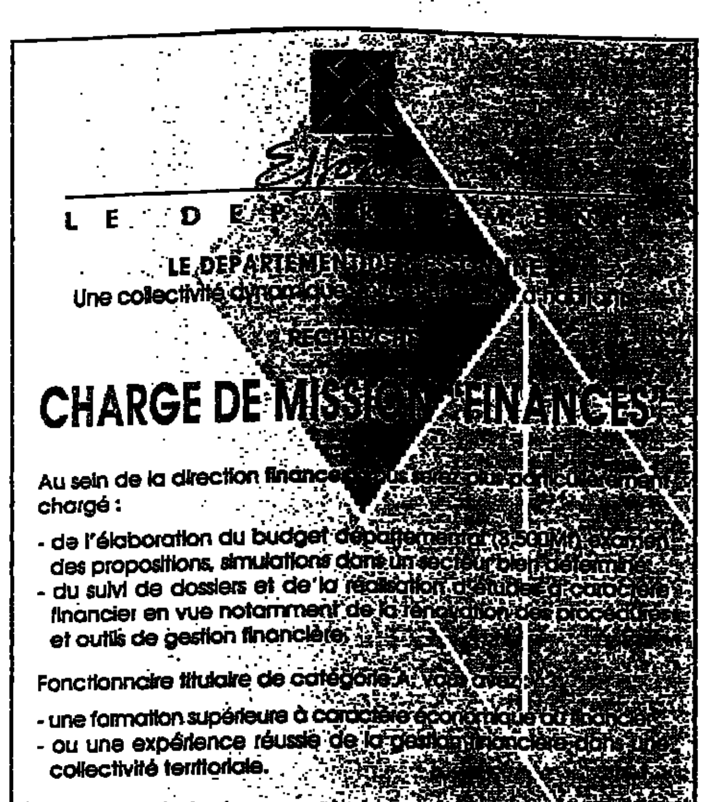
- la mise en place du système analytique de gestion au sein des services communautaires
- la définition des modes de pilotage des organismes satellites.

Profil demandé

- formation supérieure en gestion : maîtrise, 3ème cycle universitaire,
- sensibilité aux caractéristiques des organisations publiques,
- capacité à travailler en équipe pluri-disciplinaire
- pratique de la micro-informatique et du traitement statistique d'informations.

Les candidatures, avec curriculum vitae et photo, devront être adressées à :
M. le Président de la Communauté Urbaine de Lille
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
1, rue du Ballon à LILLE
BP 749 - 59034 LILLE CEDEX

Dab's





DISTRICT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER RECRUTE

Ingénieur Territorial

1ère catégorie

pour sa Direction de l'Environnement

MISSION

Responsable auprès du Directeur Général des Services Techniques dans les domaines de l'assainissement, du traitement et de l'élimination des ordures ménagères, vous serez chargé de formuler de façon permanente avis et propositions ainsi qu'élaborer des stratégies quant au respect de l'environnement. Par ailleurs, vous mettrez en place les projets d'investissement en adéquation avec les mesures correspondantes, dirigerez et contrôlerez la gestion des opérations et des équipements.

PROFIL

Votre formation supérieure d'ingénieur, alliée à une expérience significative (5 ans minimum) acquise dans la fonction publique, vous ont permis d'affirmer vos compétences techniques, tout particulièrement dans la spécialité "collecte et traitement des déchets" et vous maîtrisez les procédures relatives aux collectivités locales.

De solides connaissances en urbanisme, génie civil et droit de l'environnement sont indispensables pour prendre en charge ce secteur d'activité.

Adresser candidature manuscrite, CV détaillé, photo d'identité, copie des diplômes et du dernier arrêté de nomination à Monsieur le Président du District de l'Agglomération de Montpellier - 14 rue Marcel de Serres - BP 2116 34026 MONTPELLIER cédex 1

ORC

Le Monde des

Cadres

Groupe Serge Bastien

Agence Conseil en Communication
CA traité 90 MF - 25 personnes - Besançon-Lyon-Paris.

Jeune esprit d'entreprise pour co-pilotage

En une vingtaine d'années, nous avons gagné la confiance d'une clientèle de haute qualité, dans les secteurs de l'industrie, du commerce, du service. Notre réflexion et notre action privilégient la rigueur, la conviction, l'originalité, le sur-mesure.

C'est d'abord au sein de notre structure que nous mettons en oeuvre et appliquons cette politique. Voici donc la création d'un poste alliant écoute, conseil et réalisation :

Secrétaire Général

Notre PDG vous confie trois missions essentielles :

- l'analyse fine de ses projets en matière de développement national et international, d'exploitation et de gestion financière.
- la synthèse des informations permettant la mise en place de procédures, la gestion du prévisionnel et préparant la prise de décisions stratégiques.
- le pilotage de certaines orientations en matière d'animation et de gestion des filiales.

A 30 ans environ, vous avez une formation supérieure de bon niveau (Sciences Po, HEC, ESCP...). Inventif, curieux, rigoureux, avec d'excellentes qualités relationnelles, vous souhaitez être associé étroitement à la direction et au développement du Groupe. Vous avez une première expérience réussie dans un cabinet d'audit ou de conseil en organisation.

Le poste est basé à Besançon.

Envoyez votre candidature CV + lettre manuscrite + photo sous réf. 9223 à notre Conseil :

BESANCON
PARIS
LYON

CERH
Chantal CACHOT
BP 1493
25008 BESANCON cx

O&C DESSEIN



GROUPE LOGEMENT FRANÇAIS

Aménageur - Constructeur - Gestionnaire

30.000 logements

Une autre idée de l'habitat

DIRECTEUR D'AGENCE

pour impulser une dynamique de mise en valeur du patrimoine et de la qualité de service

MISSIONS :
- coordonner la mise en œuvre des politiques de gestion du patrimoine locatif (10.000 logements) dans les départements Nord-Est de Paris,
- participer à la définition de ces politiques,
- animer une équipe de 3 unités de gestion décentralisées et un service contentieux,
- assurer la cohérence des actions et le contrôle des résultats.

PROFIL : personne d'expérience, maîtrisant toutes les dimensions de la gestion du logement social (économique, sociale, technique et politique), capable d'insuffler une dynamique d'évolution de la gestion vers la qualité du service tant vis à vis des collaborateurs directs que vis à vis des partenaires publics et des locataires.

Perspective d'évolution dans un groupe dynamique
Poste basé à PANTIN.

Merci d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et photo sous réf. DA au
LOGEMENT FRANÇAIS - Service Emploi Formation
6, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX CEDEX

P.R.

Arts & Métiers, une nouvelle adresse...



à partir du 30 mars, NC Communication s'installe au :
48, rue Chapon - Paris 3ème - M° Arts & Métiers
Tél. : 42 78 23 00 - Fax : 42 78 98 01



Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé
leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises
ont reçu vos candidatures.

Le Monde des Cadres

Entièrement conçu et géré par les industriels de la branche, le Pôle Européen de Plasturgie est à la fois Centre de Recherche/Développement, Ecole d'Ingénieur, Centre de Formation Continue, Plateforme d'essais et de mise au point de normes, lieu d'échange et de diffusion de la technologie de la Plasturgie.

Transformer son savoir industriel en savoir faire pédagogique

Au sein du P.E.P., nous créons *l'Ecole Supérieure de Plasturgie* qui formera de futurs ingénieurs généralistes (Bac + 5), aptes à prendre rapidement des responsabilités opérationnelles, en Conception/Production grâce à une formation complète en Sciences, Technologies de la Plasturgie, Modélisation/ Simulation et à une forte osmose avec les Industriels Membres.

DIRECTEUR DES ÉTUDES

de L'Ecole Supérieure de Plasturgie

Ingénieur de formation, votre expérience industrielle est réelle et vous souhaitez apporter votre contribution à *un projet* pédagogique original mené par une industrie prenant en charge son avenir. Responsable de la scolarité (organisation des études et évolution des contenus), vous assurerez la promotion de l'Ecole en France et à l'étranger. Vous participerez à la politique Recherche/Développement.
Profil requis : anglais opérationnel (Allemand souhaité) aptitudes aux relations avec les jeunes, goût de la pédagogie, *sens* de l'organisation et de la communication.
Réf. DE/M

DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE

De formation supérieure, vous avez déjà une pratique reconnue dans le domaine *de la formation* professionnelle, au niveau cadres et ingénieurs, et dirigé une équipe dans un organisme de formation tourné vers l'industrie.
En relation avec l'Ecole et les Entreprises membres du Pôle, vous établissez les programmes de formation, assurez leur promotion et gérez l'organisation des stages.
Profil requis : capacité à anticiper les besoins du marché, bonne organisation et aptitude au travail en équipe.
Réf. DFC/M

Postes basés à OYONNAX (01).
Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. du poste *choisi* à Michel-Xavier PETIT,



POLE EUROPEEN DE PLASTURGIE,
2, rue Pierre et Marie Curie -
01810 BELLIGNAT Cedex.

La maîtrise du savoir-faire

Notre Division Stratégie Management (DSM), qui assiste les maîtres d'ouvrage dans leurs projets d'investissements, d'organisation, de gain de production ou d'informatique ainsi que dans l'accompagnement du changement, recherche des

Consultants seniors

De formation supérieure (grandes écoles : Sciences Po, HEC, etc., école d'ingénieurs, maîtrise de gestion), vous avez au minimum une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un cabinet de consultants ou une grande entreprise.
Vous avez le sens des contacts et la ferme volonté de réussir vos missions en véritable partenaire de nos clients.
La connaissance de l'espagnol peut être un élément décisif pour certains des postes à pourvoir.
Nous vous formerons à nos méthodes et vous chargerons de missions à responsabilité croissante.
Pour que nos ambitions se rencontrent, vous devez être disponible pour des déplacements en province et à l'étranger.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae), à notre Directeur des Ressources Humaines, COTEBA Management, 92-98 boulevard Victor Hugo, 92115 Clichy ou tapez 3616 COTEBA.

COTEBA MANAGEMENT, GROUPE GÉNÉRALE DES EAUX, EST L'UN DES LEADERS DE LA CONDUITE DE PROJETS (ETABLISSEMENTS FINANCIERS, BANQUES, ASSURANCES, SOCIÉTÉS DE SERVICE, MINISTERES, BTP ET INDUSTRIE).



MEDIA-SYSTEM

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Établissement Public de l'État, chargé d'aider financièrement et techniquement la lutte contre la pollution de l'eau et l'aménagement des ressources en eau

RECHERCHE

LES COLLABORATEURS SUIVANTS :

- **des INGÉNIEURS** *ou universitaires de 3e cycle pour Nanterre, Châlons-sur-Marne, Compiègne et Caen.*
- **des ASSISTANTS TECHNIQUES** *en assainissement pour Rouen et Caen.*
- **1 CHEF DE SERVICE** *économiste ou financier ou ingénieur mesures et planification sur le milieu naturel, 10 années d'expérience, pour Nanterre.*
- **1 TECHNICIEN** *possédant le baccalauréat sera chargé des redevances de prélèvement des industriels, pour Nanterre.*
- **1 ASSISTANT** *au contrôleur de gestion, DEA ou maîtrise de gestion.*

Les candidatures (lettre manuscrite + CV + photographie) devront être adressées à :

Direction des ressources humaines
de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,
51, rue Salvador-Allende, 92027 NANTERRE Cedex.

Le Monde de la Fonction Commerciale

Chef de Groupe Marketing Industriel

ARJO WIGGINS - 1er Groupe Papetier de la CEE - CA : 25 milliards de francs - recherche pour sa Division Papiers Couchés (CA : 3 milliards de Frs), **un Professionnel du Marketing.**

Rattaché au Directeur Commercial et Marketing, vous mettez en oeuvre une politique de gestion dynamique de votre gamme - représentant les 2/3 du tonnage des produits fabriqués de la Division. Après avoir analysé les spécificités des différents marchés cibles (Europe, Continent Nord Américain...) et pris *connaissance du potentiel technique et* technologique des usines, vous proposez *un plan d'action ayant pour objectif de* renforcer **le positionnement marketing de votre gamme** et de **développer de nouvelles lignes de produits.** Reconnu comme une force de proposition, sachant stimuler la créativité des équipes techniques et motiver les différents partenaires commerciaux, vous assurez l'interface permanent entre les sites de production et les réseaux de vente en France et à l'étranger. Vous êtes assisté dans votre mission par une petite équipe.

Autonome, curieux techniquement, ouvert aux changements et animé d'un esprit de performance, vous avez 30 ans minimum et êtes **DIPLOMÉ d'une GRANDE ÉCOLE COMMERCIALE ou SCIENTIFIQUE.** Vous avez acquis une double expérience Marketing et Ventes, et possédez si possible une bonne connaissance du secteur des Arts Graphiques. Basé à Paris, disponible pour des déplacements, vous pratiquez couramment l'Anglais et peut-être une autre langue.

Les dossiers de candidature sous référence 4031 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT - 2, rue Dufrénoy, 75116 PARIS.



amp

---

symbol. Filiale française du constructeur leader mondial des lecteurs laser et terminaux de saisie portables CA 320 millions de $, *en croissance de + 40% en 1991.* recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES - Paris Sud

Administrations, clients publics
300.000 F + (fixe important + commissions)

• Pour assurer les contacts à haut niveau avec les clients de *l'entreprise, pour leur vendre des solutions globales.*

• Pour rechercher les nouveaux clients et proposer des applications aux administrations, clients publics, banques, assurances...

Les candidats (H/F) âgés de 28 à 35 ans, ont une formation supérieure. Ils sont très performants dans la vente aux administrations nécessitant des contacts à niveaux multiples et élevés.

Une expérience du marché du code à barres serait un plus.

Ils connaissent l'usage des matériels et systèmes informatiques et les procédés de stockage ou transmission de données ou la vente d'équipements sophistiqués (photocopie, archivage, etc.).

Anglais indispensable.

La rémunération est composée d'un fixe important et d'une commission stimulante perçue sur le chiffre d'affaires acquis et à découvrir.

Envoyer lettre et CV
s/réf167/92
à OBTENIR/RSCG CARRIERES
19/21 Boulevard Gambetta
92130 ISSY LES MOULINEAUX



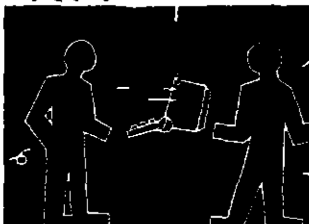
---

36 15 LM

36 17 LMCV

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.



LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. *Les CV peuvent* comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés *par les coordonnées* et *une lettre de motivation* des candidats.

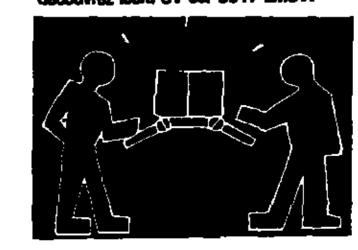


LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert *de l'emploi des cadres*, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en *temps réel, pour joindre une lettre si* nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



Le Monde de l'Informatique



Le Monde de l'Informatique

L'informatique au cœur de la banque

Directeur informatique

Au sein de notre banque privée parisienne et, rattaché à la Direction Générale, vous dirigerez un service informatique d'une trentaine de personnes, comprenant des équipes système et développement de très bon niveau. Préparant les orientations de la politique informatique de la banque, vous optimiserez l'exploitation des moyens et applications existants et développerez des applications nouvelles en liaison avec les utilisateurs.

Pour cette mission où les responsabilités de management et de technique sont importantes, vous avez une formation type grande école et, à environ 35 ans, vous possédez une expérience réussie de management d'un service informatique. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Nous vous offrons un environnement VAX-VMS créatif et performant ainsi qu'une rémunération motivante.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), sous réf. 31596, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA-SYSTEM

L'AVENIR est à l'image. Une image qui se décline chez KODAK dans un univers de haute technologie. De la photo à la vidéo, de la santé à la bureautique, Kodak repousse sans cesse l'étendue de ses recherches : élaboration de nouveaux produits, amélioration des procédés de fabrication, souci de la performance et d'une qualité sans faille.

KODAK-PATHE recherche pour son site industriel de CHALON-SUR-SAONE qui emploie 3 000 personnes des



Ingénieurs informaticiens

débutants diplômés d'une grande école (Mines, Centrale...)

Au sein d'un service d'études informatiques, vous prendrez en charge la conception et la réalisation d'applications couvrant les différents aspects de la gestion de production (planification, contrôle de gestion, système d'aide à la décision, gestion d'atelier). L'environnement technique est multiple : systèmes IBM ou Digital Equipment et évolue vers l'architecture client/serveur.

La pratique de l'anglais est indispensable dans le contexte international de nos opérations.

A moyen terme des possibilités d'évolution vers d'autres fonctions de l'entreprise, en France et à l'étranger, sont ouvertes aux candidats à fort potentiel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence GC 30 à Kodak-Pathé, Direction Gestion des Cadres - 26, rue Villiot 75594 Paris Cedex 12.

L'avenir est à l'image

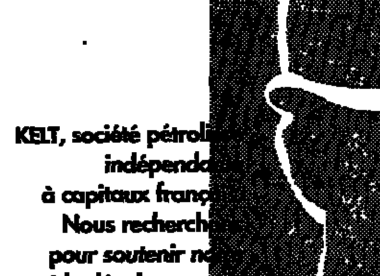




(Organisation et Publicité)

Le Monde des Secteurs de Pointe

INGENIEURS DE TERRAIN
PRODUCTION OU FORAGE



KELT, société pétrolière indépendante à capitaux français. Nous recherchons pour soutenir notre rapide développement en France et à l'étranger des Ingénieurs de terrain Production ou Forage

FRANCE
EUROPE DE L'EST
ETATS-UNIS
AFRIQUE

Basé sur l'un de nos sites, vous êtes responsable de la définition, de la mise en oeuvre et du suivi de projets de développement.

Pour réussir pleinement dans votre mission, vous êtes diplômé d'une grande école (Centrale, Mines, Arts & Métiers...).

Débutant ou fort d'une première expérience de 2 à 3 ans, bilingue anglais et totalement mobile géographiquement, vous possédez un réel sens des responsabilités et êtes, en outre, en excellente condition physique.

Pour nous rejoindre très rapidement et évoluer au rythme de notre expansion, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à KELT - Direction du Personnel - 21, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS.

KELT

MEDIAPA

Un pied aux Etats-Unis l'autre en France



Filiale du groupe américain UTC (200 000 personnes), nous sommes le premier fabricant d'équipements de conditionnement d'air en Europe et dans le monde. Pour notre filiale française Carrier S.A. nous recherchons

2 INGÉNIEURS DÉVELOPPEMENT
RÉGULATION, ECHANGES THERMIQUES

Vous êtes les interfaces, chacun dans votre spécialité, entre le centre de recherche américain (Etat de New-York), l'unité française et les sites de production d'Espagne et d'Italie. A vous de faire connaître et mettre en pratique les découvertes et procédés récents mis au point aux Etats-Unis. Basés à proximité immédiate de Lyon, vous êtes rattachés au centre de recherche américain qui vous assure une période de formation de 4 à 6 mois.

Vos profils respectifs :

EN RÉGULATION

Formation supérieure (Ingénieur, BTS...) avec une expérience de 3 à 5 ans.

Le poste, tourné essentiellement vers l'intégration de régulateurs électroniques dans nos produits, nécessite des connaissances complémentaires en micro-informatique et programmation (langage C).

EN ECHANGES THERMIQUES

Ingénieur AM, INSA avec DEA dans cette spécialité ou une expérience de 3 à 5 ans dans ce domaine.

Merci d'adresser votre candidature avec une lettre de motivation en anglais, en précisant le poste qui vous intéresse, à CARRIER S.A., Direction du Personnel, BP 49, Route de Thil, 01122 Montluel Cedex.

MEDIA-SYSTEM

Expérience et innovation caractérisent les organisations qui avancent...

L'expansion du **GROUPE OBJECTIF** s'appuie autant sur la mise en commun des savoir-faire de 4 sociétés spécialisées que sur une capacité de *présenter une offre* globale.

ASSISMO, société récente qui développe l'activité d'assistance à la ***MAITRISE D'OUVRAGE***, souhaite intégrer des :

DIRECTEURS DE PROJET
CONCEPTEURS

Vous avez l'expérience de la maîtrise d'oeuvre de projets importants,
vous avez pratiqué une ou plusieurs méthodes,
vous aimez le travail en équipe,
vous avez le goût des responsabilités et de l'autonomie.

Associez vos qualités personnelles à notre équipe de base pour **VIVRE UNE AVENTURE AVEC UN GRAND PROFESSIONNALISME.**

Pour nous rencontrer, il vous suffit d'envoyer votre CV à Gérard Payen, ASSISMO, 8 rue Saint-Marc, 75002 PARIS.

L.B.W.





Pionnier de la Communication Mobile, nous avons su depuis plus de 40 ans nous imposer dans la conception et la réalisation de systèmes et d'équipements électroniques pour les secteurs de pointe.

Au service des TELECOMMUNICATIONS et de la DEFENSE, nos Ingénieurs et Techniciens s'investissent pleinement dans nos projets de l'initiation à l'intégration. Aujourd'hui pour développer un équipement dans le domaine de la reconnaissance ami-ennemi (IFF), nous recrutons :

Un ingénieur logiciel de base

Au sein d'une équipe de cinq personnes, vous prendrez en charge la conception, la réalisation et la validation des ensembles logiciels de l'équipement. Vous utiliserez des méthodologies type SADT, GEODE ... et ferez appel à vos compétences en Soft, temps réel (Assembleurs 68000, C, VRTX) et en Hard numérique.

Ingénieur grande école (4 à 5 ans d'expérience dans un environnement industriel), votre rigueur et votre capacité à communiquer feront la différence. Cette opportunité constituera un tremplin pour évoluer dans notre société.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, prétentions) à :
Mr. MATEL, 214, rue du Faubourg St Martin 75010 PARIS.



GROUPE MERLIN GERIN

CONTESSE

Groupe industriel international, implanté dans la technopole de Caen, nous démarrons une production en grande série d'éléments électroniques destinés à l'automobile. Pour cette nouvelle activité, nous renforçons nos structures.

Chef de groupe Planification Méthodes

Votre mission : en collaboration avec vos homologues allemands, vous concevez et aménagez les postes de travail, élaborez les bases de temps standard, et assurez *la formation* de la maîtrise et des opérateurs.

Votre profil : Ingénieur diplômé, vous avez plusieurs *années d'expérience* au service méthode d'une entreprise industrielle produisant en grande série. Vous connaissez les problèmes de préparation et de gestion des temps et pratiquez MTM. Allemand courant exigé.

Envoyez CV et lettre, sous référence 11N0392D, à Aubert Riblier, Florian Mantione Institut, Péricentre 3. 26 avenue Thiès, 14000 Caen, ou consultez la définition de fonction sur le minitel 3615 code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Le Monde
des
Secteurs de Pointe

Ingénieurs Electroniciens



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. Le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules. Ce sont donc toutes les fonctions de VALEO qui s'électronisent : Habitacle, Embrayage, Eclairage, ... Dans ce contexte, la Branche Electronique (1000 personnes) constitue une force de proposition et de développement pour l'électronisation des fonctions de VALEO. La conception de nos produits est réalisée dans notre Centre d'Etudes Electroniques basé à CRETEIL, tandis que la production est assurée par notre usine située à BEAUGENCY, près d'Orléans.
Et pour améliorer encore nos performances et notre cadre de travail, nous transférons prochainement ces deux unités dans des locaux "high-tech", proches des sites actuels.

Nous recrutons pour BEAUGENCY (45) :

INGENIEUR PRODUIT — Réf. IP

Proche des études, mais aussi impliqué dans l'industrialisation des modules et systèmes électroniques, vous suivez et analysez toutes les étapes de développement du produit jusqu'à la mise au standard qualité-coût en production.

Vous êtes le garant de l'atteinte des objectifs fixés et intervenez en cas d'écarts en proposant avec le service concerné des plans d'action opérationnels. A ce titre, vous participez concrètement aux modifications produit, lancement des outillages, définition/qualification du process et des moyens de test jusqu'à l'obtention de la qualité optimale.

Ingénieur de haut niveau et familier de la gestion de projets industriels pour des produits grande série, de préférence dans l'industrie électronique, vous êtes rigoureux mais aussi à l'écoute de votre environnement pour ensemble atteindre l'objectif fixé.

Nous recrutons pour CRETEIL (94) :

RESPONSABLE QUALITE DEVELOPPEMENT HARDWARE — Réf. QH
RESPONSABLE QUALITE DEVELOPPEMENT SOFTWARE — Réf. QS

Rattaché au Responsable Qualité Conception de la Branche, vous concevez et mettez en place la démarche qualité appropriée et veillez à l'application des règles et procédures ainsi définies. Conseiller des équipes-projets en terme de méthodologies et outils à utiliser, vous validez la qualité du produit aux différentes étapes du projet.

Agé de 30/35 ans, vous êtes Ingénieur Electronicien de formation et devenu, de par la taille, la complexité et la diversité des projets auxquels vous avez participé, un expert pour la partie hardware ou software. Votre esprit d'analyse et surtout votre diplomatie alliée à votre capacité de persuasion feront de vous un homme-clé dans l'organisation, capable d'influencer de façon décisive l'avancement d'un projet.

INGENIEUR D'ETUDES HARDWARE — Réf. EH

Au sein d'une équipe-projet multi-fonctionnelle, vous êtes techniquement responsable du développement d'un sous-ensemble électronique qui vous a été confié, de l'analyse du cahier des charges jusqu'à la validation du produit.
Ingénieur Electronicien de formation, débutant ou avec une première expérience, vous souhaitez participer à la conception de nouveaux produits dans un secteur en pleine expansion, qui vous permettra de vivre concrètement de nouveaux challenges. Pour cela, vous maîtrisez l'électronique analogique et numérique et votre enthousiasme, ainsi que vos aptitudes relationnelles, feront de vous un acteur de notre réussite.

INGENIEUR D'ETUDES SOFTWARE — Réf. ES

Ingénieur Electronicien de formation, débutant ou avec une première expérience, vous souhaitez valoriser vos compétences en réalisant des études de façon autonome et responsable.
Au sein d'une équipe performante, spécialisée dans le développement de logiciels et dotée d'outils modernes, vous participez à l'évolution de l'environnement méthodologique pour améliorer sans cesse la fiabilité des développements réalisés.
Grâce à votre rigueur et à votre professionnalisme, vous êtes le garant de l'atteinte des objectifs fixés.
Votre flexibilité et vos qualités relationnelles vous permettent d'être l'interlocuteur direct d'un ou plusieurs responsables de projet, voire du client.

Pour l'ensemble de ces postes, l'anglais est nécessaire.

Si vous êtes passionné par l'électronique, l'automobile et un environnement international, alors faites-nous part de vos motivations en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant impérativement la référence du poste choisi à VALEO ELECTRONIQUE - Laure SWIFT - 2, rue André Boulle - BP 150 - 94000 CRETEIL.

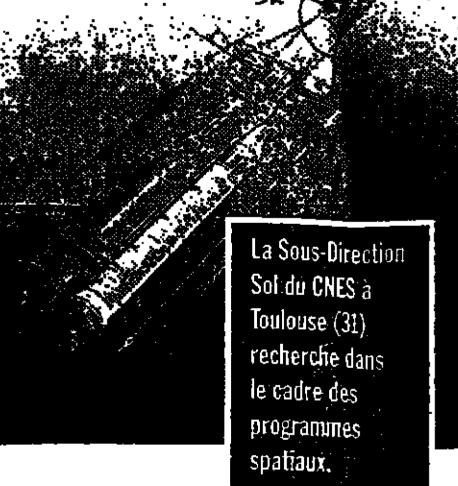
Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 30 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

T O U L O U S E

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA MAITRISE D'OEUVRE DE GRANDS PROGRAMMES EUROPEENS !



La Sous-Direction Sol du CNES à Toulouse (31) recherche dans le cadre des programmes spatiaux.

Ingénieur chargé d'études

Au sein des équipes de la Sous-Direction Sol à TOULOUSE, dont la mission est de concevoir et de réaliser les Infrastructures et les Equipements nécessaires à la préparation, au contrôle et à l'exploitation de systèmes spatiaux, un poste est à pourvoir pour les études et le suivi de développement de dispositifs radar.

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une expérience de 5 à 8 ans dans le domaine concerné (conception, mise en œuvre, maintenance).

Cette mission comporte des déplacements fréquents en France métropolitaine, en Guyane et en Europe.

Merci d'avance d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous la référence 91/SDS/11, à la Division du Personnel, Centre Spatial d'Evry, Rond-point de l'Espace, 91023 Evry Cedex.
Minitel 3615 code CNESPACE.



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA-SYSTEM

L'AVENIR est à l'image. Une image qui se décline chez KODAK dans un univers de haute technologie. De la photo à la vidéo, de la santé à la bureautique, Kodak repousse sans cesse l'étendue de ses recherches : élaboration de nouveaux produits, amélioration des procédés de fabrication, souci de la performance et d'une qualité sans faille.

KODAK recherche pour son usine de CHALON-SUR-SAONE



Ingénieur de recherches
dans le domaine des procédés photographiques

Jeune diplômé d'une Grande Ecole de Génie Chimique (ENSIC, ENSIGCT...), vous avez une bonne connaissance du génie des procédés (cristallisation, phénomènes de transferts...) et maîtrisez si possible la micro-informatique.

Ingénieur de recherches et développement

En étroite collaboration avec le Bureau d'Etudes et la Production, vous serez chargé de rechercher et développer des technologies dans le domaine du process appliqué aux machines de finition de films photographiques. Les techniques à mettre en oeuvre exigent d'un jeune diplômé d'une Grande Ecole (Supelec, Centrale de Paris, Physique-Chimie...), de bonnes connaissances dans divers domaines : optique, mécanique, traitement du signal, capteurs, métrologie et statistiques.

Pour ces deux postes, de fréquents contacts internationaux nécessitent une bonne connaissance de l'anglais. De réelles perspectives d'évolution s'offriront aux candidats ouverts à la mobilité géographique et fonctionnelle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence GC 29 à KODAK-PATHÉ, Direction Gestion des Cadres, 26, rue Villiot, 75594 Paris Cedex 12.

L'avenir est à l'image



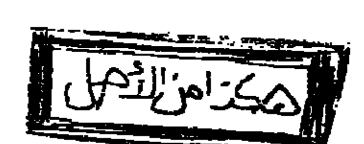
(Organisation et Publicité)

---

36 15 LM

Déposez votre CV sur 3615 LM pour découvrir des annonces qui correspondent à votre profil.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Secteurs de Pointe

RESPONSABLE DE SYSTÈMES D'AUTOMATISMES ET DE CONTRÔLE-COMMANDE

Votre objectif : FÉDÉRER ET DÉVELOPPER CETTE ACTIVITÉ au sein de notre société en collaboration avec les ingénieurs procédés, instrumentistes, électriciens dans une organisation par projets.

Vos missions :

- Concevoir et décrire l'architecture des RLI, et des réseaux informatiques de contrôle - commande pour des procédés très diversifiés,
- Mettre en oeuvre les systèmes SNCC, la régulation et les automatismes,
- Rédiger les cahiers des charges des fournisseurs et entreprises, suivre leur prestation, des études à la mise en route,
- Maintenir une veille technologique.

A 30 ans environ, vous êtes ingénieur, idéalement de formation SUPELEC. Votre expérience professionnelle garantit votre compétence en automatismes et en connaissance de systèmes. A ce professionnalisme s'ajoutent une grande motivation et des facultés d'entrainement pour entreprendre avec succès ce poste évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence SI/RSA92 à SERETE - Elisabeth Normandin - 86, rue Régnault - 75013 PARIS.



DE LA CONCEPTION A LA REALISATION

SERETE INDUSTRIES. 250 personnes. est filiale d'un des leaders de l'ingenierie francaise. Elle concoit et realise des installations industrielles pour les secteurs de l'énergie, du pétrole, de la chimie, des industries manufacturières, papetières, de l'électronique, de l'agroalimentaire, des techniques avancées...

HCA

JEUNE INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE (A.M., E.N.S.I., U.T.C.,...)

Notre Direction Raffinage Distribution recherche pour sa **Direction Logistique** un jeune ingénieur généraliste (A.M., E.N.S.I., U.T.C.,...) pour assister le responsable des opérations Qualité Produits.

Votre mission : Gérer tous les contrôles de qualité des produits de marque Elf-Aquitaine. Véritable "homme-projet" par des opérations sur le terrain, des expérimentations, l'analyse des données recueillies et la mise en place de procédures, vous développerez la démarche qualité à tous les stades et auprès de tous les acteurs de la logistique commerciale.

Votre profil : Rigoureux et exigeant, vous êtes aussi un homme de communication. Votre capacité à former, à convaincre et votre sens de la pédagogie vous permettront de faire évoluer les attitudes et d'optimiser les méthodes et les outils de contrôle qualité.

Vous êtes un jeune ingénieur débutant ou possédez une première expérience industrielle. Votre potentiel, vos qualités relationnelles, votre mobilité et votre ouverture sur l'international vous assureront une évolution motivante au sein du Groupe. Un bon niveau en anglais est souhaité, une deuxième langue serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 4921, à notre conseil Sylvie LAFON CEPIAD - 135, avenue de Wagram, qui l'étudiera en toute confidentialité ■

elf aquitaine

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

Organisation et Publicité

Vendre la technicité... c'est tout votre talent.



17 000 personnes dans le monde, 10 milliards de francs de CA, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et de l'automobile. Des produits et services caractérisés par une technologie avancée.

La **Division Systèmes Aéronautiques** vous propose de rejoindre sa filiale SOFRANCE spécialisée dans l'étude et la fabrication de systèmes de filtration de haute technologie pour des applications spatiales, aéronautiques et industrielles.

Ingénieur commercial Aéronautique - Industrie

Responsable de vos objectifs de CA, d'entrées en commande et de marge sur les secteurs Aéronautique ou Industrie, vous anticiperez et concrétiserez les opportunités de développement des ventes. Pour assurer le suivi technico-commercial de vos dossiers, *vous bénéficierez du soutien de notre Bureau d'Etudes et* de notre Direction Qualité.

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure technique ou commerciale enrichie de connaissances en hydraulique et mécanique, vous justifiez d'une première expérience de vente en milieu industriel ou aéronautique.

La maîtrise de l'anglais et une grande disponibilité sont nécessaires.

Ce poste rapidement évolutif est basé au siège du Groupe à Saint-Quentin-en-Yvelines (78).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Labinal, Christian Lefrançois, Gestion des cadres, Direction des affaires sociales, BP 218, 78051 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.

MEDIA-SYSTEM

digital™

DIGITAL, leader mondial des Réseaux Informatiques, recherche pour son CENTRE EUROPÉEN DE SOLUTIONS TÉLÉCOMMUNICATIONS ET RÉSEAUX à ANNECY :

Spécialiste Réseaux Téléphoniques Privés

Chargé de concevoir des solutions pour les réseaux internes de DIGITAL, vous pourrez également être appelé à concevoir des solutions pour notre clientèle internationale.

Ingénieur Télécom ou équivalent, vous avez des connaissances approfondies de la transmission et de la commutation numérique ainsi que des systèmes de signalisation utilisés dans les réseaux d'autocommutateurs (Q421, ABC, Q931, DPNSS...), Réf. MON 1030

Spécialiste Réseaux Intégrés Voix-Données

Chargé de promouvoir et supporter notre offre de service de réseaux globaux, vous avez une bonne expertise de conception/architecture de réseaux internationaux dans une fonction de consultant et/ou de support à la vente.

Vous avez complété votre savoir-faire technique par une expérience commerciale ou marketing. Réf. MON 1031

***Pour ces deux postes,* basés à ANNECY, nous souhaitons rencontrer des Ingénieurs justifiant d'une expérience de 5 à 10 ans. Nous étudierons néanmoins les candidatures de Jeunes Diplômés à fort potentiel.**

Anglais indispensable - Autre langue appréciée.
Déplacements à prévoir.

Merci d'envoyer votre candidature en précisant la référence du poste choisi, à Sylvain Mercier - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE B.P. 439 - 74944 ANNECY-LE-VIEUX Cedex.

Digital Equipment France

Filiale du n°1 mondial et premier producteur européen sur son marché, cette société internationale dispose de plusieurs unités de production et de plusieurs centres de recherche en France.

Sur son principal site de production et de recherche, situé **au coeur des Alpes,** une centaine d'ingénieurs et techniciens développent de nouveaux produits et leurs procédés d'élaboration, en collaboration avec de nombreux laboratoires européens. Nous recherchons

UN INGENIEUR RECHERCHES DEVELOPPEMENT NOUVEAUX PRODUITS

En relation avec les services de fabrication et les services commerciaux, il suit plusieurs sujets de recherche appliquée, participe à l'assistance technique auprès de clients en France et à l'étranger, préconise les meilleures utilisations, analyse les demandes de nouvelles caractéristiques et leur faisabilité.

Ingénieur diplômé (**Mines, Centrale...**), généraliste ou à dominante matériaux, débutant ou presque, vous souhaitez acquérir une vision globale de cette industrie. Vous maîtrisez la langue anglaise.

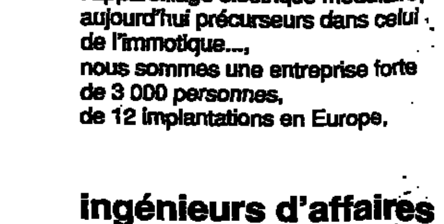
Ce poste formateur ouvre de réelles perspectives de carrière.

Henri DEBEURET vous remercie de lui écrire en précisant la référence 803 LM.



CADRICIEL - 59 Bd Vivier Merle - 69429 LYON cedex 03.
CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES ET DIRIGEANTS

ORC



construisez votre carrière avec l'immotique...

Hier pionniers dans le domaine de l'appareillage électrique modulaire, aujourd'hui précurseurs dans *celui* de l'immotique..., nous sommes une entreprise forte de 3 000 *personnes,* de 12 implantations en Europe, de 2 milliards de C.A. et de plus de 15% de croissance annuelle.
Pour renforcer notre équipe chargée du développement commercial de notre système de contrôle destiné au *"bâtiment intelligent"*, nous recherchons des :

ingénieurs d'affaires
Postes à pourvoir en Ile de France

Ingénieur de formation, vous disposez de solides connaissances dans les domaines de la gestion technique du bâtiment et de l'installation électrique basse tension.
Vous pratiquez l'anglais.
Au sein de la direction commerciale et avec l'appui de l'équipe "Ingénierie et Ventes Systèmes", *vous serez* chargé de la promotion d'un concept d'installation électrique innovant auprès de l'ensemble de *nos clients et partenaires.*
Responsable de la conduite du projet, vous assurerez le suivi des affaires, en particulier :
la prescription, la proposition, la vente et le suivi de réalisation.

Si vous êtes autonome, si vous souhaitez construire votre carrière avec l'immotique, merci d'adresser votre lettre de candidature avec C.V. complet, photo et prétentions, sous référence 52/1525CU à notre conseil.

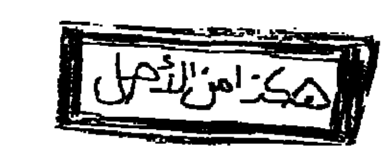
hager

EGOR S.A.
8 rue de Berri
75008 Paris

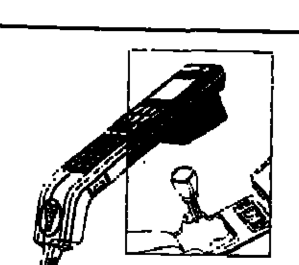
Le Monde des

Secteurs de Pointe

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M



Secteurs de Pointe



Ligne de conduite

Alcatel Radiotéléphone (1500 personnes, 1,6 milliard de francs de CA) est le leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite.

Vous souhaitez avoir une vue d'ensemble de la politique de maintenance d'un grand industriel ? Dans le cadre du renforcement de notre politique de maintenance et de service, nous créons un poste de

Responsable concept de maintenance

Vous êtes chargé de définir les contraintes de maintenabilité de nos produits. Pour cela, dès le stade de la conception, vous participez aux phases de spécifications et veillez au respect de règles établies au cours des développements. Vous intervenez également lors de l'étude et de la mise en place de la politique de maintenance au niveau de la commercialisation (documentation, formation, établissement des circuits et procédures de rechange,...).

Ingénieur généraliste ayant de bonnes connaissances des produits Télécom, vos 5 années d'expérience vous ont permis de participer à la définition de la politique de maintenance pour des produits électroniques ou des systèmes. Ce poste valorisera votre autonomie, votre sens du contact et de la persuasion. Bon niveau d'anglais indispensable.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Jean Philippe BLONDE
Alcatel Radiotéléphone - 56, Av Jean Jaures - 92707 Colombes Cedex

HCA

La Compagnie Française du Méthane
Importante Société
Filiale commune des groupes

ELF-AQUITAINE
GAZ DE FRANCE

commercialise le gaz naturel auprès d'une clientèle industrielle. Elle propose une carrière évolutive, dans des fonctions conformes à sa vocation et à ses talents, à un

JEUNE INGENIEUR
GRANDES ECOLES
Type Centrale - Arts et Métiers

Bénéficiant déjà d'une certaine expérience professionnelle, il pourra, après stages d'initiation dans les divers services et en agences, recevoir, en province, une première affectation à caractère technique et commercial. Possibilités d'affectation ultérieure au siège à Paris ou dans une agence de Province.

Principales technologies mises en oeuvre :
thermique - instrumentation - informatique

La rémunération, d'un bon niveau, pourra évoluer en fonction de l'accroissement des responsabilités.

Adresser CV détaillé à notre conseil **CEPIAD**
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
sous la référence 1915.

IFP
INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE

CINETICIEN
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

L'IFP, Centre de Recherche - Développement industriel : 1 milliard de francs de budget annuel de recherche - 1850 collaborateurs - vous permettra d'évoluer dans un univers scientifique et technologique de pointe (Supercalculateur FUJITSU - Accès à des machines parallèles : CONNECTION MACHINE, AP 1000...)

De formation ingénieur complétée par une thèse, vous possédez de solides compétences en cinétique et catalyse hétérogène, le goût du travail en équipe et de réelles capacités d'innovation et de créativité.

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe de recherche pluridisciplinaire afin de participer aux travaux expérimentaux sur la modélisation cinétique des systèmes réactionnels complexes, en vue du développement et de la simulation de procédés industriels pour les secteurs raffinage - pétrochimie.

Ce poste est situé au sein de notre centre d'études et recherche industrielles implanté à Solaize près de Lyon (69).

Afin d'examiner votre candidature et les possibilités de carrière envisageables, adressez nous CV et lettre sous référence CN à : **IFP** - Monsieur Mayeur - CEDI - BP 3 69390 Vernaison.

PUBLIPANEL

LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT INDUSTRIELLE



Ingénieurs Conseil pour la Direction Industrielle

Vous prospectez et conseillez les entreprises industrielles, favorisez leurs projets technologiques en leur apportant l'environnement nécessaire (financement, compétences).

• **QUALITE** (réf. 633 LM) vous aidez les entreprises à développer le partenariat avec les donneurs d'ordre en répondant à leurs exigences en matière de qualité : certifications, procédures, ...
Vous justifiez d'une expérience Qualité acquise nécessairement en entreprise industrielle (mécanique de préférence).

• **ENVIRONNEMENT** (réf. 634 LM) vous consultez les entreprises dans leurs actions pour la diminution des nuisances et le respect des réglementations. Vous facilitez l'éclosion de projets concernant les technologies innovantes en matière d'environnement et travaillez en synergie avec les autres acteurs régionaux (DRIRE, collectivités, organismes concernés).
Vous nous apportez une expérience de 3 ans minimum au service de l'environnement acquise dans un organisme compétent ou une grande entreprise.

• **INNOVATION** (réf. 635 LM) chargé de missions de conseil en développement technologique auprès des PMI de la région lyonnaise, vous visitez les entreprises, analysez leurs besoins et recherchez des solutions adaptées auprès de centres de recherche, d'organismes de financement, ...
Votre connaissance de la gestion sera appréciée.

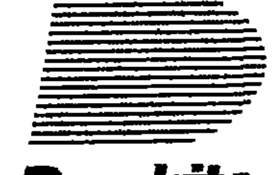
Pour ces 3 postes, vous avez 28/35 ans, une formation d'ingénieur ou d'universitaire (scientifique) idéalement complétée par un 3ème cycle de gestion, le goût affirmé des contacts, des qualités d'écoute, d'analyse et de synthèse, le goût du métier de conseil.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence correspondante à notre conseil Alain CLEMENT
ARTEMIS CONSEILS - 21, rue François Garcin - 69003 LYON.



Le partenaire économique des entreprises

MEDIAPA



Dendrite INTERNATIONAL

DEVELOPPER DES SERVICES DEDIES AU MONDE PHARMACEUTIQUE

BUSINESS MANAGER
Salaire Motivant

Dans la délicate mission de doter les équipes de visiteurs médicaux et leur management d'un système informatique de pilotage de leurs activités, DENDRITE domine le marché des USA. Poursuivant notre expansion en Europe, déjà établis à Paris, nous recherchons le responsable de notre activité française. En charge de la mise en place de la structure, vous gérerez et développerez nos comptes-clés sur le marché.

De formation supérieure, vous avez une expérience réussie d'au moins 5 ans de la gestion et du développement d'opérations commerciales organisées en centre de profit, au sein de structures internationales. Ceci vous a confirmé dans vos qualités d'entrepreneur et vous recherchez un élargissement de vos activités, au sein d'un Groupe international en croissance très rapide. Vous êtes idéalement dans une activité de services destinée à l'industrie pharmaceutique, dans le domaine commercial, ou dans la vente de solutions informatiques. Vous parlez bien l'anglais.

Notre Conseil à Paris, étudiera confidentiellement votre candidature, adressée sous réf M/241, à Nicole Marichez, Cabinet Linden 20 rue Pergolèse 75116 Paris.

Linden is a member of the OutSource International Partner Network

---

Nous sommes l'un des tout premiers concepteurs mondiaux de progiciels de gestion de bases de données relationnelles, de génie logiciel et de gestion industrielle.

Nos progiciels CONTROL : Manufacturing et CONTROL : Financial couvrent les domaines applicatifs suivants : • gestion de production • gestion commerciale • gestion comptable et financière

Ils sont destinés aux environnements IBM (MVS et VSE), DEC (VMS), et UNIX. Plus de 500 clients CONTROL nous ont choisi et bénéficient de nos prestations. Pour renforcer notre développement le département CONTROL de notre filiale française recherche :



INGENIEURS D'AFFAIRES réf IA/41

CONNAISSANT LE DOMAINE INDUSTRIEL
ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT LA GESTION DE PRODUCTION.

Après une expérience de 5 ans minimum dans le secteur, vous avez la motivation suffisante pour donner la pleine mesure de vos ambitions commerciales. Goûts des contacts, sens de la négociation sont nécessaires pour faire la différence auprès d'interlocuteurs de haut niveau.
La qualité de nos produits, l'évolution de notre offre, notre dimension internationale, font de ce poste, immédiatement attractif sur le plan de la rémunération, un challenge passionnant pour des candidats à fort potentiel.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et prétentions à notre conseil : C-TEAM
CNIT BP 240
2, place de la Défense
92053 Paris- La Défense.

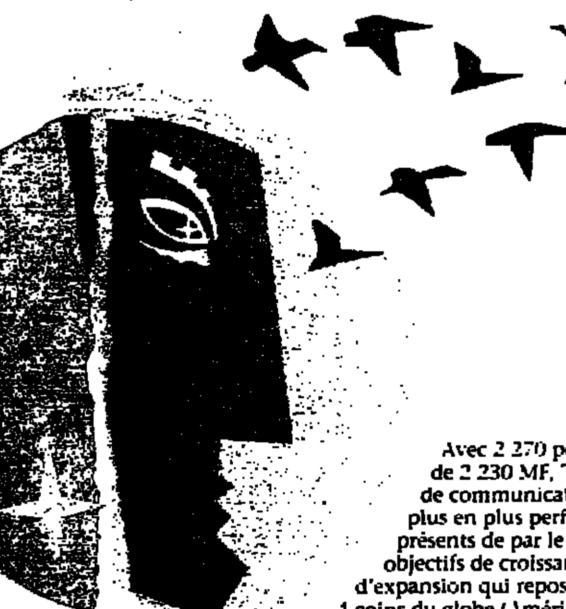
CINCOM

NC Communication

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

Le Monde des

Secteurs de Pointe



INGÉNIEURS COMMERCIAUX, LE MONDE ENTIER SE FERA L'ÉCHO DE VOTRE SUCCÈS.

T É L É C O M M U N I C A T I O N S

Avec 2 270 personnes et réalisant un CA de 2 230 MF, TRT développe des réseaux de communication publics et privés de plus en plus performants, de plus en plus présents de par le monde. Pour réaliser nos objectifs de croissance, nous avons une stratégie d'expansion qui repose sur de grands projets aux 4 coins du globe (Amérique du Sud, Australie, Indonésie, Europe de l'Est...). Solutions originales et nouveaux marchés : notre dynamique de succès trouve son écho dans le monde entier.

Vous êtes **ingénieur diplômé d'une grande école ou universitaire et vous avez des connaissances en télécom.** Vous avez une première expérience ou vous êtes plus confirmé.

Venez partager notre passion des télécoms au sein d'une de nos activités : radiomobile, carte à puce, télécommunications publiques (faisceaux hertziens, systèmes de réseaux) et télécommunications d'entreprise (commutation, communication de données).

• Ingénieurs marketing gestion de réseaux et faisceaux hertziens

Responsable de la stratégie et du marketing pour une ligne de produits, vous analysez les marchés, vous établissez leurs spécifications fonctionnelles, vous en assurez la promotion et l'information, participez à la politique de prix, suivez le chiffre d'affaires et les commandes. Anglais nécessaire et allemand souhaité. De préférence, expérience en gestion de réseaux, réseaux de données, faisceaux hertziens. Réf. MG/M

• Ingénieurs projet service export

Vous coordonnez la préparation des offres techniques pour les ventes et les réalisations à l'exportation d'une gamme de produits, en liaison avec les différents services internes, techniques et commerciaux. Vous jouez un rôle de support technique lors des présentations de produits et des négociations des contrats. Déplacements sur la zone de responsabilité. Confirmé ou avec une première expérience (faisceaux hertziens, téléphonie rurale, équipements de transmissions, multiplexeurs, modems, X25). Anglais indispensable (+ 2e langue : allemand/espagnol/arabe). Réf. PSE/M

• Ingénieurs projet Ventes France

Vous assurez l'assistance technique aux ingénieurs du département (vente - réalisation - support produits - études) et aux clients. Soutien technique pour la promotion des produits. Activité technico-commerciale - télécommunications - faisceaux hertziens - distribution téléphonique - données sur câbles - systèmes de gestion. Anglais indispensable. Réf. PVF/M

• Chef de service Ventes Europe Sud et Est
• Chef de service Ventes Asie
• Chefs de Zone Ventes export : Europe ; Afrique ; Asie - Océanie ; Amérique Latine ; Moyen-Orient

Sur votre zone géographique, vous êtes responsable des prises de commandes et du contrôle des marges. Vous collaborez étroitement avec les services de l'entreprise : Réalisation, Produits, Juridique, Administratif, Financier, Planification, et avec les clients. Expérience de 5 ans minimum en faisceaux hertziens, téléphonie rurale, transmissions, X25, réseaux de données. Anglais indispensable (+ 2e langue : allemand/espagnol/arabe). Déplacements sur la zone de responsabilité. Réf. CSV

Les postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, en précisant la référence de la fonction, à Mireille Blot, Chef du Personnel, TRT, 88 rue Brillat Savarin, 75013 Paris.

Philips en France :
21 000 personnes,
24,5 Mds de F de CA.
Nous rejoindre en entrant chez TRT, Philips Communication Systems, c'est vivre plusieurs vies professionnelles et connaître plusieurs entreprises en une seule.

3615
PHILIPS
JOB

P H I L I P S C ' E S T D E J A D E M A I N



PHILIPS

RÉUSSIR

AU CŒUR DE L'INGENIERIE INDUSTRIELLE

Dans le cadre de projets particulièrement créatifs et motivants, USSI INGENIERIE renforce le potentiel de sa filière Electricité et Calculs Scientifiques.

Ingénieur électricien

Dans le cadre de projets importants, vous êtes chargé des études de matériels électriques en haute et basse tension (transformateurs, disjoncteurs, tableaux...), de l'élaboration des dossiers de consultation et du suivi des fournisseurs.

Débutant ou première expérience, vous êtes diplômé d'une grande école à dominante électrique (IEG, Supelec...). La pratique de l'anglais serait un plus.

Des déplacements sont à prévoir. (réf. M/92.06)

Ingénieur en calculs scientifiques

Vous êtes chargé des calculs et des analyses de comportement des structures d'ouvrages de Génie civil en béton armé, en béton précontraint en construction métalliques...

Débutant ou première expérience (industrielle ou R & D), diplômé d'une grande école ou université à spécialisation mécanique appliquée à la conception et à la construction, vous maîtrisez des progiciels de calculs par la méthode des éléments finis (SYSTUS, SYSPIPE, HERCULE...) et vous avez une bonne connaissance en génie parasismique ainsi que de l'analyse des contraintes selon la réglementation (BAEL, BPEL, RCCG, CM66...). (réf. M/91.03)

Ces postes sont basés en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo), sous référence choisie, à USSI INGENIERIE, Direction du Personnel, 116 av. Aristide-Briand, 92224 Bagneux.

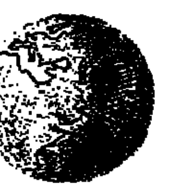
USSI INGENIERIE
RESEAU EURISYS
L'EXPERIENCE ET L'INNOVATION

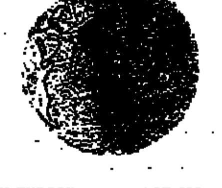
MEDIA-SYSTEM

L'ingénierie française sourit aux ambitieux









L'INGÉNIERIE DIVERSIFIÉE
De l'offshore à l'agro-alimentaire, du raffinage aux métaux non ferreux, des industries manufacturières à l'environnement, de l'informatisation à l'ingénierie immobilière : Technip, c'est tout un univers d'opportunités.

NOTRE MÉTIER EST UNIQUE
C'est l'ingénierie et la construction. Des vocations professionnelles multiples, des moyens, des projets, des réalisations clé en main : Technip, c'est une grande aventure professionnelle.

EN EUROPE ET DANS LE MONDE
5 000 personnes dans le monde, des implantations de proximité avec 26 filiales partenaires, plus de 6 milliards de chiffre d'affaires, faites le calcul, nous sommes bien numéro 1.

INGENIEURS D'ETUDES INSTALLATION ET TUYAUTERIE

Vous êtes indiscutablement un professionnel ayant largement démontré dans une structure d'ingénierie ou dans un BE ses capacités à coordonner les études d'Installation-Tuyauterie d'ensembles industriels complexes, dans le respect des plannings, des coûts et de la qualité.

Nous vous proposons aujourd'hui d'élargir et d'internationaliser votre savoir-faire en assumant la responsabilité technique et l'encadrement de nos projets dans un environnement à forte implication CAO.

De formation supérieure, vous êtes bien sûr mobile géographiquement et vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence T313, à Technip, Division du Personnel, Cedex 23, 92090 Paris-La Défense (confidentialité assurée).



TECHNIP

MEDIA-SYSTEM

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M